This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

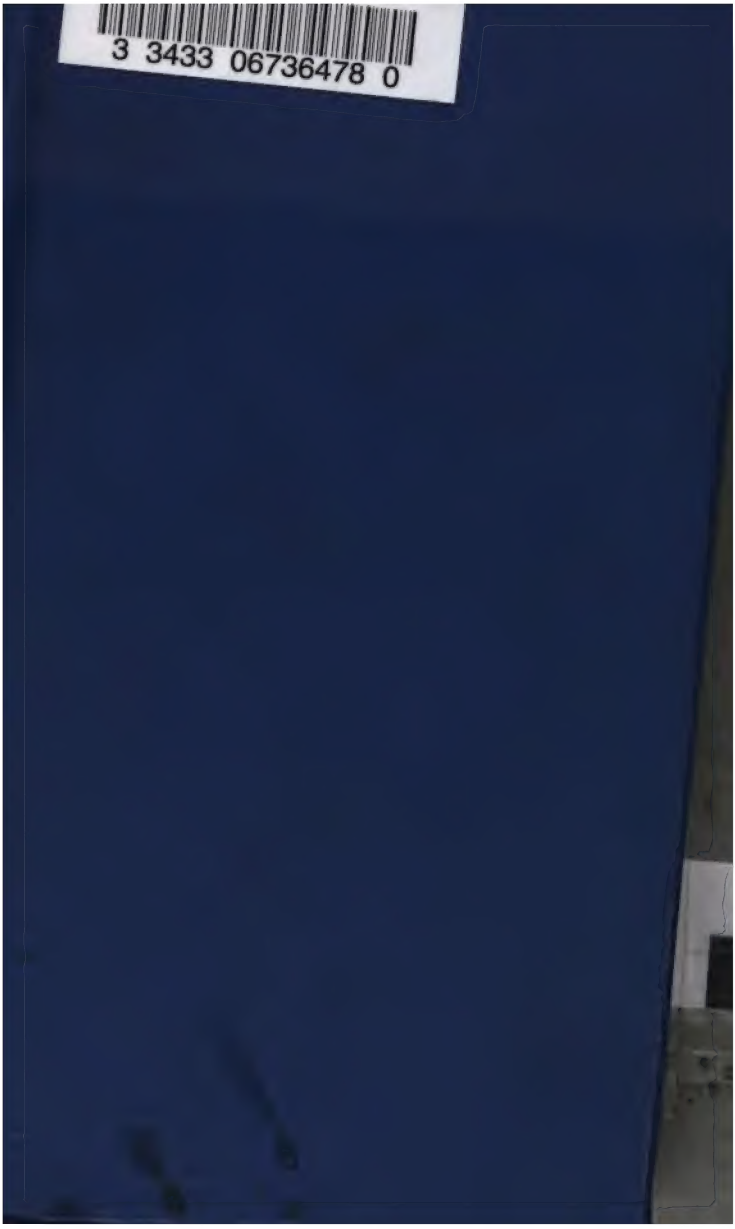
3 3433 06736478 0

Par le Père Bouhours.
Suivant Barbier N°. 16262

De Guyot.

Le Privilège qui est à la fin de ce volume même, et qui est daté de 1675, an nié de la première édition, ne nomme expressément le Père Bouhours comme auteur de cet ouvrage.

9
Gilbert.

... th language — Greek

H 7.26

# REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

TROISIÉME ÉDITION.

A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques,
aux Cicognes.

M. DC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTÉ.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
273356A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1926 L

A MONSIEUR

# PATRU

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

*Je n'oſe donner mes Remarques au public, ni eſperer qu'elles en ſoient bien receûës, ſans les faire paroiſtre ſous voſtre nom. Tous les livres qui regardent la*

*Langue Françoiſe vous doiven quelque ſorte d'hommage; & i ne faut pas un moindre credit qu le voſtre, pour les autoriſer dan le monde.*

*Il y a long-temps qu'on vous conſulte ſur le langage; & M. de Vaugelas, qui eſtoit luy-meſme un ſi grand Maiſtre, avoüe franchement qu'il vous doit ſes principales lumieres. Il vous nomme un des plus grands ornemens du Barreau auſſi-bien que de l'Académie; & quoy-que la jeuneſſe ne ſoit pas trop un âge à oracle, il vous compte entre les oracles de la Langue, lors que vous n'eſtiez encore que dans la fleur de vos années.*

*Aprés cela je ne m'étonne pas,* MONSIEUR, *que les Auteurs les plus polis de noſtre ſiecle jugent leurs ouvrages indignes du jour, juſqu'à ce que vous les ayiez veûs. Je ne m'étonne pas meſme que ces Eſprits rares qui ſe font admirer de toute la France, eſtiment peu l'approbation publique, s'ils n'ont la voſtre auparavant. Car enfin on peut dire ſans vous flatter, que vous avez le ſens le plus droit, & le gouſt le plus ſeûr qui fut jamais. Quand on eſt aſſez heureux pour vous plaire, on peut n'eſtre pas mal-content de ſoy, & on eſt preſque aſſeûré de contenter toutes les perſonnes raiſonnables.*

*Mais*, MONSIEUR, *ce que j'admire davantage en vous, ce n'eſt pas le bon grammairien; & l'excellent connoiſſeur; c'eſt le bon ami, & l'honneſte homme. Ce cœur ſi bien fait & ſi généreux; cette humeur ſi agréable & ſi égale juſques dans la mauvaiſe fortune; ces principes de probité & d'honneur que vous avez receûs du ciel en naiſſant, me charment encore plus, que voſtre ſçavoir & voſtre éloquence.*

*Ce ſont toutes ces belles qualitez qui vous attirerent autrefois l'amitié du grand Pompone de Belliévre; & ce ſont elles auſſi qui vous ont gagné les bonnes graces de ſon illuſtre ſucceſſeur.*

*us, & que je ſens beaucoup*
*:ux que je ne les dis. Toutes*
*perſonnes qui ont de la rai-*
*, & qui entendent noſtre Lan-*
*:, ſçavent ce que vous va-*
*. Vos ouvrages ſont vos ve-*
*bles éloges. Mais aprés nous*
*ir donné des modeles que nous*
*ns de la peine à imiter, il eſt*
*e que vous nous donniez des*
*es que nous puiſſions ſuivre.*
*ſt ce que nous attendons avec*
*atience ; & mes lumieres ne*

*qui l'annonce : car je ne publie ces Remarques que pour avertir le monde de celles que vous préparez ; ou ſi j'ay quelque autre veûë, c'eſt de vous témoigner publiquement qu'on ne peut pas vous eſtimer, ni vous aimer plus que je fais. Je ſuis,*

*MONSIEUR,*

Voſtre tres-humble, & tres-obéïſſant ſerviteur B. J.

# AVERTISSEMENT.

JE n'entreprens pas de faire une Préface dans les formes. Quand je voudrois en prendre la peine, mon travail ſeroit aſſez inutile aprés la belle Préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les veritables idées que nous devons avoir de noſtre Langue, & qu'elle n'omet rien de ce qui ſe peut dire ſur l'uſage, elle peut ſervir pour ces nouvelles Remarques, en ce qui regarde les principes généraux. C'eſt donc aſſez que je rende compte au public de mon deſſein & de ma methode; ou, pour parler plus clairement, de la maniere que j'ay ſuivie dans l'exécution de mon deſſein.

Je ne penſois pas à faire un Livre, quand je commençay à faire des Remarques ſur la Langue. Comme il vient pluſieurs ſcrupules en liſant & en compoſant, pour peu qu'on ſçache douter; & qu'il eſt bon de marquer ſes doutes pour s'en éclaircir : je me ſuis accouſtumé depuis quelques années à écrire les difficultez que j'ay eûës, ſans autre deſſein, que de m'inſtruire moy-meſme. Quelques perſonnes intelligentes me repreſenterent que ce que je faiſois pour

moy, pourroit eſtre utile aux autres, ſi je voulois m'appliquer un peu à démeſler, & à réſoudre tout ce qui me faiſoit de la peine. Ils m'exhorterent meſme à faire des Remarques ſur la Langue, & ils me diſoient pour leurs raiſons, que M. de Vaugelas n'avoit pas tout dit dans les ſiennes; que la Langue Françoiſe eſtoit un païs vaſte, où il y avoit toûjours quelque choſe de nouveau à découvrir, & une mine riche, qu'on ne pouvoit trop creuſer; qu'il s'abolifſoit & s'introduiſoit tous les jours des façons de parler, dont il eſtoit à propos que le public fuſt informé.

Je me laiſſay preſque perſuader, & dés-lors je me mis à marquer mes difficultez avec plus de ſoin que je n'avois encore fait; pour en avoir l'éclairciſſement, je ne me contentay pas de lire les Livres, & de conſulter les Maiſtres; j'obſervay le plus exactement que je pus comment parloient les perſonnes qui parlent bien. Ces premieres difficultez en ayant attiré d'autres, je me ſervis des meſmes voyes pour les réſoudre; & j'en ay toûjours uſé de la meſme ſorte dans la ſuite. En voulant quelquefois démeſler moy-meſme ce qui m'embaraſſoit davantage, j'ay eû pluſieurs veûës, & j'ay fait diverſes réflexions, qui m'ont aidé à prendre le parti que je jugeois le meilleur. Tout cela a produit inſenſiblement ces nouvelles Remarques ſur la Langue. Comme elles ſont faites particulierement pour re-

le ſtile, elles regardent moins le peu- que les perſonnes qui ſe meſlent un l'écrire. Ce n'eſt pas que je prétende ger en maiſtre : je ne ſuis pas aſſez , pour me croire capable d'enſeigner atres ; & je ſçais fort bien que quand rticuliers auroient droit de donner des s pour le langage, cela n'appartien- pas à un homme comme moy, qui n'a aractere, ni nulle autorité dans le mon- Si je ſemble quelquefois décider, ce n'eſt e mon chef que je décide ; ce n'eſt qu'a- avoir obſervé l'uſage, & avoir con- les perſonnes les plus habiles dans la ue ; ce n'eſt que ſur le témoignage bons Auteurs que je prononce. Mais ne je puis n'avoir pas bien obſervé l'u- , ou avoir mal entendu les réponſes Oracles, & les paſſages des Auteurs, je e fie pas trop moy-meſme à mes dé- as ; & on ne ſçauroit me faire plus de r que de me redreſſer, quand je m'é- . Je ne manqueray pas de me rétra- dés que je ſçauray en quoy je me ſuis tis.

n jugera aiſément par toutes mes cita- s que je ne ſuis pas d'humeur à vou- eſtre crû ſur ma parole, dans une ma- où la bonne foy ſeule ne donne pas créance. Pour autoriſer un mot, j'ay orté quelquefois des périodes toutes eres, afin qu'on viſt mieux l'uſage du ; car cela ne ſe voit point clairement,

à moins qu'on ne ſçache ce qui ſuit & ce qui précede, & comment le mot eſt enchaſſé dans le diſcours. Au reſte, je ne prétens pas qu'il n'y ait de bons Auteurs que ceux qui ſont citez dans ces Remarques; il y en a d'autres ſans doute, & d'un grand mérite; mais ou je ne les ay pas leûs, car on ne peut pas tout lire; ou ſi je les ay leûs, je n'y ay pas trouvé des exemples propres à mon deſſein. Les ouvrages meſme auſquels je me ſuis le plus attaché, ne m'ont pas toûjours fourni les exemples dont j'avois beſoin, & c'eſt ce qui m'a obligé quelquefois d'en faire.

Je ne loûë point expreſſément les Ecrivains, ou les autres perſonnes que je cite: car outre qu'ils ſont fort au-deſſus de mes loûanges, leur nom ſeul eſt un éloge; & il ſeroit auſſi inutile de les loûër en les citant, que d'avertir lors qu'on cite Ciceron ou Virgile, que ce ſont de bons Auteurs, & de beaux Eſprits. S'il méchappe quelques traits de loûange à l'égard de quelques-uns, ce n'eſt qu'en paſſant, & parce que je ne puis me défendre de dire un mot en leur faveur, ſoit que mon ſujet m'y conduiſe directement, ſoit que la reconnoiſſance, ou quelque autre raiſon particuliere m'y engage. Mais ſi je ſuis contraint quelquefois de ne pas approuver ce que diſent des Auteurs célebres, ce n'eſt pas préciſément pour les reprendre, ni par un eſprit de critique que je le fais; ce n'eſt

## *VERTISSEMENT.*

our rendre ſervice au public, & ſur
ux Provinciaux, qui ſe perſuadent
nent qu'il ne peut y avoir rien de
is dans un bon livre. Car les plus
ens ouvrages ne ſont pas exempts de
: & comme on peut eſtre Saint, ſans
confirmé en grace ; on peut eſtre
uteur, quoy-qu'on peche quelque-
ou contre la grammaire, ou contre
e.

ur peu qu'on ſe donne la peine de
es nouvelles Remarques, on s'apper-
bien que je me ſuis attaché parti-
ement à faire connoiſtre les ſignifi-
ns differentes d'un meſme mot, ou à
guer certains mots qui paroiſſent ſy-
mes, & qui ſe confondent d'ordinai-
nais auſſi pour peu qu'on ait d'ou-
re & de capacité en ces ſortes de cho-
on pourra bien s'appercevoir que je
pas quelquefois tout dit. Il eſt mal-
de tout voir en meſme temps dans
matiere ſi étenduë, & qui n'a preſ-
point de bornes. Quelque ſoin qu'on
ne, & quelque recherche qu'on faſſe,
iſſe toûjours quelque choſe, meſme
d on ne veut rien omettre ; & ce n'eſt
›rés des réflexions infinies qu'on peut
enir à épuiſer une Remarque. Cela
que deux Ecrivains peuvent quelque-
traiter la meſme Remarque, ſans ſe
ontrer. Il arrive néanmoins ſouvent
s ſe rencontrent, ſans s'eſtre commu-

niqué leurs penſées, comme il paroiſt par quelques-unes des nouvelles Obſervations de M. Ménage, & de ces nouvelles Remarques, qui ont aſſez de rapport enſemble. Si la ſeconde édition du livre de M. Ménage euſt veû le jour avant le mien, j'aurois retranché ce que nous avons de ſemblable ſur les mots de nombre, ſur les noms de ville, de province, & de royaume; ſur les verbes *ſupplier* & *commander*, &c. Mais comme l'impreſſion de ces Remarques eſtoit déja fort avancée, quand la ſeconde édition des Obſervations a paru; je n'ay pas jugé à propos de perdre ce qui eſtoit imprimé: joint que nous n'allons pas toûjours par la meſme route, quoy-que nous battions le meſme païs. M. Ménage fait bien d'autres découvertes que moy; & puis, ſi nous nous rencontrons en deux ou trois choſes, nous nous écartons aſſez dans le reſte.

Je n'ay obſervé aucun ordre en ces Remarques, à l'exemple de M. de Vaugelas; eſtant perſuadé comme luy qu'il y a une certaine confuſion qui a ſes charmes auſſi-bien que l'ordre; ſi néanmoins on doit appeller confuſion, un agréable mélange de diverſes choſes, dont chacune ſubſiſte ſéparément. Cependant je dois avertir qu'il y a des Remarques dont l'une ſuppoſe l'autre, & que pour entendre de certains endroits, il faut lire neceſſairement le livre de ſuite. Je ne dis rien des avantages qu'on

qu'on peut tirer de ces Remarques. Ceux qui les liront avec ſoin, y apprendront peut-eſtre des ſecrets pour l'exactitude du ſtile, à quoy ils n'avoient pas encore penſé.

Quoy-que cét avertiſſement ne ſoit déja que trop long, je ne puis me diſpenſer de répondre icy en peu de mots à quelques perſonnes qui n'approuvent pas une ſi grande exactitude dans le langage, & qui font dire là-deſſus à M. de Malleville, *que l'éloquence n'eſt point veſtilleuſe.* A quoy bon, diſent-ils, tous ces ſoins ſi ſcrupuleux pour l'arrangement des paroles? A quoy bon cette délicateſſe, qui s'allarme d'un mot nouveau, & qui ne peut ſouffrir la rencontre de deux voyelles, ou la conſonance de deux ſyllabes? C'eſt la marque d'un petit eſprit, ajouſtent-ils, que de ſe tourmenter tant pour des bagatelles; c'eſt ſe réduire à ne plus parler, ou à ne parler qu'avec contrainte: il faut quelque choſe d'aiſé, de libre, & meſme de négligé dans l'éloquence. Enfin, diſent-ils, c'eſt cette juſteſſe extréme, qui affoiblit les penſées, qui amortit le feu de l'imagination, & qui deſſéche le diſcours.

Je répons en premier lieu, que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantoſme, qui ne reſſemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces Remarques, & qui conſiſte préciſément en ce que le diſcours n'ait rien qui choque. L'exacti-

tude bien entenduë eſt dans les ouvrage d'eſprit, comme dans les baſtimens & dan les tableaux, je ne ſçay quoy de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quel que choſe de grand & d'auguſte. Car j dis en ſecond lieu que l'exactitude n'eſ point la marque de la petiteſſe du génie A la verité on voit de grands hommes, qu ne ſont point exacts, mais ce n'eſt pas pa cét endroit-là qu'ils ſont grands. Les plu ſublimes eſprits de l'ancienne Rome eſtoien exacts juſqu'aux minucies. Ils ſe tourmen toient quelquefois étrangement pour un mot, & nous en avons un exemple remar quable dans Aulugelle. Pompée devant con ſacrer un Temple à la Victoire, & voulant y mettre ſon nom & ſes qualitez, fut fort en peine s'il mettroit *Conſul tertiò*, ou *ter tiùm*. Il conſulta tous les ſçavans de la ville, & ceux qui entendoient le mieux la Langue. Les uns eſtoient pour *tertiò*, & les autres pour *tertiùm*. Ciceron, qui fut conſulté le dernier, & que Pompée pria de décider là-deſſus, prit un temperament admirable, pour ne choquer perſonne, & pour ne hazarder rien. Il fut d'avis qu'on ne miſt ni *tertiò*, ni *tertiùm* tout au long; mais ſeulement *tert.* & l'inſcription fut faite de la ſorte, CONSUL TERT. Si Pompée & Ciceron n'euſſent aimé l'exactitude, ils n'y auroient pas regardé de ſi prés; mais ces grands hommes ſçavoient bien qu'en matiere de langage, on ne ſçau-

eſtre trop religieux, & qu'il n'y a
le petit peuple qui ſe permette tout
ſcrupule.

u reſte, c'eſt une erreur de croire qu'on
lle obliger ceux qui écrivent, à exa-
:r tous les mots, & à compter toutes
yllabes en écrivant : on juge au con-
:e, qu'il ne faut preſque point ſonger
ord aux paroles, qu'il ne faut ſonger
ux choſes ſans leſquelles le diſcours eſt
x & vuide de ſens. Ainſi quand on
mence à compoſer, il faut jetter ſur
apier tout ce qui vient en l'eſprit; il
aut refuſer rien de ce que l'imagina-
preſente; il faut s'abandonner à ſon
comme s'il n'y avoit ni grammaire,
xactitude au monde. Il ne faut pas
ne dans la ſuite de la compoſition,
acher trop au langage; c'eſt aſſez que
: exprimions nos penſées, ſans nous
re en peine ſi toutes nos expreſſions
juſtes. Mais aprés que nous avons
vé noſtre ouvrage, il faut le revoir,
: retoucher; & c'eſt dans cette ſecon-
ompoſition qu'il faut ſonger aux pa-
s, & à cette juſteſſe de ſtile qui eſt
recommandée dans ces Remarques.
s, pour donner à un ouvrage le tour
a forme qu'ont les ouvrages les plus
:s, il faut avoir dans la teſte l'idée de
erfection, & les regles qui y condui-
. Il faut néanmoins prendre garde de
ter rien de la ſubſtance, & de l'agré-

ment du diſcours, à force de le li
de le polir. Car j'avoûë qu'il y a
ctitude outrée, qui rend les ouvrag
& ſi peu naturels, qu'ils ne ſont poi
bles avec tout ce qu'ils ont de co
d'élegant; ſemblables en cela à c
ſonnes fort propres & fort ajuſté
ne plaiſent point, parce qu'elles ſo
jours droites & contraintes. L'ex
que je demande n'a rien de forcé;
me elle ne tend qu'à embellir le d
elle s'accorde bien avec une certa
gligence, qui eſt peut-eſtre un
grands ornemens du ſtile.

# REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANCOISE.

5

## IL A EXTRE'MEMENT DE L'ESPRIT.

## IL A EXTRE'MEMENT D'ESPRIT.

LA pluſpart du monde dit, *il a extrémement de l'eſprit*; & il ſemble que ce ſoit l'uſage. Cependant, pluſieurs perſonnes tres-polies diſent, *il a extrémement d'eſprit*; & c'eſt ce qui rend l'uſage douteux. On demande lequel

il faut dire; ou ſi on peut dire l'un & l'autre. Ceux qui ſont pour *extrémement d'eſprit*, prétendent qu'*extrémement* a un régime, comme *peu* & *beaucoup*; & que de meſme qu'on dit, *il a peu d'eſprit, il a beaucoup d'eſprit*, on doit dire, *il a extrémement d'eſprit*. Ils confirment leur opinion par ces exemples: *il y a cette année extrémement de bled, extrémement de vin*. Ceux qui ſont pour *il a extrémement de l'eſprit*, diſent qu'*extrémement* n'a point de régime, & que *de l'eſprit* ſe rapporte à *il a*. Ils confirment leur ſentiment par cét exemple, *il a bien de l'eſprit*; & ils prétendent que l'adverbe mis entre le verbe & le ſubſtantif, n'empeſche pas que le ſubſtantif ne ſoit regi du verbe.

Je trouve de ſi grands ſuffrages des deux coſtez, que je n'oſerois condamner ni l'une ni l'autre de ces façons de parler. Le plus ſûr ſeroit de dire, *il a de l'eſprit extrémement*; mais il ne s'agit pas de cela, & c'eſt fuïr la difficulté, que de prendre ce

détour. Pour répondre donc à la queſtion, je penſe que l'un & l'autre ſe peut dire, *il a extrémement de l'eſprit, il a extrémement d'eſprit.* Il eſt certain qu'on doit dire, *extrêmement d'eſprit*, quand on met une négative devant *extrémement*; *elle n'a pas extrémement d'eſprit*: mais ce n'eſt pas à cauſe d'*extrémement*, c'eſt à cauſe de la négative; car on dit ſans *extrémement, elle n'a pas d'eſprit.* Monſieur de Voiture dit dans une lettre à Mademoiſelle Paulet, *c'eſt un jeune Gentilhomme fort blond & fort blanc, & qui a extrémement de l'eſprit.* Mais l'autorité de M. de Voiture ne décide pas tout-à-fait: quelque admirable qu'il ſoit en ce qui regarde la naïveté, l'enjoûment, la délicateſſe, l'air du monde; il n'eſt pas infaillible en matiere de conſtruction, & de pureté grammaticale. Ceux qui diſent, *il a extrémement d'eſprit*, diſent par la meſme raiſon, *il a extrémement de cœur, il a extrémement de mérite; il y avoit extré-*

*mement de monde*, &c. Il faut raiſonner d'*infiniment* à proportion, comme d'*extrémement : il a infiniment de l'eſprit, il a infiniment d'eſprit.* Aprés tout il vaudroit peut-eſtre mieux s'abſtenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire ſimplement, *il a beaucoup d'eſprit, il a bien de l'eſprit.* C'eſt le ſentiment de quelques perſonnes tres-éclairées.

## PERSONNE.

SELON M. de Vaugelas, *perſonne* eſt toûjours feminin, quand il ſignifie l'homme & la femme tout enſemble; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Il apporte pour preuve cét exemple de Malherbe: *J'ay eû cette conſolation en mes ennuïs, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaiſir qu'ils en ont eû*; & il ajouſte qu'*ils* eſt plus élegant que ne ſeroit

*elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée. Ce principe eſt beau, mais il me ſemble que M. de Vaugelas ne l'a pas aſſez éclairci. Car ſi la choſe ſignifiée doit ſervir de regle pour changer de genre aprés *perſonne*, il y a des rencontres, où *ils* ſeroit un ſoléciſme. Par exemple, ſi je parle des dames de la Cour, aprés avoir dit que ce ſont des perſonnes tres-ſpirituelles, je ne diray pas, *ils jugent bien des ouvrages d'eſprit*; il faut neceſſairement dire *elles*, par rapport aux dames de la Cour, qui ſont la choſe ſignifiée. Au contraire, ſi je parle des docteurs de Sorbonne, aprés avoir dit qu'il y a en Sorbonne des perſonnes tres-ſçavantes, je diray, *ils ont une parfaite connoiſſance de la theologie*, & non pas *elles*, parce que les docteurs ſont la choſe ſignifiée.

Si je parle des hommes & des femmes qui ſont dans une compagnie, aprés avoir dit qu'il y avoit dans cette compagnie diverſes per-

ſonnes de la Cour & de la ville, je diray, *ils parlerent des affaires de la guerre*, & non pas *elles*; car les hommes & les femmes ſont la choſe ſignifiée; & quand les deux genres ſe rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.

Je ne voy donc pas pourquoy M. de Vaugelas dit abſolument qu'*ils* eſt plus élegant qu'*elles*, puiſque quand on met *ils* aprés *perſonnes*, on ne peut pas mettre *elles*, comme il paroiſt dans le dernier exemple, & dans celuy des docteurs de Sorbonne; & que quand on met *elles*, on ne peut pas mettre *ils*, comme on voit dans l'exemple des dames de la Cour. Il falloit dire plûtoſt qu'aprés *perſonne*, on met le genre maſculin ou feminin, ſelon que la choſe ſignifiée le demande.

Il y a encore une réflexion à faire ſur ce que je viens de dire; c'eſt que quoy-que la choſe ſignifiée ſoit un homme, on met le feminin aprés *perſonne*, quand le mot qui s'y rap-

porte y eſt joint en quelque façon. Par exemple, on dit: *Il y a en Sorbonne des perſonnes tres-ſçavantes, & tres-diſcretes, auſquelles on peut ſe fier pour la conduite de ſes mœurs.* Ce ſeroit mal dit *auſquels*, parce que le rélatif *auſquels* tient à *perſonnes*; il n'en va pas de meſme d'*ils*, qui en eſt comme détaché.

*Perſonne* ſignifie quelquefois le corps ou la figure exterieure, & eſt different de *perſonne*, qui ſignifie l'homme ou la femme. On dit en ce ſens: *Sa perſonne plaiſt extrémement, elle a mille agrémens en ſa perſonne, il y a mille charmes répandus en toute ſa perſonne.* L'Italien ſe ſert de *perſona* en la meſme ſignification, comme ont remarqué les Académiciens de la Cruſca dans leur Dictionaire.

## ENCHANTE'.

CE mot eſt depuis quelque temps fort en uſage dans le diſcours familier. On dit preſque de tout ce qui plaiſt, *Cela eſt enchanté, c'eſt une*

*choſe enchantée*. Un beau portrait eſt *un portrait enchanté*; un habillement qui ſied bien, eſt *un habillement enchanté*; une perſonne qui a bon air, & qui fait tout de bonne grace, a *des manieres enchantées*. Le paſſif en toutes ces phraſes tient la place de l'actif: car, *ces choſes & ces manieres enchantées*, ſignifient proprement *des choſes & des manieres qui enchantent*; ſi ce n'eſt qu'on ne parle de la ſorte, par rapport à ces palais enchantez, qui charment les yeux & l'eſprit. Ce ſont de ces expreſſions qui ont leur temps, comme les modes; & qui ne plaiſent que par la grace de la nouveauté: elles ſont ſujetes à durer peu; & il ſeroit ridicule de s'en ſervir, quand elles ſont paſſées. Il faut meſme prendre garde à ne s'en point trop ſervir, quand elles ſont le plus en vogue; de-peur de tomber dans l'affectation, & de parler un langage précieux, qui n'eſtant point naturel, eſt inſupportable à noſtre langue.

## GRAND AIR. AIR GRAND.

CE ſont deux choſes bien differentes, *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur & à la maniere du grand monde, qu'*il a le grand air*. On dit d'un homme, dont la phyſionomie eſt noble, & la mine haute, qu'*il a l'air grand*.

Ce n'eſt pas la ſeule phraſe, où la diverſe ſituation de l'adjectif fait une ſignification differente. *Galant homme* & *homme galant* ſont de cette eſpece, comme remarque le Gentilhomme Bas-Breton dans les Doutes propoſez à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. A quoy on peut ajoûter *ſage femme* & *femme ſage*. Car qui diroit, en parlant d'une femme prude & réguliere, *C'eſt une ſage femme*, ne diroit pas ce qu'il voudroit dire, à moins d'ajoûter devant *ſage* quelque choſe qui oſte l'équivoque, comme *tres, fort, plus: C'eſt une tres-ſage femme, c'eſt une fort ſage fem-*

*me, c'eſt la plus ſage femme que j'connoiſſe.*

Auſſi M. de la Chambre dit dans le Diſcours de l'amitié & de la haine qui ſe trouvent entre les animaux, en parlant de la femelle du Butor: *Il n'y a qu'elle qui ait ſoin de ſa famille & de ſon ménage; & l'on pourroit dire que c'eſt la plus ſage femme du plus heureux mari qui ſoit entre les animaux.*

## Aller a la Chine, au Japon.

Cette conſtruction eſt contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de province, ou de royaume, qui ſont le terme du mouvement; & qu'on mette *à* devant les noms de villes, ou de petit lieu, comme parlent les grammairiens. On dit, ſelon la regle, *aller en France, en Angleterre, à Paris, à Londres.* On dit cependant, *aller à la Chine, au Japon*, & non pas, *en Chine, en Japon.*

Quoy-que l'uſage ſoit le maiſtre; & qu'en matiere de Langue il n'y ait point de meilleure raiſon pourquoy on dit une choſe, que l'uſage: il n'y a point de mal quelquefois de voir ſi l'uſage n'eſt point fondé ſur une raiſon; car ce ſouverain maiſtre des Langues n'eſt pas toûjours ſi déraiſonnable que l'on penſe. En recherchant la raiſon de l'uſage dont il s'agit dans cette Remarque, j'ay trouvé que quand les noms de païs gardent conſtamment l'article au genitif & à l'ablatif, en ſorte qu'ils ne puiſſent s'en paſſer, la particule *en* ne ſe met jamais devant. Les exemples le feront entendre. Nous diſons toûjours *le Royaume de la Chine, du Japon; je reviens de la Chine, du Japon*; & nous ne diſons jamais, *le Royaume de Chine, de Japon; je reviens de Chine, de Japon*; comme nous diſons, *le Royaume de France, d'Angleterre; je reviens de France, d'Angleterre. De la*, & *du* qui vaut autant que *de le*, ſont at-

tachez inſeparablement à *Chine* & *Japon*; & c'eſt pour cela que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon.*

On dira peut-eſtre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Japon* conſervent toûjours leurs articles contre la regle commune, qui oſte quelquefois l'article aux noms de province & de royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau monde; que *Chine* & *Japon* ont le meſme régime que les autres païs nouvellement découverts; & que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon*, comme *aller aux Indes, au Mogol, aux Philippines, aux Moluques, au Tunquin, au Pérou, au Méxique, au Braſil, au Paraquay, à la Floride, à la Guadeloupe, à la Virginie, à la Martinique, à la Cayenne, au Biledulgerid, à la Guynée, au Congo, au Mozambique*, &c. Car pour les païs que nous connoiſſons de-

puis long-temps, je n'en ſçache gueres qui ne ſuivent la regle générale, excepté *le Peloponéſe*, *le Maine*, *le Perche*; *aller au Peloponéſe*, *au Maine*, *au Perche*.

Il faut excepter *le Canada* des nouveaux païs: nous diſons, *aller en Canada*; & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reſte du nouveau monde. Aprés tout, il ſeroit difficile de donner une bonne raiſon de tout cela: auſſi faut-il avoûër que le caprice de l'uſage y a plus de part que la raiſon; & il ſemble que cét uſage bizarre prenne quelquefois plaiſir à renverſer toutes nos idées & tous nos raiſonnemens. Outre ce que je viens de dire, je pourrois en apporter une preuve qui revient à la Remarque dont il s'agit; & c'eſt que nous diſons, *le Kaire*, *la Méque*, *le Mans*, *le Lude*, quoy-que, ſelon la regle commune, les noms

propres de ville n'ayent point d'article. En quoy la bizarrerie de l'uſage me paroiſt aſſez plaiſante, d'avoir eſté choiſir en toutes les villes du Royaume, la capitale du Maine, & une petite ville d'Anjou, pour la mettre en parallele avec les deux plus fameuſes villes de l'Egypte & de l'Arabie. Car pour les villes qui ont des noms appellatifs, comme *la Charité, la Capelle, le Catelet*, &c. il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent retenu l'article des ſubſtantifs d'où elles tirent leur nom. On voit par là, ſelon le principe que j'ay établi d'abord, pourquoy nous diſons, *aller au Kaire, à la Méque, au Mans, à la Charité, à la Capelle*, &c.

## DESIREUX.

CE mot n'eſt point du bel uſage; & il ſeroit difficile de traduire élegamment en François, le titre d'un Livre Italien intitulé, *Il deſideroſo*. Ceux qui parlent bien ne diſent pas, *une perſonne deſireuſe de la gloire, deſireuſe de ſon ſalut*. On

dit encore moins, *deſireux de ſe ſauver, deſireux d'apprendre,* &c. quoyque M. de Balzac diſe : *Ce qu'il fait n'eſt pas eſtre deſireux d'inſtruire, & avoir envie de détromper les gens.* M. de Balzac eſt aſſeûrément un grand maiſtre, & noſtre Langue luy doit beaucoup : mais il ne laiſſe pas de s'égarer quelquefois comme un autre ; & on peut auſſi quelquefois ſe diſpenſer de le ſuivre.

## Repetitions neceſſaires.

Les Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la noſtre. Ils ne répetent pas toûjours les articles devant chaque nom, quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent : ils diſent quelquefois, par exemple, *le torri, e caſe, e palazzi, e chieſe* ; & nous diſons toûjours, *les tours, les cabanes, les palais, & les égliſes.* Ce ſeroit parler barbarement, que de dire, à l'Italienne, *les tours, & cabanes, & palais, & égliſes.* Chaque

*Il Torto e Diritto del non ſi pia*

mot demande eſſentiellement ſon article, quand on a mis un article au premier mot. Car ſi ce premier mot eſtoit ſans article, les autres noms n'en auroient que faire; & l'on diroit bien, *le vent renverſa tours, cabanes, palais, égliſes.* Ainſi nous diſons, *prieres, remontrances, commandemens, tout eſt inutile. Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, ce ne ſont que des noms imaginaires.*

Mais il ne faut pas ſeulement répeter les articles, il faut auſſi répeter toûjours les verbes en de certaines rencontres. Un Auteur, qui a eû beaucoup de vogue en ſon temps, dit dans un de ſes ouvrages : *J'ay eſté nu, & vous m'avez habillé; malade, & vous m'avez viſité; priſonnier, & vous eſtes venu pour me conſoler.* Il falloit dire : *J'ay eſté malade, & vous m'avez viſité; j'ay eſté priſonnier, & vous eſtes venu pour me conſoler.* La répetition de *j'ay eſté*, bien loin d'eſtre vicieuſe, eſt élegante, & meſme neceſſaire pour ſoûtenir le diſcours.

uſſi l'Auteur de la Vie de D. Bar-
lemy des Martyrs n'a pas man-
de dire: *Vous ſerez ſa bouche,*
*il parlera par vous; vous ſerez*
*œil, & il conduira par vous; vous*
*z ſon bras, & il agira par vous.*
Ecrivain moins exact auroit dit:
*us ſerez ſa bouche, & il parlera*
*vous; ſon œil, & il conduira*
*vous; ſon bras, & il agira par*
*us.* Il y a néanmoins des endroits
la répetition ſeroit inutile; & c'eſt
nd le verbe qui eſt à la teſte de
période, ne rencontre point en
chemin d'autre verbe qui l'em-
che de ſe répandre ſur chaque
tie du diſcours. Par exemple, M.
deau dit au commencement de
Vie de Saint Paul: *Dans cét ou-*
*ge on verra d'un coſté paroiſtre la*
*ſſance & la ſageſſe de Dieu, en l'é-*
*liſſement de la doctrine Evangeli-*
*; & de l'autre, toutes les vertus*
*n parfait Miniſtre de l'Evangile.*
rés quoy il ajouſte: *La Synago-*
*y eſt démolie, l'Idolatrie renver-*

*ſée, la Philoſophie confonduë, & la Croix triomphante. Y eſt* ſert à *renverſée*, à *confonduë*, à *triomphante*, comme à *démolie* : & rien ne rendroit le diſcours plus languiſſant, que de mettre *y eſt* par tout ; en diſant, par exemple, *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie y eſt renverſée, la Philoſophie y eſt confonduë, & la Croix y eſt triomphante.*

Il y a des répetitions d'une autre nature, & qui ſont plus délicates, mais qui ne me ſemblent pas moins neceſſaires. M. d'Ablancourt dit dans le Songe de Lucien, en faiſant parler l'Eloquence aprés la Sculpture : *Quitteras-tu tant d'honneur, de richeſſe, & de credit, pour ſuivre une pauvre inconnuë, qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre que ſoy-meſme ?* Il falloit répeter *polir*, en y ajoûtant *ſe*, & dire, *qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre qu'à ſe polir ſoy-meſme :* car quoy-qu'on

diſe, *polir un marbre*, on ne dit pas *polir ſoy-meſme*, mais *ſe polir ſoy-meſme*.

Il faut répeter *en* à chaque participe, quand il y a pluſieurs participes de ſuite ſans la conjonctive *&*, & qu'on a mis *en* au premier. Par exemple: *Leur ſubtil conducteur, qui en combatant, en dogmatiſant, en meſlant mille perſonnages divers, en faiſant le docteur & le prophete, auſſi-bien que le ſoldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde*, &c. Qui ditoit, *en combatant, dogmatiſant, meſlant mille perſonnages, faiſant le docteur & le prophete*, n'écritoit pas juſte. J'ay dit qu'il faut répeter *en*, quand on l'a mis au premier participe, & que les participes ne ſont point liez par la conjonctive *&*. Car ſi le premier participe eſtoit ſans la prépoſition *en*, il ne faudroit point la mettre aux autres: *Il alloit ſautant, chantant, riant*, &c. Ou ſi le premier participe avoit *en*, & qu'il fuſt joint au ſecond par

*Oraiſon funebre de la Reine d'Angleterre.*

*&*, il ne ſeroit pas neceſſaire de répeter *en : Il l'aborda en jurant & blaſphemant le nom de Dieu.*

Il y a bien d'autres répetitions neceſſaires, qui ne ſe preſentent pas maintenant ; mais celles que j'ay marquées pourront ſervir à les connoiſtre.

On peut ajoûter à ces ſortes de répetitions, celles qui ſe font en faveur de la netteté. Par exemple : *Il n'y a peut-eſtre point de Conſeil dans l'Europe où le ſecret ſe garde mieux que dans le Conſeil de la République de Veniſe.* Quand *Conſeil* ne ſeroit pas répeté, & qu'il y auroit, *où le ſecret ſe garde mieux que dans celuy de la République de Veniſe*, le ſens ſeroit peut-eſtre aſſez voir que *celuy* ſe rapporte à *Conſeil*, & non pas à *ſecret :* mais ce n'eſt pas au ſens à faire entendre les paroles, c'eſt aux paroles à faire entendre le ſens ; & *celuy* proche de *ſecret* donne lieu à une de ces équivoques, que noſtre langue n'aime point. La répetition

de *Conſeil* oſte l'équivoque, & rend clair le diſcours qui eſtoit un peu obſcur. Voicy un autre exemple, qui ſera encore mieux comprendre combien la répetition ſert à la netteté. Le Traducteur de Longin dit au ſujet d'Hypéride : *Il a imité Démoſthene en tout ce que Démoſthene a de beau, excepté pourtant dans la compoſition & l'arrangement des paroles.* Il auroit pû dire, *il a imité Démoſthene en tout ce qu'il a de beau*, & perſonne n'auroit crû que le dernier *il* ſe rapportaſt à Hypéride ; mais l'amour de la netteté luy a fait répeter *Démoſthene*, pour oſter juſqu'au moindre doute qui pourroit venir là-deſſus.

## GENTIL. GENTILLESSE.

*Gentil* eſtoit autrefois un mot élegant, & nos anciens Auteurs s'en ſervent beaucoup. Tout eſt *gentil* parmi eux : *le gentil roſſignol, le gentil printemps, un gentil exercice, une gentille entrepriſe.* Mais main-

tenant on n'en uſe point dans les livres : on ne le dit que dans la converſation ; encore ne le dit-on pas trop ſerieuſement. Une femme dira, en parlant d'elle, *Je ne ſuis ni jeune, ni gentille.* On dit à demi en riant, *C'eſt un gentil eſprit, c'eſt un gentil cavalier ; vous eſtes gentil*, pour dire, *vous eſtes plaiſant.*

*Gentilleſſe* peut trouver ſa place dans un diſcours. Un Ecrivain fort eſtimé, dit en parlant du Conneſtable de Bourbon : *La gentilleſſe de ſes mœurs luy avoit aquis l'amitié des François.*

*Vous ne demandez pas*, dit M. le Chevalier de Meré dans le jeu de l'hombre, *des inſtructions nuës & ſeches, ſans gentilleſſe, & ſans ornement.* Il y en a qui diſent *des gentilleſſes d'eſprit.* M. de Voiture écrit à M. de Balzac : *Toutes ces gentilleſſes que j'admire en voſtre lettre, me ſont des preuves de voſtre bon eſprit plûtoſt que de voſtre bonne volonté.* M. d'Ablancourt dit, en parlant de ſon Lu-

cien: *Comme la pluſpart des choſes qui ſont icy ne ſont que des gentilleſſes & des railleries, qui ſont diverſes dans toutes les Langues, on n'en pouvoit faire de traduction réguliere.* Et M. le Chevalier de Meré dit dans ſes Converſations: *Cette Reine d'Egypte rioit des bons mots & des gentilleſſes d'Antoine.*

On dit *gentilleſſes* dans le propre, pour de petites choſes jolies: *Il a acheté mille gentilleſſes à la Foire.* Cela revient à ce que M. Patru appelle *des bagatelles de Nevers*, dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud: *Il y a deux guéridons de bois de noyer, & peut-eſtre pour cinquante francs de bagatelles de Nevers, ou de fauſſes pourcelaines.*

## OUBLIER, S'OUBLIER.

PLUSIEURS diſent, *je me ſuis oublié de faire cela; je me ſuis oublié que j'eſtois engagé; je me ſuis oublié de ce que je vous avois promis; je ne m'oublieray pas de vous:* c'eſt tres-mal parler. Il faut dire, *j'ay*

*oublié de faire cela ; j'ay oublié que j'eſtois engagé ; j'ay oublié ce que je vous avois promis ; je ne vous oublieray pas :* ceux qui ſçavent bien la Langue parlent de la ſorte.

*Les Athéniens*, dit M. Charpentier en la Vie de Socrate, *n'oublioient jamais dans leurs qualitez de mettre le nom de leur peuple.*

*En qualité de bon François*, dit M. Coſtar dans une Lettre qu'il écrit à M. le Comte de Servien, *je n'oublie jamais de prier le ciel pour vous ; mais en qualité de philoſophe, qui ne ſçait pas eſtimer le bien ce qu'il vaut, j'oublie ſouvent de vous prier pour moy.*

M. Peliſſon dit dans le Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin, en parlant des Sçavans chagrins & miſantropes : *Ils oublient que Socrate, leur fondateur & leur pere, rioit & danſoit comme un autre homme, & n'eſtimoit rien indigne de luy que le vice.*

*Celuy qui ſçait tout, & qui ſe ſouvient de tout, oublie, eſtant en colere, le legitime uſage des metaphores*, dit M.

M. de Balzac, en parlant des emportemens de Scaliger.

Le fidelle Traducteur de Rodriguez, car il y en a un qu'on peut appeller le Traducteur infidelle, pour ne rien dire de pis; celuy, dis-je, qui a intitulé ſon ouvrage, La Pratique de la Perfection Chrétienne, dit auſſi: *Les emplois qui regardent la converſion des ames, ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons à noſtre propre ſalut.*

Les livres ſont pleins de pareils exemples; & je n'ay trouvé que deux bons Auteurs qui parlent d'une autre maniere.

*Le Seigneur a juré, & il ne peut s'oublier du ſerment qu'il a fait à noſtre pere Abraham, de donner ce puiſſant mediateur de noſtre ſalut.*

*Quiconque s'oubliera du reſpect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, juſqu'à les maltraiter de paroles, ſera puni de Dieu.*

Mais rien ne confirme davantage la Remarque, que le témoignage de

*Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.*

M. le Cardinal de Richelieu, qui dît un jour à M. de Vaugelas, dont il avoit rétabli la penſion de deux mille livres: *Et bien, Monſieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionaire le mot de penſion.* Comme M. de Vaugelas parloit toûjours bien, & que d'ailleurs il eſtoit heureux en reparties; *Non, Monſeigneur*, répondit-il, *& moins encore celuy de reconnoiſſance.* L'un & l'autre n'avoit garde de dire, *vous ne vous oublierez pas du mot de penſion; je m'oublieray encore moins de celuy de reconnoiſſance.*

*Oublier* ſe dit toûjours de cette ſorte, non-ſeulement en proſe, mais auſſi en vers; & nos bons Poëtes n'y manquent jamais.

*Il faut vous oublier, ou plûtoſt vous haïr.*

*N'alleguez point des droits que je veux oublier.*

*J'oubliay ma colere, & ne ſceû que pleurer.*

A la verité nous diſons, *ſe ſouvenir d'une perſonne, d'une choſe*; & apparemment c'eſt ce qui fait dire à quelques-uns *s'oublier*, avec le meſme régime; mais en matiere de Langue, l'uſage doit l'emporter ſur l'analogie.

*S'oublier* ſe dit tout ſeul, & a une autre ſignification qu'*oublier*. On dit d'une perſonne qui a manqué à ſon devoir, *elle s'eſt oubliée en cette rencontre*; on dit à une perſonne qui perd le reſpect, & qui s'emporte, *vous vous oubliez*; on dit d'un homme de baſſe naiſſance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueïlleux, *il s'oublie*. Selon le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche, *le méchant s'oublie dans la proſperité, & les diſgraces le rendent encore plus méchant*. On dit encore d'un Auteur qui ne ſe ſoûtient pas par tout également, *il s'oublie quelquefois*. Et M. Des Préaux parle ainſi de Xenophon & de Platon dans la Traduction de

Longin : *Ces Heros de l'Antiquité ſortis de l'école de Socrate, s'oublient quelquefois eux-meſmes, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits des choſes baſſes & puériles.*

## ALIE'NE.

ON dit, *aliéner* & *aliéné. Cela luy aliéneroit les eſprits de la Province*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Ceſar. On peut dire, *les ſoldats furent aliénez du ſervice par des diſcours ſéditieux.* Mais *aliéne* ne ſe dit point; & ceux qui diſent, *je n'en ſuis pas aliéne*, pour dire, *je ne ſuis pas éloigné de cét avis, je ne m'oppoſe pas à cela*, parlent mal. *Aliéne* n'a aucun bon ſens en noſtre Langue. Les bons Ecrivains, je ne dis pas du dernier Regne, mais du Regne des Valois, n'ont point dit *aliéne.* Et ſi Joachim du Bellay l'a employé dans *l'Illuſtration de la Langue Françoiſe*, en diſant *que la vertu de l'Eloquence giſt és mots propres, uſitez, non aliénes du commun uſage de*

*parler* ; Charles Fonteine n'a pas manqué de l'en reprendre dans ſon *Quintil*, qui eſt la Critique de *l'Illuſtration : Tu dis aliénes pour étranges, écorchant là & par tout ce pauvre Latin ſans aucune pitié*, dit le Cenſeur. *Etranges* en cét endroit ne vaut gueres mieux maintenant, qu'*aliénes* ; mais il valoit mieux alors. *Aliéne* n'a jamais rien valu nulle part ; & c'eſt parler Latin en François, que de dire, *je n'en ſuis pas aliéne*. Auſſi pour l'ordinaire ceux qui le diſent, ſçavent plus de Latin que de François.

## AFFECTIONNER.

IL faut prendre garde comment on ſe ſert de ce mot. On dit fort bien, *affectionner une affaire ; c'eſt une affaire que j'affectionne*, pour dire, *à laquelle je m'intereſſe ; c'eſt une choſe que je n'affectionne pas grandement*. Mais ce ſeroit mal parler que de dire, *affectionner une perſonne*, ſur tout quand elle eſt égale, ou qu'elle eſt au

deſſus de nous ; & je ne ſçay ſi le Surintendant Bullion parla fort iuſte, quand, ayant fait baſtir une chapelle aux Cordeliers, il répondit aux Peres qui vinrent luy demander à quel Saint il vouloit qu'elle fuſt dédiée : *Helas, mes Peres, ils me ſont tous indifferens ; je n'en affectionne aucun en particulier.* On pourroit dire peut-eſtre *affectionner*, d'un Prince à l'égard de ſon Sujet, & d'une perſonne de la premiere qualité à l'égard d'une perſonne de baſſe condition ; *le Roy affectionne un tel.*

Des perſonnes tres-polies diſent, *affectionner*, en un autre ſens ; elles diſent, par exemple, *les faiſeurs de comédies & de nouvelles hiſtoriques doivent affectionner les ſpectateurs & les lecteurs à leurs principaux perſonnages. Je n'ay jamais veû une nouvelle hiſtorique plus languiſſante & plus froide ; en la liſant, on ne prend parti pour perſonne ; l'Auteur n'affectionne à rien.*

On dit *s'affectionner à une choſe ; il s'affectionne à l'Eſtude ; il faut*

*s'affectionner à ſon meſtier, pour y réüſſir.*

*Cét homme ſelon le cœur de Dieu, ne s'affectionnoit de la ſorte, qu'à ce qu'il reconnoiſſoit, par des lumieres particulieres du Ciel, eſtre fort à la gloire & à l'avantage de ſon Egliſe.* *Vie de S. Borgia.*

L'Auteur des Réflexions ſur l'éloquence ſe ſert d'*affectionner* en un endroit où ce mot exprime bien. C'eſt en parlant des petits génies. *Leur defaut*, dit-il, *eſt un ſoin trop ſcrupuleux, & une diligence trop affectée à s'attacher plus qu'il ne faut à finir en particulier certains endroits de leurs diſcours auſquels ils s'affectionnent.*

Quoy-qu'on ne diſe pas *affectionner* d'égal à égal, ni encore moins d'un inferieur à l'égard de ſon ſuperieur, on ne laiſſe pas de dire *affectionné* en ces rencontres dans une ſignification paſſive. *Les Ecoſſois ſont affectionnez à la France. Je n'ay jamais veû de ſerviteur plus affectionné à ſon maiſtre.* Mais dans les let-

tres, *affectionné ſerviteur* ne ſe dit qu'à l'égard des gens qui ſont au deſſous de la perſonne qui écrit; & nous ſçavons qu'un grand Miniſtre d'Eſpagne ayant receû une lettre d'un Prince de France, qui luy donnoit du *tres-affectionné*, ne put s'empeſcher avec tout ſon phlegme de dechirer la lettre devant tout le monde, & de ſe plaindre hautement de l'incivilité du Prince. Le Favori Eſpagnol fit voir par là qu'il entendoit le terme françois.

## Tout.

*Tout* ſe prend quelquefois élegamment pour les perſonnes. Un de nos plus illuſtres Ecrivains dit dans ſes Mémoires, en parlant des exilez qui furent rappellez aprés la mort du Cardinal de Richelieu: *Preſque tout ce qui avoit eſté banni, revint.* M. Peliſſon dit, au ſujet de ce grand Miniſtre, dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe: *Comme il eſtoit au lit, & que tout dormoit chez luy.*

Une autre perſonne, qui écrit ſi poliment, & qui a fait une ſi belle peinture de la fortune du Cardinal Mazarin, uſe de la meſme façon de parler dans la Converſation des ſouhaits. *Depuis les plus miſerables eſclaves, juſques aux plus grands Roys du monde, tout ſe plaint, tout murmure contre la fortune.* *Eloges du Cardinal Mazarin.*

L'Auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, ſe ſert de ce terme, lors qu'il parle des Eſpagnols, qui ne pouvant plus ſoûtenir l'effort des François, ſe réfugierent autour du Prince à la bataille de Rocroy : *Tout ce qui peut échaper de la fureur du Soldat, accourt en foule, pour luy demander la vie, & le regarde avec admiration.* Enfin l'Auteur de l'Arianiſme dit auſſi, en décrivant une Bataille : *Tout combatit, tout ſe meſla, tout fut confondu, ſans qu'il y euſt plus aucun ordre, ni diſtinction de corps.*

## DE'TAIL. DE'TAILS.

*DE'tail* pour l'ordinaire n'a point de pluriel. On dit, *le détail d'une affaire ; c'eſt un grand détail ; je n'entre point dans ce détail.* Il y a une occaſion où *détails* ſe peut dire abſolument ; & c'eſt quand il s'agit de pluſieurs affaires. Quelqu'un me dit, par exemple, *avant que de vous dire le détail de l'affaire que je vous ay recommandée, il faut que je vous diſe le détail d'une autre affaire.* Je luy réponds, *je n'ay que faire de vos détails.* Selon ce principe, on diroit bien peut-eſtre, *pour avoir une connoiſſance parfaite des Finances, il faut deſcendre dans mille détails.* Le plus ſeûr eſt de dire, *dans le détail de mille choſes.*

## ATTACHEMENT. ATTACHE.

CEs deux mots ne doivent pas eſtre toûjours confondus. On dit d'un Gentilhomme qui eſt au ſervice d'un Prince, *ſon attachement*

*eſt auprés d'un tel Prince ; l'attachement qu'il a auprés du Prince, eſt une veritable ſervitude.* On dit d'un homme amoureux, *il a de l'attachement pour une telle perſonne ; il a un grand attachement pour elle* ; ou ſans régime, *il a un attachement ; il a un grand attachement.* De-ſorte qu'*attachement* avec *auprés* ne marque qu'un ſimple engagement au ſervice de quelqu'un. *Attachement* avec *pour* marque une grande paſſion, ou un grand zele. Car on pourroit dire d'un courtiſan fort affectionné à ſon Prince, *l'attachement qu'il a pour ſon Prince luy fait negliger ſes propres intereſts.* Et M. Fléchier dit dans l'Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier : *Il n'y eût jamais d'attachement plus fort que celuy qu'elle eût pour ce Prince* ; c'eſt de M. le Dauphin dont il parle. *Attache* ne viendroit pas trop bien en tous ces endroits ; & ce ſeroit aſſez mal dit, ce me ſemble, *ſon attache eſt auprés d'un tel Prince ; il a de l'attache*

*pour une telle perſonne*, &c. On dit bien, *joüer avec attache ; c'eſt un homme qui joüe avec attache*, pour dire, *qui a de l'ardeur au jeu, & qui s'y applique beaucoup. Attachement* ne ſeroit pas ſi propre en ce lieu-là.

Il y a des endroits où *attachement* & *attache* ſe diſent preſque indifferemment ; & nous en avons des exemples dans nos bons Auteurs.

*Oraiſ. funébre de la Reine d'Angleterre.* *Que diray-je de ſon attachement immuable à la Religion de ſes anceſtres ?*

*Vie de S. Borgia.* *Une Dame de la premiere qualité, qui eſtoit celle de la Cour qui paroiſſoit avoir le plus d'attachement au monde.*

*Homelies de S. Chryſoſtome ſur Saint Matthieu.* *C'eſt l'attache à ces vanitez, qui vous rend aujourd'huy ſi froides à faire l'aumoſne.*

*Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier.* *Cette émotion dont je parle, n'eſtoit pas une foibleſſe d'eſprit ; c'eſtoit un Zele de penitence : ce n'eſtoit pas une marque d'attachement à la vie ; c'eſtoit le regret d'avoir eû ſujet de s'y attacher.*

*Comme il n'avoit point d'attache à la vie, il ne craignoit point de mourir.* *Vie du B. Staniſlas Koſtka.*

*Dans cét attachement à l'étude, & dans cette aſſiduité au cabinet, qui ſont ſi neceſſaires pour ſe remplir l'eſprit des connoiſſances propres à l'Eloquence, il eſt bon de puiſer dans les ſources.* *Réflexions ſur l'Eloquence.*

Le Traducteur de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & l'Auteur des Eſſais de Morale diſent, *attaché à ſon ſentiment, à ſon ſens.* Mais cette phraſe ne plaiſt pas trop à un de nos Maiſtres.

On dit au pluriel, *les attachemens de la terre, les attachemens du monde.*

*La Providence*, dit M. de Condom, en parlant de la Reine d'Angleterre, *a voulu qu'elle ſurvéquiſt à ſes grandeurs, afin qu'elle puſt ſurvivre aux attachemens de la terre*, &c. Et M. Regnier dit dans la Pratique de la Perfection Chreſtienne: *Tout cecy doit ſervir à nous donner*

*une ſi haute idée des choſes ſpirituelles, qu'oubliant, & mépriſant tous les attachemens & les vanitez du monde, nous diſions avec le Prince des Apoſtres*, &c.

M. Corneille avoit dit auparavant dans ſon Polieucte,

*Honteux attachemens de la chair & du monde.*

*Attaches* ſe peut dire à peu prés dans le meſme ſens, & de la meſme maniere. Et le nouveau Traducteur de Rodriguez, que je viens de citer, dit au meſme chapitre où il ſe ſert d'*attachemens*: *Quand on a une fois gouſté ce que c'eſt que Dieu & les choſes ſpirituelles, tout ce qui ſe reſſent des attaches & de la contagion de la chair & du ſang, paroiſt inſipide.*

L'Auteur de l'Education d'un Prince, dit auſſi: *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous dans une ſolitude éternelle, où toutes nos attaches ſeront rompuës.*

Il faut remarquer enfin que quand *attachement* ſe dit des choſes, il régit d'ordinaire le datif comme *attache*; *attachement à la vie*; *attachement aux richeſſes*. Au contraire, quand il ſe dit des perſonnes, il régit d'ordinaire l'accuſatif avec une prépoſition, comme j'ay dit au commencement de cette Remarque; *Son attachement auprés du Prince*; *l'attachement qu'il a pour elle*.

On ne laiſſe pas quelquefois, quand il s'agit de la choſe, de mettre l'accuſatif avec *pour* aprés *attachement* & *attache*, comme s'il s'agiſſoit de la perſonne. Mais cela ne ſe fait gueres que quand on joint *attachement* & *attache* avec un mot qui demande ce régime. En voicy des exemples. *L'attachement & l'indifference pour la vie, ſont des gouſts de l'amour propre. Conſiderez quelle eſt l'ardeur & l'attache qu'un marchand a pour le gain. Indifference* & *ardeur*, qui veulent aprés eux l'accuſatif avec *pour*, entraiſnent *attachement* & *at-*

*tache* dans le meſme régime, pour rendre la conſtruction réguliere.

Néanmoins un bon Auteur a écrit: *Quiconque eſt ennemi de l'éclat, n'a pas un fort grand attachement pour les richeſſes.* Mais peut-eſtre qu'*attachement aux richeſſes* ſeroit plus exact; peut-eſtre auſſi, qu'*attachement pour les richeſſes* dit quelque autre choſe qu'*attachement aux richeſſes.* L'un ne ſignifie-t-il point la paſſion qu'on a d'aquerir des richeſſes, & l'autre la paſſion avec laquelle on aime des richeſſes déja aquiſes? Je laiſſe à juger aux perſonnes intelligentes, ſi cette diſtinction n'eſt point trop ſubtile.

## E'CLAIRCIR. E'CLAIRCISSEMENT.

*E'Claircir* ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Le Soleil a éclairci le brouïllard; l'air eſt éclairci; une eau qui éclaircit la veûë; éclaircir une queſtion; je n'ay pû encore éclaircir cela, m'éclaircir de cela.* Mais *éclairciſſement* ne ſe dit que dans le figuré;

*c'eſt un homme à éclairciſſemens*, en parlant d'un homme d'épée qui eſt querelleux; *je veux avoir un éclairciſſement avec vous*, c'eſt à dire, *m'expliquer avec vous; j'ay une difficulté dont il faut que je demande l'éclairciſſement:* & qui diroit, *l'éclairciſſement de l'air; l'éclairciſſement des brouïllards, ou des nuages*, comme le dit un de nos plus célebres Ecrivains, ne parleroit pas François. Il n'y a rien à quoy il faille plus prendre garde, quand on veut bien parler, & bien écrire, qu'à diſtinguer ce qui ſe dit dans le figuré & dans le propre; & la pluſpart des fautes qui ſe font en parlant, ou en écrivant, viennent de ce qu'on ne démeſle pas aſſez ces deux choſes.

## FINESSE.

ON a dit dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, qu'il ſembloit que ce mot au pluriel n'euſt que ſon ancienne ſignification; *de*

*méchantes fineſſes ; toutes ſes fineſſes ont eſté découvertes.* Mais on a remarqué depuis qu'il ſe dit au pluriel dans ſa ſignification nouvelle ; *les fineſſes de l'art ; il ſçait toutes les fineſſes de la Langue.* L'Auteur du Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin dit de M. de Voiture : *Il ſe ſouvenoit de la liberté de noſtre ancienne poëſie ; il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les fineſſes des plus polis auteurs de Rome & de Grece.*

Le Traducteur de Longin dit de Longin meſme dans ſa Préface : *En traitant des beautez de l'élocution, il a employé toutes les fineſſes de l'élocution.* Et en cela nous reſſemblons aux Eſpagnols, qui ont leurs *finezas*, pour exprimer ce qu'il y a de plus parfait & de plus excellent dans une choſe. *Prodigio y finezas del amor de Dios* ; c'eſt le titre d'un des ouvrages d'Euſebe Nieremberg, ſi renommé dans l'Eſpagne pour ſa pieté & pour ſa doctrine.

GROSSIERETE'.

CE mot ſe dit depuis quelque temps dans le figuré, & eſt oppoſé à *politeſſe* ; *la groſſiereté du langage, de l'eſprit, des mœurs* ; *la groſſiereté d'un peuple.* Il ne ſe dit point dans le propre, non plus que *politeſſe* ; & comme ce ſeroit mal parler, que de dire, *la politeſſe du marbre, la politeſſe des perles*, quoy-qu'on diſe, *un marbre poli, des perles polies* : ce ne ſeroit pas bien parler, que de dire, *la groſſiereté de l'air, la groſſiereté d'une étoffe*, quoy-qu'on diſe, *un air groſſier, une étoffe groſſiere.* Au reſte, bien que *groſſiereté* ſe diſe, il ne ſe dit pas auſſi communément que *politeſſe* ; mais il plaiſt à des perſonnes ſi habiles, qu'on peut juger qu'il plaira bientoſt à tout le monde. Le ſçavant homme qui a rempli la place de M. de Gomberville dans l'Académie, uſa de ce mot dans le Diſcours qu'il y fit, lors qu'il fut receû : *J'ay droit maintenant*, dît-il, *à cette loüange*

*qui vous eſt ſi legitimement deüe, de vous eſtre aſſujéti l'uſage, cét injuſte tyran des langues; d'avoir purgé la noſtre de la groſſiereté & de la rudeſſe des ſiecles paſſez.*

Un de nos bons Ecrivains s'en eſtoit ſervi avant luy dans la Vie de Saint François de Borgia: *Il proportionnoit ſes inſtructions à la capacité de ſes Auditeurs; & ne ſe rebutant jamais de la groſſiereté des uns, ni de la legereté des autres, il ne ſe laſſoit point de leur répeter les veritez éternelles.*

L'Auteur des Réflexions morales avoit dit encore auparavant, en parlant de l'amour propre, & des ténébres qui le cachent à luy-meſme: *De là viennent ſes erreurs, ſes ignorances, ſes groſſieretez, & ſes niaiſeries ſur ſon ſujet.*

## DEMANDER EXCUSE.

C'EST grand' pitié que cette ſotte phraſe ait tant de cours dans le petit peuple, & qu'elle ſe ſoit communiquée par contagion à quelques

femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politeſſe & du ſens. Les honneſtes gens de la Cour, & toutes les perſonnes ſçavantes en la Langue ne la peuvent du tout ſouffrir. *Demander excuſe* eſt un vray galimatias, qui choque également & l'uſage & la raiſon. Nous ne demandons à un autre, dans les regles de la grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit, *je vous demande pardon*; parce que celuy à qui je parle peut me répondre, *je vous accorde le pardon que vous me demandez*. Selon ce principe, on ne peut pas dire, *je vous demande excuſe*; parce que celuy à qui je parle ne peut pas me répondre, *je vous l'accorde : accorder une excuſe* eſtant barbare, & ne ſignifiant rien en noſtre Langue. On dit bien, *faire excuſe, recevoir des excuſes* : ainſi quand j'ay commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la diſcrétion, je luy fais excuſe de mon procedé peu honneſte, & peu diſcret;

& quand il eſt content de ma ſatisfaction, il reçoit mon excuſe; mais il ne m'accorde point excuſe. Il faut donc dire toûjours, *je vous demande pardon*, ou *je vous prie de m'excuſer*: & toutes les perſonnes raiſonnables parlent de la ſorte.

Il n'y a qu'une occaſion, où je craindrois que cette méchante phraſe ne fuſt employée; c'eſt dans les accommodemens, où l'on cherche des termes foibles, pour ſauver un peu l'honneur de celuy qui fait ſatisfaction; & ce qui rend ma crainte juſte, c'eſt que la choſe eſt déja arrivée dans un ſujet remarquable.

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eût à Vienne avec M. le Chevalier de Grémonville un démeſlé qui éclata fort: on travailla à leur accommodement; & comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire ſatisfaction au Chevalier. Il y conſentit, mais il ne put ſe réſoudre à luy demander pardon. Le temperament que l'on trouva, fut qu'il

luy *demanderoit excuſe* ; & en effet il luy *demanda excuſe*. Je pardonne à un Alleman, *demander excuſe*, & je le pardonnerois de bon cœur à tous les Etrangers ; mais je ne puis le pardonner aux François, & ſur tout aux Pariſiens, qui devroient mieux parler que les autres. Si cependant on veut ſe ſervir de cette ridicule phraſe dans les accommodemens, par une délicateſſe & une fierté encore plus ridicule ; qu'on s'en ſerve, à la bonne heure : mais qu'on ne l'employe jamais dans un diſcours ordinaire, où, *je vous demande pardon*, eſt ſans conſequence.

Car enfin il n'y a que les bourgeois & la populace, qui diſent *je vous demande excuſe* ; & celuy qui s'eſt meſlé de donner des regles de la Civilité comme elle ſe pratique en France parmi les honneſtes gens, ne ſçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en diſant que *ſi la neceſſité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'aprés*

*luy en avoir demandé excuſe.* La belle civilité françoiſe, *de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuſe!* C'eſt parmi les honneſtes gens de la ruë Saint Denys que cette civilité ſe pratique; & c'eſt là ſans doute que ce maiſtre des bienſéances a appris un ſi beau précepte: car s'il avoit conſulté les honneſtes gens qui ſçavent vivre, & qui parlent poliment; s'il ſçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-meſme, il ne ſe ſeroit jamais aviſé d'inſtruire de la ſorte ceux qui approchent les perſonnes de qualité. Ce ſeul article du livre de la *Civilité* me rend ſuſpect tout le reſte. Néanmoins il faut avoüer que ce livre n'eſt pas mauvais pour tous les peuples du Nort; il leur apprendra du moins à connoiſtre les bons morceaux, & à manger proprement: mais il eſt tout propre à gaſter les provinciaux & les campagnards. Ils n'ont qu'à étudier le chapitre des complimens, pour eſtre des provinciaux & des campagnards achevez.

Car

Car ce nouveau maiſtre enſeigne la methode de faire des complimens en toutes rencontres; & il ne luy reſte plus qu'à donner des regles pour rire à propos.

Au reſte, la converſation du jeune Cavalier & de la Demoiſelle qui peint dans ſon cabinet, eſt une choſe admirable, & l'Auteur a raiſon de la propoſer pour modele. Je crains ſeulement que ce modele ne ſoit au deſſus de l'imitation, comme ces originaux dont on ne peut faire que des copies imparfaites. *Ce reſpect qu'on doit au temple des muſes; ce temple qu'on a peur de profaner; ces muſes qui eſtoient neuf, quoy-que la Demoiſelle ſoit toute ſeule; cette Demoiſelle, qui, toute ſeule, les vaut toutes neuf; qui en ſçait plus que toutes ces neuf ſçavantes enſemble;* & cent autres choſes de cette force, m'ont fait croire d'abord que c'eſtoit un extrait du *Secretaire de la Cour*, ou des *Complimens de la Langue Françoiſe*. Mais on m'a aſſeûré que ce

n'eſtoit ni le meſme tour ni les meſmes termes, & qu'il n'y avoit que les penſées qui fuſſent ſemblables. Aprés tout, je ne croy pas que l'Auteur de la *Civilité* ait volé Nerveze, ou la Serre. Il arrive tous les jours que deux Ecrivains ſe rencontrent; & quand on a le meſme caractere d'eſprit, on penſe d'ordinaire les meſmes choſes.

### DESAGRE'MENT.

CE mot eſt nouveau, & commence à s'établir : *elle a un grand deſagrément en toute ſa perſonne. Deſagréable* & *deſagréer* ſervent à l'adoucir. On dit auſſi, *ce fut un grand deſagrément pour moy*, en parlant de quelque choſe qui a choqué; mais cette façon de parler ſemble à quelques-uns un peu précieuſe, & je croy que pour s'en ſervir communément, il faut attendre qu'elle ſoit plus autoriſée.

L'Auteur de l'Education d'un Prince écrit néanmoins à peu prés dans

le meſme ſens : *Il a raiſon, humainement parlant, d'eſtre fort offensé de ce procedé ; humainement parlant on ne ſçauroit trouver à redire à ſon reſſentiment ; humainement parlant c'eſt un grand deſagrément que cela.*

## COURTOIS. COURTOISIE.

CEs mots commencent à vieillir, & ne ſont plus du bel uſage. Nous diſons, *civil, honneſte ; civilité, honneſteté.*

M. de Balzac ſe ſert de *courtois* & de *courtoiſie. L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes. Aprés cela, meſlons la courtoiſie avec la guerre. Ne ſçachant plus que faire, il s'adreſſe aux Graces, qui ſont les Déeſſes des courtoiſies.*

M. Coſtar aime *courtoiſie* ſur tout, & l'employe ſouvent. *La courtoiſie, quand elle eſt extréme comme la voſtre, releve le prix de tous les devoirs qu'on luy rend. Je me ſuis ſouvenu de ce qu'il vous plut de me dire il y a quelques années, que lors que vous ſer-*

*riez en dignité, vous redoublerez voſtre courtoiſie*, &c.

Si l'un & l'autre écrivoient preſentement, ils ne diroient ni *courtois*, ni *courtoiſie*; & je m'étonne qu'un excellent Hiſtorien ait dit depuis peu, que le Conneſtable de Bourbon eſtoit *courtois*, & que François I. fut charmé de la *courtoiſie* du Pape. Je ne penſe pas auſſi qu'il faille l'imiter: il ſeroit plus aiſé de le faire en cela, que dans le reſte, où il eſt preſque inimitable.

AIMER MIEUX, AIMER PLUS,

A Regarder les choſes ſelon la pure Grammaire, *aimer mieux* eſt le *malo* des Latins. *J'aime mieux me taire, que de parler mal-à-propos; j'aime mieux une fortune baſſe & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuſe.* De-ſorte qu'*aimer mieux* en ſon propre ſens ne ſignifie point amitié, mais une préference dont l'amitié n'eſt point la cauſe. Par exemple, quand je dis, *j'aime mieux*

*un valet mal fait & ſage, qu'un valet bien fait & fripon; de ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux? de tous nos Ecrivains, c'eſt celuy que j'aime le mieux:* ce n'eſt pas à dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre; l'un m'accommode mieux que l'autre; c'eſt celuy qui me plaiſt davantage.*

Les Italiens diſent *io amo meglio* dans le meſme ſens. Auſſi ont-ils pris de nous cette phraſe, ſelon la remarque d'Henri Eſtienne; & le Cardinal Bembo, qui la met au nombre des locutions dérivées du François, l'explique par *io voglio più toſto:* ce qui marque de la préference, & non pas de l'amitié. Il eſt vray qu'on dit, *je l'aime bien*; mais *bien* en cét endroit ſignifie *beaucoup:* & quand *bien* ſignifie *beaucoup*, *plus* eſt le comparatif qui y répond, & non pas *mieux*. Avec tout cela l'uſage a introduit *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*. L'Auteur d'un

*De la préference du Langage François.*

Ouvrage des plus polis de noſtre Langue s'exprime ainſi: *La ſurpriſe de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'eſtat de pouvoir parler.* Et M. de la Chambre dit dans le diſcours de l'amitié des animaux: *Tout le monde ſçait l'amour que le ſinge a pour ſes petits; de deux qu'elle fait à chaque fois, il y en a toûjours un qu'elle aime le mieux, parce que ſon amour eſt trop violente, pour eſtre également partagée à tous les deux.* J'ay, ce ſemble, condamné ces deux exemples dans la premiere édition des Remarques; mais comme je ſuis de bonne foy, je me ſens obligé de me condamner moy-meſme maintenant: car outre qu'un des Oracles de noſtre Langue m'a aſſeûré qu'*aimer mieux* ſe diſoit pour *aimer plus*; j'ay reconnu que la pluſpart des gens du monde parlent de la ſorte. A la verité, *l'homme que j'aime le plus*, eſt plus ſelon la raiſon; mais *l'homme que j'aime le mieux* eſt plus ſelon l'uſage. L'un eſt aſſeûré-

ment plus grammatical, & l'autre eſt peut-eſtre plus françois, ſuivant le principe de Quintilien, *aliud grammaticè, aliud latinè loqui.* Il y a pourtant des endroits où je crois que *plus* ſeroit auſſi bon, & meſme meilleur que *mieux.* Par exemple, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le plus aimé; c'eſt l'homme du monde qui en eſtoit le plus aimé:* je n'aimerois pas tant, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en eſtoit le mieux aimé.*

## FIER.

LE mot de *fier* eſt tout françois en ſa ſignification fine; & les mots qui luy ſont ſemblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fiere, une beauté fiere. Ferus* & *ferox* ne répondent point à *fier.* Il y a bien de la difference entre *fier* & *ſauvage, farouche, feroce, barbare, cruel.* Il y en a meſme entre *fier*, & *généreux* ou *hardi*, que *ferox* ſigni-

ſie quelquefois, ſelon ces vers des deux meilleurs poëtes du ſiecle d'Auguſte :

*Non vivida bello*
*Dextra viris, animuſque ferox, patienſque periculi.*

*Nec imbellem feroces*
*Progenerant aquilæ columbam.*

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Eſpagnols ont diverſes ſignifications. Outre qu'ils ſignifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le ſecond ſignifie, *arrogant, hautain*; mais ils n'ont point la ſignification du *fier* des François. Car enfin *fier* dans le ſens que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & eſt plûtoſt une loüange qu'une injure. Il ſignifie quelque choſe de délicat & de vertueux : s'il y entre de l'orgueïl, de l'audace, de l'air galant; c'eſt un noble orgueïl, c'eſt une audace meſlée de pudeur, c'eſt un air galant honneſte. La *fierté* dont nous parlons eſt toûjours ac-

compagnée de la belle gloire, & n'eſt oppoſée ni à la douceur, ni à la modeſtie. Une meſme perſonne peut eſtre douce & *fiere* tout enſemble, & avoir dans la phyſionomie je ne ſçay quoy de *fier* & de modeſte. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, eſt bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Eſpagnols par *ferocidad*; & de ce que nous entendons nous-meſmes par *ferocité*, quand nous diſons que *la ferocité naturelle fait moins de cruels que l'amour propre.* *Reflexions morales.*

*Fierté*, quand il ſe dit d'une femme, ſignifie tout ſeul ces manieres dédaigneuſes, mais nobles & engageantes, que le Taſſe donne à la ſage Sophronie,

*Con iſchive maniere e generoſe.*

Il ſignifie encore cét orgueïl qui plaiſt, & cette ſeverité charmante que le meſme poëte fait entrer dans le portrait de la généreuſe Clorinde :

*Armò d'orgoglio il volto, e ſi compiacque*
*Rigido farlo, e pur rigido piacque.*

Car les Italiens ont beſoin de pluſieurs mots, pour exprimer ce que nous diſons en un ſeul.

Quand *fierté* ſe dit d'un homme, il ſignifie particulierement, hauteur d'ame, paſſion pour la gloire, délicateſſe d'honneur, je ne ſçay quoy de grand & de vif dans les ſentimens & dans l'air, qu'on ne ſçauroit bien exprimer que par le mot meſme de *fierté*.

On y ajoûte quelquefois une épithete, pour marquer davantage ce qu'on veut dire, & rendre le mot plus fort. Ainſi M. de la Chambre dit dans les Caracteres de la Hardieſſe, *que toutes les autres paſſions corrompent cette beauté maſle que l'homme doit naturellement avoir : que la ſeule hardieſſe luy donne cét air majeſtueux, cette agréable fierté, & ce bel orgueil, qui conviennent à ſa nature & à ſon ſexe.*

L'Auteur de l'Ode à Achante, dit, en parlant du Roy, à Achante meſme, qui écrit l'hiſtoire de ce grand Prince,

*Mais comment pourrez-vous jamais*
*Avec d'aſſez fidelles traits*
*Peindre ſa ſageſſe admirable,*
*Sa valeur, ſa noble fierté?*

Et l'Auteur de l'Arianiſme dit, en parlant du Roy des Huns: *Mettant l'épée à la main, & la montrant à ſon armée d'un certain air de fierté meſlé d'allegreſſe; puis regardant les ennemis avec un ſoûrire mépriſant, qui faiſoit comprendre qu'il ſe tenoit fort aſſeûré de la victoire, il fit ſonner la charge.* Voilà en petit le portrait d'un homme *fier* pour le regard de la guerre. Car il eſt des *fiertez*, comme des heros, de plus d'une eſpece, & de plus d'une maniere.

Au reſte, quelque beau ſens qu'ait *fierté* tout ſeul, ou avec une belle épithete; il en a un mauvais, dés qu'on y ajoûte une épithete mali-

gne : *elle a une ſorte fierté, c'eſt une fierté ridicule.*

*Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier.*

Il ſe prend meſme en mauvaiſe part dans ſa ſignification commune, auſſi-bien que *fier*, & ſignifie proprement *orgueïl. Cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueïl & de la fierté, ne luy donna que des ſentimens modeſtes.*

On dit, *il n'y a rien de plus oppoſé à l'humilité de l'Evangile, que la fierté de la philoſophie ; un homme fier de ſa nobleſſe, de ſa faveur ; les vertus payennes eſtoient des vertus fieres.* Mais il ne ſignifie que cela ; au lieu que *fiero* ou *fero* Italien ſignifie *cruel, farouche, barbare.* Il ſe dit meſme des ſcelerats & des impies, comme il paroiſt dans le caractere d'Argant, un des heros Saraſins de la Jeruſalem delivrée :

*Impatiente, ineſſorabil, fero*
*D'ogni dio ſprezzator, e che ripone*
*Ne la ſpada, ſua legge e ſua ragione.*

*Fierté* ſe dit élegamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du

ſtile. *Nous devons, autant qu'il nous eſt poſſible, nourrir noſtre eſprit au grand, & le tenir toûjours plein, pour ainſi dire, d'une certaine fierté noble & généreuſe.* *Traité du ſublime.*

*Fier* & *fierté* ſont auſſi des mots de peinture. *Des couleurs fieres, des figures fieres.* *Art de la Peinture.*

M. Peliſſon dit de Jules Romain, *toutes ſes figures eſtoient fieres & hardies.* Et M. Felibien, qui eſt ſi entendu dans la Peinture, dit d'un Crucifix du Cavallini, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Paul hors des murs de Rome: *La teſte du Chriſt eſt tournée d'une certaine maniere fiere.* Il dit, en parlant des tableaux qui ont un beau coloris, *cette force, cette fierté, cette douceur*, &c. *Diſcours ſ les Ouvrages M. Sarazin* *Entretiens les vies & ſur les ouvr ges des Pei tres.*

## SYSTEME.

IL y a quelques années que ce mot n'eſtoit connu en noſtre langue que des philoſophes & des mathematiciens; c'eſtoit un mot d'art en quelque ſorte, *le ſyſteme du mon-*

*de, le ſyſteme de Copernic.* Depuis que M. de la Chambre a fait le *ſyſteme de l'amè*, on s'eſt accoûtumé à ce mot ; & comme il ſignifie proprement *conſtitution* & *ſituation*, on s'en eſt ſervi dans le figuré, pour exprimer bien des choſes.

Un de nos bons Ecrivains dit dans les Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote : *Voilà en abregé le deſſein de la tragedie, ſelon le ſyſteme d'Ariſtote ; noſtre nation, qui eſt naturellement galante, a eſté obligée, par la neceſſité de ſon caractere, à ſe faire un ſyſteme nouveau de tragedie.* Il y en a qui diſent, *le ſyſteme de la Cour, le ſyſteme des affaires d'Allemagne :* mais cela n'eſt pas encore bien établi ; & je connois des gens habiles en noſtre Langue, qui ne peuvent ſouffrir ces expreſſions.

## S'ETOURDIR.

CETTE locution eſt élegante en un certain ſens, mais il faut

s'en ſervir à propos. Elle ſignifie, *s'oſter le ſentiment d'une choſe, & ſe tromper en quelque façon ſoy-meſme.* Et des Auteurs délicats diſent dans ce meſme ſens: *Pourveû qu'on s'étourdiſſe bien ſur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne ſonge à l'avenir, que pour mieux profiter du preſent; pourveû enfin qu'on ait réduit ſa raiſon à ne raiſonner plus ſur les choſes que Dieu n'a pas voulu ſoumettre au raiſonnement; c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter.* *Oeuvres meſlées de M. D. * * **

*Regardez un peu ce faux brave,* (c'eſt de Senéque dont il s'agit, & de Senéque mourant) *vous verrez qu'en faiſant de beaux raiſonnemens ſur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'étourdir ſur la crainte de la mort.* *Diſcours ſur les Réflexions morales.*

*La grandeur & la gloire? Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, je ne puis plus ſoûtenir ces grandes paroles, par leſquelles l'arrogance humaine taſche de s'étourdir elle-meſme, pour ne pas appercevoir ſon néant.* *Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe d'Orleans.*

On diroit biens des libertins, qui ont ſe cœur plus déreglé que l'eſprit, & qui pour joüir tranquillement des plaiſirs de la vie, voudroient bien ſe perſuader, contre leurs propres lumieres, qu'il n'y a rien à craindre pour eux aprés la mort : *Ils font ce qu'ils peuvent, pour s'étourdir là-deſſus.*

Cependant un de nos maiſtres n'aime point cette façon de parler, & ſoûtient que *s'étourdir* pour *s'oſter le ſentiment*, eſt barbare. Aprés tout, quelque barbare que cela luy ſemble, cela ſe dit par des perſonnes tres-intelligentes ; & c'eſt aſſez, pour rendre peu à peu françoiſe, la plus barbare expreſſion du monde.

CONSTRUCTION IRRE'GULIERE.

EXEMPLE. *La conduite & la fortune avec laquelle vous avez ſauvé la noſtre :* cela n'eſt pas juſte ; & M. de Voiture, en écrivant de la ſorte au Cardinal de la Valette, a plus conſideré la penſée, que la ré-

gularité de la conſtruction. *La noſtre* ne ſe rapporte qu'à *fortune*; & cependant, dans la derniere exactitude, quand deux mots ſont enſemble, & qu'il ſuit quelque choſe qui en dépend, il faut que ce qui ſuit ſe rapporte à l'un & à l'autre. Le meſme Auteur dit ailleurs: *Je ne croiray pas qu'elle m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aye beaucoup de part en ſes prieres, ſi je continuë à avoir ſi peu de ſanté, & ſi peu de fortune. C'en eſt une au reſte pour moy plus grande que je ne ſçaurois jamais eſperer*, &c. Outre que *c'en eſt une*, ne ſe rapporte pas à *ſanté*, qui eſt joint avec *fortune*, il vient aprés un point, qui a terminé le ſens; & je ne ſçay s'il eſt permis d'en uſer de la ſorte. Je ſçay bien que de bons Auteurs n'en font nul ſcrupule, & entre autres M. Coſtar. Il dit dans ſes Lettres: *Vous poſſedez en perfection tout ce qu'il y a de plus fin, de plus ingénieux, & de plus ſubtil, dans cette belle, & agréable ſcience; & vous y avez*

*découvert de certains ſecrets, qui s'eſtoient cachez à Senéque, & que nous chercherions inutilement dans ſes livres des bienfaits. Les voſtres, Monſeigneur, n'ont pas attendu mes prieres.*

*C'eſt dans cette aſſeurance que la meilleure, & la plus ſaine partie de ce royaume, qui ne diſtingue point vos diſgraces d'avec les ſiennes, trouve aujourd'huy quelque ſoulagement à ſon déplaiſir. Le mien ne finira point,* &c.

*Si les biens veritables me manquent, je me ſatisferay des imaginaires, & conſidereray que les riches ne joüiſſent gueres plus parfaitement de leurs richeſſes & de leurs treſors. Vous en eſtes un pour moy, je vous le proteſte.* Il me ſemble que quand la periode eſt finie, le point qui la termine détache ce qui ſuit de ce qui précede: c'eſt une affaire faite, & il ne faut plus y revenir. Il falloit répeter *bienfaits, déplaiſir, treſor,* ou plûtoſt prendre un autre tour, pour écrire régulierement.

## EN, DANS.

CEs deux prépoſitions ont tant de rapport & de reſſemblance, qu'il eſt aſſez difficile de dire préciſément quand il faut mettre l'une plûtoſt que l'autre. Voicy ce que j'ay démeſlé, aprés y avoir penſé avec un peu d'attention. On met toûjours *en* devant les noms de royaumes & de provinces, lors qu'on ne leur donne point d'article, *en France, en Eſpagne, en Normandie, en Gaſcogne.* On met toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France, dans l'Eſpagne, dans la Normandie, dans la Gaſcogne.*

On met toûjours *dans* aux autres noms, quand le nom eſt maſculin, qu'il a ſon article, & que ſon article ne ſe mange point, *dans le repos, dans le mouvement, dans le miſerable eſtat où je ſuis.* On ne dit jamais, *en le repos, en le mouvement, en le miſerable eſtat.*

J'ay dit quand le nom eſt maſcu-

lin ; car s'il eſt feminin, on peut mettre abſolument *en* & *dans*, quoyque *dans* ſoit meilleur d'ordinaire : *Dans la miſere où je ſuis, en la miſere où je ſuis ; dans la belle humeur où vous eſtes, en la belle humeur où vous eſtes ; dans la fleur de l'âge, en la fleur de l'âge.*

J'ay dit quand l'article ne ſe mange point ; car s'il ſe fait une éliſion, quoy-que le nom & l'article ſoient maſculins, on dit *en* & *dans : Dans l'eſtat où je ſuis réduit, en l'eſtat où je ſuis réduit ; il m'eſt venu en l'eſprit, il m'eſt venu dans l'eſprit ; dans l'horrible embarras où je me trouve, en l'horrible embarras où je me trouve.* On dit cependant toûjours, *il eſt allé en l'autre monde*, pour dire qu'il eſt mort ; & ce ſeroit mal dit, *il eſt allé dans l'autre monde*, quoyqu'on diſe également, *nos bonnes œuvres nous ſuivent en l'autre monde, & dans l'autre monde.* Si par *l'autre monde* on entendoit la partie du monde nouvellement découverte,

& ce que nous appellons *le nouveau monde*, on diroit bien, *il eſt allé dans l'autre monde* : mais d'ordinaire on n'entend dans le propre que l'autre vie, par *l'autre monde* ; & quand on parle des Indes, il faut dire, *le nouveau monde*, & non pas *l'autre monde*. J'ay dit qu'on entendoit dans le propre l'autre vie, par *l'autre monde* ; car dans le figuré, *un homme de l'autre monde*, ſignifie *un homme qui ne ſçait pas ce que tout le monde ſçait, un homme qui ne ſçait point vivre, un homme du vieux temps.*

Au reſte, ſi l'éliſion fait dire *en* & *dans* aux maſculins, elle le fera dire à plus forte raiſon aux feminins, qui ſans éliſion reçoivent *en* & *dans* : *Dans l'extrémité où je ſuis, en l'extrémité où je ſuis ; dans l'humeur où il eſt, en l'humeur où il eſt.*

On met *en* & *dans* avec *tout*, ſoit qu'il y ait un article, ſoit qu'il n'y en ait point : *Dans tous les lieux, dans tous les temps ; en tous les lieux, en tous les temps ; en tout temps, en*

*tout païs ; dans tout temps, dans tout païs ; en toutes ſortes de rencontres.*

On met auſſi *en* & *dans* devant les adjectifs de nombre, & devant ceux qui y ont rapport, comme *pluſieurs, divers, chaque, quelque*, &c. *J'ay leû cela en un bon livre, dans un bon livre ; en mille occaſions, dans mille occaſions ; en pluſieurs endroits, dans pluſieurs endroits ; en chaque âge, dans chaque âge ; en quelque erreur que vous ſoyiez, dans quelque erreur que vous ſoyiez.*

Comme *des* & *de* eſt le pluriel *d'un* en noſtre Langue, *un livre, des livres, de beaux livres* ; on met *en* & *dans* devant *des* & *de*, comme devant *un : En des livres anciens, dans des livres anciens ; en de ſi beaux lieux, dans de ſi beaux lieux.* Il faut cependant remarquer une choſe, que quand on joint les adjectifs de nombre avec les noms de temps, comme ſont *heure, jour, mois, année*, &c. on doit toûjours ſe ſervir d'*en*, quand on veut marquer le temps qui s'employe à une choſe. Par exemple, *j'ay leû ce li-*

*vre en une heure* ; & il y a des endroits où *dans* feroit un faux ſens. Par exemple, ſi je diſois, *je feray mon voyage dans dix jours*, pour dire que je n'y employeray que dix jours, je parlerois mal, & ne me ferois pas entendre ; car *dans dix jours*, ſignifie que je feray mon voyage aprés que dix jours ſeront paſſez. Auſſi les perſonnes qui parlent juſte, ne diſent jamais l'un pour l'autre, pas meſme en poëſie ; & cette illuſtre Fille, qui avoit tant d'eſprit & tant de vertu, qui entendoit pluſieurs Langues & qui ſçavoit ſi bien la noſtre, n'a pas manqué de dire dans l'Ode qu'elle a compoſée ſur les Conqueſtes du Roy, & où elle fait parler M. le Dauphin d'une maniere digne de ce jeune Prince :

*Déja cent places de marque,*
*Au ſeul nom de ce Monarque,*
*A ſa clemence ont recours :*
*Et mille guerriers illuſtres,*
*N'avoient pû faire en dix luſtres*
*Ce qu'il a fait en dix jours.*

On peut mettre *en* & *dans* devant les pronoms démonſtratifs, ou perſonnels, comme *ce*, *cét*, *celuy*, *ſoy*, *nous*, &c. ou dérivez, comme *ſon*, *nos*, *noſtre*, *quel*, *quelque*; *tel*, &c. Il ne faut qu'ouvrir les livres, pour trouver des exemples de tout cela en proſe & en vers. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt mieux que l'autre, mais il eſt difficile de les marquer tous; & l'uſage ſeul peut apprendre ces diſtinctions délicates. Il y a des endroits où *en* ne ſeroit pas ſi bien. Quand il s'agit d'un lieu où l'on met quelque choſe, nous nous ſervons d'ordinaire de *dans: Il a ſerré cela dans ſon coffre, dans ſa caſſette, dans ſon cabinet.* Il y a auſſi des endroits où *dans* ne vaut rien. Par exemple, quoy-qu'on diſe *rentrer en ſoy-meſme* & *rentrer dans ſoy-meſme*, on dit toûjours *penſer en ſoy-meſme*; & qui diroit, meſme en vers, *je penſois dans moy-meſme*, parleroit mal. Il eſt vray, qu'à parler en général, la poëſie a plus de liberté

que

que la proſe; & à l'égard de ces prépoſitions, il ne faut pas ſi fort chicaner les poëtes, qui ont ſouvent beſoin d'éliſions pour la meſure de leurs vers. *En* eſt d'un grand ſecours, où *dans* ſeroit incommode. Mais aprés tout, les licences des poëtes doivent avoir des bornes; & il y a des regles de grammaire, dont la poëſie ne diſpenſe pas. Auſſi les bons poëtes, qui ſont tout enſemble bons grammairiens, ne s'en diſpenſent jamais. Ils ne ſe permettent rien contre la Langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination; &, ſi j'oſe parler ainſi, le langage des Dieux ne les empeſche pas de parler François.

Au reſte, quoy-qu'on puiſſe mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot: s'il y a pluſieurs mots ſemblables dans la meſme periode, & que ce ſoit le meſme ſens, le meſme ordre, & la meſme ſuite de diſcours, ayant mis *dans* au premier mot, il ne faut pas

Cette négligence eſt échapée, je ne ſçay comment, à un Auteur tres-exact. *Le Titien n'eût pour maiſtre qu'un peintre mediocre; & cependant il ſurpaſſa tous ceux de ſa profeſſion en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour qui regne en ſes ouvrages.* La derniere juſteſſe voudroit, *dans ſes ouvrages*, aprés *en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour.* Un autre Ecrivain fameux eſt tombé dans la meſme négligence. *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous, dans ce moment, dans une ſolitude éternelle.* L'exactitude demande qu'on diſe: *Nous entrerons tous, en ce moment, dans une ſolitude éternelle*; ou, *nous entrerons tous, dans ce moment, en une ſolitude éternelle.*

Et cela eſt ſi vray, que les poëtes qui ſçavent la Langue, n'y manquent pas, quand la meſure ne les oblige point au contraire.

*Sur tout qu'en vos écrits la Langue réverée*
*Dans vos plus grands excès vous ſoit toûjours ſacrée.*

Un poëte qui negligeroit l'élocution, & qui ne ſeroit pas exact, pourroit dire, *en vos plus grands excès*, comme *en vos écrits:* mais parce que ces deux choſes ſont de differente eſpece, & qu'il eſt à propos de les diſtinguer, l'Auteur de l'Art poëtique dit, *en vos écrits, dans vos plus grands excès*; & une marque qu'il a eû cét égard, c'eſt qu'il dit en un autre endroit:

*Soyez vif & preſſé dans vos narrations,*
*Soyez riche & pompeux dans vos deſcriptions.*

Il met *dans* à *narrations* & à *deſcriptions*, parce que *narrations* & *deſcriptions* ſont de meſme eſpece, & dans le meſme ordre.

Que s'il dit, en faiſant la peinture d'un jeune homme:

*Eſt vain dans ſes diſcours, volage en ſes deſirs,*

*çon*, dit M. Coſtar, *eſt tout plein de zele & de paſſion pour ſon ſervice ; il a le cœur bon, & n'a pas le ſens mauvais.* Au reſte, *cœur* ſeul, & ſans épithete, ſignifie toûjours *courage*, non-ſeulement avec le verbe *avoir* ; mais auſſi avec le verbe *eſtre* joint à un ſubſtantif ; *c'eſt un homme de cœur.* J'ay dit ſeul, car ſi on met *tout* devant *cœur*, alors *cœur* ſignifie *bonté, amitié. C'eſt un homme tout de cœur.*

## COMMENT IL FAUT PRONONCER la derniere ſyllabe des noms terminez en *eur.*

IL ne s'agit icy que des noms qui s'attribuënt à une perſonne, comme *orateur, empereur, menteur*, &c. car il eſt hors de doute que les autres noms terminez en *eur*, ſe doivent prononcer fortement, & qu'il faut faire ſentir *eur*, en les prononçant, *fleur, honneur, blancheur, noirceur, pudeur*, &c. Toute la queſtion ſe réduit donc aux premiers noms,

qui conviennent à l'homme; & on demande en quelle occaſion il faut prononcer *eur*, ou *eux*.

I. Quand les noms viennent tous entiers du Latin par le ſeul changement d'*or* en *eur*, comme *orateur* vient d'*orator*, *acteur* d'*actor*, *auteur* d'*autor*, *impoſteur* d'*impoſtor*, *rheteur* de *rhetor*; c'eſt une regle générale qu'on fait ſonner *eur* à la fin.

II. Quand les noms en *eur* n'ont point de feminin, ou que le feminin qu'ils ont ne ſe termine point en *euſe*, on prononce toûjours *eur* ferme; ſoit qu'ils viennent du Latin indirectement, & par quelque ſorte d'alteration, comme *empereur* vient d'*imperator*, *veneur* de *venator*, *pecheur* de *peccator*; ſoit qu'ils n'en viennent point du tout, comme *mineur* officier de guerre, qui eſt un mot tout françois.

III. Quand les noms en *eur* ont un feminin en *euſe*, comme *menteur*, *menteuſe*; *receleur*, *receleuſe*; *faiſeur*,

*faiſeuſe ; mangeur , mangeuſe ; beuveur , beuveuſe ; receveur , receveuſe ,* &c. on prononce *eur* quelquefois ferme , & quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux. C'eſt mon procureur, c'eſt mon procureux ; vous eſtes un menteur , vous eſtes un menteux.* On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres. 1. Quand il ſuit quelque choſe aprés le mot. *Le procureux du Roy , le procureux général ; vous eſtes le plus petit mangeux que je connoiſſe ; c'eſt un grand faiſeux de madrigaux ; c'eſt un grand diſeux de rien.* 2. Quand on parle ſimplement, ſans emphaſe , & ſans émotion , on prononce comme s'il y avoit *eux* , & on dit , *vous eſtes un petit menteux ; c'eſt un flateux.* Au contraire , quand on le prend ſur le haut ton , qu'on parle avec emphaſe , & qu'on s'échauffe en parlant , on prononce *eur , vous eſtes un menteur ; c'eſt un hardi menteur ; c'eſt un beau parleur.* On dit quelquefois, *c'eſt un pauvre preſcheux ;* mais on dit toûjours , *les*

*Freres Preſcheurs*, comme *les Freres Mineurs*.

La derniere remarque qu'il faut faire, & la plus importante, c'eſt que toutes ces differences ne regardent gueres que le diſcours familier; car quand on parle en public, on a coûtume de prononce *eur* par tout.

## HYDRIE.

LE nouveau Traducteur de l'Eccleſiaſte dit, *avant que l'hydrie ſe briſe ſur la fontaine*, pour rendre ces paroles, *antequam conteratur hydria ſuper fontem*. C'eſt traduire mot à mot, & auſſi fidellement qu'un Traducteur d'Horace a traduit, *ad amphoram, à ſon amphore*. Mais j'ay peur que le Traducteur de l'Eccleſiaſte & le Traducteur d'Horace ne ſoient un peu trop fidelles; & que pour s'attacher ſcrupuleuſement au Latin, ils n'abandonnent le François. La fidelité d'un Traducteur ne va pas juſques là; & je croy que

*Amphora* ſignifie proprement un vaſe ou une bouteille de terre à deux anſes.

quand ces Traducteurs auroient mis *cruche*, au lieu d'*hydrie*, & *bouteille* au lieu d'*amphore*, leur traduction n'en ſeroit pas moins exacte. Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie* & *amphore!* A quel marché, à quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores?* Une ſervante n'étonneroit-elle pas bien ſa maiſtreſſe, de luy dire, *j'ay acheté aujourd'huy une hydrie & une amphore?* ce ſeroit bien pis que la ſervante des Femmes ſçavantes de Moliere. Car enfin ſi Martine ſe ſert de mots impropres, & ne garde pas toûjours les regles de la grammaire: au moins on l'entend; elle ne parle pas Latin en François; elle n'uſe point de mots inconnus aux hales, & qui ayent beſoin d'interprete. Cependant le mot d'*hydrie* ſe trouve dans un nouveau dictionnaire latin & françois: mais apparemment il ne ſe trouvera pas dans celuy de l'Académie Françoiſe.

## GENS.

*Gens*, dans la ſignification de *perſonnes*, ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, eſt maſculin, quand l'adjectif le ſuit, & feminin quand il le précede; *ce ſont de ſottes gens, ce ſont des gens réſolus.* Mais il y a un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde; c'eſt quand dans la meſme phraſe il y a un adjectif devant, & un adjectif ou un participe aprés. On demande s'il les faut mettre tous deux au meſme genre, ſelon la regle générale, ou ſi l'on doit mettre le feminin devant, & le maſculin aprés. Par exemple, s'il faut dire, *il y a de certaines gens qui ſont bien ſots*, ou *bien ſottes*; *ce ſont les meilleures gens que j'aye jamais veûës*, ou *veûs*. Les plus ſçavans dans la Langue croyent qu'il faut dire *ſots* & *veûs* au maſculin, par la raiſon que le mot de *gens* veut toûjours le maſculin aprés ſoy. C'eſt une bizarrerie étrange qu'un mot ſoit maſ-

culin & feminin dans la meſme phraſe ; mais ce ſont ces ſortes d'irrégularitez qui font en partie la beauté des Langues.

*Obſervations ſur la Langue Françoiſe.*

M. Ménage a bien remarqué que *gens* ne ſe dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre gens, ſix gens, dix gens* ; & qu'il faut dire, *quatre hommes, ſix hommes, dix hommes*. Il pouvoit ajoûter, pour confirmer ſon obſervation, qu'à la verité on joint *gens* avec *cent* & *mille*, mais que c'eſt ſeulement pour ſignifier un nombre indéterminé ; *il y a cent gens dans cette maiſon ; j'ay veû aujourd'huy mille gens :* & cela eſt ſi vray, que ſi en effet il y avoit juſtement cent perſonnes dans une maiſon, & qu'on euſt veû mille perſonnes de compte fait, ce ſeroit mal parler que de dire, *il y a cent gens dans cette maiſon ; j'ay veû mille gens :* il faudroit dire, *il y a cent perſonnes, j'ay veû mille perſonnes*, ou *mille hommes*.

Le meſme Auteur condamne également *dix gens*, & *dix jeunes gens* ;

mais avec tout le reſpect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* ſoit mal dit, & que M. d'Ablancourt ne parle pas correctement, en diſant dans ſon Marmol: *Ali, qui ſe douta de ce que c'eſtoit, prit ſon ami nommé Yahya, & dix autres jeunes gens de leur faction.* Il eſt certain qu'on dit tous les jours, *ce ſont trois honneſtes gens*; & les Cenſeurs des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, quelque ſeveres qu'ils ſoient, ne ſe ſont pas aviſé de reprendre cét endroit: *Nous en voyons tous les jours, qui dans les regles devroient plaire, & qui néanmoins déplaiſent fort, comme ces deux Seigneurs aſſez connus à la Cour, de qui on diſoit qu'il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire quatre honneſtes gens, & que cependant ils ne l'eſtoient pas.* Cela me fait croire que quand on met un adjectif, ou quelque choſe devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens, quatre honneſtes gens*; &

c'eſt pour cela qu'on dit bien, en prenant *gens* pour domeſtiques, ou pour ſoldats, *il eſt venu avec dix de ſes gens; il n'avoit qu'un de ſes gens avec luy.*

## NET.

CE mot eſt fort en uſage depuis quelques années, pour ſignifier qu'on eſt innocent, & que la conſcience ne reproche rien. *Je ſuis net là-deſſus, & je ne crains rien; mon procedé eſt net; je n'ay jamais veû un procedé plus net que le ſien; une conduite nette & irreprochable.*

## BON SEIGNEUR.

LE mot de *bon* eſtant joint avec les noms appellatifs, comme *juge, capitaine, ſoldat, ami,* &c. fait une loûange, *bon juge, bon capitaine, bon ſoldat, bon ami,* &c. Il n'y a que *ſeigneur* avec lequel il marque du mépris. *Bon ſeigneur* ſignifie dans la converſation & en ſtile bas, un petit génie; & alors *ſeigneur* ne ſe dit

qu'au figuré. Un de nos meilleurs Ecrivains n'a pas laiſſé de dire: *Ce fut une grande perte pour tous les pauvres, dont ce bon ſeigneur eſtoit le refuge le plus ordinaire.* Les gens de la campagne diſent à la verité, *c'eſt un bon ſeigneur, c'eſt une bonne dame*, pour loüer le ſeigneur & la dame de leur village; mais on ne parle pas à la ville comme au village, & les gens de la campagne ne ſont pas de bons modeles. Tout le monde ſçait que dans le diſcours familier ce mot avec *homme* & *femme* ſe prend dans un bon ou mauvais ſens ſelon le ton que nous luy donnons; *c'eſt un bon homme, c'eſt une bonne femme.* Les Latins prennent leur *bonus* à peu prés comme nous prenons noſtre *bon*, témoin ce que dit Ciceron d'Hirtius & de Panſa: *Conſules duos bonos quidem, ſed dumtaxat bonos amiſimus.*

JE NE L'AIME, NI NE L'ESTIME.

C'EST ainſi qu'on parle. Ce ſeroit mal parler que de dire, *je*

*ne l'aime pas, ni ne l'eſtime pas*; ou *je ne l'aime, ni ne l'eſtime point.* On dit cependant, *je ne l'aime pas, je ne l'eſtime pas*, & ce ſeroit mal dit, *je ne l'aime, & ne l'eſtime*; le *ni* eſt cauſe qu'on retranche le *pas* élegamment, non-ſeulement en cette phraſe, mais auſſi en d'autres.

*Voyez les oyſeaux du ciel*, dit l'Auteur de l'Hiſtoire ſainte du Nouveau Teſtament, *ils ne ſement, ni ne moiſſonnent: conſiderez les lys des champs, comme ils croiſſent; ils ne travaillent, ni ne filent.* Si on ne mettoit *ni* entre les verbes, il faudroit mettre *point* à chaque verbe, ſans conjonction entre deux, comme fait un autre Traducteur: *Conſiderez les oyſeaux du ciel, ils ne ſement point, ils ne moiſſonnent point: conſiderez comment croiſſent les lys des champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point.*

## MALHEUREUX, MISERABLE.

CEs deux mots ſe reſſemblent extrémement: ils ne laiſſent pas

d'avoir quelque choſe de particulier l'un & l'autre; & on pourroit les comparer à deux freres, qui eſtant à peu prés de meſme taille, & ayant les meſmes traits de viſage, n'ont pas tout-à-fait les meſmes ſentimens, ni les meſmes inclinations. On dit indifferemment, *une vie malheureuſe*, *une vie miſerable*: on dit, *c'eſt un malheureux*, *c'eſt un miſerable*; *malheureux*, *miſerable que vous eſtes*, pour dire, *c'eſt un méchant homme*; *méchant que vous eſtes*. Il y a des endroits où l'un eſt bon, & l'autre ne vaut rien. On eſt *malheureux* au jeu, on n'y eſt pas *miſerable*; mais on devient *miſerable*, en perdant beaucoup au jeu. *Miſerable* ſemble marquer un eſtat faſcheux, ſoit que l'on y ſoit né, ſoit que l'on y ſoit tombé. *Malheureux* ſemble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naiſſante, ou établie. Un courtiſan diſgracié eſt *malheureux*; un Général d'armée, qui perd une bataille, aprés avoir

fait ſon devoir, eſt *malheureux*. Ce ne ſeroit pas parler juſte, que de les appeller *miſerables*. On plaint proprement les *malheureux*; on aſſiſte les *miſerables*.

L'Auteur des Réflexions morales a compris parfaitement la notion de *malheureux*, quand il a dit.

*On n'eſt jamais ſi heureux, ni ſi malheureux que l'on penſe.*

*On ſe conſole ſouvent d'eſtre malheureux, par un certain plaiſir qu'on trouve à le paroiſtre.*

*Ceux qui ſe ſentent du merite, ſe piquent toûjours d'eſtre malheureux, pour perſuader aux autres & à eux-meſmes qu'ils ſont au deſſus de leurs malheurs, & qu'ils ſont dignes d'eſtre en butte à la fortune.*

*Miſerable* a un ſens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur, *c'eſt un auteur miſerable.*

Oraiſon de Cicéron pour le Poëte Archias.

*Un homme, qui a jugé le travail d'un miſerable faiſeur de vers, digne pourtant de quelque reconnoiſſance;*

*que n'euſt-il point fait pour noſtre poëte?*

*Encore ſi c'eſtoit un philoſophe qui parlaſt ainſi, peut-eſtre meriteroit-il d'eſtre écouté: mais qu'un miſerable grammairien, qui n'a d'empire que ſur les ſyllabes, prononce hardiment ſur les ouvrages de tant de grands hommes, c'eſt à mon ſens ce qui ne peut eſtre ſouffert.* Guerre des Auteurs.

On dit d'un ouvrage qui ne vaut rien, *cela eſt miſerable.* On dit à peu prés dans le meſme ſens, *vous me traitez comme un miſerable,* pour dire, *vous n'avez nulle conſideration, ni nul égard pour moy.* On dit encore, *c'eſt un miſerable,* pour dire, *un homme qui n'a nul merite, & qui a l'ame baſſe,* quoy-qu'il ſoit de qualité, & dans une haute fortune.

## En ville, a la ville.

ON dit, *Monſieur eſt à la ville,* pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne; & on dit, *Monſieur*

*eſt en ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas au logis.

## ARTISAN, OUVRIER.

IL n'y a peut-eſtre point de mots en noſtre Langue qui doivent plus à l'uſage que ces deux-là. C'eſt l'uſage qui les a élevez au deſſus de leur origine, qui eſt baſſe d'elle-meſme ; & ſi je voulois me ſervir de métaphores pour exprimer ma penſée, je dirois qu'aprés leur avoir donné droit de bourgeoiſie, il leur a encore donné des lettres de nobleſſe. Et en effet, ces deux mots, qui dans le propre ſe diſent des gens d'une condition abjecte, s'appliquent dans le figuré aux perſonnes les plus illuſtres, aux princes, aux philoſophes, & à Dieu meſme. Car, comme nous diſons d'un homme qui gagne ſa vie à la ſueur de ſon viſage, *un pauvre artiſan, un ouvrier à la journée* ; nous diſons de Dieu, *ce divin artiſan, cét admirable ouvrier*. Nous diſons d'un Prin-

ce, qu'*il eſt l'artiſan de la fortune des particuliers*; & d'un ſage, qu'*il eſt luy-meſme l'ouvrier & l'artiſan de ſa fortune.* Il eſt vray que nous ajoûtons toûjours à ces mots bas un adjectif, qui les releve, *cét admirable ouvrier*; ou bien nous leur donnons un régime, qui les tire de leur baſſeſſe naturelle, *l'artiſan de ſa fortune.* Car il faut remarquer, qu'*artiſan* & *ouvrier*, qui n'ont jamais de régime dans le propre, en ont quelquefois dans le figuré. On ne dit point en François d'un cordonnier, qu'*il eſt l'artiſan d'un ſoulier*, ni d'un menuiſier, qu'*il eſt l'ouvrier d'une porte.* On dit, *c'eſt un bon artiſan, c'eſt un bon ouvrier; voilà l'artiſan, voilà l'ouvrier.* Au contraire, dans le figuré, on joint élegamment *artiſan & ouvrier* avec d'autres mots qui en ſont regis; & nos bons Auteurs en uſent ainſi. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, en parlant de Mecenas: *Cét homme envoyé extraordinairement pour l'ornement de*

*ſon ſiecle, pour la derniere perfection des ſciences & des arts ; pour inſpirer les poëtes, les hiſtoriens & les orateurs ; pour donner du courage & de la force à tous les autres artiſans de la belle gloire.* Et Mademoiſelle de Scudery dit dans la converſation des ſouhaits : *Il y a quelque choſe de plus doux à eſtre ſoy-meſme l'artiſan de ſa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à ſoy-meſme.*

*Eloges du Cardinal Mazarin.*

A l'égard d'*ouvrier*, M. Patru dit dans l'éloge de Pomponne de Belliévre : *Chanceliers de Belliévre & de Sillery, fameux ouvriers de la memorable paix de Vervins ! On demande qui fut l'ouvrier d'une révolution ſi étonnante.* Il dit ailleurs : *Qui n'admirera cét eſprit celeſte, qui fut l'ouvrier de tant de fictions ſi ingenieuſes, & qui nous menent par un chemin ſemé de fleurs juſqu'aux portes du Sanctuaire ?*

M. Peliſſon uſe de la meſme phraſe dans le Panégyrique du Roy : *Qui ne l'admirera luy-meſme infiniment*

*Panégyrique du Roy.*

*ment davantage, ſi par les voyes plus ſecrétes, plus obſcures & plus inconnuës du gouvernement, dont il eſt luy ſeul l'ouvrier, le conducteur & le maiſtre, il a ſceû corriger, ſurmonter, & changer en mieux les mœurs, les inclinations & le génie de ſes peuples?*

A la verité tout cela ne ſe dit que dans le ſtile ſublime; mais enfin, cela ſe dit. Au reſte, quoy-qu'on ne diſe pas d'un manœuvre, qu'*il eſt l'ouvrier, ou l'artiſan de la maiſon*, on dit de Dieu, qu'*il eſt l'ouvrier de toutes choſes, le ſouverain artiſan du monde*. Au premier exemple, *artiſan, ouvrier* eſt tout-à-fait dans le propre; au ſecond, le figuré eſt meſlé avec le propre: & c'eſt ce qui fait peut-eſtre qu'on dit l'un plûtoſt que l'autre.

### TROUVER A REDIRE, TROUVER A DIRE.

TOus deux ſont bons; & c'eſt également bien dit, *j'y ay trouvé à redire, j'y ay trouvé à dire.*

*Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites ; & ce que je blaſmerois en un autre, me paroiſt en vous une vertu extraordinaire*, dit M. de la Chambre à Madame la Marquiſe de Sablé. *Momus trouvoit à redire*, dit M. d'Ablancourt, *que le taureau euſt les cornes au deſſus des yeux, & diſoit qu'il les devoit avoir au deſſous, afin qu'il viſt mieux où il frappoit.*

*J'envie la felicité de mon procureur, qui commence toutes ſes lettres par*, J'ay receû la voſtre, *ſans qu'on y trouve rien à dire*, diſoit agréablement M. Saraſin, au rapport de M. Peliſſon. Cependant *trouver à redire* ſemble plus commun que *trouver à dire.*

Il n'y a qu'une occaſion où *à redire* ſeroit mal. C'eſt quand il s'agit d'une choſe que nous ne trouvons point, ou d'une perſonne dont nous avons de la peine à nous paſſer. On dit, *j'ay trouvé cent écus à dire dans ma caſſette ; c'eſt un homme*

*agréable, & je le trouve fort à dire icy.*

*On aſſemble la Communauté, pour regler ſa Profeſſion*, dit M. Patru, en parlant de la Novice de Pontoiſe : *les Révoltées vont toutes, en apparence, porter leur ſuffrage, mais la pluſpart ne mettent rien dans la boëte ; on vient pour examiner le ſcrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.* Il avoit dit auparavant : *La voilà dans l'hoſpital, elle prend l'habit, ſans que perſonne y trouve à redire.* Plaidoyer pour Ma Guenegau

*Si voſtre philoſophie ne vous a pas rendu entierement inſenſible aux loüanges judicieuſes & à l'amour des gens de bien*, dit M. Coſtar à un courtiſan diſgracié, *ſouvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'eſtes pas ; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Celuy qui dit à M. le Mareſchal d'Albret retiré dans une maiſon de campagne : *Vos amis, qui vous trouveront beaucoup à redire, ſont plus à*

*plaindre que vous*; celuy, dis-je, qui met *à redire* en cét endroit, manque un peu d'exactitude.

## COMEDIE.

QUOY-QUE la *comédie* ſoit une eſpece particuliere du poëme dramatique, ce mot en François ſignifie toute piece de theatre, juſqu'à celle qui n'a rien du tout de comique. Nous diſons, en parlant des pieces tragiques, qui ſe joüent, *aller à la comédie*. Nous diſons: *Les comédies de M. Corneille ont un caractere Romain, & je ne ſçay quoy d'héroïque, qui leur eſt particulier; les comédies de M. Racine ont quelque choſe de fort touchant, & ne manquent gueres d'imprimer les paſſions qu'elles repreſentent*. L'Auteur d'un petit ouvrage, qui eſt le plus pur & le plus délicat du monde, dit de Saint Auguſtin: *Il s'accuſe de s'eſtre laiſſé attendrir à la comédie*. L'Auteur d'un autre ouvrage tres-ingénieux, introduit Alexandre Hardi

ancien poëte tragique, diſant de ſoy-meſme: *En trois jours je faiſois une comédie, les comédiens l'apprenoient, & le public la voyoit.* L'uſage paroiſt clairement dans ces deux exemples.

Auſſi M. le Prince de Conty a intitulé ce qu'il a écrit contre ces ſortes de divertiſſemens profanes, *Traité de la comédie & des ſpectacles*; & pour juſtifier ſon titre, il remarque luy-meſme que ce nom d'une eſpece particuliere eſt devenu en France un nom général, qui convient à toutes les pieces de theatre, ſoit qu'elles ſoient effectivement des comédies, ſoit que ce ſoient des tragédies. Il n'y a qu'une occaſion où l'on doit ſe ſervir du mot de tragédie: c'eſt quand on parle des pieces de theatre qui ſe repreſentent dans les Colleges. Ce ſeroit mal dit, *j'ay eſté à la comédie du College de Clermont*; il faut dire, *à la tragédie.*

Ce que j'ay dit du mot de *comédie* ſe doit entendre quand on parle

en général de ces ſpectacles. Car ſi on parloit d'une piece en particulier, & qu'on vouluſt en marquer le caractere, il faudroit uſer du mot de *tragédie*, en cas que la piece fuſt tragique; & dire par exemple, *Andromaque eſt une tragédie.* Et ce qui confirme cét uſage, c'eſt que les maiſtres de l'Art donnent à leurs pieces tragiques le titre de *Tragédie: Andromaque Tragédie.* Cependant, allant voir joüer Andromaque, il faut bien ſe garder de dire, *je m'en vas à la tragédie*; & auſſi, en conſiderant la nature de la piece; il ne faut pas dire, *Andromaque eſt une comédie*, quoy-qu'il faille dire, en parlant d'Andromaque, *c'eſt une des plus belles comédies qui ait paru ſur le theatre*, parce qu'alors il ne s'agit pas de l'eſpece, & qu'on ne parle qu'en général: au lieu que quand on dit, *Andromaque eſt une tragédie*, comme il faut le dire en de certaines rencontres, on marque l'eſpece particuliere; on oppoſe la *tra-*

*gédie* à la *comédie*, *Andromaque* aux *Plaideurs*. Et c'eſt ſuivant cette diſtinction que Joachim du Bellay diſoit autrefois : *Quant aux comédies & tragédies, ſi les Rois & les Républiques les vouloient reſtituër en leur ancienne dignité qu'ont uſurpé les farces & moralitez, je ſerois bien d'opinion que tu t'y employaſſes.* Sur quoy Charles Fonteine dit dans ſon Quintil : *De comédies françoiſes en vers, certes je n'en ſçay point ; mais des tragedies, aſſez, & de bonnes.* C'eſt auſſi, ſuivant la meſme diſtinction, que nous diſons, *les comédies d'Ariſtophane, de Plaute, de Terence ; les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Seneque.*

*Illuſtration de la Langue Françoiſe.*

*Quintil Cenſeur.*

SE LAVER D'UN CRIME, d'un ſoupçon.

ON parle de la ſorte dans le figuré ; mais on ne diroit pas dans le propre, *ſe laver les mains de la boüe, ſe laver le viſage de la pouſſiere, d'une tache.* On dit ſeulement,

*ſe laver les mains, ſe laver le viſage;* ſans ajoûter le régime de la choſe qui ſalit les mains, ou le viſage. Si cependant on prend le mot de tache figurément, on dira bien, *je me ſuis lavé de cette tache,* car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je me ſuis lavé de ce crime.*

## MANEIGE.

CE mot eſt à la mode dans le figuré, & s'applique à beaucoup de choſes, où il ne s'agit point de chevaux. En parlant d'un courtiſan habile, on dit, *il entend le maneige:* en parlant d'une négotiation délicate, on dit, *c'eſt un maneige difficile; le maneige de la Cour de Rome; le maneige des affaires.* Ce mot eſt purement Italien dans cette ſignification, & nous le devons peut-eſtre à M. le Cardinal Mazarin, qui eſtoit luy-meſme, pour me ſervir des termes de ſa Langue, *in un gran maneggio di grandi affari.*

## LIVRES, FRANCS.

IL n'y a peut-eſtre point de mots françois, où la bizarrerie de noſtre Langue paroiſſe davantage ; ce ſont des mots purement ſynonymes, qui ont un uſage tout different. On dit, *il a vingt mille livres de rente, cinquante mille livres de rente, cent mille livres de rente.* Ce ſeroit mal parler, que de dire, *il a vingt mille francs de rente, cinquante mille francs de rente*, &c. *Francs* ne ſe met jamais avec *mille* & *rente.*

On dit au contraire, *ſa maiſon luy a couſté vingt mille francs : il a acheté ſa charge cent mille francs*, & non pas *vingt mille livres, cent mille livres.* On ne dit jamais, *un franc*, ni ſeul, ni joint à un autre nombre, comme *vingt & un francs, trente & un francs.* On ne dit pas non plus *deux francs, trois francs, cinq francs*, quoy-qu'on diſe, *quatre francs, ſix francs, ſept francs, huit francs*, &c. On ne dit point auſſi en parlant,

*une livre, deux livres, trois livres,* &c. bien qu'on l'écrive en faiſant des comptes. Ainſi ce ſeroit également mal dit, *cela m'a couſté une livre, deux livres, trois livres, cinq livres*, que de dire, *cela m'a couſté un franc, deux francs, trois francs, cinq francs.* Il faut dire, *cela m'a couſté vingt ſols, quarante ſols, un écu, cent ſols.* J'ay dit qu'on diſoit, *quatre francs, ſix francs, ſept francs,* &c. cela s'entend, s'il ne ſuit point d'autre nombre: car alors on ſe ſert de *livres*, & non pas de *francs.* Par exemple, quoy-qu'on diſe, *cela m'a couſté quatre francs, ſept francs, huit francs*; on dit toûjours, *cela m'a couſté quatre livres dix ſols, ſept livres douze ſols, huit livres quinze ſols.* On dit, *il me doit cent francs:* ce ſeroit mal dit, *il me doit cent livres.* Mais quand la ſomme paſſe *cent*, il ſemble qu'on uſe indifferemment de l'un & de l'autre, en parlant d'une debte, *il me doit deux cens livres, il me doit deux cens francs:* on dit néanmoins

*un ſac de mille francs*, & non pas *de mille livres*. On dit d'ordinaire, *il a quatre mille livres de penſion*, & non pas *quatre mille francs de penſion*. Quoy-qu'on diſtingue aſſez ces deux termes, quand on ſçait un peu la Langue; la réflexion ne ſera pas inutile, quand elle ne ſerviroit qu'à faire voir juſqu'où va le caprice de l'uſage.

## RAPPORT VICIEUX.

J'APPELLE un rapport vicieux, quand un mot ſe rapporte à un autre, auquel il ne devroit point ſe rapporter. L'exemple le fera entendre. *De quoy les Juges n'eſtant pas d'avis, on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien. Le ſien* ſe rapporte à *d'avis*. Je dis qu'il ne devroit point s'y rapporter, parce que *d'avis* eſt un mot indéfini, qui n'a ni queuë, ni régime. S'il y avoit dans l'exemple, *les Juges dirent leur avis, & on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien*, cela ſeroit régulier, & le *ſien* ſe rapporteroit bien

*à leur avis.* Ainſi, pour écrire correctement, je dirois, *de quoy les Juges n'eſtant pas d'avis, on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir ſon ſentiment.* On peut juger par cette Remarque ſi ce ſeroit parler juſte, que de dire, *il n'eſt pas d'humeur à faire plaiſir, & la mienne eſt bienfaiſante,* en faiſant rapporter *la mienne* à *d'humeur; que j'ay de joye de nous revoir! la voſtre n'en approche point,* en faiſant rapporter *la voſtre* à *de joye.* Si l'on avoit dit, *ſon humeur n'eſt pas de faire plaiſir, que ma joye eſt grande de nous revoir:* on pourroit dire régulierement, *la mienne eſt bienfaiſante, la voſtre n'en approche point;* en oppoſant *la mienne* à *ſon humeur*, & *la voſtre* à *ma joye.*

ELEVATION, HAUTEUR, SUBLIMITE'.

CEs trois mots ſont bons, mais il ne faut pas en uſer indifferemment.

*Elevation* ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Elevation du pole;*

*élevation d'un aſtre ; élevation d'un baſtiment ; élevation de fortune ; élevation de cœur ; élevation d'eſprit. Plus les hommes ont d'élevation de cœur & d'eſprit, plus ils ſont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent deſir d'aquerir de la réputation*, dit Mademoiſelle de Scudery dans le Diſcours de la Gloire, qui a remporté le prix de l'Académie.

*Hauteur* ſe dit à peu prés de meſme dans un ſens propre, & dans un ſens métaphorique. *La hauteur d'une montagne ; la hauteur d'une colomne ; la hauteur des cieux ; la hauteur du pole* ; ou *les hauteurs* ſimplement, *prendre les hauteurs : un homme qui ne ſçait ce que c'eſt que longitudes, que hauteurs, ſeroit un méchant pilote. Hauteur* & *hauteurs* ſe dit encore des collines & des terres : *Il fit monter ſa cavalerie juſques ſur la hauteur qu'il occupoit ; ſon deſſein eſtoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois.* *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Nous diſons métaphoriquement,

*la hauteur de nos myſteres.* M. le Chevalier de Méré dit, *la hauteur de l'eſprit*; c'eſt dans la *Juſteſſe*, en parlant à Madame la Mareſchalle de Clerembaut: *Tout le monde vous loüe, Madame; au moins je ne voy perſonne qui ne demeure d'accord que vous avez de l'eſprit: on en remarque par tout la délicateſſe & l'agrément; mais je ne ſçay ſi quelque autre que moy en connoiſt bien la hauteur & l'étenduë.* M. de Condom dit, *hauteur d'ame: Elle donnoit non-ſeulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout enſemble & le mépris du don, & l'eſtime de la perſonne.* *Hauteur* tout ſeul ſe prend *pour fierté & orgueil; il luy a parlé avec hauteur; traiter les gens de hauteur.* *Le Duc d'Eſpernon luy-meſme avec toute ſa hauteur & ſa fierté ordinaire,* dit M. l'Abbé de la Chambre, *ne put s'empeſcher de luy donner ſa confiance.*

*Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans.*

*Oraiſon funébre de M. le Chancel. Seguier.*

*Hauteur* ſe dit de Dieu en poëſie, & Malherbe l'a employé de

cette ſorte dans une de ſes paraphraſes ſur les Pſeaumes :

*O ſageſſe éternelle, en merveilles feconde,*
*Mon Dieu, mon créateur,*
*Que ta magnificence étonne tout le monde,*
*Et que le Ciel eſt bas au prix de ta hauteur !*

On peut le dire d'une Science, d'un Art :

*C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un temeraire auteur,*
*Penſe de l'Art des vers atteindre la hauteur.*

Et les Critiques, qui ont condamné *hauteur* en cét endroit, ſont, ſi je ne me trompe, de méchans Critiques.

*Sublimité* ſe dit dans le figuré, & eſt un bon mot, que M. Des Préaux a rendu meilleur, en l'employant pluſieurs fois dans la traduction de Longin : *La ſublimité des choſes divines, la ſublimité du génie, de l'eſprit, des penſées, du langage, du ſtile.* Mais *ſublimité* ne s'étend pas ſi

loin qu'*élevation* & *hauteur*; car on ne diroit pas, *ſublimité de fortune*. On ne dit pas auſſi, *ſublimité de montagne*; cela vient peut-eſtre de ce que *ſublime* ne ſe dit point dans le propre en François comme en Latin: car nous ne diſons pas, *une montagne ſublime*, de meſme que nous diſons, *une montagne élevée, une haute montagne*. Nous diſons ſeulement dans le figuré, *un eſprit ſublime, un ſtile ſublime, un diſcours ſublime*, &c. & quand l'adjectif n'eſt point en uſage dans le propre, le ſubſtantif d'ordinaire n'y eſt point auſſi.

Je ne parle point d'*élevement*; c'eſt un vieux mot, que deux ou trois Ecrivains modernes trouvent à leur gré, & qu'ils employent en toutes rencontres. Mais ſi *élevement* plaiſt à ces Meſſieurs; il ne plaiſt pas à Meſſieurs de l'Académie, ni à tous les autres bons Auteurs de noſtre temps. Je laiſſe à juger ſi l'autorité de deux ou trois Ecrivains doit l'emporter ſur tout le reſte; ou ſi

elle peut faire une opinion probable en matiere de langage.

Je ne parle point auſſi de *hauteſſe*; car hors *Sa Hauteſſe*, quand il s'agit du Grand-Seigneur, c'eſt encore pis qu'*élevement*. On l'a dit autrefois pour *hauteur*, *élevation*: mais on ne le dit pas maintenant; & les deux ou trois Ecrivains qui s'en ſervent, ne ſont point ſuivis.

DANS LE CORPS, pour AU CORPS.

EXEMPLE. *Il y a des gens qui plaiſent, quelques defauts qu'ils ayent dans le corps, & dans l'eſprit*; il faut dire, *quelques defauts qu'ils ayent au corps*. Il faut dire *au corps*, quand on parle des defauts exterieurs, comme on en parle dans l'exemple. Il faut dire auſſi *& à l'eſprit*, en cét endroit, à cauſe que *corps* & *eſprit* ſont joints. *Des filles qui n'ont ni au corps, ni à l'ame aucun des defauts dont il eſt parlé dans les conſtitutions*, dit M. Patru. *Dans le corps* va aux parties interieures, comme

*Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.*

le foye, ou la rate ; & ainſi on dit, *il a un abcés dans le corps.* Quand on parle de l'eſprit ſeul, on peut dire, *il a dans l'eſprit beaucoup de defauts* ; & l'Auteur des Réflexions morales parle de la ſorte : *Il y a plus de defauts dans l'humeur que dans l'eſprit.*

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE.

UN des plus célebres Traducteurs de noſtre temps ſemble avoir entrepris d'établir ces mots ; il s'en ſert pluſieurs fois dans un de ſes livres. Il dit, *l'inſidiateur & l'ennemi de luy-meſme ; les démons, ces inſidiateurs de nos ames ; cette ennemie domeſtique, qui eſt ſon inſidiatrice perpetuelle ; c'eſt une inſidiatrice & une ennemie domeſtique, qui veut ravir le treſor de nos vertus.*

Si *inſidieux*, que Malherbe vouloit introduire, avoit paſſé ; il auroit frayé le chemin à *inſidiateur* ; mais comme on a rebuté *inſidieux*,

je crains qu'on ne reçoive pas *inſidiateur*.

En recherchant la raiſon pourquoy certains mots ne s'introduiſent point quelque utiles qu'ils paroiſſent, & quelque puiſſans protecteurs qu'ils ayent; j'ay remarqué que nous ne recevons gueres de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayions déja un qui luy reſſemble en quelque façon, & qui aide à le faire connoiſtre. *Le mouvement de trépidation* n'a pas eſté peut-eſtre inutile à l'établiſſement d'*intrepide*. De plus, nous rejettons d'ordinaire les mots qui ſont dérivez d'un mot que nous n'avons point. Par exemple, *inſidia*, qui ſignifie embuſches, eſt l'origine d'*inſidieux* & d'*inſidiateur*; c'eſt de ce premier mot que les deux autres ont pris naiſſance: il eſt, ſi j'oſe ainſi parler, comme le pere & le chef de la famille. Nous n'avons point pris du Latin ce premier mot, comme nous en avons pris tant d'autres; & c'eſt pour cela

ſans doute que nous n'avons pû nous accommoder d'*inſidieux*, & que nous aurons de la peine à nous accommoder d'*inſidiateur*. Il ſemble que n'ayant point receû le pere, nous n'oſions recevoir les enfans ; & ce qui rend ma conjecture aſſez probable, c'eſt que l'Italien, qui a formé *inſidie* du latin *inſidiæ*, a fait enſuite *inſidioſo* & *inſidiatore*.

Au reſte, quand nous dirions *inſidiateur*, il ne s'enſuivroit pas qu'on puſt dire, *inſidiatrice*, non plus qu'*exterminatrice*, *tentatrice*, *dominatrice*, *diſpenſatrice*, dont quelques Ecrivains ſe ſervent. On ne fait pas de ces feminins-là autant qu'on veut ; & il n'eſt permis d'employer que ceux que l'uſage a autoriſez, tels que ſont *actrice*, *ambaſſadrice*, *coadjutrice*, *fondatrice*, & quelques autres.

EN L'HONNEUR, A L'HONNEUR.

TOus deux ſe diſent. *En l'honneur* eſt plus commun ; *chanter*

*des hymnes en l'honneur de Dieu; baſtir une egliſe en l'honneur d'un Saint. Le Heros de Virgile*, dit un bon Auteur, *celebra des jeux en l'honneur de ſon pere.* Les Latins diſent *in honorem*, & c'eſt peut-eſtre à leur imitation que nous diſons *en l'honneur.*

*A l'honneur* eſt plus noble, & plus ſoûtenu. *L'envie qu'ils portoient naturellement aux grands, leur en fit trouver l'invention agréable: tellement qu'aprés avoir long-temps battu des mains à l'honneur du poëte, ils commanderent tout haut aux Juges de luy donner le prix*, dit M. Charpentier, en parlant de la comédie où Ariſtophane joûa Socrate en ſa preſence. Et M. de Benſerade dit agréablement au Cardinal Mazarin, lors que ce Miniſtre revint à la Cour, aprés que les troubles, qui l'avoient contraint de ſortir du Royaume, furent appaiſez:

*Je vous exalterois en termes plus puiſſans,*

*Mais deſaccouſtumé que vous eſtes*
*d'encens,*
*Des vers à voſtre honneur vous*
*ſembleroient étranges.*

On dit de meſme, *à la loûange, à la gloire: ce ſont des vers à ſa loûange; un poëme compoſé à la gloire du Roy.* Mais on ne dit point *en ſa loûange, ni en ſa gloire,* comme on dit *en ſon honneur.*

RENDEZ A CESAR CE QUI eſt à Céſar.

C'EST ainſi que tous les Traducteurs de l'Evangile & tous les Prédicateurs parlent; & on peut dire que cette façon de parler eſt autoriſée par l'uſage: je ne prétens pas auſſi la blaſmer. Je prétens ſeulement faire là-deſſus une réflexion, qui pourra ſervir du moins à connoiſtre le caprice de noſtre Langue, & la tyrannie de l'uſage. *Céſar* en François ne ſignifie proprement que *Jules Céſar*, le premier des Empereurs Romains; & s'il ſignifie au-

tre choſe, c'eſt la dignité, ou le titre d'honneur que les Empereurs donnoient d'ordinaire à leurs enfans, témoin cét endroit de l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Arbogaſte Colonel de l'infanterie, envoyé dans les Gaules, pour s'en aſſeûrer, y ſurprit, & tua Victor, que Maxime ſon pere y avoit laiſſé, aprés l'avoir créé Céſar.*

*Céſar* en Latin ne ſignifie pas ſeulement *Jules Céſar*, mais auſſi *Empereur*; & dans l'endroit dont il eſt queſtion, il s'agit de l'Empereur Tibere. A la verité *Céſar* au pluriel ſignifie quelquefois parmi nous *Empereur*, en proſe & en vers. *D'où vous vient cette audace de parler publiquement, d'écrire pour ſoulever le peuple contre la religion des Céſars*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, en faiſant parler le Proconſul Maxime à Saint Cyprien. M. Coſtar dit, aprés Senéque, *que la fortune aime les larmes des Céſars*; & M. Godeau dit, en parlant de Rome,

dans l'Elégie qu'il adreſſe à M. d'Andilly ſur ſes Oeuvres Chreſtiennes :

*Où les Rois à genoux venoient de toutes parts,*
*Adorer la grandeur du trône des Céſars.*

Avec tout cela *Céſar* au ſingulier ne ſignifie point *Empereur*; & il eſt bien probable que celuy qui a traduit le premier ce paſſage, *reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari*, n'entendoit pas trop le François. Il eſt du moins évident que ce premier Traducteur a fait deux fautes dans un ſeul mot, l'une, diſant *Céſar* pour *Empereur*; l'autre, diſant *à Céſar*. Car ſuppoſé que *Céſar* ſignifie là *Empereur*; c'eſt un nom appellatif, qui demande un article; & il faudroit dire, *rendez au Céſar ce qui eſt au Céſar*, comme nous dirions, *rendez au Roy ce qui eſt au Roy*. *A Céſar* eſt auſſi irrégulier que le ſeroit *à Roy*, *à Empereur*. S'il s'agiſſoit de Jules Céſar, comme *Céſar* eſt un nom propre,

pre, qui ſe met ſans article, *à Céſar* ſeroit régulier; mais il s'agit de Tibere, qui regnoit alors. Cependant, quelque irrégularité qu'il y ait dans cette phraſe, il faut s'en ſervir ſans ſcrupule. L'uſage, qui a établi des ſoléciſmes, peut autoriſer des barbariſmes, quand il luy plaiſt: il faut, dis-je, s'en ſervir, à l'exemple de nos bons Auteurs, qui l'employent non-ſeulement dans le propre, mais auſſi dans le figuré. *Recevez les loüanges qui vous ſont deuës, & ſouffrez qu'on rende à Céſar ce qui appartient à Céſar*, dit M. de Voiture à M. le Prince, ſur le ſuccés de la bataille de Rocroy, lors que ce grand Prince n'eſtoit encore que Duc d'Enguien.

ORIGINAL.

QUOY-QUE ce mot ſoit devenu aſſez commun depuis quelques années, il n'en eſt pas pour cela moins élegant, *un eſprit original, des manieres originales; cela eſt*

*original*, pour marquer quelque choſe de nouveau, & d'un caractere particulier. *Il y a peu d'Auteurs qui ſoient originaux*, c'eſt à dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-meſmes, qui imaginent des choſes nouvelles & extraordinaires. *Il eſt bon de puiſer dans les ſources, d'étudier à fond les anciens, principalement ceux qui ſont originaux*, dit l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence. *A meſure qu'on a plus d'eſprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux*, dit M. Paſcal. *Original* eſt là adjectif; & ce ſeroit mal dit en ce ſens, *ceux qui ſont des originaux*.

*Original* ſubſtantif ne ſe dit que des choſes qui ſont premieres en leur genre, & qui ne ſont point des copies: comme les chefs-d'œuvres de l'art; les manuſcrits anciens; les lettres écrites, ou ſignées de la main de ceux qui en ſont les auteurs. *Ce tableau-là eſt un original; l'original Hebreu; l'original d'une lettre.*

On dit, en riant, & en parlant d'un homme qui a quelque choſe de ſingulier & d'extravagant dans l'eſprit, ou dans ſa conduite, *c'eſt un original.*

On diroit bien néanmoins ſérieuſement *original*, en y ajouſtant un adjectif, ou en luy donnant un régime. L'Auteur des Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote, dit à l'occaſion d'Homere: *C'eſt ſur ce grand original que Platon eſt devenu philoſophe*; & l'Auteur du Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin, dit au ſujet de M. de Voiture: *Ceux qui ne veulent admirer que M. de Voiture, le tiennent pour l'unique original des choſes galantes.* On diroit bien, *Job eſt un original de patience*; *Socrate eſt un original de ſageſſe.*

*Original* adjectif ſe dit des langues, des textes, des pieces dans une affaire; *les langues originales, les textes originaux, les pieces originales.*

## DROITURE.

CE mot ne ſe dit que dans le figuré ; *c'eſt un homme qui a de la droiture*, pour dire, *qui a de la probité, qui eſt juſte, qui eſt équitable.*

*Guerre des Auteurs.* *Il eſt bien plus important de garder la droiture dans nos actions, que de connoiſtre une ligne droite.*

*Pratique de la Perfection Chreſtienne.* *Cherchez premierement le Royaume de Dieu ; ſervez-le en eſprit de droiture & de juſtice.* Le mot de *droituture* eſt ancien ; & Antoine Baif dit dans ſes Mimes :

*Toy qui es ami de droiture.*

Quelques-uns diſent *droiture d'eſprit, la droiture de l'eſprit.*

*Penſées de M. Paſcal.* *Il y a deux ſortes d'eſprits ; l'un de pénetrer vivement & profondément les conſequences des principes, & c'eſt là l'eſprit de juſteſſe ; l'autre de comprendre un grand nombre de principes ſans les confondre, & c'eſt là l'eſprit de géometrie : l'un eſt force & droiture d'eſprit, l'autre eſt étenduë d'eſprit.*

*Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, ſeûre à ſes amis; par la lumiere & la droiture de ſon eſprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes.* Oraiſon Funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans.

On pourroit dire de la meſme maniere, *droiture de cœur, la droiture du cœur:* mais on ne dit point, & on ne peut jamais dire, *la droiture d'une ligne, la droiture d'une colomne*; quoy-qu'on diſe, *une ligne droite, une colomne droite*; comme on dit, *un eſprit droit, un cœur droit.* On dit néanmoins, *écrire en droiture*, pour *écrire directement.* C'eſt une façon de parler que nous avons priſe des Italiens, *andar à drittura.*

## SUPPLIER.

M. de Vaugelas a bien remarqué que quoy-que *ſupplier* ſoit plus reſpectueux & plus ſoumis que *prier*, il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu*, comme on dit *ſupplier le Roy*; mais il n'a pas remarqué que *ſup-*

*plier* ſe peut dire à l'égard de Dieu en une rencontre. Par exemple, je puis dire à Dieu, en le priant, *je vous ſupplie, mon Dieu, de m'accorder la grace d'une veritable pénitence; je vous ſupplie de me pardonner mes pechez.* Je dis le meſme pour ce qui regarde la Vierge & les Saints. On dit, *les Catholiques prient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne prient point la Vierge & les Saints:* & ce ſeroit mal parler que dire, *les Catholiques ſupplient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne ſupplient point la Vierge & les Saints.* Mais on peut dire, ayant recours à la Vierge & aux Saints, *Vierge ſainte, je vous ſupplie d'interceder pour moy auprès de Jeſus-Chriſt voſtre Fils grands Saints, nous vous ſupplions de nous obtenir les graces dont nous avons le plus de beſoin.*

HOMME DE CONDITION, Homme de qualité.

*Condition* dit moins que *qualité*; & *homme de qualité* eſt en noſtre langue quelque choſe de plus qu'*homme de condition*. Les perſonnes d'une haute naiſſance, ou celles qui s'en piquent, ſentent cela plus que les autres; & j'ay connu un homme de bonne maiſon, mais un peu enteſté de ſa nobleſſe, qui eût un grand chagrin, de ce qu'on avoit dit qu'il eſtoit *homme de condition*, parce qu'il prétendoit eſtre *homme de qualité*: & je ne ſçay meſme s'il ne prétendoit point eſtre *homme de la premiere qualité, de grande qualité*; car cela dit encore davantage. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que M. le Duc de Saint Aignan, auteur de l'Eloge de M. le Duc de Guiſe, eſt déſigné dans le titre de l'Eloge ſous le nom d'*un homme de grande qualité*.

*Memoires du Duc de Guiſe.*

SI ON PEUT METTRE *le*, APRE'S un mot qui n'a point d'article.

VOICY peut-eſtre une des plus ſubtiles queſtions de noſtre Langue. Les exemples la feront entendre. On demande ſi c'eſt bien parler, que de dire, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il l'a receû allant au ſupplice.* Quelques-uns croyent que cela peut paſſer, mais les plus ſçavans dans la Langue ſont d'un ſentiment contraire; & leur raiſon eſt que *droit* & *grace* eſtant là indéfinis, rien de ce qui ſuit ne s'y doit rapporter. Car les noms indéfinis, ou indéterminez, c'eſt à dire, qui ſont ſans article, n'ont aucun régime, ni aucune relation: & comme on ne dit pas, *vous avez droit de chaſſe, qu'on ne peut vous diſputer; le Roy luy a fait grace, qu'il n'attendoit pas*; on ne doit pas dire par le meſme principe, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve*

*bien fondé ; le Roy luy a fait grace, & il l'a receüe allant au ſupplice,* faiſant rapporter *le* à *droit,* & *la* à *grace.* Mettez un article à *droit*, ou quelque choſe qui vaille un article, & qui détermine ; dites, *le Roy luy a donné ſa grace*, au lieu d'*il luy a fait grace :* il n'y aura plus de difficulté, & on dira bien alors, *vous avez un ancien droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé ; le Roy luy a donné ſa grace, & il l'a receüe allant au ſupplice.*

Selon cette Remarque, qui eſt établie ſur celle de M. de Vaugelas, que le pronom rélatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article ; ce n'eſt pas écrire purement que de dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous ne l'avez pas de m'accuſer.* Il faut mettre *en* au lieu de *le*, parce qu'*en* eſtant moins déterminé, ſe rapporte mieux à un nom indéterminé. Il faut dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous n'en avez pas de m'accuſer.* Si néan-

moins il ne ſuivoit point de verbe, ni aprés *raiſon*, ni aprés *vous n'en avez pas*, & qu'on diſt ſimplement, *j'ay raiſon:* on diroit bien, *& vous ne l'avez pas.* On dit de meſme, *il a tort, & je ne l'ay pas.* On dit auſſi, *ſi vous ne me faites juſtice, je me la feray moy-meſme.* Ce ſont des exceptions de la regle générale, auſquelles on peut ajoûter celles qui ſuivent.

*Imitation de Jeſus-Chriſt.* *Il eſt bien plus ſeûr de recevoir conſeil, que de le donner.*

*Plaidoyer pour Madame de Guenegand.* *Elles vivent en cloſture, mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.*

*Conſeil, cloſture,* ſont des noms indéfinis, & ſans article; cependant on met aprés, *le donner, la gardent.* Il peut y avoir encore d'autres exceptions, qui ne ſe preſentent pas maintenant.

Quelqu'un demandera peut-eſtre comment on pourroit rectifier ces exemples, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy*

*a fait grace, & il l'a receüe allant au ſupplice.*

Je réponds qu'il faut répeter aux ſeconds membres du diſcours le nom indéfini, en y mettant un pronom. *Vous avez droit de chaſſe, & je trouve voſtre droit bien fondé ; le Roy luy a fait grace, & il a receû ſa grace allant au ſupplice.*

Mille gens traiteront tout cela de bagatelles, & de fauſſes délicateſſes ; mais ceux qui ont le gouſt de noſtre Langue, en jugeront peut-eſtre autrement.

## ACTEUR, COMÉDIEN.

ON ſe ſert du mot d'*acteur*, pour marquer la part que les perſonnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue, *il a eſté un grand acteur en cette affaire.* Quoy-qu'*acteur* & *comédien* ſoit le meſme dans le propre, ce n'eſt pas le meſme dans le figuré : *acteur* ne ſe prend pas en mauvaiſe part, comme *comé-*

*dien*, qui ſignifie une perſonne diſſimulée & artificieuſe, qui joüe pluſieurs perſonnages. On dit d'une femme, qui n'eſtant pas fort réguliere, a un exterieur modeſte, & fait la prude, *je n'ay jamais veû une ſi grande comédienne.* M. Maucroix dit dans la Traduction des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Tous les ſucceſſeurs de Zenon & de Diogene ne ſont que des comédiens, & ne ſe font valoir que par leurs barbes & leurs manteaux.*

## RECHERCHE.

CE mot ne ſe dit pas indifferemment de toutes choſes. Ce ſeroit mal parler que de dire, *faites la recherche de la montre que j'ay perduë; faire la recherche d'une choſe égarée.* Mais on dit bien, *faire la recherche des faux-nobles, de l'auteur d'un meurtre, des ſecrets de la nature,* &c. Nos bons Auteurs uſent toûjours de *recherche* en ce ſens-là.

*Le motif de tous les diſcours & de toutes les controverſes de Socrate, eſtoit la recherche de la verité.* *Vie de Socrate.*

*Le plaiſir que l'on prend dans ces ſortes de connoiſſances ne conſiſte pas dans la poſſeſſion, l'eſprit ne ſe divertit que par la recherche meſme.* *Eſſais de Morale.*

On ne diroit pas dans le propre, *la recherche des métaux, la recherche des perles, la recherche des treſors que la nature a cachez dans le ſein de la terre, & dans le fond de la mer.* Mais on diroit bien dans le figuré, *la recherche des biens de la terre,* & avec Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *la recherche des treſors*; c'eſt en parlant du Cardinal de Richelieu: *Sa modeſtie l'empeſchant de mettre au jour ſes plus grands ouvrages, ne l'empeſchoit pas néanmoins d'approuver qu'on recherchaſt les meſmes treſors qu'il tenoit cachez, & d'en autoriſer la recherche.* *Hiſtoire de l'Académie.*

Cependant on pourroit dire, en parlant d'une lettre perduë, ou d'une autre choſe égarée, *quelque re-*

*cherche que j'en aye faite, je n'ay pû en rien apprendre:* mais alors *recherche* ſe prend dans le figuré, & c'eſt comme ſi on diſoit, *quelque ſoin que j'aye pris pour en apprendre des nouvelles.* Non-ſeulement on ne dit pas *recherche* dans le propre, à l'égard d'une choſe perduë; mais on ne dit pas meſme *rechercher*, à moins que par *rechercher* on n'entende *chercher une ſeconde fois.* Par exemple, *on n'a pas bien cherché par tout, il faut rechercher.* Mais on ne diroit pas la premiere fois, *recherchez la bague que j'ay perduë:* il faut dire, *cherchez.*

## CHASTE, CHASTETE'.

CHaſte ſe dit de la diction, pour en marquer la pureté grammaticale, & il ſe joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détermine. Par exemple, *on ne peut pas voir une diction plus chaſte, ni plus correcte.* M. Coſtar dit à M. Ménage, en luy parlant de ſes poë-

ſies italiennes: *Si je m'y connois, il n'eſt rien de plus pur & de plus chaſte que voſtre élocution.* Il dit à un autre de ſes amis: *Je n'ay jamais rien veû de plus pur que voſtre ſtile, & je m'étonne qu'il puiſſe eſtre ſi chaſte, eſtant ſi maſle, & ſi fort.* Il ne s'enſuit pas pour cela qu'on diſe, *la chaſteté de la diction, la chaſteté du langage*; & M. de Balzac n'a pas parlé fort purement luy-meſme, quand il a dit: *Le bon homme Victorius monte encore plus haut, pour trouver la pureté, la chaſteté, l'integrité du Latin. Chaſteté & integrité* ne ſe diſent gueres que des mœurs. M. Coſtar a dit cependant *chaſteté du ſtile*, en une rencontre où cette locution ne choque pas tant, parce qu'elle eſt préparée, & comme amenée par ce qui précede. C'eſt en parlant d'un Sénateur de Veniſe, qui accuſoit Martial de parler mal latin, & d'avoir corrompu la pureté d la langue romaine: *Pour réparation de ce crime, il le traitoit plus cruelle-*

*ment que s'il euſt violé une vierge, & meſme que s'il euſt débauché une Veſtale: car il le brûloit tous les ans, & en faiſoit un ſacrifice aux Manes de Catule, qu'il reconnoiſſoit pour legitime Prince des faiſeurs d'épigrammes, & de la chaſteté du ſtile.*

LE PRINCE DES PHILOSOPHES.

LE PRINCE DES ORATEURS.

L'AUTEUR des Doutes propoſez à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe s'eſt déclaré un peu trop contre ces façons de parler. Il n'a pas mal remarqué que l'ignorance les a peut-eſtre introduites, & que le *princeps oratorum*, qui ſignifie en Latin *le premier des orateurs*, a eſté traduit mal à propos en François par *le prince des orateurs*. Mais il devoit conſiderer que ces expreſſions ſont receûës, ſoit qu'elles ſoient raiſonnables, ou qu'elles ne le ſoient pas. C'eſt à peu prés comme *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que l'uſage a autoriſé contre la raiſon, & con-

tre la grammaire meſme. Car enfin la pluſpart de nos bons Auteurs parlent de la ſorte : & ce ſeroit une cruauté d'empeſcher les prédicateurs & les avocats de dire, en citant Ariſtote & Ciceron, *le prince des philoſophes, le prince des orateurs.* On dit encore, *le prince de l'éloquence romaine, le prince de la poëſie latine, le prince des faiſeurs d'épigrammes,* &c. ſans parler des *princes des preſtres*, ſuivant le langage de l'Evangile; & du *prince des apoſtres*, ſelon le ſtile de l'Egliſe. Toutes ces principautez ne ſont gueres legitimes, mais elles ſont établies ; & il n'y auroit preſque pas moins d'injuſtice de s'y oppoſer, que de ſe révolter contre une puiſſance, qui n'eſtant pas peut-eſtre fort juſte dans ſon origine, ſeroit autoriſée par le conſentement des peuples, & par la preſcription du temps.

## MESTIER.

CE mot, qui eſt bas dans le propre, ne l'eſt point dans le figuré; & ſi nous en croyons M. de Balzac, les peintres s'en offenſent, mais les Généraux d'armée s'en font honneur. C'eſt un terme bas, à ſon jugement, quand on parle de Maiſtre Pierre le Cordonnier; au lieu que c'eſt un terme relevé, quand on parle du Prince d'Orange. En effet, nous diſons élegamment, *le meſtier des armes, le meſtier de la guerre:* nous diſons d'un brave, qu'*il aime le meſtier*, qu'*il a vieilli dans le meſtier:* on dit meſme de l'employ des princes, *le meſtier de ceux qui commandent, eſt le plus difficile de tous.* On dit auſſi, en parlant des ouvrages d'eſprit, *il n'y a que les gens du meſtier qui en ſoient bons juges*; & M. Scaron dit, en parlant des portraits que fit une Princeſſe ſpirituelle & ſçavante, lors que c'eſtoit la mode d'en faire: *Ils ſont, à ce que*

*j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont eſté encore faits; & les beaux eſprits ſeroient bien à plaindre, de voir emporter ſur eux à cette Princeſſe la gloire de bien écrire, s'il ne leur eſtoit tres-glorieux de la voir faire leur meſtier.* C'eſt ainſi que la métaphore ennoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur ſignification naturelle.

## NE' NATIF.

CETTE façon de parler eſt de ces locutions baſſes qui ne ſortent point de leur baſſeſſe, & il n'y a que le petit peuple qui diſe, *un tel eſt né natif de Paris* Les honneſtes gens diſent, *un tel eſt né à Paris*, ou *eſt natif de Paris*. On ne joint point *né* & *natif* enſemble. Au reſte, *natif* eſt françois, & nos meilleurs Ecrivains en uſent ſans difficulté. L'Auteur de la Vie de Saint Paul dit, qu'*il eſtoit natif de Tarſe*; & le Traducteur de la Vie du Cardinal Commendon, dit dans ſa pré-

face : *Antoine Maria Gratiani natif du bourg du Saint Sepulcre, petite Ville d'Etrurie*, &c. Cependant, quoy-que ce mot ſoit françois, il n'eſt pas fort noble, ſelon quelques perſonnes intelligentes : car parmi les mots auſſi-bien que parmi les hommes d'un meſme païs, il y en a de nobles & de roturiers, ſi j'oſe uſer de ce terme.

M. d'Ablancourt dit de Lucien, qu'*il eſtoit de Samoſate, Capitale de la Comagene :* & M. Charpentier dit de Socrate, qu'*eſtant interrogé de quel païs il eſtoit, il ne répondit point qu'il fuſt d'Athenes, mais qu'il eſtoit du monde.* Ainſi j'aimerois encore mieux dire tout ſimplement, *il eſt de Paris* ; que de dire, *il eſt natif de Paris.*

Il pourroit néanmoins ſe rencontrer des endroits où *natif* ſeroit neceſſaire, à moins qu'on ne priſt un autre tour. Par exemple : *Démaratus*, dit un bon Auteur, *fuyant la perſecution du tyran Cypſelus, ſe retira dans*

*la Toſcane, aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, dont il eſtoit natif. Dont il eſtoit* tout ſeul ne ſeroit pas aſſez clair, ni aſſez ſoûtenu; & *natif* aprés fait un bon effet. J'ay dit à moins qu'on ne priſt un autre tour, en diſant, par exemple, *aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance*; comme dit M. Patru du Poëte Archias: *Il parut premierement à Antioche, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance.*

## VACATIONS, VACANCES.

*Vacations* ſe dit pour le Palais, *vacances* pour le College. *Les avocats étudient durant les vacations; les écoliers perdent le temps durant les vacances.* M. Peliſſon dit pourtant; *Pendant que nous eſtions au College mon frere & moy, on nous permettoit d'aller paſſer tout le temps des vacations à la campagne.* Mais il y a bien de l'apparence que M. Peliſſon avoit oublié le College, & les termes du College, quand il ſe mit à écri-

### MAUVAISES GRACES.

IL y en a qui diſent, *il a encouru les mauvaiſes graces du Prince*; & un de nos celebres Ecrivains uſe de cette façon de parler : mais toutes les perſonnes que j'ay conſultées, la condamnent. *Bonnes graces* ne fait point de conſequence *pour mauvaiſes graces*. L'uſage eſt pour l'un, & n'eſt point pour l'autre. Il ne faut point raiſonner en matiere d'uſage: il faut s'aſſujétir, & s'aveugler en quelque façon.

### COMMANDER.

CE verbe, dans ſon ſens propre & naturel, a diverſes ſignifications & divers régimes. En matiere de guerre, il ſignifie quelquefois *ordonner que des troupes marchent. Le Général a commandé un régiment, pour aller ſecourir la ville; l'on a commandé les Dragons, pour attaquer les ennemis de ce coſté-là.* Il ſignifie quelquefois *conduire*, & *eſtre chef. M. de Turenne*

*Turenne commande l'armée en Allemagne ; un tel commandoit les Mouſquetaires à l'attaque de la demi-lune.* En ces cas-là *commander* regit toûjours l'accuſatif : mais hors ces cas-là il regit toûjours le datif. *Un Souverain commande à ſes ſujets :* & quoyqu'on diſe, en parlant du Roy dans l'expedition de la Franche Comté, *il commandoit luy-meſme ſon armée*, il faut dire, *le Roy commande aux peuples que Dieu luy a ſoumis ;* & ſi un Prince parvenoit à la Monarchie univerſelle, on diroit qu'*il commande à tout le monde*, & non pas qu'*il commande tout le monde.* M. de Voiture n'a pas pris garde à cette diſtinction, en diſant à Madame de Saintot : *Il n'y a pas de danger que vous ſçachiez que je vous eſtime ſeule plus que tout le reſte du monde, & que je tirerois moins de vanité de le commander, que de vous obeïr.* Un autre Ecrivain n'y a pas pris garde auſſi, en faiſant le Portrait du Roy : *Loüis XIV. eſt ſi bien fait, & a ſi bon-*

*Portraits de la Cour, à Cologne 1667.*

*ne mine, que Dom Juan d'Auſtriche l'ayant veû paſſer ſans ſuite, & ſans le connoiſtre; & la Reine luy ayant dit, ſçavez-vous bien que voilà le Roy? il répondit: Bien que je ne le connoiſſe pas, Madame, je luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des François, & le plus digne de les commander.*

M. de Voiture devoit dire, *de luy commander*; & l'Auteur des Portraits de la Cour *de leur commander*. Car il y a bien de l'apparence que la Reine & Dom Juan d'Auſtriche parloient Eſpagnol, & que c'eſt ce faiſeur de Portraits qui a fait la faute. Si Dom Juan avoit parlé François à la Reine, je l'excuſerois d'avoir dit, *le plus digne de les commander*, pour *de leur commander*. Un Eſpagnol n'eſt pas obligé de ſçavoir toutes les fineſſes de noſtre Langue; mais un François, qui ſe meſle d'écrire, ne doit pas ignorer que *commander* regit le datif, quand il

n'eſt point queſtion de guerre. On trouve par tout des exemples qui autoriſent la Remarque.

*C'eſtoit un Prince digne de commander à des Romains, qui euſſent eû encore quelque reſte de la vertu de leurs anceſtres.* *Hiſtoire de l'Arianiſme.*

*La morale eſt la ſcience des hommes, & particulierement des Princes, puis qu'ils ne ſont pas ſeulement hommes, mais qu'ils doivent auſſi commander aux hommes.* *Education d'un Prince.*

La poëſie eſt à cét égard auſſi réguliere que la proſe, & les bons poëtes parlent comme les bons orateurs.

*Dans ce vaſte univers tout l'admire aujourd'huy :*
*Jamais nul autre Roy ne ſceût ſi bien que luy,*
*Depuis les premiers temps, juſqu'au ſiecle où nous ſommes,*
*L'art d'obëir au Ciel, en commandant aux hommes.* *Sur la défenſe des Duels.*

Je n'ay parlé de *commander*, que dans ſon ſens naturel: car on ſçait

bien qu'il regit l'accuſatif, quand il ſe prend dans un ſens figuré, ou métaphorique, *une tour qui commande la ville; une hauteur qui commande la plaine.* Néanmoins on dit auſſi *qui commande ſur la plaine.*

*Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

*Il reſte encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la foreſt noire commence à s'élever inſenſiblement: mais comme elle ſe recule fort loin à meſure qu'elle s'éleve, ſa hauteur ne commande que bien peu ſur cette plaine.*

## MAUVAISE CONSTRUCTION.

EXEMPLE. *Il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions.* Cette conſtruction n'eſt pas réguliere, & *elle* ne ſe rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui eſt indéfini. Il falloit dire, *il avoit une ſi grande chaleur à la guerre, qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions*; ou plûtoſt, *il*

*avoit tant de chaleur à la guerre, qu'il ne faiſoit point de réflexions.* Selon cette Remarque, il ne faut pas dire, *j'ay tant de joye, qu'elle m'empeſche de parler*; mais, *j'ay tant de joye, que je ne puis parler.*

## REGLE, MODELE.

IL y a des endroits où l'on peut employer également ces deux mots. Par exemple, on peut dire, *la vie de Noſtre Seigneur eſt la regle des Chreſtiens, eſt le modele des Chreſtiens.* Mais il y a auſſi des endroits où un de ces deux mots ne viendroit pas bien. Par exemple, *les conſeils des ſages nous ſervent de regle pour noſtre conduite*: on ne diroit pas, *nous ſervent de modele*; car il n'y a proprement que les actions, ou la perſonne, qui ſervent de *modele*, & qu'on ſe propoſe pour *modele*. Cependant, un de nos meilleurs Ecrivains dit en parlant d'un ſaint Archeveſque: *Il ſe propoſoit pour modele cette excellente parole de*

*Saint Bernard.* Le paſſage eſt remarquable, & merite d'eſtre leû.

*La Tourterelle eſt l'image du Prédicateur: elle gemit plûtoſt qu'elle ne chante; & elle nous apprend comment nous devons ſoupirer dans cét exil. J'aime à entendre la voix d'un Prédicateur, qui ne penſe pas à me plaire, afin que je luy applaudiſſe, mais à me toucher le cœur, afin que je me pleure moy-meſme. Vous deviendrez vrayment une de ces ſaintes Tourterelles, ſi vous apprenez ainſi aux hommes à gemir; & vous le leur apprendrez, non en leur parlant ſeulement, mais en gémiſſant vous-meſme: car, en cecy, comme en toute autre choſe, l'exemple eſt ſans comparaiſon plus puiſſant que la parole.*

Voilà *cette excellente parole*, que ce grand Prélat ſe propoſoit pour *modele.* Premierement je trouve le paſſage un peu long, pour dire *cette excellente parole*, & le pluriel auroit eſté aſſez à propos en cette rencontre: mais ce n'eſt pas de-quoy il

eſt queſtion. Ce qui me ſemble plus étrange, c'eſt qu'on ſe propoſe *cette excellente parole* pour *modele*, au lieu de ſe la propoſer pour *regle*. Il y a pourtant des occaſions où des paroles pourroient ſervir de *modele* : comme, par exemple, ſi on diſoit, *Jeſus-Chriſt eſt le modele des Chreſtiens, ſa converſation doit eſtre le modele de la noſtre, ſes paroles & ſes diſcours doivent eſtre le modele de nos paroles & de nos diſcours* ; car, c'eſt à dire, *que nous devons parler comme luy*. Mais ce n'eſt pas le ſens de l'exemple dont il s'agit.

## JOLI.

CE mot eſt plus uſité que jamais : il ſe met à tout, & les femmes l'ont preſque toûjours à la bouche ; elles ne trouvent rien à leur gré, qui ne ſoit pour elles ou *enchanté*, ou *joli*. Nous diſons particulierement *jolies choſes. Il y a de jolies choſes, que l'eſprit ne cherche point, & qu'il trouve toutes achevées*

*en luy-meſme*, dit l'Auteur des Réflexions morales. *On ne ſçauroit avoir trop d'eſprit dans une converſation enjoûée*, dit M. le Chevalier de Méré dans ſes converſations; *il ſe faut pourtant bien garder de paroiſtre toûjours preſt à dire de bons mots, & de jolies choſes.*

Nous entendons quelquefois par *jolies choſes*, non-ſeulement *des penſées ingénieuſes & délicates*, mais auſſi *des ouvrages d'eſprit*; *il ſe connoiſt en jolies choſes*; *il aime les jolies choſes*: & M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Mademoiſelle de Rambouïllet, ſur le bruit qui courut que l'Académie vouloit bannir *Car* de noſtre Langue: *Le Car de noſtre ami eſt une fort jolie choſe.* Cela ne ſe dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'eſprit, car *joli* eſt de ſoy oppoſé au grand; & qui diroit d'une ſuperbe maiſon, d'une taille avantageuſe, d'un poëme héroïque, *jolie maiſon*, *jolie taille*, *jolis vers*, ne

parleroit pas proprement. C'eſt en ce ſens que nous diſons de ce qui a un caractere de grandeur, *cela paſſe le joli.* Auſſi M. Des Préaux fait dire à ſon Campagnard, pour le rendre ridicule :

*A mon gré le Corneille eſt joli quelquefois.*

On oppoſe meſme quelquefois *joli* au beau. *Elle n'eſt pas belle*, dit-on, *mais elle eſt jolie.* Néanmoins *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec *femme* ; *c'eſt une jolie femme* : & ce ſont deux choſes differentes de dire d'une femme, *elle eſt jolie*, & de dire, *c'eſt une jolie femme.* Nous n'entendons gueres par *jolie* tout ſeul, qu'une taille fine, un air agréable : nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'eſprit, de la raiſon, de la vertu, enfin un vray mérite.

On ne dit pas, *c'eſt un joli homme*, dans le ſens qu'on dit *c'eſt une jolie femme* : l'un eſt une loûange,

& l'autre une eſpece de raillerie. Nous n'entendons par *joli homme*, tout au plus, qu'un petit homme propre, & aſſez bien fait dans ſa taille. On ne laiſſe pas de dire d'un jeune homme, comme une loûange, *il eſt ſi joli*; mais on ne diroit pas de meſme, *c'eſt un joli jeune homme*: nous diſons cela en nous moquant, comme *vous eſtes un joli perſonnage, vous eſtes joli.*

L'Auteur des Converſations, aprés avoir dit dans la premiere, ſelon le rôlle qu'il ſe donne, que Cleopatre oioit des bons mots d'Antoine, fait dire à M. le Mareſchal de Clerembault: *Comment, de cét Antoine, un des Généraux de Céſar, & qui diſputa ſi long-temps l'Empire avec Auguſte? Mon Dieu, la jolie Egyptienne, & qu'y trouvoit-elle à redire?* M. Patru dit à peu prés ſur le meſme ton, mais dans une matiere fort differente: *La jolie décoration au mois d'Aouſt, qu'une robe de chambre de camelot de Hollande doublée de boûatte.*

Enfin *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons preſque perdu : je dis en quelque façon, car il ne le remplace pas tout-à-fait. *Joli* n'a pas tant d'étenduë qu'en avoit *gentil*, qui ſe diſoit des grandes choſes auſſi-bien que des petites : car nous diſions autrefois, *un gentil exercice*, *une gentille action*, pour *un noble exercice*, *une action glorieuſe* ; & c'eſt de là que *gentil-homme* eſt venu.

## VALEUR.

CE mot a deux ſignifications en noſtre Langue, comme tout le monde ſçait. Il ſignifie *courage* & *prix* ; mais avec cette difference, que tout le monde ne ſçait pas peut-eſtre, qu'il ne ſe joint qu'aux perſonnes, quand il ſignifie *courage*, & qu'aux choſes, quand il ſignifie *prix*. On dit, *c'eſt une choſe de valeur*, *de peu de valeur* ; *il m'a donné la valeur de mon diamant*. Mais on ne dit pas, *c'eſt un homme de valeur*, *de peu de*

*valeur*, pour ſignifier que c'eſt un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de merite. On dit encore moins, *c'eſt un homme qui a de la valeur*, pour marquer du merite en général; & je ne croy pas que M. de Voiture ait parlé exactement, en diſant dans ſa Lettre à M. de Balzac: *Gardez-vous bien d'appeller voſtre malheur, ce qui n'eſt que le malheur du ſiecle; & ne vous plaignez plus de l'injuſtice des hommes, puis que tous ceux qui ont quelque valeur ſont de voſtre coſté.* Il parle de la ſorte, aprés avoir cité l'exemple d'Ariſtide & de Socrate condamnez par le peuple, & avoir dit à M. de Balzac, que ſi la loy qui permettoit de bannir les plus puiſſans en autorité & en réputation, s'obſervoit parmi nous, l'envie publique ſe déchargeroit ſur ſa teſte, & que M. le Cardinal de Richelieu ne courroit pas tant de fortune que luy. Ce qui prouve que par *quelque valeur*, il entend quelque merite en géné-

ral, & non pas quelque bravoûre. M. de Balzac luy-meſme a preſque fait la meſme faute. Car aprés avoir dit de M. le Comte de Fieſque: *Je fais une eſtime tres-parfaite de ſa valeur*; il ajouſte: *Je prens icy valeur dans ſa plus étenduë ſignification, & enferme ſous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & aquiſes, civiles & militaires.* Mais n'en déplaiſe à M. de Balzac, ce mot appliqué à une perſonne, ne ſignifie que cette qualité & cette vertu guerriere, dont M. de Caſſagnes a parlé à fonds dans ſon Traité de la Valeur.

## SON pour EN.

EXEMPLE. *Je ne m'arreſteray point à écrire le progrés de ſa maladie, ni à rechercher ſon origine*, dit un bon Auteur. Il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine*; non-ſeulement pour oſter l'équivoque de *ſon*, qui ſemble avoir le meſme rapport que *ſa*, c'eſt à dire, ſe rapporter à la

perſonne, & non pas à la maladie ; mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, par exemple, de la fiévre, on ne dit point, *je connois ſa cauſe, ſes accés ſont longs :* quand on veut parler exactement, on doit dire, *j'en connois la cauſe ; les accés en ſont longs.* Quand les gens qui parlent bien, diſent, *ſes accés ſont longs, ſon redoublement a duré deux heures*, *ſes* & *ſon* tombent ſur le malade, & non pas ſur la fiévre ; c'eſt comme ſi on diſoit, *les accés qu'il a, ſont longs ; le redoublement qu'il a eû, a duré deux heures.* Car on dit, *avoir un accés, avoir un redoublement ; il n'a eû qu'un accés, il a tous les jours un redoublement.*

IMITER L'EXEMPLE.

TOUT le monde preſque parle & écrit ainſi. La derniere pureté ne demanderoit-elle pas qu'on diſt toûjours, *ſuivre l'exemple, & imiter les vertus, les actions, la perſonne ?*

Le Traducteur du premier Ser-

mon de Saint Chryſoſtome ſur la Priere, nous apprend, ce ſemble, l'un & l'autre dans une meſme periode : *Et certainement, comme il eſt juſte que les diſciples ſuivent les exemples de leurs maiſtres, nous devons, en imitant la ſainte ardeur des Prophetes*, &c.

Un autre excellent Traducteur du meſme Pere, dit dans la premiere & dans la ſeconde Homélie au peuple d'Antioche : *Voilà l'exemple qu'il nous faut ſuivre. Puis que Jeſus-Chriſt a donné ſa vie pour nous, il faut ſuivre ſon exemple.* Mais il ne laiſſe pas de dire auſſi : *Voilà les armes ſous leſquelles j'ay combatu le démon ; imitez l'exemple de voſtre Maiſtre.* Et c'eſt ce qui me fait croire aprés tout qu'on peut dire, *imiter l'exemple*, quoy-que d'ordinaire *ſuivre* ſoit meilleur. L'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Mathieu, n'aident pas peu à établir ce ſentiment. L'un

dit : *Elle imitoit en cela l'exemple de ſon ayeule* ; & l'autre : *Pourquoy, me direz-vous encore, un tel n'imite pas cét exemple?*

Mais ce qui me confirme le plus dans ma penſée, & ce qui me perſuade meſme qu'il y a des endroits où *imiter* eſt plus beau que *ſuivre*, c'eſt qu'un illuſtre Magiſtrat, qui parle fort juſte, dit, à l'ouverture du Parlement, dans une belle harangue : *Pour nous, qui voyons en ce lieu de ſi grands exemples à imiter, & que tant de devoirs engagent à marcher ſur les traces de nos prédeceſſeurs.* Il avoit dit auparavant : *Il eſt neceſſaire de ſe propoſer des exemples ; il eſt utile de les ſuivre ; mais il eſt glorieux de les ſurpaſſer.* En ces deux endroits *ſuivre* & *imiter* ſont tres-bien placez.

Au reſte, *l'exemple* dont il eſt icy queſtion, ne s'entend qu'au regard des mœurs : car s'il s'agit d'éloquence, de poëſie, de peinture, & qu'*exemple* ſe prenne pour un chef-

d'œuvre de l'art, il eſt certain qu'on dit *imiter*, & qu'on le dit élegamment. *Pour ſe rendre habile dans l'art de perſuader, il faut imiter les grands exemples de l'Antiquité.*

*Cét Auteur*, dit M. de Balzac, *eſt ennemi de toutes ſortes de liaiſons, ſoit de la nature, ſoit de l'art; tant il s'éloigne de ces bons exemples que vous imitez ſi parfaitement.*

## CENT, MILLE.

NOus nous ſervons ſouvent de ces nombres, pour marquer une choſe indéterminée. Par exemple, *je vous donneray cent coups, mille coups; il a dit cent ſottiſes; il ſçait mille contes plaiſans.* Chaque Langue a ſon uſage à cét égard. La Langue Hebraïque ſe ſert du nombre de ſept; témoin, dans les Proverbes, *ſeptem nequitiæ*; & dans l'Evangile, *ſepties*, ſur le pardon des injures. La Langue Greque a *dix mille*, la Langue Latine *ſix cens* en proſe, & *mille* en vers.

## IL EST MORT, IL A ESTE' TUE'

IL ne faut pas ſe ſervir indifferemment de ces deux expreſſions, en parlant de la mort d'un homme de guerre. Ce ſeroit mal parler, en contant ſimplement la mort de M. d'Artagnan, de dire, *il eſt mort au ſiege de Maſtric.* Il faut dire, *il a eſté tué au ſiege de Maſtric.* S'il n'avoit pas eſté tué ſur le champ, on diroit bien, *il eſt mort de ſes bleſſeûres au ſiege de Maſtric*; ou ſi une maladie l'avoit emporté, ſans qu'il euſt eſté bleſſé, on diroit, *il eſt mort au ſiege de Maſtric.* Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois ſe ſervir du mot de *mourir*, en parlant d'un brave tué ſur la place, principalement quand on parle de ſa mort, non comme d'une choſe preſente, mais comme d'une choſe paſſée, & qu'on en parle d'une maniere éloquente. Par exemple : *Il mourut ce jeune Prince, ſi digne & de vivre, & de regner; & il mourut malheureuſement*

*aprés avoir paſſé le Rhein, aprés avoir eſſuyé mille perils, & bravé la mort en mille rencontres.*

*Le Comte de Fontaines,* dit M. de la Chapelle, *fut trouvé mort auprés de ſa chaiſe, à la teſte de ſes troupes. Les Eſpagnols regreterent long-temps ſa perte ; les François loüerent ſon courage ; & le Prince meſme dit que s'il n'avoit pû vaincre, il auroit voulu mourir comme luy.* Quoy qu'on ne diſe pas d'un homme qui a eſté tué ſur le champ, & dont la mort eſt toute fraiſche, *il eſt mort dans le combat* ; on ne laiſſe pas de dire, *la liſte des morts ; on l'a trouvé parmi les morts.*

*Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

## VEHEMENCE, VEHEMENT.

CE ſont de bons mots ; & ceux qui font ſcrupule de s'en ſervir, ont la conſcience trop délicate en matiere de langage. Monſieur le Prince de Conty, qui parloit ſi bien, & qui n'avoit pas moins de politeſſe que de pieté, dit dans ſon Traité

de la Comédie : *Si les paſſions y ſont traitées avec délicateſſe, ou avec force & vehemence.* Un Auteur fameux dit, en parlant d'un Prédicateur italien : *Trois cens ducats ſuffirent, pour luy faire tourner toute la vehemence de ſes déclamations contre les François.*

*On peut comparer ce premier*, dit le Traducteur de Longin, en parlant de Demoſthene, *à cauſe de la violence, de la rapidité, de la force, & de la vehemence avec laquelle il ravage, pour ainſi dire, & emporte tout, à une tempeſte, & à un foudre.*

*Vehement* ſe dit dans le meſme ſens que *vehemence. Un orateur vehement, une action vehemente.*

*Démetrius*, dit l'Auteur de la Préface ſur les œuvres de M. de Balzac, *diſtingue quatre caracteres, le magnifique, le fleuri, le vehement, & le bas.*

*Toutes ces figures, qui eſtant, comme vous ſçavez, extrémement fortes*

*& vehementes, peuvent beaucoup ſervir à orner le diſcours*, &c. dit le Traducteur de Longin. Les bons livres qui traitent de ces matieres, ſont remplis de pareils exemples.

SENTIMENT.

CE mot tout ſeul, ſans eſtre joint avec un adjectif, ou avec un ſubſtantif, qui détermine, ſignifie toûjours au ſingulier, *opinion, jugement, penſée. C'eſt le ſentiment d'Ariſtote; ce n'eſt pas mon ſentiment; de quel ſentiment eſtes-vous?* Au pluriel, il ſignifie *penſée*, ou *affection*. Cela va quelquefois à l'eſprit, & quelquefois au cœur. *Sentimens des philoſophes ſur l'immortalité de l'Ame; ſentimens des Peres de l'Egliſe ſur la comédie & ſur les ſpectacles; ſi vous connoiſſiez mes ſentimens, vous ne vous défieriez pas de moy; mon procedé vous fera connoiſtre mes ſentimens; j'ay pour vous des ſentimens que je n'ay pas pour tout le monde.*

Quand on joint ce mot au ſingulier, ou au pluriel avec un adjectif, l'adjectif le détermine à l'eſprit, ou au cœur; *un ſentiment extravagant, des ſentimens raiſonnables; un ſentiment tendre, des ſentimens paſſionnez.* Je dis le meſme quand on joint *ſentiment* avec un ſubſtantif; *ſentiment d'honneur, ſentiment de pieté, ſentimens d'amour*, &c. Si le ſubſtantif eſt une perſonne, la ſignification de *ſentiment* ſuit en quelque ſorte le caractere de la perſonne. Ainſi, ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens des bons Philoſophes*, c'eſt à dire, *que les bons Philoſophes ſont d'une autre opinion*; mais ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens d'une veritable mere*, c'eſt à dire, *qu'une veritable mere a le cœur fait autrement.*

*Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.*

C'eſt la matiere ſouvent qui détermine la ſignification. *Il exprime quelquefois un grand ſentiment en un ſeul mot, ou le fait entendre ſans le dire*, dit M. Peliſſon, en parlant d'un excellent Hiſtorien. Il dit dans

le meſme ouvrage, en parlant de la liberté avec laquelle les grand poëtes expriment dans un langage contraint, comme celuy de la poëſie, les penſées les plus délicates & les plus ſublimes : *Quand nous ne parlons qu'en proſe, & que l'on nous abandonne tous les termes & toutes les expreſſions d'une Langue, s'il nous vient quelque penſée qui ne ſoit pas tout-à-fait commune, encore avons-nous de la peine à la faire entendre, & le plus ſouvent nos paroles demeurent beaucoup au deſſous de nos ſentimens.*

## AU TRAVERS.

ON a dit toûjours *au travers* dans le propre. *Il haïſſoit cette gueuſerie étudiée d'Antiſthene, à qui il diſoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de ſon manteau.* Vie de Socrate.

Mais on ne dit que depuis quelques années dans le figuré, *j'ay reconnu ſa mauvaiſe foy au travers de*

*toutes ſes honneſtetez ; au travers des paroles les plus artificieuſes, on découvre ce que les gens ont dans le cœur : il s'eſt fort emporté contre moy, mais je n'ay pas laiſſé de voir au travers de ſa colere qu'il eſt toûjours de mes amis.* Cette façon de parler a eſté renfermée aſſez long-temps dans le diſcours familier, mais elle en eſt ſortie enfin, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans leurs ouvrages. *L'Empereur eſtoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir au travers de ces propoſitions iniques, l'inconſtance du Roy d'Angleterre.*

*Il eſt impoſſible d'avoir l'eſprit grand & bien fait*, dit M. le Chevalier de Méré, *qu'au travers des intereſts du monde, & meſme dans l'emportement des plus violentes paſſions on n'entrevoye de temps en temps je ne ſçay quoy d'honneſte, & qu'on ne l'aime.*

Il y en a qui diſent, *à travers. Il voyoit ſes ſentimens à travers ce qui les pouvoit déguiſer.*

*Elle*

*Elle a beau, pour ſe couvrir, mettre en œuvre tout ce qu'un conſeil rafiné, tout ce qu'une longue experience de la Cour a pû luy apprendre de ſubtilitez & d'artifices; on voit à travers toutes ces fauſſes couleurs, que ſa conſcience ſeule luy ferme la bouche.* Car ſi on ſe ſert d' *à travers*, il faut luy donner un autre régime qu'à *au travers*; *à travers ſes ſentimens, à travers toutes ces fauſſes couleurs*; *au travers de ſes ſentimens, au travers de toutes ces fauſſes couleurs.* Comme dans le propre on dit *au travers* & *à travers* avec divers régimes, & qu'*au travers* eſt le meilleur, ſelon M. de Vaugelas; on peut dire dans le figuré *à travers*: mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité, hors une occaſion où *au travers* ne vaudroit rien; & c'eſt quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. *Il donne tout à travers. C'eſt un homme tout medecin depuis la teſte juſques aux pieds, qui croit plus aux regles de ſon art qu'à toutes les dé-*

*monſtrations de mathematique, & qui donne à travers les purgations & les ſeignées, ſans y rien connoiſtre.*

## REFLECHIR.

BEAUCOUP de gens font *reflé-chir* neutre, & diſent, *c'eſt un homme qui ne refléchit point; j'ay refléchi ſur ce que vous m'avez propoſé.* L'Auteur de la Conjuration des Eſpagnols dit: *Afin qu'ils ne ſe laſſaſſent point d'attendre, & qu'ils n'euſſent pas ſeulement le loiſir de refléchir ſur l'eſtat preſent des choſes.* Ce n'eſt pas parler fort purement; il faut dire, *c'eſt un homme qui ne fait point de refléxion; j'ay fait refléxion ſur ce que vous m'avez propoſé.* Tous nos bons Auteurs, & toutes les perſonnes qui parlent bien, diſent toûjours *faire refléxion.*

## ELECTION, CHOIX.

CEs deux mots ne doivent pas ſe confondre. *Election* ſe dit d'ordinaire dans une ſignification

paſſive, & *choix* dans une ſignification active. *L'élection d'un tel* marque celuy qui a eſté éleû ; *le choix d'un tel* marque celuy qui choiſit. *L'élection du Doge a eſté approuvée de tout le peuple de Veniſe ; le choix du Senat a eſté approuvé généralement :* & je doute que ce fuſt bien dit, *l'élection du Senat*, pour dire *le choix du Senat*. M. le Maiſtre dit pourtant *l'élection du Roy*, en parlant du choix que fit Loûis XIII. de M. Seguier, pour la charge de Chancelier de France : *Comme ſa ſageſſe incomparable rend ſon élection plus précieuſe, ſes autres Royales qualitez rendent auſſi la charge de ce premier Magiſtrat plus éclatante & plus eſtimable. Election* n'eſt pas là, ce me ſemble, en ſa place ; & parce qu'il a une ſignification active, & parce qu'il ſe rapporte au Roy. Car il y a encore une difference entre *élection* & *choix* : *élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choiſit ; & je ne ſçay ſi quand il

s'agit d'une perſonne choiſie par le Prince pour un employ, on peut ſe ſervir du mot d'*élection*. Cependant l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs s'en ſert plus d'une fois, en parlant du choix que la Reine de Portugal fit de ce ſaint homme pour l'Archeveſché de Brague.

*Lors qu'il ſe retira dans ſa cellule, les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſon élection.*

*Ainſi leur envie s'eſtant changée en une haine mortelle, ils compoſerent un libelle rempli d'injures, pour rendre cette élection ridicule.*

Si le peuple euſt choiſi D. Barthelemy des Martyrs, comme il choiſiſſoit autrefois les Eveſques, *élection* me paroiſtroit juſte en ces endroits-là; mais comme c'eſt la Reine de Portugal qui le choiſit, & qui le nomma, je croirois qu'il faut dire: *Les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſa nomination; ils compoſerent un libelle rempli d'in-*

*jures, pour rendre ce choix ridicule. Choix* eſt le mot propre en cét endroit; & M. Patru dit auſſi ſur l'élevation de M. de Belliévre, quand il fut fait premier Préſident: *Un ſi beau choix fut ſans doute une inſpiration d'enhaut.*

OPERA.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, s'eſt contenté de dire qu'*Opera* eſtoit maſculin en noſtre Langue, & qu'il n'avoit point de pluriel. *L'Opera a eſté long; deux Opera.* Il auroit pû ajouſter que ce mot, qui ſignifie dans le propre chez les Italiens, une comédie férieuſe, compoſée dans les régles, & qui ſignifie parmi nous une comédie en muſique avec des machines, s'applique dans le figuré à tout ce qui ſemble difficile. *C'eſt un Opera que de luy parler*, pour dire qu'il y a de la peine à luy parler, à le voir; en parlant de ces gens importans, qui mettent une partie de

leur merite & de leur grandeur à eſtre inviſibles.

*Opera* ſe prend auſſi pour une choſe excellente, & pour un chef-d'œuvre. On dit d'un ouvrage d'eſprit, *c'eſt un Opera*; mais cela ne ſe dit gueres que dans la converſation, & d'ordinaire en badinant; ou ſi cela s'écrit, ce n'eſt que dans les lettres & dans les billets qui repreſentent la converſation. Un de nos plus agréables Ecrivains dit à un de ſes amis: *Vos deux lettres ſont des choſes admirables, dignes d'eſtre appriſes par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des Opera.* Il fait alluſion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens apprennent par cœur, & qu'on nomme *Opera*, pour les diſtinguer des farces & des autres petites comédies, que les comédiens concertent enſemble, ſans rien apprendre par cœur & ſans rien écrire.

EXTERIEUR.

UN de nos meilleurs Ecrivains dit : *La paix du cœur ne ſe peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celuy qui eſt encore exterieur & ſenſuel.* Je ſçay bien qu'on dit, *un homme interieur*, pour dire, *un homme dévot, recueilli, & détaché des choſes ſenſibles*, mais on ne dit pas, que je ſçache, *un homme exterieur*, pour dire, *un homme ſenſuel, & répandu au dehors. Interieur* eſt conſacré ; *exterieur* ne l'eſt point en ce ſens-là : & quelque oppoſition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut pas raiſonner de l'un à l'autre. Ce n'eſt pas toûjours l'analogie qui doit eſtre la regle des Langues ; & on peut s'en convaincre par un exemple tout ſemblable à celuy dont il s'agit. Nous nous ſervons du mot de *ſpirituel*, pour exprimer la pieté & la dévotion ; *un Pere ſpirituel, un livre ſpirituel, la vie ſpirituelle :* mais nous n'uſons pas de *corporel* dans un

ſens contraire, quoy-que *corporel* ſoit oppoſé à *ſpirituel*, comme *exterieur* eſt oppoſé à *interieur*. On dit à la verité *l'homme exterieur*, ſelon le langage de l'Ecriture : *Quoy-que dans nous l'homme exterieur ſe détruiſe, néanmoins l'homme interieur ſe renouvelle de jour en jour.* Mais *l'homme exterieur* ſe prend là pour le corps & la chair, comme *l'homme interieur* ſe prend pour l'ame & l'eſprit; & il ne s'enſuit pas qu'on puiſſe dire d'un homme mondain, & attaché aux choſes de la terre, *c'eſt un homme exterieur*, de meſme qu'on dit d'un homme dévot & tout-à-fait mort au monde, *c'eſt un homme interieur. Exterieur* ſignifie tout au plus un homme qui n'eſt pas ſolide, qui eſt ſuperficiel, un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuſe.

PRENDRE L'AIR.

C'EST ainſi qu'on parle; & c'eſt mal dit, *prendre de l'air*, com-

me diſent quelques-uns. *Les Médecins m'ont ordonné de prendre l'air; j'ay eſté aujourd'huy prendre l'air; j'ay pris un peu l'air:* & non pas, *m'ont ordonné de prendre de l'air; j'ay eſté prendre de l'air; j'ay pris un peu d'air.*

## Deux AVEC de ſuite.

C'EST une négligence vicieuſe de mettre deux *avec* qui ſe ſuivent, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la choſe. Par exemple: *Elle vécut avec luy avec la meſme bonté qu'elle avoit accouſtumé.* Le premier *avec* regit *luy*, qui eſt la perſonne; le ſecond ſe rapporte à *bonté*, qui eſt la choſe. Il faut éviter cela, quand ont veut écrire polîment; & je m'étonne que cette négligence ſe ſoit gliſſée dans un des ouvrages de noſtre Langue le plus délicat & le plus juſte. J'ay dit, quand ils ſe ſuivent; car quand ils ne ſont pas ſi prés l'un de l'autre, cela cho-

que moins, parce que cela ſe ſent moins : & nous en avons un exemple dans la raillerie de M. le Cardinal du Perron, ſur le ſujet d'un Prédicateur, qui n'alleguoit jamais Saint Gregoire, Saint Ambroiſe, Saint Bernard, ni les autres Peres, ſans leur donner du *Monſeigneur*, ou pour le moins du *Monſieur*. *On voit bien que ce Prédicateur n'a gueres de familiarité avec les Peres, puis qu'il les traite avec tant de cerémonie.* Ces deux *avec* ne bleſſent pas tant qu'*avec luy, avec la meſme bonté.*

*Lettres de M. Coſtar.*

Pour moy, j'avoûë que deux *avec*, bien qu'un peu éloignez, ne plaiſent point dans une meſme periode, quand ils ont divers rapports : je dis quand ils ont divers rapports ; car ſi l'un & l'autre ſe rapportent ou à la perſonne, ou à la choſe, bien loin que ce ſoit un defaut, c'eſt quelquefois une beauté, comme il paroiſt en ces exemples.

*Si tu continuës, tu ſçauras diſputer avec les ſophiſtes, mais tu ne ſçauras*

*Vie de Socrate.*

*pas vivre avec les hommes*, diſoit Socrate à Euclide, voyant qu'il ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute.

*Diſcours de l'amitié & de la haine des animaux.*

*Penſez-vous*, dit M. de la Chambre, parlant de Dieu, *qu'en formant la République des abeilles, il n'ait pas voulu inſtruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obéir avec amour? Le Duc d'Enguien vit bien*, dit M. de la Chapelle, *qu'il devoit aller avec plus de précaution contre des gens qui ſe défendoient avec tant d'opiniaſtreté.*

*Relation des campagnes de Rotroy & de Fribourg.*

Les deux *avec* ſe rapportent à la perſonne dans le premier exemple, à la choſe dans les derniers; & c'eſt pour cela qu'ils font une eſpece d'ornement.

Quand ils ſont mis de la ſorte, ils ne choquent point, quelque prés qu'ils ſoient l'un de l'autre. *Je ſuis bien avec luy, & avec elle; il parle avec autorité & avec douceur tout enſemble.* Ils ne choquent pas auſſi, quelque multipliez qu'ils ſoient. *Pour avoir un veritable repos, il faut eſtre*

*bien avec Dieu, avec ſoy-meſme, & avec les autres.*

*Vie du Cardinal Commendon.*

*Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, & qui protegent la religion avec tant de Zele par leurs édits & par leurs armes.*

Tous ces *avec* ſont agréables, parce qu'ils ſont réguliers; c'eſt à dire, parce qu'ils ſe rapportent tous à des choſes, qui ſont à peu prés de meſme eſpece. Pour gaſter cette belle periode, il n'y auroit qu'à meſler un *avec leurs ennemis*, ou *avec leurs peuples*, parmi ces *avec tant de vigueur, avec tant de moderation, avec tant d'application, avec tant de Zele*; & dire, par exemple: *Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de ſi bonne foy avec leurs ennemis*, &c.

IL EN AGIT MAL, IL EN A MAL AGI.

CETTE façon de parler, dont pluſieurs Provinciaux, & quelques gens de Paris ſe ſervent, ne vaut rien du tout, & n'eſt point françoiſe. Il faut dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé*. On ne met point *en* devant *agir*. Je dis devant; car on le met aprés quelquefois, *vous avez agi en homme d'honneur, en bon ami; il a bien agi; il a mal agi en cette rencontre*; mais alors *en* n'eſt pas joint avec *agir*, mais avec ce qui ſuit.

VERDEUR, VERDURE.

IL y a de la difference entre ces deux mots. *Verdeur* ſignifie proprement *la ſéve qui eſt dans les plantes*, & répond au *verdore, verdezza* des Italiens, que l'Académie de la Cruſca appelle *la vie & l'ame des arbres. Tale vita d'arbori e d'erbe ſi può chiamare propriamente verdezza.* *Verdeur* ſignifie encore parmi nous,

ce que les Latins appellent *acerbitas* dans les fruits qui ne ſont pas meurs, & ce qu'il y a de rude dans le vin nouveau. Car on dit d'un vin qui n'eſt pas encore bon à boire, *qu'il a un peu de verdeur.* Pour *verdure*, il répond au *verdura* des Italiens, & ſignifie d'ordinaire la couleur verte dans les plantes; *la verdure des prez, la verdure des feüilles. Celle qui ſurvit ſon paire*, dit M. de la Chambre, en parlant des Tourterelles, *gemit inceſſamment, vole toûjours toute ſeule, & ne ſe repoſe que ſur les branches des arbres qui ſont ſeches & ſans verdure.* Il ſe prend auſſi pour les plantes & les herbes meſmes; *ſe coucher ſur la verdure, joncher les ruës de verdure, des ouvrages de verdure.*

## Jeux Seculaires.

IL faut dire ainſi, en parlant des jeux qui ſe faiſoient anciennement à la fin d'un ſiecle, & non pas *Jeux ſeculiers*, comme le dit un de nos bons Ecrivains. *Ce foible Prince*

*permit aux Payens de celebrer dans Rome les Jeux ſeculiers, que le grand Conſtantin n'avoit pas voulu qu'on celebraſt dans le ſiecle paſſé.*

*Seculier* ne ſe dit en noſtre langue que dans le figuré. Nous diſons, *des divertiſſemens ſeculiers & profanes; une façon de vivre ſeculiere & mondaine; celuy qui eſt engagé au ſervice de Dieu, ne s'embaraſſe point dans les affaires ſeculieres.*

On dit, *prince ſeculier, puiſſance ſeculiere. Le plaiſir de dogmatiſer ſans eſtre repris par aucune autorité eccleſiaſtique, ni ſeculiere, eſtoit le charme qui poſſedoit les eſprits.* *Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.*

On dit, *les ſeculiers, habit ſeculier. Il croyoit qu'il falloit laiſſer aux ſeculiers cette pompe ſeculiere. Okin jetta ſon froc, prit un habit ſeculier.* De-ſorte que *Jeux ſeculiers* ne peut ſignifier en bon François que des jeux oppoſez à l'eſtat eccleſiaſtique, & à la vie religieuſe. *Vie de D. Barthelemy.* *Vie du Card. Commendon.*

FLECHIR.

SI nous en croyons le Gentilhomme Bas-Breton, qui propoſa des Doutes l'année paſſée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *fléchir* n'eſt bon que dans le figuré; *fléchir un juge, fléchir une perſonne irritée; tout fléchit ſous une autorité comme la ſienne.* Il n'a pas pris garde que ce verbe a quelquefois une ſignification meſlée, où le propre & le figuré ſe rencontrent. Nous diſons, *fléchir le genou; il n'a point fléchi le genou devant l'Idole. Que toutes les créatures qui ſont & dans le Ciel, & ſur la terre, & dans le fond des abiſmes, fléchiſſent le genou, quand elles entendent ce nom.* Le figuré ſe rencontre-là; car *fléchir le genou devant l'Idole*, ſignifie *adorer l'Idole*; & par *toutes les créatures fléchiſſent le genou*, on entend que toutes les créatures s'humilient: mais le figuré eſt fondé, ce ſemble, ſur le propre, & ſuppoſe qu'on diſe, ſans métaphore,

*Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament.*

*fléchir le genou.* Cependant je ne croy pas qu'on le puiſſe dire dans le propre détaché entierement du figuré. Par exemple, on ne diroit pas, *il m'eſt tombé ſur la cuiſſe une fluxion, qui m'empeſche de fléchir le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le fléchir.* Il faut ſe ſervir en ces endroits-là de *ployer*: *une fluxion qui empeſche de ployer le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le ployer.* On diroit peut-eſtre bien, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*, parce que *fléchir le genou* marque-là adoration; & c'eſt peut-eſtre auſſi pour cela que le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant d'un jeune homme qui vint adorer Noſtre Seigneur, qu'*il accourut à Jeſus-Chriſt, & qu'il fléchit le genou devant luy.* Mais quand il ne s'agit point d'adoration, *fléchir le genou* ne vaut rien; il faut dire, *mettre un genou à terre*; *il s'approcha de ſon pere, & mettant un genou à terre,*

*il luy parla en ces termes.* Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, *& ſe mettant à genoux*, ou *s'agenouïllant*. *Fléchir les genoux* eſt encore pis dans le propre que *fléchir le genou*. On ne dit pas meſme dans le figuré, *fléchir les genoux devant l'Idole*; on dit toûjours, *fléchir le genou*, à moins que ce ne ſoit en poëſie, où l'on a plus de liberté, témoin ces vers d'un des meilleurs Poëtes du regne paſſé.

*Que t'a ſervi de fléchir les genoux*
*Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de bouë,*
*Qui ſouffre, & qui vieillit, pour mourir comme nous?*

Quelques-uns de nos Maiſtres condamnent *fléchir le genou*, juſques dans les endroits où nous mettons effectivement un genou à terre, quoy-qu'il s'agiſſe d'adoration. Par exemple, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*; & ils veulent qu'on diſe, *faire une genufléxion*; *il fit une*

*genuflexion, en paſſant devant l'autel.*

Cela fait voir que *fléchir* n'eſt pas en noſtre langue comme *ployer*, qui ſe met avec *genou* au ſingulier & au pluriel dans le propre tout pur; *ployer le genou, ployer les genoux.*

Mais on ne diroit pas ſi bien dans le figuré, *ployer le genou devant l'Idole; fléchir le genou* eſt en quelque façon conſacré. Les Poëtes ne laiſſent pas de dire, *ployer les genoux*, pour marquer les ſoumiſſions & les baſſeſſes des courtiſans:

*En vain, pour ſatisfaire à nos laſches envies,*
*Nous paſſons prés des grands tout le temps de nos vies,*
*A ſouffrir des mépris, à ployer les genoux.*

*Laſches ambitieux, nous ployons les genoux.*
*Devant un homme foible, & mortel comme nous.*

On dit à la verité *fléchir ſa voix*;

*il ne ſçauroit fléchir ſa voix :* mais cela eſt plus métaphorique que propre ; & ainſi le Gentilhomme Provincial pourroit bien avoir raiſon, quand il dit que *fléchir* ne s'employe point dans le propre, pourveû qu'on entende que ce mot ne s'employe point dans le propre tout pur.

## ENDROIT.

CE mot ſe dit élegamment depuis quelques années en un certain ſens : *vous ne le connoiſſez que par ſes mauvais endroits*, pour dire *par ſes mauvaiſes qualitez ; je le connois par d'autres endroits.*

*Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier.*

*Les yeux accouſtumez à voir la figure de ce monde qui paſſe, par les endroits les plus éclatans, ſont toûjours preſts à ſe fermer, lors qu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curioſité, ou leur convoitiſe.* On a toûjours dit, *les beaux endroits d'un livre ; il y a dans cét ouvrage des endroits admirables.*

## DENUÉ, DENUËMENT.

*Denué* ne ſe dit bien que dans un ſens métaphorique. *Quand un homme ſera tel que nous venons de dire, il ſera vrayment pauvre d'eſprit, & denué de tout.* *Imitation de Jeſus-Chriſt.*

*Le ſage n'eſt jamais foible, quoyqu'il ſoit denué de tous les ſecours étrangers.* *Morale du Sage.*

*La valeur denuée des autres vertus ne peut rendre un homme digne d'une veritable eſtime.* *Préface ſur l'Enéide.*

*Par ce détachement l'aiſle gauche demeura denuée de Cavalerie.* *Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

On ne diroit pas, *un homme denué*, pour dire *dépoüillé*, & *tout nu.*

*Denuëment* ne vaut rien, ni dans le figuré, ni dans le propre. Il n'eſt pas meſme françois; & nos vieux dictionaires, qui ont la pluſpart des mots en *ment*, que certains Auteurs veulent rétablir, n'ont point celuy-là. Il faut avoüer néanmoins que les dévots s'en ſervent, & qu'ils diſent, *le denuëment de toutes choſes;*

*tendre à un parfait denuëment; eſtre dans un parfait denuëment des créatures, & de ſoy-meſme.* Mais les dévots ont une langue particuliere, fort differente du commun langage. Ils ne ſe mettent gueres en peine de l'Académie, ni de l'uſage, pour exprimer leurs ſentimens & leurs penſées. Auſſi ne doivent-ils pas ſervir de modele pour ce qui regarde l'expreſſion. Il faut vivre comme eux, mais il ne faut pas toûjours parler comme eux.

*Le denuëment des autels*, comme parle un Auteur celebre, eſt encore plus barbare que *le denuëment des créatures*; par la raiſon que ſi *denuëment* eſtoit françois, il ne ſe diroit point dans le propre, non plus que *denué*: l'adjectif reglant d'ordinaire la ſignification du ſubſtantif, ou plûtoſt la meſme ſignification eſtant commune à l'un & à l'autre, comme j'ay remarqué dans *ſublime* & *ſublimité*.

ADJECTIFS SANS RÉGIME.

C'EST un des ſecrets de noſtre langue, de ſçavoir diſtinguer les adjectifs qui régiſſent quelque choſe, de ceux qui ne régiſſent rien; & c'eſt un ſecret que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ignorent.

J'entends par un adjectif qui régit quelque choſe, un adjectif qui ſe peut joindre avec un ſubſtantif dans les cas obliques, ou avec un verbe: *Senſible, inſenſible, capable, incapable,* ſont des adjectifs de cette eſpece. Car nous diſons, *ſenſible à l'amitié, au plaiſir; inſenſible à l'amitié, au plaiſir; capable d'affaires, incapable d'affaires; capable de gouverner, incapable de gouverner.* Au contraire, *intrepide, incurable, inſatiable,* ſont des adjectifs qui ne régiſſent rien. Nous diſons, *une ame intrepide, un mal incurable, un homme inſatiable:* mais nous ne diſons point, *une ame intrepide aux mena-*

*ces*, comme le dit M. Coſtar ; *un mal incurable à tous les remedes*, comme le dit M. de Voiture ; ni *un homme inſatiable de biens*, *l'œil inſatiable de voir*, comme le dit un Auteur qui ne cede peut-eſtre ni à M. de Voiture, ni à M. Coſtar, pour la pureté du langage.

## PASSER, SE PASSER.

CEs deux mots ſe reſſemblent fort ; & il y a pluſieurs endroits, où l'on peut mettre indifferemment l'un & l'autre. *Voyez comme le temps paſſe ; voyez comme le temps ſe paſſe ; une vaine joye, qui paſſe en un moment. Quel avantage retirez-vous de la veuë de ces ſieges auguſtes, qu'une vaine joye qui ſe paſſe en un moment*, dit M. Maucroix dans la cinquiéme Homélie de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche, en parlant du trône des Rois comparé avec le fumier de Job.

On dit, *la beauté paſſe, la beauté ſe paſſe ; des couleurs qui paſſent, qui ſe*

*ſe paſſent*, pour dire *qui s'effacent, & qui perdent leur luſtre : une mode qui ſe paſſe ; les maux paſſent, les maux ſe paſſent.* Néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, s'il s'agiſſoit de la beauté en général, on diroit, *la beauté paſſe :* mais s'il s'agiſſoit d'une belle perſonne, qui commençaſt à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on diroit plus proprement & plus élegamment, *ſa beauté ſe paſſe.* On dit mieux, *des couleurs qui ſe paſſent*, que *des couleurs qui paſſent ; une mode qui paſſe*, qu'*une mode qui ſe paſſe.* Quand on parle du temps, ſeulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, & ſans marquer en quoy nous l'employons, on dit, *le temps paſſe, les jours paſſent, les années paſſent ;* mais quand on parle du temps avec rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit *ſe paſſe.*

*Une partie de la vie ſe paſſe à deſirer l'avenir, & l'autre à regreter le paſſé.* Morale du Sage.

*Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament.*

*La vie de la pluſpart des gens ſe paſſe dans des viſites inutiles ou criminelles.*

Enfin, on dit mieux en quelques rencontres, *les maux ſe paſſent*, que *les maux paſſent*. Vous me demandez comment je me porte de la migraine qui me tourmente depuis deux jours; je vous réponds, *mon mal ſe paſſe*. Je ne parlerois pas dans la derniere exactitude, ſi je diſois *mon mal paſſe*.

On dit mieux auſſi en quelques endroits, *les maux paſſent*, que *les maux ſe paſſent*. En voicy un exemple. *Le temps*, dit un bon Auteur, *a dans ſes mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux ſe paſſent*. Il me ſemble que *les maux paſſent*, ſeroit plus propre, à cauſe de ce qui précede: *avec les heures & les momens* emporte comparaiſon; & c'eſt comme ſi on diſoit, *pour nous apprendre que les maux paſſent, à meſure que les heures & les momens paſ-*

*ſent.* Or comme on ne diroit pas bien en général, *les heures & les momens ſe paſſent*; on ne doit pas dire là, *les maux ſe paſſent.* On dit pour la meſme raiſon, *il y a des maux qui paſſent, & des maux qui durent.* J'avoüe que c'eſt y regarder un peu de prés, mais ce n'eſt qu'en y regardant de prés qu'on devient exact: & d'ailleurs, un des principaux ſecrets du ſtile conſiſte à mettre les mots en leur place; il y a de bons mots qui ne valent rien, faute d'eſtre bien placez.

## NOSTRE QUARTIER, MON QUARTIER.

ON demande ſi une perſonne, en parlant du quartier où elle demeure, doit dire, *noſtre quartier*, ou *mon quartier.* J'ay remarqué que les Bourgeoiſes, & toutes les perſonnes de baſſe condition, diſent *noſtre quartier*; qu'au contraire, les Dames de qualité, & celles qui ſont plus du monde, diſent toûjours, *mon*

*quartier: un tel loge en mon quartier; il y a bonne compagnie dans mon quartier; je ne ſors gueres de mon quartier.* On diroit, à les entendre parler, qu'elles ſont maiſtreſſes du quartier: elles parlent de leur quartier comme de leur maiſon. Ce *mon quartier* ne ſemble pas trop raiſonnable, ni trop modeſte; mais il eſt du grand air, & du bel uſage. Aprés tout, il n'eſt pas plus choquant que *mon païs*, que tous les honneſtes gens diſent, ſans que perſonne en ſoit ſcandaliſé: *j'ay eſté en mon païs; je reviens de mon païs.* Il n'y a que le peuple qui diſe, *noſtre païs*, en parlant à des gens qui ne ſont pas du meſme païs. Je dis, en parlant à des gens qui ne ſont pas du meſme païs; car ſi les gens à qui nous parlons, ſont de meſme païs que nous, *noſtre païs* ne choque point: & deux Courtiſans provençaux parlant enſemble de la Provence, peuvent dire, ſans bleſſer les oreilles délicates, *noſtre païs eſt le plus beau païs du monde,*

## COMMENT IL FAUT PRONONCER l'*e* devant *ment*, en quelques adverbes.

LA prononciation de *ſeûrement* eſt differente de celle d'*aſſeûrément*. Au premier l'*e* devant *ment* eſt muet ; il eſt fermé au ſecond. On demande une regle pour ſçavoir quand il faut dire l'un ou l'autre. L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe a bien obſervé contre l'Auteur des Remarques, qu'il falloit dire *extrêmement*, & non pas *extrêmément* ; mais il n'a pas pris la peine d'en rechercher la raiſon. Il me ſemble que quand l'adjectif maſculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond a auſſi un *é* fermé devant *ment*. Ainſi on dit, *aſſeûrément* d'*aſſeûré*, *démeſurément* de *démeſuré*, *aiſément* d'*aiſé*, *ſenſément* de *ſenſé*, car cét adverbe eſt en uſage depuis quelque temps ; *aveuglément* d'*aveuglé*, &c. On prononce de meſme, quand l'adjectif d'où

vient l'adverbe, a une *s* à la fin, *expreſsément*, *préciſément*, *confuſément*, d'*exprés*, *précis*, *confus*. Au contraire, quand l'adjectif maſculin n'a ni *e*, ni *s* à la fin, comme *ſeûr*, *fort*, &c. ou qu'il a un *e* muet, comme *juſte*, *horrible*, &c. l'adverbe a toûjours un *e* muet devant *ment*, *ſeûrement*, *fortement*, &c. *juſtement*, *horriblement*, &c. Il y a trois ou quatre adverbes qui ne ſuivent pas la regle commune, *communément*, *profondément*, *conformément*.

## DIMINUTIFS.

LE Latin, l'Italien & l'Eſpagnol ſont riches en diminutifs, ſi c'eſt richeſſe à une langue que d'en avoir. Ils ont une infinité de ſubſtantifs & d'adjectifs de ce caractere; car la pluſpart de leurs noms en forment d'autres, qui diminuënt la ſignification: & ce qui eſt admirable, c'eſt que les diminutifs font encore d'eux-meſmes d'autres diminutifs. Par exemple, de *bambino* Italien,

vient *bambinello*, *bambinellucio*, & de *chiquito* Eſpagnol, vient *chiquitico*; comme d'*homuncio* Latin, *homunculus*, & encore *homulus*, *homululus*, ſelon la remarque de l'Auteur des nouvelles Methodes pour apprendre les Langues italienne & eſpagnole. Ce ſont des pygmées, qui multiplient, & qui ſont des enfans encore plus petits qu'eux, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il n'a tenu qu'à la Langue Françoiſe d'avoir des richeſſes de cette nature; mais depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable, elle a mieux aimé eſtre pauvre, que d'eſtre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut ſouffrir ni les ſubſtantifs, ni les adjectifs, qui diminuënt, & qui ont la terminaiſon de diminutifs, comme *hommelet*, *roſſignolet*, *montagnette*, *campagnette*, &c. *blondelet*, *tendrelet*, *doucelet*, &c.

Ronſard, la Nouë Auteur du Dictionaire des Rimes, & Mademoiſelle de Gournay n'ont rien negligé

en leur temps, pour introduire ces termes dans noſtre Langue. Ronſard en a parſemé ſes vers; la Nouë en a rempli ſon Dictionaire; Mademoiſelle de Gournay en a fait un recueïl dans ſes Avis, & elle s'en déclare hautement la protectrice. Cependant noſtre Langue n'a point receû ces diminutifs; ou ſi elle les a receûs, elle s'en eſt défait auſſitoſt. Dés le temps de Montaigne on s'éleva contre tous ces mots ſi mignons, favoris de ſa fille d'alliance. Elle eût beau entreprendre leur défenſe, & crier au meurtre de toute ſa force, quand elle les vit attaquez: *Quel meurtre*, dit-elle, *il faudroit commettre en noſtre Langue, pour la ſevrer de telles façons de parler; tandis que leur douceur bien ſonnante, & leur faculté d'abreger, omettant pour ce coup leurs autres avantages, feront voir d'autre part que ſi elles n'eſtoient venuës, il les faudroit aller querir, ainſi que toutes les nations les ont amenées chez elles avec faveur!* Elle eût

beau meſme ſouſtenir, pour les faire valoir, qu'ils eſtoient plus anciens qu'elle, & qu'on l'accuſoit à tort de les avoir inventez la pluſpart. *Les uns ont publié*, dit-elle, *que j'inventois une partie de mes diminutifs; & je leur offre une gageûre de ma quenouïlle contre l'honneur de leurs bonnes graces, ſi je ne leur fais voir leur bec jaune en ce point-là par bons témoins, quand il leur plaira de le permettre.* Avec tout cela la pauvre Demoiſelle eût le déplaiſir de voir ſes chers diminutifs bannis peu à peu; & ſi elle vivoit encore, je croy qu'elle mourroit de chagrin de les voir exterminez entierement. Quelle affliction, quel deſeſpoir ſeroit-ce pour elle, de n'entendre plus *bellote nymphelotte, amelette doucelette, larmelettes tendrelettes*, & tous ces termes badins, qui ſervoient à exprimer les paſſions tendres! Ce n'eſt pas que noſtre Langue ſoit devenuë dure, & incapable des expreſſions paſſionnées; mais c'eſt qu'elle a mis

toute ſa tendreſſe dans les ſentimens, ou plûtoſt dans les tours délicats qui expriment les ſentimens. Elle eſt tendre comme une perſonne ſage, qui parle toûjours raiſonnablement, meſme en parlant de ſa paſſion ; & non pas comme un enfant, ou comme un fou, qui ne dit que des ſotiſes.

On ne répete point icy ce qu'on a dit des diminutifs dans l'Entretien de la Langue Françoiſe. On ſe contente d'avertir qu'outre *amourette*, que nous avons conſervé du débris des anciens diminutifs, nous avons fait depuis quelques années *hiſtoriette*, qui ne ſe diſoit point, que je ſçache, du temps de Ronſard, & qui ſe dit preſentement : *il a écrit une hiſtoriette ; ce n'eſt qu'une hiſtoriette.* Ce mot entre meſme dans les livres ; & un Auteur, dont la proſe eſt encore plus à mon gré que les vers, quelque réjoüiſſans qu'ils ſoient, aprés avoir conté à un Eveſque de ſes amis, qu'un Abbé empoiſon-

na en un diſner une vingtaine de Prieurs, & que là-deſſus on fit un livre intitulé, *la methode de faire vaquer les Benefices*, dit : *C'eſt grand ſigne que je vieillis, puis que je ſuis conteur d'hiſtoriettes.* Voilà juſqu'où va le caprice de l'uſage, de rejetter preſque tous les mots d'une certaine eſpece, & d'en introduire un tout ſemblable au meſme temps.

ACCOMMODEMENT.

CE mot n'a que deux ſignifications en noſtre Langue. On dit dans le propre, *les accommodemens d'une maiſon ; il faut faire à cette maiſon quelques accommodemens.* On dit dans le figuré, *accommodement*, pour *réconciliation : je travaille à leur accommodement ; leur accommodement eſt fait.* Cela s'étend aux procés, & aux differends qui en naiſſent : *j'ay accommodé cette affaire ; j'ay fait leur accommodement.* Mais on ne dit point, *accommodement*, pour ſignifier *commodité*, ou *intereſt*, comme le dit

un de nos meilleurs Ecrivains: *Ne témoignent-ils pas aſſez qu'ils ſont amis d'eux-meſmes, puis qu'ils ne cherchent que leur accommodement, & leur avantage particulier?*

## CAMBIZES, EPAMINONDAS.

SOus le regne de Henry le Grand, & meſme ſous celuy de Louïs XIII. il ne ſe faiſoit gueres de diſcours qui ne parlaſt d'*Epaminondas* & de *Cambizes*. Un prédicateur commençoit froidement ſon Sermon par, *Ce fameux Capitaine Thebain Epaminondas*; un avocat crioit en plaidant, *Cambizes Roy des Perſes & des Medes*. Il faudroit eſtre bien hardi, pour prononcer ces deux mots en chaire, & dans le barreau, ſous le regne de Louïs le Grand. On ne ſçauroit plus les ouïr ſans rire; & ſoit qu'il y ait en cela de la bizarrerie, ou trop de délicateſſe, *Cambizes* & *Epaminondas* ſont ſi décriez parmi nous, que nos plus celebres orateurs ſe rendroient ridicules, en

les nommant : je dis, en les nommant, car il n'y a que les noms qui nous choquent. Nous ne voulons point de mal ni au Pere, ni au Fils du grand Cyrus : nous aimons trop la ſageſſe & la valeur pour haïr le plus ſage Politique & le plus vaillant Capitaine que la Grece ait peut-eſtre jamais produit. Comment faire donc, quand nous aurons occaſion de parler d'eux ? Il ne faut point les nommer, mais il faut les déſigner d'une maniere qui les faſſe connoiſtre en quelque façon. Il faut faire comme a fait M. Coſtar, écrivant au Cardinal Mazarin ſur la mort de ſes proches : *C'eſt ainſi*, dit-il en parlant de la fortune, *qu'elle vient de vous ravir Monſeigneur voſtre pere, c'eſt-à-dire, de vous priver du plus doux fruit de vos glorieux travaux, & de la plus ſenſible de toutes les voluptez au jugement du premier homme de la Grece triomphante.* Il met en marge, *Epaminondas* : car la marge peut ſouffrir ce que le

diſcours ne ſouffre point. Comme il n'y a point de marges, quand on parle en public, il faut taſcher d'y ſuppléer par des traits qui marquent bien ce qu'on veut dire. Mais il ne faut en uſer de la ſorte, que quand le ſujet le demande; car il ſuffit quelquefois de dire, *un capitaine Grec, un des plus fameux hommes de la Grece.*

Je dis le meſme des deux Cambizes; car le Pere & le Fils du Grand Cyrus portent ce nom. Et pour moy, ſi j'avois à parler du premier, je dirois, *le Pere de Cyrus:* je marquerois le ſecond par, *le Fils de Cyrus;* ou bien, je dirois avec le Traducteur de Xenophon, *Cambize,* qui ne bleſſe pas tant que *Cambizes.* Je parlerois, dis-je, de la ſorte, à moins que ce ne fuſt aſſez de dire, *un Roy des Perſes & des Medes.*

Il y a d'autres noms, qui, pour n'eſtre pas ſi odieux en noſtre Langue qu'*Epaminondas* & que *Cambizes*, ne laiſſent pas de nous déplaire; & à parler en général, tous les noms

anciens, qui n'ont point de terminaiſon françoiſe, ou qui ne ſont point dans le commerce ordinaire, & auſquels nos oreilles ne ſont pas accouſtumées, n'ornent pas trop un diſcours. J'aimerois mieux dire, par exemple, *un Peintre de l'Antiquité*, que *Parrhaſius*; *un ancien Philoſophe*, que *Protagoras*; *un Poëte grec*, que *Lycophron*. Cela s'entend, quand on ne fait que citer: car ſi on parloit de ce Peintre, de ce Philoſophe, & de ce Poëte par rapport à d'autres peintres, à d'autres philoſophes, & à d'autres poëtes, ou qu'on fiſt l'hiſtoire des peintres, des philoſophes, & des poëtes, il eſt clair qu'on ne pourroit pas ſe diſpenſer de les nommer; & nous en avons des exemples dans les Entretiens ſur la vie & ſur les ouvrages des plus excellens peintres, dans la Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote, dans les Réflexions ſur la Poëtique, & dans pluſieurs autres ouvrages de cette nature. On nommeroit meſme *Par-*

*rhaſius, Protagoras, Lycophron*, ſi on vouloit en faire le portrait, ou en dire quelque choſe de particulier dans un ouvrage qui traiteroit d'une autre matiere. Mais hors ces cas-là, il n'eſt pas fort neceſſaire de dire leurs noms; & nous ne ſommes plus dans le temps où les prédicateurs & les avocats ne manquoient jamais d'apprendre à leurs auditeurs le nom & le ſurnom de tous les Auteurs qu'ils citoient. Ceux qui parlent en public, ou qui écrivent preſentement, ont un uſage tout contraire; bien loin de nommer les Auteurs, dont les noms extraordinaires & barbares pourroient nous choquer, à peine nomment-ils ceux dont les noms ſont devenus avec le temps tout françois.

Heraut. M. Coſtar dit dans la Défenſe des ouvrages de M. de Voiture: *Un poëte de la Cour d'Auguſte parle d'une mediocrité toute d'or.* M. de la Chambre écrit, en dédiant à M. Foucquet l'Art de connoiſtre les hom-

mes : *Voilà la derniere perfection que mon deſſein attend de vous, & l'artifice dont je me veux ſervir, pour imiter les tableaux de ce peintre ingénieux, qui occupoient moins les yeux que l'eſprit, & qui donnoient à penſer plus de choſes qu'ils n'en repreſentoient.* Un Ecrivain moins poli que M. de la Chambre, auroit dit, *les tableaux du Peintre Timante.*

M. le Chevalier de Méré, & M. Peliſſon, prennent le meſme tour, en citant Homere & Iſocrate.

*Converſations.*

*Ce Grec ſi celebre par ſon génie & par ſes inventions, ne s'amuſe pas à décrire Helene.*

*Panégyrique de Loüis XIV.*

*Le plus fameux des Anciens en l'art du Panégyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde.*

M. Fléchier aime mieux *un Ancien* tout pur, que *Thucidide, Xenophon*; d'autres Ecrivains préferent *un Sage* à *Socrate*, & *un Poëte* à *Juvenal.*

Enfin, un homme de qualité, qui tout jeune qu'il eſt, ne fait pas moins

*ſeigné les premiers préceptes de la philoſophie.*

*Senéque, qui condamne avec tant de ſeverité les deſordres du luxe, & les folles dépenſes de ſon temps, dit que la profuſion eſtoit loüable dans l'amour de la ſculpture.*

L'uſage & le jugement doivent ſervir de regle en cela comme en tout le reſte. Il eſt bon d'obſerver enfin que les citations figurées, & ces periphraſes, qui tiennent la place des noms, n'entrent gueres que dans le genre ſublime. On ſeroit ridicule, en écrivant une lettre, ou en faiſant un diſcours tout ſimple, de citer *le Génie de la nature, le Prince de la poëſie latine*; on pourroit dire tout au plus, *un Philoſophe, un Poëte, un Ancien*, ſi on ne vouloit nommer ni Ariſtote, ni Virgile: les grandes expreſſions ne conviennent pas aux petits ſujets. En badinant, on peut tout dire, & prononcer les plus grands noms juſques dans la converſation la plus libre, à l'exemple de M.

le Mareſchal de Clerembault, que M. le Chevalier de Méré fait parler ainſi: *J'ay déja fait amitié avec Epicure; Socrate eſt aſſez de mes gens; & j'eſpere qu'un de ces jours on m'entendra citer le divin Platon.*

## ELEVER, EXHAUSSER. RELEVER, REHAUSSER.

*Elever* ſe dit dans le propre & dans le figuré; *élever une muraille, élever les yeux, élever quelqu'un à une haute dignité; les gens que la fortune éleve; élever ſon eſprit aux choſes du ciel.*

*Exhauſſer* ne ſe dit que dans le propre, *exhauſſer un baſtiment.*

*Relever* & *rehauſſer* ſe diſent dans le propre, & dans le figuré: quand une muraille eſt abbatuë, on dit qu'il la faut *relever.* On *releve* une choſe qui eſt tombée à terre; on *rehauſſe* une muraille, une digue, qui n'eſt pas aſſez haute; on *rehauſſe* une tapiſſerie qui eſt trop baſſe. Mais on dit auſſi, *relever une fortune abbatuë;*

*relever le courage des ſoldats ; relever l'éclat, le merite, le prix d'une choſe ; rehauſſer les endroits ſombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes ; rehauſſer d'or & de ſoye une tapiſſerie*, c'eſt à dire, *meſler de l'or & de la ſoye avec la laine ; rehauſſer le courage ; rehauſſer le prix d'une marchandiſe.*

M. de Vaugelas dit, en parlant du titre de Protecteur de l'Académie Françoiſe : *C'eſt par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehauſſer l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie.* Et le Défenſeur du ſieur Vanopſtal dit du Roy : *Si Céſar aſſeûra ſes ſtatuës, en relevant celles de Pompée ; il n'aſſeûrera pas moins les ſiennes, en rehauſſant le merite des beaux Arts, qui érigent des monumens éternels à ſon honneur.*

## CAVALIER, CAVALIEREMENT.

CE ſont des mots fort en uſage, & dont on commence meſme à abuſer ; *un air cavalier, un ſtile*

*cavalier*, pour dire *un ſtile aiſé, libre, noble, qui n'eſt point trop aſſujéti aux régles, qui n'a rien de pedant, & qui ne ſent point l'école.* On dit, *il l'a traité cavalierement*; c'eſt à dire, *fiérement*, & *avec hauteur.* On dit encore, *c'eſt parler de la Religion un peu cavalierement*, pour dire *librement.* M. Coſtar dit à M. l'Abbé de Lavardin, en luy parlant de je ne ſçay quels Païſans révoltez: *Les Braves de voſtre voiſinage s'eſtoient venus offrir à moy, pour les aller baſtonner juſques ſur leur fumier; mais j'ay penſé que ce procedé eſtoit un peu trop cavalier pour un homme de breviaire.*

M. de Balzac n'approuvoit pas ces expreſſions; & il dit quelque part, en parlant de luy-meſme en troiſiéme perſonne: *Il avoit oüi parler d'un ſtile cavalier, & d'une éloquence cavaliere; mais c'eſtoit en une Cour gaſconne, qui ne doit pas eſtre la regle du bon François. Il aime donc mieux dire une éloquence de gentilhomme.*

Cependant, malgré M. de Balzac, *cavalier* & *cavalierement* ſe ſont établis à la Cour ; peut-eſtre que les Gaſcons, qui y ſont en aſſez grand nombre, n'ont pas peu contribué à établir ces deux mots ; peut-eſtre auſſi que cela eſt venu de ce que les cavaliers ſont ordinairement fanfarons, & de ce qu'ils ont l'air libre. Quoy qu'il en ſoit, *un ſtile cavalier, une éloquence cavaliere*, eſt toute autre choſe qu'*un ſtile*, & *une éloquence de gentilhomme* ; l'une eſt en uſage, & l'autre n'y eſt point.

## EXALTER, EXALTATION.

*EXalter* peut trouver ſa place en quelques endroits. Un ſçavant homme s'en eſt ſervi dans la Comparaiſon de Pindare & d'Horace. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar : *La frayeur s'empare de l'eſprit de ſes ſoldats, ſur le rapport des Gaulois, qui exaltoient la taille & la valeur des Allemans.* Et M. Patru dit dans l'argument de l'Oraiſon

l'Oraiſon de Ciceron pour le poëte Archias: *Il eſt temps d'entendre cét incomparable Avocat ſouſtenir l'honneur des Muſes, exalter la gloire de la poëſie, & défendre en la cauſe de ſon précepteur, la cauſe commune de tous les hommes de lettres.*

On diroit bien, *vous l'exaltez trop*, pour dire, *vous le loüez trop, vous le faites trop valoir. Exalter le Seigneur* ſe dit élegamment en poëſie; & M. de Benſerade écrit à M. le Cardinal Mazarin:

*Je vous exalterois en termes plus puiſſans.*

*Exaltation* ſe dit proprement des ſignes celeſtes, *un ſigne dans ſon exaltation.* On dit figurément, *l'exaltation de la Croix, la feſte de l'Exaltation de la Croix; l'exaltation de la foy; prier pour l'exaltation de la foy; l'exaltation du Pape*, pour dire *la création; Clement X. fit cela un peu aprés ſon exaltation.* On ne laiſſe pas de le dire quelquefois d'un autre que du Pape, & nos bons au-

teurs l'employent dans le ſtile ſublime. Un des plus celébres dit dans l'éloge de Pompone de Belliévre; *Souvenez-vous que les jours de ſon exaltation furent les jours de voſtre gloire*; & dans la Harangue à la Reine de Suéde, au nom de l'Académie Françoiſe; *Tandis que voſtre Majeſté conſultoit les morts, & s'inſtruiſoit avec eux en la ſcience de regner, elle faiſoit plus toute ſeule que ne faiſoient toutes ſes armées; elle achevoit en effet la guerre, & travailloit d'une maniere inouïe à l'exaltation de ſon Trône, au ſalut ou au repos de ſes peuples.*

*Hiſtoire de la Bible.* Un autre dit, en parlant de Saül: *Trop heureux, s'il fuſt toûjours demeuré particulier, ou du moins s'il euſt perſeveré dans l'humilité qu'il fit paroiſtre d'abord dans ſon exaltation.*

## MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXEMPLE. *Il ſe perſuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par divers*

*endroits.* Le ſens eſt, qu'*en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire :* cependant, ſelon l'ordre des paroles, il ſemble que *la perte qu'il venoit de faire*, ſoit joint avec *en attaquant la ville par divers endroits*, & qu'il n'ait fait cette perte, qu'*en attaquant la ville par divers endroits.* Pour oſter ces ſortes d'équivoques, qui ſont ſi contraires à la netteté que noſtre Langue aime tant, il n'y a qu'à bien arranger les paroles, & à dire, par exemple : *Il ſe perſuada qu'en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire.* Un de nos bons Ecrivains dit : *Employons toute cette vaine curioſité qui ſe répand au dehors, aux affaires de noſtre ſalut.* Cela n'eſt pas net ; pour écrire régulierement, il falloit mettre, *employons aux affaires de noſtre ſalut, toute cette vaine curioſité, qui ſe répand au dehors.*

## CAPTIF, CAPTIVITE'.

ON ne dit pas qu'un homme eſt *captif*, pour dire qu'il eſt *priſonnier*. On ſe ſert cependant du mot de *captivité*, au lieu de *priſon*. Exemple. *Il a eſté priſonnier pluſieurs années, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit*. Un de nos plus celebres Ecrivains dit, en parlant de la priſon de Clement VII. *La captivité du Pape excitoit les deux Rois à faire leur principal effort du coſté de l'Italie.*

## TROUVER MAUVAIS.

*Mauvais* eſt là neutre, & ne ſe doit point conſtruire avec le mot qui ſuit. On parleroit mal, ſi on diſoit, *je trouve mauvaiſe la liberté que vous avez priſe* : il faut dire, *je trouve mauvais*; & c'eſt comme ſi on diſoit, *je trouve la liberté que vous avez priſe, une choſe mauvaiſe*. Quand M. de Balzac a dit autrement dans ſes entretiens, on diroit qu'il n'ait pas parlé de ſon chef,

& qu'il ait voulu ſe moquer. Car voicy comme il parle de luy en tierce perſonne: *Il vient icy des importuns quelquefois de plus de cent lieuës, & tout exprés, ſi on les veut croire, qui luy donnent le dernier coup de la mort; luy diſant, pour leur premier compliment, que la haute réputation, & la celebrité qu'il a donnée au lieu où il eſt, les ont obligez de venir voir cette perſonne ſi connuë, & ce village ſi renommé, qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Ne ſemble-t-il pas que M. de Balzac ſe moque, & qu'il fait parler les provinciaux, pour les rendre ridicules? Ce qui me le feroit preſque croire, c'eſt qu'il ajouſte qu'un de ces curieux importuns luy commença un jour ſa harangue par le reſpect & la venération qu'il avoit toûjours eûë pour luy & pour Meſſieurs ſes Livres.

En un autre endroit il introduit Theophile, & cite M. le Duc de la Rochefoucault, pour autoriſer l'Hiſ-

toire de Saintonge, c'eſt à dire, ce qui ſe paſſa à Xaintes entre le Philoſophe Pitard & le Poëte Theophile. Voicy comme il parle : *Le Philoſophe ennuyé des équivoques & des mépriſes du Poëte, Monſieur Theophile, luy dit-il, il me ſemble que vous avez beaucoup d'eſprit, mais il eſt dommage que vous ne ſçachiez rien. Théophile ne fut point ſurpris, & luy répondit ſur le champ : J'avoüe ce que vous dites, Monſieur Pitard, & ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté ; mais permettez-moy de vous dire ſeulement avec la meſme liberté, qu'il me ſemble que vous ſçavez tout, mais qu'il eſt dommage que vous n'ayiez point d'eſprit.*

Eſt-ce Theophile qui a fait la faute, ou celuy qui le fait parler? Je croyois d'abord que M. de Balzac avoit rapporté fidellement les paroles du Poëte : mais je commence à en douter. Il a bien la mine de faire dire à Theophile, *je ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté*, pour *je ne trouve point mauvais*, auſſi-bien

qu'*il eſt dommage*, pour *c'eſt dommage*. Il a meſme la mine de ne ſe point moquer des faſcheux qui le venoient voir, quand il leur met en bouche ces paroles : *Qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Car enfin j'ay trouvé en ſuite qu'il dit luy-meſme de ſon chef, lors qu'il parle de Mecénas : *Il falloit bien qu'il fuſt honneſte homme, & bon homme tout enſemble, de vivre comme il faiſoit avec les moindres de ſes amis, & de ne trouver pas mauvaiſe la liberté qu'ils prenoient, quand ils traitoient avec luy.*

C'eſt en ces rencontres-là qu'il ne faut pas ſuivre aveuglément M. de Balzac.

## RESSENTIR, SE RESSENTIR.

QUOY-QUE ces deux verbes paroiſſent ſemblables, ils ne le ſont pas tout-à-fait. *Reſſentir* ſe prend en bonne & en mauvaiſe part : on dit, *je reſſens le plaiſir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite.* Mais *ſe reſ-*

*ſentir* ne ſe prend qu'en mauvaiſe part : on ne dit pas, *je me reſſens du plaiſir qu'il m'a fait, je m'en reſſentiray* ; on dit ſeulement, *je me reſſens de l'injure, de l'injuſtice qu'il m'a faite, je m'en reſſentiray. Reſſentir* marque plus le temps preſent : on dit à une perſonne dont on reçoit un plaiſir, *je reſſens comme je dois le plaiſir que vous me faites. S'en reſſentir* n'eſt pas ſi attaché au temps preſent : *il m'a fait un déplaiſir, je m'en reſſens ; je m'en reſſentiray toute ma vie. Je reſſens* ne ſignifie gueres qu'un mouvement qui paſſe : *je m'en reſſens* ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur.

## FAUX SENS.

IL n'y a rien qu'on doive plus éviter dans le langage que les faux ſens : c'en ſeroit un que de dire, *nous devons rendre graces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les jours. Rendre graces*, c'eſt *remercier* ; & *graces* en cét endroit ſignifie *remercimens* : au

contraire, *celles*, qui ſuit, ſignifie *faveurs*. Cependant *celles* ſe rapportant à *graces* qui précede, doit avoir la meſme ſignification que *graces*, & ſignifier par conſequent *remercimens*: ce qui fait un ſens & obſcur & faux; car c'eſt comme ſi on diſoit, *nous devons rendre des actions de graces à Dieu de celles qu'il nous fait.* Pour ne pas tomber en ces ſortes d'embarras, que noſtre Langue ne peut ſouffrir, il n'y a qu'à dire, *nous devons rendre graces à Dieu des biens qu'il nous fait.* On donne quelquefois dans cét écueïl, pour vouloir abreger chemin, & aller plus viſte; & c'eſt pour cela ſans doute qu'un celebre Traducteur y a donné, en diſant: *Je vous conjure de nous pardonner à tous deux, & de conſiderer le ſujet que vous aurez de rendre graces à Dieu, de celle qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le ſang.* Mais il vaut mieux prendre un tour plus long, que de s'égarer, & que de ſe perdre.

PAROLE OISIVE.

M. de Balzac dit, *parole oiſive* dans une occaſion où l'uſage a établi *parole oiſeuſe*. C'eſt en parlant de luy-meſme, ſous un nom emprunté, dans l'Entretien qu'il adreſſe à M. Chapelain, & qui a pour titre, *Qu'il n'eſt pas poſſible d'écrire beaucoup, & de bien écrire.* Voicy comme il parle : *Parce qu'il a ſouvent ouï dire qu'il faudra rendre compte au dernier jugement de la moindre parole oiſive, il aime mieux en dire, & en écrire moins, & n'avoir pas un ſi grand compte à rendre à Noſtre Seigneur.* M. Godeau a ſuivi M. de Balzac, en traduiſant *omne verbum otioſum* de l'Evangile, *les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles oiſives.* D'autres Traducteurs du Nouveau Teſtament diſent, *une parole inutile.* Il ſemble qu'en cét endroit *oiſeuſe* eſt un mot conſacré. *Inutile* me paroiſt néanmoins beaucoup meilleur qu'*oiſive* :

car, à y regarder de prés, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. On dit, *un homme oiſif, des gens oiſifs*; mais on ne dit pas, que je ſçache, *des diſcours oiſifs, des paroles oiſives*, quoy-qu'on diſe, *une vie oiſive.*

ROMPEMENT.

IL n'y a qu'une occaſion où ce mot eſt françois, *c'eſt un grand rompement de teſte.* Cela ne ſe dit que dans la converſation, & on ne l'écrit point. Il faut remarquer que *rompement* ne ſe dit point dans le propre, pour dire *rupture*, comme on ne dit que metaphoriquement, *il m'a rompu la teſte*, pour dire, *il m'a fort importuné*, & cela va au bruit & au diſcours.

On ne dit pas d'une teſte caſſée, *rompement de teſte, ni teſte rompuë*, quoy-qu'on diſe *il a le coup rompu, l'épaule rompuë, la jambe rompuë*; *rompre* & *rompement* ne ſe dit de la teſte qu'au figuré: mais quoy-qu'on diſe, *il s'eſt rompu l'épaule, la jam-*

*be ; il a l'épaule rompuë, il a la jambe rompuë ;* on ne dit point pour cela *rompement d'épaule, rompement de jambe.* On dit, *ſe rompre la teſte,* pour dire, *ſe travailler extrémement ; il s'eſt rompu la teſte à expliquer cette queſtion.*

## ANCIEN, VIEUX.

CEs deux mots ſe confondent aſſez ſouvent. On ne dit pas, *il eſt plus ancien que moy,* pour dire préciſément qu'*il eſt plus âgé. Ancien* a rapport au ſiecle, & *vieux* à l'âge. Ainſi nous diſons qu'*Ariſtote eſt plus ancien que Ciceron,* parce qu'il vivoit dans un ſiecle qui précedoit de beaucoup le ſiecle où Ciceron vivoit. Nous diſons au contraire, que *Ciceron eſtoit plus vieux que Virgile,* parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le meſme ſiecle. Selon ce principe, on dit, *les anciens Auteurs, les Anciens* ſimplement. On dit, *il eſt mon ancien dans le Parlement,* c'eſt à dire qu'*il*

*eſt reçû devant moy*, quoy-qu'il ſoit peut-eſtre plus jeune que moy.

Nous diſons, *une maiſon ancienne*, quand on parle de la famille; *une vieille maiſon*, quand on parle du baſtiment: & ce ne ſeroit pas bien parler que de dire d'une maiſon qui tombe en ruine, *elle eſt fort ancienne*, non plus que d'un habit tout uſé, *ſon habit eſt ancien*, à moins qu'on ne le diſe en riant.

Nous diſons pourtant, *le Vieux Teſtament*, comme *l'Ancien Teſtament*; & un de nos bons Ecrivains a donné pour titre à ſon livre, l'*Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament*. On dit preſque également d'*anciennes hiſtoires*, *de vieilles hiſtoires*; *d'anciens manuſcrits*, *de vieux manuſcrits*; *d'anciens romans*, *de vieux romans*.

*Villon ſceût le premier, dans ces ſiecles groſſiers*
*Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.*

Mais on ne dit pas de meſme, *d'an-*

*ciens livres, de vieux livres ; d'anciens tableaux, de vieux tableaux. Anciens livres, anciens tableaux*, ſont des livres, des tableaux, que les Auteurs & les Peintres de l'Antiquité ont faits, & qui ſe ſont conſervez juſqu'à nous. *Vieux livres, vieux tableaux*, ſont des livres, des tableaux uſez & gaſtez par le temps, ſoit qu'ils ſoient des premiers ſiecles, ſoit qu'ils ſoient des derniers. Enfin *de vieux livres* & *de vieux tableaux* ſont en noſtre Langue comme *de vieux habits.*

On dit, *vieux ſtile*, en matiere de Palais, pour dire l'*ancienne pratique* ; & en matiere de Langue, pour dire *un ſtile qui n'eſt plus en uſage.*

*Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modelles*
*Dans ſon vieux ſtile encore a des graces nouvelles.*

IMMODERATION.

UN de nos plus celébres Ecrivains uſe de ce mot. Toutes

les perſonnes que j'ay conſultées, ne le croyent pas françois : il plaira ſans doute à ceux qui aiment *improbation*, & d'autres mots de cette nature ; mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille en uſer.

PRENDRE CONFIANCE.

M. Coſtar dit dans ſes Lettres : *Si j'eſtois réduit à perdre la confiance que j'ay priſe en l'honneur de vos bonnes graces.* On dit, *prendre confiance en une perſonne ; j'ay pris une entiere confiance en luy :* mais on ne dit pas, ce me ſemble, *prendre confiance en une choſe ;* & on dit encore moins, *prendre confiance en l'honneur de ſes bonnes graces.* Outre que la phraſe n'eſt pas trop correcte en ce qui regarde la Grammaire ; il y a dans le ſens une petite ombre de galimatias ; & cela fait voir que les eſprits les plus raiſonnables s'oublient quelquefois eux-meſmes. On diroit bien, *mettre ſa confiance en Dieu, en la miſericorde de Dieu ; mettre ſa con-*

*fiance en l'amitié des grands ; mettre ſa confiance en ſes richeſſes ;* & l'illuſtre Perſonne à qui nous devons la Morale du Sage, parle ainſi : *Quiconque met ſa confiance en ſes richeſſes, en éprouvera la fragilité par la ruine de ſa maiſon & de ſa fortune.* Il y a de la difference entre *prendre confiance*, & *mettre ſa confiance* : l'un ne regarde que la perſonne, l'autre regarde la perſonne & la choſe ; l'un ſignifie *ſe fier à quelqu'un en prenant conſeil de luy, en luy communiquant ce qu'on a de plus ſecret* ; l'autre ſignifie *s'appuyer ſur quelqu'un*, ou *ſur quelque choſe*.

## OUÏR, ENTENDRE.

CEs deux verbes ſe diſent preſque indifferemment, quand il s'agit de l'ouïe. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, quand il eſt queſtion d'un prédicateur, d'un avocat, ou d'une autre perſonne qui parle en public, on ſe ſert d'*entendre* ; *je vas entendre le*

*Pere Bourdaloüe; je vas entendre M. Pageau; j'ay entendu aujourd'huy un excellent Prédicateur; j'ay entendu ce matin un excellent Avocat.* Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *je vas oüir le Pere Bourdaloüe; je vas oüir M. Pageau; j'ay oüi un excellent Prédicateur; j'ay oüi un excellent Avocat.* On ne diroit pas bien auſſi, *je viens d'oüir un beau Sermon, un beau Plaidoyer;* il faut dire, *je viens d'entendre. Oüir* ne ſe dit proprement que d'un ſon, ou d'un bruit qui ne dure pas long-temps, & qui ne fait que paſſer; *en m'éveillant, j'ay oüi une voix; j'ay oüi un grand bruit. Entendre* ſe dit au contraire d'un diſcours qui a de l'étenduë & de la ſuite. Mais il ne laiſſe pas de ſe dire d'un bruit paſſager, *j'ay entendu un grand bruit en m'éveillant.* Ainſi *oüir* a une ſignification moins ample qu'*entendre.* On ſe ſert d'*entendre* par tout où l'on ſe ſert d'*oüir;* mais on ne ſe ſert pas d'*oüir* par tout où l'on ſe ſert d'*entendre.*

Pour dire tout ce que je penſe là-deſſus, il me ſemble qu'on ne doit ſe ſervir d'*oüir*, que quand il s'agit d'une choſe qu'on entend par hazard, & ſans deſſein; & qu'il faut toûjours ſe ſervir d'*entendre*, quand la choſe attire noſtre curioſité & noſtre attention. On diroit bien, *en paſſant par une ruë, j'ay oüi une belle voix:* mais il faut dire, *j'ay eſté entendre une belle voix; j'ay entendu de belles Tenébres.* On dit cependant, *oüir la Meſſe; condamner les gens, ſans les oüir.*

## Inévident, Impropre.

UN de nos Ecrivains dit, *des preuves inévidentes. Inévident* n'eſt gueres françois non plus qu'*inévidence.* Le meſme Auteur dit, *des raiſonnemens inutiles & impropres au deſſein qu'il a. Impropre* ne ſe dit point de la ſorte. On dit, *un mot impropre;* mais on ne dit pas, *cela eſt impropre au deſſein que j'ay.* Il faut dire, *cela n'eſt pas propre au deſſein que j'ay.*

## COUSTER.

CE Verbe emporte dans le propre *valeur* & *dépenſe*; *cette étoffe couſte beaucoup*; *ce tableau m'a couſté cher.* Mais dans le figuré, il ſignifie *peine* & *travail*; *j'ay fait une lettre de conſolation, qui m'a beaucoup couſté*; *ces vers ne m'ont rien couſté. Son amitié couſte cher*, en parlant d'une perſonne, dont il faut eſſuyer les caprices & les méchantes humeurs; ou dont l'amitié nous engage dans de mauvaiſes affaires. On doit avoir ſoin d'éviter les équivoques, en ſe ſervant de ce mot.

Un Auteur fameux n'a pas eû ce ſoin-là, quand il a dit d'un Prélat fort charitable, *ces charitez luy couſtoient beaucoup*; car quoy-que dans la ſuite on voye bien que cela veut dire qu'il dépenſoit beaucoup pour le ſoulagement des pauvres, on ne le voit pas d'abord; & il vient en l'eſprit que ces charitez *luy faiſoient de la peine*; du moins l'expreſſion

de *couſtoient beaucoup*, mene là, & fait une legere équivoque, qui ne ſied gueres bien dans le diſcours, depuis que nous avons retranché de noſtre Langue tout ce qui eſt contraire à la clarté & à la netteté du ſtile.

## Si pour Aussi.

AUTREFOIS on mettoit *ſi* pour *auſſi*; & M. de Voiture dit, en écrivant à M. de Puy-Laurens: *Sans mentir, vous avez quelque intereſt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore ſi veritablement que je fais.* Il dit ailleurs: *J'ay une extrême triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps ſi foibles que le voſtre & le mien.* On met à cette heure *auſſi*; & je ne doute pas que ſi M. de Voiture vivoit, il ne dît: *Vous avez quelque intereſt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore auſſi veritablement que je fais; j'ay une extrême triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps auſſi*

*foibles que le voſtre & le mien.* On met *ſi*, quand on ne fait point de comparaiſon: par exemple, *un corps ſi foible ne peut pas réſiſter à un grand travail; une amitié ſi ſolide eſt à l'épreuve de tout.*

PARLER avec un accuſatif ſans article.

ON ne dit pas ſeulement *parler une Langue, parler le langage de la Cour*; mais on dit encore, *parler guerre, parler blaſon, parler chaſſe*, &c. Cela ſe dit d'une perſonne qui ſçait tous les termes de la guerre, du blaſon, de la chaſſe, & qui les employe à propos en parlant. Cela s'étend à toutes les choſes dont on ſçait les termes propres, & dont on parle ſçavamment. On dit, *parler Fouïlloux*; c'eſt parler avec capacité de la chaſſe, & dans les termes de Fouïlloux qui en a écrit. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, *pour continuër à parler Epigramme*; il dit auſſi, *parler Horace*: & c'eſt en par-

lant des ſages ignorans, comme il les appelle, qui ne ſçavent pas un mot de Grec, ni de Latin, qui n'ont étudié ni en Logique, ni en Rhetorique, & qui font néanmoins des Pieces, où l'on remarque toutes les regles du raiſonnement & de l'éloquence. *Je me contenteray*, dit-il, *de vous en alleguer un ſeul, & encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le ſoleil entre les aſtres, pour parler Horace.*

M. de Balzac a *parlé Balzac* en cette rencontre plûtoſt qu'*Horace*; car Horace dit expreſſément, comme tout le monde ſçait:

*Micat inter omnes*
*Julium ſidus, velut inter ignes*
*Luna minores.*

L'Orateur françois a voulu ſans doute encherir ſur la penſée du Poëte latin en faveur de ce ſage ignorant qu'il ne nomme point; & comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez pour luy d'eſtre lune, il en a voulu faire un ſoleil. Il a crû peut-eſtre redreſſer

orace, en mettant le ſoleil pour la
ne; mais, ſi je l'oſe dire, il s'eſt
garé luy-meſme: il a dit une choſe
uſſe, en voulant dire une belle
ioſe. Le ſoleil, à proprement par-
r, ne brille point entre les aſtres; il
s obſcurcit, il les efface; ils ne pa-
oiſſent point en ſa preſence, & il
e paroiſt point auſſi quand on les
oit. Cela n'appartient qu'à la lune,
ui brille dans une belle nuit au mi-
eu des étoilles, avec d'autant plus
'éclat, que nous la voyons de plus
rés. M. de Balzac pouvoit dire de
on illuſtre ami, qu'*il eſt entre les*
*autres ce qu'eſt le ſoleil entre les aſtres;*
ou s'il vouloit le faire briller, il de-
roit dire, qu'*il brille entre les autres,*
*comme la lune entre les aſtres.* Il de-
roit le dire du moins, pour *par-*
*ler Horace*; mais de la maniere dont
l s'eſt exprimé, il n'a *parlé* que
*Balzac.*

Quoy qu'il en ſoit, *parler epigram-*
*me, parler métaphore, parler Horace,*
*parler Balzac,* ce ſont des expreſ-

ſions élegantes, & françoiſes; mais il faut prendre garde où on les met, & ſur tout il ne faut pas s'en ſervir ſouvent.

### A L'AVEUGLE.

QUELQUES-UNS diſent, *il ſuit ſes paſſions à l'aveugle; il ne fait rien qu'à l'aveugle.* Ceux qui parlent bien, diſent toûjours, *aveuglément; il ſuit aveuglément ſon caprice; les impies s'abandonnent aveuglément à leurs paſſions.* On pourroit dire, *il a fait cela en aveugle*, mais on ne peut dire *à l'aveugle* adverbialement. C'eſt une locution baſſe & populaire, dont les perſonnes polies ne ſe ſervent point.

### Deux ON dans la meſme periode avec divers rapports.

EXEMPLE. *On peut à peu près tirer le meſme avantage d'un livre intitulé, Roma ſubterranea; & des autres, où on a gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere*

*Ville*

*Ville du monde.* Ce n'eſt pas écrire nettement, que de mettre ainſi deux *on*, qui ne ſe rapportent pas à la meſme perſonne. Le premier *on* tient la place de *maiſtres*; car il s'agit en cét endroit des maiſtres qui inſtruiſent les enfans, en leur mettant devant les yeux des livres de figures, & c'eſt comme ſi on diſoit, *les maiſtres peuvent tirer le meſme avantage*, &c. Le ſecond *on* n'a point de rapport aux maiſtres qui inſtruiſent les enfans, car ce ne ſont pas eux qui ont gravé dans ces livres ce qui nous reſte des antiquitez romaines. Pour éviter cét embarras, il faut oſter le ſecond *on*, & dire, *où eſt gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere Ville du monde.*

## GRAND, PETIT.

*GRand* a rapport au merite, ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme*; *de grands hommes, c'eſt un grand homme:* la matiere détermine la ſignification. Quand aprés

*grand homme*, on ajouſte immediatement une qualité du corps, *grand* ſignifie la taille, & non pas le merite; *c'eſt un grand homme brun. Grand* tout ſeul ſignifie *grand Seigneur, un grand, les grands.* Les Eſpagnols ont leurs *los grandes*; mais ce mot parmi eux a une ſignification particuliere, & ne s'applique pas généralement à toutes ſortes de grands Seigneurs. On ne dit point, *c'eſt une grande femme*, pour dire *une femme de grand merite. Grande femme* ſignifie toûjours une grande taille; & on ne diroit pas, *les grandes femmes de l'Antiquité*, comme *les grands hommes de l'Antiquité.*

*Petit* joint à *homme*, ou à *femme*, ne ſignifie que la taille, *un petit homme, une petite femme:* & quoyqu'en diſant, *c'eſt un plaiſant petit homme, c'eſt une bonne petite femme*, on entende je ne ſçay quoy qui marque autre choſe que la taille, ce qu'on dit a quelque rapport au corps; deſorte qu'on ne dira pas cela d'un

homme, ni d'une femme de grande taille, comme on dit d'un homme de petite taille, tel qu'eſtoit Alexandre, *c'eſt un grand homme.* A la verité les femmes ſe traitent quelquefois entre elles, de *ma petite,* quelque grandes qu'elles ſoient; mais c'eſt un jargon d'amitié, qui ne merite pas d'eſtre compté entre les expreſſions de la Langue, & qui n'entre point dans les diſcours.

Si la Remarque eſt vraye, un bel endroit de la Lettre écrite à une perſonne de la Cour ſur les Conqueſtes du Roy, pourroit bien eſtre un peu faux:

*Ce n'eſt pas ſans ſujet que je tiens ce propos:*
*Sans parler du ſiecle où nous ſommes;*
*Dans les ſiecles paſſez, ſouvent de grands heros*
*Ont eſté de tres-petits hommes.*

L'Auteur veut dire, comme il l'explique luy-meſme, que les heros les plus fameux qui ſe ſignaloient dans les combats, & qui rempliſſoient le

monde de la gloire de leurs armes, eſtoient dans la vie civile, & par tout ailleurs, des hommes du commun, qui ſe retrouvoient confondus dans la foule; mais je ne ſçay s'il a dit ce qu'il vouloit dire : *de tres-petits hommes* ne ſont, ce me ſemble, en noſtre Langue, que des nains & des pygmées. Il s'exprime plus heureuſement, quand, aprés avoir parlé de la majeſté, qui eſt comme naturelle à noſtre auguſte Monarque, & qui paroiſt juſques dans ſes moindres actions, & dans ſes diſcours les plus ſimples, juſques dans ſes geſtes & dans ſes regards, il ajouſte par une eſpece d'inſpiration :

*Mais parle-t-on de bonne foy ?*
*Eſt-ce une fable, eſt-ce une hiſtoire ?*
*Si ce qu'on dit eſt vray, rien ne manque à ſa gloire ;*
*Et dans luy, qui le pourroit croire ?*
*L'homme eſt auſſi grand que le Roy.*

A la verité *petit* joint avec d'autres noms appellatifs, ſignifie dans le figuré *peu de choſe, peu de merite,* & cela ſans nul rapport à la taille; *petit Prince, petit peuple, petites gens, petit prophete*, &c. & nous diſons en riant, *de petits meſſieurs; mes petits meſſieurs, je vous trouve plaiſans d'en uſer comme vous faites.* Mais il ne s'agit icy que de *petit* joint avec *homme*; & je croy qu'eſtant mis de la ſorte, il ne ſignifie que la taille.

## QUIETUDE.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il ſe met élegamment. Outre l'oraiſon de *quiétude* ſi fameuſe parmi les dévots myſtiques, & dont M. Godeau parle dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de Saint Paul, *on n'y trouve pas à chaque page ces grands noms de veûës, de quiétudes*, &c; on dit *quiétude* en un autre ſens. M. Patru l'a employé dans l'Eloge de Pompone de Belliévre, en parlant

de ſa fermeté & de ſa modération parmi les plus grands honneurs : *Mais qui pourroit dire quelle fut en cette rencontre la quiétude, ou la modeſtie de noſtre Heros?* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe : *Une ſerenité merveilleuſe regnoit continuellement ſur ſon viſage, qui eſtoit un ſigne de la ſerenité de ſon eſprit, de la quiétude & de la tranquillité de ſon ame.*

## ANTIQUE.

CE mot ſe dit, en matiere de médailles, de ſtatuës, & de tableaux, comme ſubſtantif, & comme adjectif.

Nous diſons *une Antique, de belles Antiques. Tel qui ſe paſme d'admiration, en voyant ces belles Antiques, & qui veut paſſer pour grand connoiſſeur, eſt tres-ſouvent fort éloigné de ſçavoir la raiſon des beautez qu'il admire.* logue ſur loris.

Nous diſons auſſi, *l'Antique*, comme *l'héroïque, le merveilleux*, qui

tient lieu de ſubſtantif. *Lors que quelqu'un s'eſt rendu capable de diſcerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands maiſtres*, &c. *Plaidoy pour le Panopſi*

*Il y a des Peintres qui ſe ſont entierement attachez à l'Antique pour les draperies.* *Remarqu ſur l'A la Peint*

*Antique* adjectif. *Les eſtampes que nous voyons des choſes antiques peuvent contribuër infiniment à nous former le génie, & à nous donner de belles idées.*

*Il avoit l'eſprit prompt & vif, & prenoit plaiſir à repreſenter les choſes antiques, pour n'en pas laiſſer perir la memoire. L'on reconnoiſt dans cette friſe une meſme idée de beauté que celle qui ſe voit dans les ſtatuës antiques. Dans les plus beaux bas reliefs antiques, nous y voyons des defauts de jugement.* *Entretie les vies, les ouvra des Peint*

Cela s'étend à l'architecture. *Quand je penſe à ces baſtimens antiques, dont je faiſois mon plus grand divertiſſement pendant le ſéjour que*

*j'ay fait à Rome*, dit M. Felibien dans le meſme ouvrage.

Hors ces ſujets-là, *antique* ne ſe dit gueres en proſe, que dans deux ou trois occaſions; *un habit à l'antique*, *un habit antique*, *un air antique*, c'eſt à dire, *un habit*, *un air du vieux temps*, & cela ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. A quoy il faut ajouſter, *les Loix antiques. Ces Loix ont eſté recueillies ſous le titre de Code des Loix antiques en un ſeul volume, qui comprend les Loix des Viſigots, un Edit de Theodoric Roy d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loy Salique, qui eſtoit celle des Francs*, &c. dit l'Auteur de l'Hiſtoire du Droit François. Ce n'eſt qu'en cette rencontre qu'on peut dire, *Loix antiques*; car ſi on parle des autres Loix romaines, françoiſes, &c. quelque temps qu'il y ait qu'elles ſoient faites, il faut dire, *Loix anciennes*, comme *Couſtumes anciennes, cerémonies anciennes*; *les anciennes Loix des Romains, les anciennes Loix des*

*François.* Ce n'eſt pas qu'en parlant *du Code des Loix antiques*, on ne ſe ſerve du mot d'*anciennes*. Par exemple, *les plus anciennes de ces Loix, ſont les Loix des Viſigots*; & qui diroit, *les plus antiques de ces Loix, ſont les Loix des Viſigots*, ne parleroit pas proprement. *Loix antiques* eſt une phraſe conſacrée en quelque façon; & on entend par là les Loix des Viſigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies & jointes enſemble. *Hiſtoire du Droit françois.*

J'ay dit que hors de la peinture, de la ſculpture, & de l'architecture, *antique* ne ſe diſoit gueres en proſe, que dans deux ou trois occaſions: car en vers, il ſe dit ſouvent, & a bien plus de grace qu'*ancien*. Auſſi nos meilleurs Poëtes l'employent en toutes rencontres:

*Rome n'a rien de ſon antique orgueïl.*

*Vers les ſables bruſlans de l'Affriquain rivage:*
*Eurent les murs hautains de l'antique Cartage.*

*Le Theatre perdit ſon antique fureur.*

*Je veux que la valeur de ſes Ayeux antiques*
*Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques.*

Un grand Orateur ne laiſſe pas de dire en parlant des Stuarts: *Qui tenoient de leur chef, depuis pluſieurs ſiecles, le ſceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps*; & il faut avoüer que ſi *antique* peut ſe mettre en proſe, quand il ne s'agit point des arts, c'eſt en cét endroit, où ce qui précede, & ce qui ſuit, le rend ſi naturel, & ſi propre.

ESTRE D'HUMEUR.

ESTRE EN HUMEUR.

IL y a de la difference entre ces deux façons de parler. La premiere marque en quelque ſorte l'incli-

nation, le temperament, la conſtitution naturelle. La ſeconde ne marque qu'une diſpoſition preſente & paſſagere. Ainſi, quand on dit, *je ne ſuis pas d'humeur à rebuter les gens qui me demandent quelque choſe ; il n'eſt pas d'humeur à ſouffrir une inſulte*, on entend par là le temperament & le naturel : mais quand on dit, *je ne ſuis pas en humeur d'écrire, de me promener, de faire des viſites*, on veut dire ſeulement qu'on n'eſt pas diſpoſé à tout cela dans le temps qu'on parle.

## CENT, MILLE.

IL y en a qui croyent, nonobſtant la Remarque de M. de Vaugelas, que *cent* n'a point de pluriel, non plus que *mille* ; & qu'il faut écrire, *deux cent chevaux*, comme *deux mille chevaux*, & j'ay veû ſouſtenir ce parti à des perſonnes d'un grand ſçavoir. J'oſe dire, avec tout le reſpect que je leur dois, qu'ils ſe trompent. A la verité on dit, *mille che-*

*vaux*, & *deux mille chevaux* : *mille hommes*, & *deux mille hommes* : mais on dit, *cent chevaux*, & *deux cens chevaux* ; *cent hommes*, & *deux cens hommes*. Tous nos bons Auteurs écrivent ainſi ; & il ne faut qu'ouvrir les livres, pour en trouver des exemples. On demande pourquoy on ne dit point *deux milles hommes*. Je pourrois répondre qu'il ne faut pas toûjours demander raiſon de l'uſage ; & qu'en toute Langue, l'uſage prend plaiſir quelquefois à eſtre contre la raiſon. J'ajouſte pourtant qu'on dit peut-eſtre *mille* ſans *s*, au pluriel, pour le diſtinguer de *milles*, qui ſignifie une étenduë de chemin, *vingt milles d'Italie*. Quoy qu'il en ſoit, ſans avoir égard à *mille*, il faut dire *cent hommes*, *quatre cens hommes*, comme on dit, *vingt hommes*, *quatre-vingts hommes*.

ET C'EST POUR QUOY.

QUELQUES-UNS de nos Ecrivains diſent, *& c'eſt pour quoy*

*il quitta le monde ; & c'eſt pourquoy il prit la réſolution de ſe retirer.* Il ne faut point *&* avec *c'eſt pourquoy* ; car *c'eſt pourquoy* répond au *quare, quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant, comme *ideo, eamobrem ; & ideo, & eamobrem.* Nous diſons auſſi de meſme, *& c'eſt pour cela, & c'eſt pour ce ſujet.* Mais il faut dire, *c'eſt pourquoy* tout ſeul. M. de Vaugelas, M. Patru, & nos autres bons Ecrivains parlent toûjours de la ſorte.

## MOTS CONSACREZ.

NOus appellons ainſi en noſtre Langue certains mots particuliers, qui ne ſont bons qu'en un endroit ; & on leur a peut-eſtre donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les Myſteres n'ont pû eſtre exprimez qu'avec des mots faits exprés. *Trinité, Incarnation, Nativité, Transfiguration, Annonciation, Viſitation, Aſſomption*, &c. ſont des mots conſacrez auſſi-bien que *Cene, Cena-*

*cle, fraction du pain, Actes des Apoſtres*, &c.

De la Religion on a étendu ce mot de *conſacré* aux Sciences & aux Arts: de-ſorte que les mots propres des Sciences & des Arts s'appellent des mots *conſacrez*, comme *raréfaction*, *condenſation*, en matiere de Phyſique; *grouppes*, *attitudes*, en matiere de peinture.

Il y a deux ou trois réflexions à faire ſur les mots conſacrez. Il faut s'en ſervir, ſans nulle difficulté, aux endroits où ils ſont attachez; & qui voudroit dire, *la feſte de la naiſſance de Noſtre Seigneur, & de la viſite de la Vierge*, ne diroit rien qui vaille: l'uſage veut qu'on diſe, *la Nativité* & *la Viſitation*, en parlant de ces deux Myſteres. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe dire, *la naiſſance de Noſtre Seigneur, & la viſite de la Vierge.* Par exemple: *La naiſſance de Noſtre Seigneur eſt bien differente de celle des Princes; la viſite que rendit la Vierge à ſa Couſine, n'avoit rien des viſi-*

*tes prophanes du monde.* L'uſage veut auſſi qu'on diſe, *la Cene* & *le Cenacle*; & ceux qui diſent, *une chambre haute* pour le *Cenacle*, devroient dire *le ſouper* pour *la Cene.*

Ce ſeroit encore une fauſſe délicateſſe, de n'oſer dire, *les Actes des Apoſtres*, quand on parle de l'hiſtoire des Apoſtres compoſée par Saint Luc; & *la fraction du pain*, quand il s'agit des Diſciples d'Emaüs. Il faut dire tout cela ſans ſcrupule; mais il ne faut le dire qu'en ces endroits particuliers. Hors de là, il ne faut point du tout uſer de ces mots, qui ſont conſacrez à la Religion: & ce ſeroit les prophaner en quelque ſorte, que de les employer ailleurs; que de dire, par exemple, *la nativité d'un homme*, pour *ſa naiſſance*; quoy-qu'on diſe en termes d'horoſcope, *le theme de la nativité*; *la Cene* pour *le ſouper*; *le Cenacle* pour *le lieu où l'on mange*; *les actes des Rois de France* pour *l'hiſtoire des Rois de France.*

Quoy-que les termes des Arts ſoient propres & uſitez, il faut prendre garde à ne s'en point trop ſervir dans les diſcours ordinaires qui ne regardent point les Arts meſmes. Rien n'eſt plus inſupportable aux gens ſenſez, que d'entendre un prédicateur, ou un avocat, qui affecte tous les mots de la Peinture, de la Muſique, de l'Architecture, en faiſant une comparaiſon tirée de ces Arts; & qui fait, de gayeté de cœur, des deſcriptions exactes d'un tableau, d'un concert, & d'un palais. J'ay dit qu'il ne falloit point uſer de ces termes dans les diſcours ordinaires qui ne regardent point les Arts meſmes; car s'il s'agit de la peinture, par exemple, & que tout le diſcours roule ſur des tableaux, il n'y a nul inconvenient d'uſer de tous les termes de l'art: le bon ſens veut meſme qu'on le faſſe; & c'eſt ce qu'a fait heureuſement l'Auteur des Deſcriptions de divers ouvrages de peinture faits pour le Roy.

INTERMEDE, ENTRE-ACTE.

ON demandera peut-eſtre pourquoy nous ne diſons pas *entremede*, comme nous diſons *entre-acte*. La raiſon eſt que les mots compoſez qui viennent tous entiers du Latin, avec la ſignification latine, conſervent la prépoſition *inter*, comme il paroiſt dans *intervalle*, *interregne*, *interſtice*, *interruption*, *interrompre*, *interdit*, *interdire*, &c. qui ont eſté formez ſur ces mots latins *intervallum*, *interregnum*, *interſticium*, &c. au lieu que les autres doivent avoir *entre*, parce que la compoſition en eſt toute françoiſe, comme *entre-mets*, *entremettre*, *entremiſe*, *entreprendre*, *entrepriſe*, &c. & c'eſt pour cela que nous diſons, *entre-acte*, quoy-que nous diſions, *intermede*.

REPETITIONS ELEGANTES.

COMME il y a des répetitions neceſſaires, qui regardent la

conſtruction & la pureté; il y en a d'élegantes, qui ne contribuënt qu'à la politeſſe & à l'ornement. Ce ſont des redites, qui plaiſent; & on pourroit dire que ces ſortes de répetitions ſont dans le diſcours ce que ſont dans la peinture les ſeconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voicy de pluſieurs eſpeces.

On répete quelquefois agréablement le ſubſtantif tout ſeul. Par exemple. *Ces hommes qui ne ſçavent que tuër des gens, ſont d'étranges gens.*

*Converſation des ſouhaits.*

*Education d'un Prince.*

*Les grands ſe plaiſent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui ſoient capables.*

Souvent l'adjectif ſe répete avec grace. *Ceux qui ſont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au-deſſus des autres, s'ils n'ont travaillé avec ſuccés à ſe faire de grands hommes.*

*Lettres de M. Coſtar.*

*Eloge de Pompone de Bellièvre.*

*Ce fut dans les agréables ſolitudes de Grignon, que Pompone, preſque encore enfant, apprit la muſique, l'ar-*

*chitecture, la peinture; ce fut-là qu'il commença à connoiſtre les grands artiſans, & les grands chefs-d'œuvres.*

*L'amour propre eſt plus habile que le plus habile homme du monde.* La répetition de *grands* aux deux premiers exemples & d'*habile* au dernier, fait une beauté; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien. *Reflexions morales.*

L'adjectif & le ſubſtantif ſe répetent quelquefois enſemble. *Dés qu'on ſort de la nature, tout devient faux dans l'éloquence: la chaleur de ſes mouvemens les plus paſſionnez, n'eſt qu'une fauſſe chaleur; l'éclat le plus brillant de ſes figures, n'eſt qu'un faux éclat.* *Reflexions ſur l'Eloquence.*

La répetition ſe fait auſſi élegamment par le verbe. *J'oublie que je ſois malheureux, quand je ſonge que vous ne m'avez pas oublié.* *Lettres de M. de Voiture.*

Elle ſe fait encore par le verbe & le ſubſtantif. *En quittant le monde, on ne quitte le plus ſouvent ni les erreurs ni les folles paſſions du monde.* *Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.*

*Diſcours de l'amitié des animaux.*

*Cét oyſeau admirable, qui n'eſt rien que voix, & dont la voix n'eſt rien qu'harmonie.*

*Plaidoyers de M. le Maiſtre.*

Enfin on répete le verbe avec l'adjectif, ou le participe. *Il s'eſt efforcé de connoiſtre Dieu, qui par ſa grandeur eſt inconnu aux hommes; & de connoiſtre l'homme, qui par ſa vanité eſt inconnu à luy-meſme.*

Les bons Auteurs ſont heureux en ces répetitions figurées. Il y en a dans les livres de mille ſortes differentes, qu'il eſt aiſé de remarquer en liſant. Mais il faut obſerver auſſi que quand les répetitions ne ſont point neceſſaires, ou qu'elles ne ſont point figure, elles ſont toûjours vicieuſes en noſtre Langue, qui aime la varieté, & qui hait naturellement les redites. En quoy la Langue Françoiſe eſt, ſi je l'oſe dire, plus exacte que la Latine, qui répete ſouvent les meſmes mots ſans neceſſité & ſans grace, comme le prouve M. de Vaugelas par des exemples tirez de Céſar, de Ciceron, & de Quinte-Curce.

LETTRE, EPISTRE.

L'USAGE diſtingue ces deux mots, qui ne devroient avoir, ce ſemble, qu'une ſignification en François, non plus qu'en Latin. *Lettre* ſe dit généralement de toutes les lettres qu'on écrit d'ordinaire : à quoy il faut ajouſter, *Lettre de cachet*, *Lettre de change*, *Lettre de créance*. *Epiſtre* ne ſe dit qu'en deux ou trois cas. On dit, *une Epiſtre dédicatoire*; *les Epiſtres de Saint Paul*; *Saint Paul dans l'Epiſtre aux Romains*; *l'Epiſtre de la Meſſe*; *les Epiſtres de Ciceron*, *de Seneque*, *de Pline*, *& d'autres Anciens*, quoy-que ce ſoient de vrayes Lettres, comme celles de Ciceron; ou des Lettres faites à plaiſir, comme celles d'Horace. On n'appelle *Epiſtres* parmi nous que des Lettres en vers, qui ont le caractere de celles d'Horace; & c'eſt auſſi le titre que M. Des Préaux donne aux ſiennes : *Epiſtre au Roy*, *Epiſtre à M. de Guilleragues*. Quand

il s'agit de vrayes lettres que les Modernes ont écrites, on ne ſe ſert point du mot d'*Epiſtres* ; & nous diſons toûjours, *les Lettres du Cardinal d'Oſſat*, *les Lettres d'Antonio Perez*, *les Lettres de Paſquier*, *les Lettres de Balzac*.

## MAGNANIME.

M. de Gombaud employe mal ce mot dans une de ſes Epigrammes intitulée, *le Rodomont*.

*Qu'ay-je fait à ce Magnanime,*
*Qui me regarde de travers,*
*Et dont le jugement ſublime*
*Ne ſçait de quoy ſervent les vers?*

On ne dit point *Magnanime*, ni ſerieuſement, ni en riant, pour marquer un Rodomont, & un faux brave. *Magnanime* ſignifie beaucoup plus que *brave* & *vaillant*; ou, pour parler juſte, il ſignifie toute autre choſe. Nous entendons par *magnanime* un homme vertueux, gueri des erreurs vulgaires; qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands

deſſeins; qui ne craint que les mauvaiſes actions; qui taſche de faire du bien à tout le monde, & à ſes ennemis meſme; qui eſt modeſte dans la bonne fortune, & conſtant dans la mauvaiſe, &c. Ariſtote a fait le portrait du *magnanime* dans ſes Morales; & M. Coſtar à copié Ariſtote dans une de ſes Lettres: il a meſme ajouſté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde, mais il y a peu de *magnanimes*. Charles-Quint ne merita pas ce titre pour les victoires qu'il remporta ſur ſes ennemis en tant de rencontres; il le merita peut-eſtre pour la victoire qu'il remporta ſur luy-meſme, quand il vit perir ſa flotte dans le port d'Alger, ſans en eſtre ni abbatu ni ébranlé.

M. de Condom appelle le Roy d'Angleterre, *magnanime*, dans un endroit où il ne s'agit point de valeur: *Nous ſçavons*, dit-il, *que ce Prince magnanime euſt pû haſter ſes* *Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.*

*affaires, en ſe ſervant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un ſeul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas: il a crû qu'en quelque eſtat que fuſſent les Rois, il eſtoit de leur majeſté de n'agir que par les loix, ou par les armes.* Bien qu'une femme ne ſoit point vaillante, que ce ne ſoit ni Thaleſtris, ni Zenobie, elle peut eſtre *magnanime.* Et le meſme Auteur donne ce titre à la feu Reine Mere dans le meſme ouvrage: *Ce n'eſt pas,* dit-il, *que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand: Anne la magnanime, la pieuſe, que nous ne nommerons jamais ſans regret, la receût d'une maniere convenable à la Majeſté des deux Reines.*

Je dis de *magnanimité*, ce que j'ay dit de *magnanime.* Nous concevons par *magnanimité* quelque choſe qui ſurpaſſe la vertu guerriere, & que le mot de valeur tout ſeul n'exprime point. Les exemples ſuivans en ſont des preuves.

*On ne peut aſſez loüer la magnanimité de cette Princeſſe ; la fortune ne pouvoit rien ſur elle ; ni les maux qu'elle a préveûs, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont point abbatu ſon courage.* Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre.

*Ce ſont veritablement des actions dignes de vous, dignes de cette vraye magnanimité, qui regarde la gloire meſme avec mépris, & qui ne s'apprend qu'à l'école de Jeſus-Chriſt.* Epiſtre dedic. de l'Imit. à M. le Préſident de Meſmes.

Cependant, en poëſie, nous diſons quelquefois *magnanime* pour *vaillant*.

*Revien, Prince magnanime :*
*Tant de ſuccés éclatans*
*Ont aſſez puni le crime*
*De ces orgueilleux Titans.* Ode ſur les Conqueſtes du Roy.

*Pourſui, vainqueur magnanime,*
*Fay ſentir à des ingrats*
*La peſanteur de ton bras*
*Dans un courroux legitime.* Poëſies à la loüange du Roy.

*Oüi, généreux François, oüi guerriers magnanimes,*
*Tous vos projets ſont grands, ſont beaux, ſont legitimes.*

Encore, à y regarder de prés, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque choſe de plus que *vaillant*.

## En & Dont.

Quand ces deux mots tiennent lieu de pronoms en noſtre Langue, on ne les met gueres que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exemple le fera entendre; *il n'y a que les Heros dont on admire toutes les actions; il eſt mon ami, mais je n'en ſuis pas content.* *En* eſt mis là pour *de luy*, & *dont* pour *deſquels*. Ce ſeroit mal dit, *le zele dont il a parlé:* il faut dire, *le zele avec lequel il a parlé*, parce qu'on dit *parler avec zele*, & non pas *de zele*. On ne diroit pas auſſi par la meſme raiſon, *il avoit de bonnes troupes, & il en a gagné la bataille*, pour dire, *qu'il a vaincu avec ſes troupes*. On dit à la verité, *l'argent dont j'ay acheté; j'avois de l'argent, & j'en ay acheté une maiſon:* mais *dont* & *en*, dans ces exemples, ſont mis ſelon la

regle ; car on dit, *acheter quelque choſe de ſon argent*, & non pas *avec ſon argent*. On dit auſſi, *le ton, l'air, dont il m'a parlé* ; parce qu'on dit, *parler d'un air rude, d'un ton imperieux*.

PARLER DOUCEMENT.

*Doucement* en cette phraſe ſignifie quelquefois *lentement* ; quelquefois *avec douceur, & d'une maniere qui n'a rien d'aigre, ni de rude*. Quand *parler* ne ſe rapporte point à une perſonne, c'eſt à dire, quand on ne parle point, pour marquer à un autre ce qu'on a dans le cœur, *doucement* a le premier ſens ; *il parle doucement ; parlez doucement*, dit-on à une perſonne qui parle trop viſte. Mais quand *parler* eſt rélatif, *doucement* a le ſecond ſens, & ſignifie *ſans aigreur, ſans emportement, avec douceur, avec moderation. Quelque ſujet que j'euſſe de m'emporter, je ne luy ay rien dit de faſcheux, je luy ay parlé doucement.*

*Satyre contre l'homme.*

*Doucement diras-tu, que ſert de s'emporter?*

*Vie de Socrate.*

*Senèque & Plutarque nous apprennent que quand Socrate eſtoit en colere, c'eſtoit alors qu'il parloit plus rarement, & plus doucement.*

La diſtinction de *parler* abſolu & de *parler* rélatif, joints à *doucement*, eſt ſi vraye, que cét adverbe ſignifie toûjours *lentement* avec les verbes abſolus qui n'ont point de relation à une perſonne, comme *lire*, *aller*, *marcher*, *couler*, &c.

*Zephirs, ruiſſeaux, volez plus lentement,*
*Coulez plus doucement.*

Les chanſons doivent eſtre comptées pour quelque choſe en matiere de langage, quand elles ſont faites par de grands maiſtres, comme celle-là qui eſt de M. Sarazin.

Ce que je viens de dire ne regarde que les deux ſignifications de *doucement*, *ſans précipitation*, *ſans aigreur*. Il y en a une troiſiéme, qui va plus à l'artifice qu'à la moderation:

*Eſt-ce donc-là médire, ou parler franchement?*

*Non non, la médiſance y va plus doucement.*

Il y en a meſme une quatriéme, qui tient quelque choſe de toutes les trois, & nous en avons un exemple dans l'ouvrage que fit M. de Benſerade au retour du Cardinal Mazarin à Poictiers, aprés les guerres civiles. Comme il a un art particulier pour tourner finement les choſes, & qu'il ſçait ſur tout badiner avec les grands, ſans perdre le reſpect qui leur eſt deû; il commence par dire à ce grand Miniſtre:

*Soyez bien revenu, Monſieur le Cardinal,*
*Vous à qui tant de gens ſouhaitent tant de mal:* [*fronde;*
*Vous arrivez icy malgré toute la*
*Auſſi vous falloit-il de bonne heure accourir,*
*D'autant plus volontiers que la pluſpart du monde*
*Ne ſe diſpoſoit pas à vous aller querir.*

Il dit enſuite, & aprés quelques loûanges délicates :

*Je vous exalterois en termes plus puiſſans,*
*Mais deſaccouſtumé que vous eſtes d'encens,*
*Des vers à voſtre honneur vous ſembleroient étranges.*

Il conclut enfin :

*Il faut ſe moderer dans le commencement,*
*Le bien qu'on dit de vous, le dire doucement.*

On peut ajouſter à toutes ces ſignifications, celle de *vivre doucement*, c'eſt à dire, *ſans paſſion, ſans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires.* Qui voudroit y bien penſer, trouveroit peut-eſtre encore quelque autre ſignification de cét adverbe ; & nous voyons par là qu'un mot ſeul en noſtre Langue, eſt un fonds riche, quand on ſçait le faire valoir.

## MÉCONTENT, MAL-CONTENT.

TOus deux ſont bons. *Malcontent* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer le déplaiſir qu'on a receû d'une perſonne; *je ſuis mal-content de luy.* On dit d'ordinaire, *les mécontens*, pour dire *les factieux*; *la guerre des mécontens. Qu'on donne cette ſatisfaction aux mécontens, de changer ceux qui gouvernent, pour en mettre d'autres à leur choix: dans trois mois ils regreteront les premiers.* Lettres de M. Coſtar.

*Cét Arreſt fut un ſignal pour tous les mécontens*, dit l'Auteur des Memoires ſur les guerres de Paris & de Guyenne. Le meſme Ecrivain dit auſſi: *La Cour ne manque point de mal-contens.* Au reſte, *mal-content* n'eſt pas un mot ſi nouveau que *mal-plaiſant* & *mal-agréable.* Nos anciens Auteurs s'en ſont ſervis; & Marot a un Rondeau intitulé, *du mal-content d'amours.*

### Logis, Maison.

Il y a quelque difference entre ces deux mots. On dit également, *c'eſt un beau logis, c'eſt une belle maiſon*, quand on parle d'une maiſon de la ville: mais ſi on parle d'une maiſon de la campagne, on ne dira pas proprement, *il a un beau logis*, mais *il a une belle maiſon à la campagne; ſa maiſon de campagne*, & non pas *ſon logis de campagne*. Les honneſtes gens diſent, *il eſt venu au logis; il a diſné au logis*, pour dire qu'on eſt venu les voir, qu'on a diſné chez eux. Il n'y a que le petit peuple qui diſe, *il eſt venu à la maiſon*.

### Foudroyer.

Ce mot dans ſa propre ſignification ne s'employe qu'en une rencontre; & c'eſt quand on veut exprimer qu'un homme a eſté frappé de la foudre en punition de ſes crimes. Ainſi on dit, *Jupiter foudroya*

*les Titans :* & ſi un Saint faiſoit tomber le tonnerre ſur un impie ; ou ſi un athée eſtoit frappé de la foudre d'une maniere qui marquaſt un effet viſible de la juſtice divine, on diroit que *l'impie & l'athée ont eſté foudroyez.* Hors de là, *foudroyer* n'a point de lieu dans le propre ; & ce ſeroit mal dit qu'*un homme a eſté foudroyé*, qu'*une Egliſe a eſté foudroyée*, pour marquer un accident naturel. Il faut dire qu'*un homme a eſté frappé du tonnerre ; & que le tonnerre eſt tombé ſur une Egliſe.*

Toutes les autres ſignifications de *foudroyer* ſont plus ou moins métaphoriques ; *l'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis. Au bruit du carnage*, dit un bon Auteur, *ils ſortirent en bataille de leurs quartiers, s'emparerent des éminences, pointerent de l'artillerie aux avenuës des principales ruës, & foudroyerent les Bourgeois, à meſure qu'il approchoient.*

Nous diſons des Papes & des Conciles, *qu'ils foudroyent les héreſies.*

d'un Prédicateur zelé, qu'*il foudroye les vices*. M. de Condom a écrit dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans: *Dieu, qui foudroye toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre.* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant des Vierges folles: *Le divin Epoux les rejette de ſa preſence, & les foudroye de ces paroles: Retirez-vous, je ne vous connois point.*

On dit, *des yeux foudroyans, des regards foudroyans*, pour dire, *des yeux pleins de colere, des regards terribles.* Et l'Auteur de l'Arianiſme dépeint le barbare Roy des Huns, *jettant çà & là de certaines œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides.* On dit auſſi, *des paroles foudroyantes. Ils le conjurent que perſonne d'entre eux n'entende cette parole foudroyante: Je ne vous connois point.*

*Homelies de Saint Chryſoſtome ſur S. Matthieu.*

*Foudroyer* eſt quelquefois neutre, & n'a point de régime.

M. Coſtar dit à M. de Balzac dans la Défenſe de M. de Voiture : *Il s'eſt réſolu de vous laiſſer foudroyer, & tonner tout ſeul.*

*Il ne conſidere ni ce qu'on peut eſperer, ni ce qu'on peut craindre : il ne penſe qu'au ſalut de ſa patrie ; il ne penſe qu'à la grandeur de ſon Roy. Pour cela il tonne, il foudroye, il meſle le ciel & la terre.* C'eſt ainſi que M. Patru exprime le deſintereſſement, le zele, l'intrepidité, l'éloquence du grand Pompone de Belliévre.

*Au milieu de leur plus grande violence,* dit M. Des Préaux, en parlant de Pindare & de Sophocle, *durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre.*

## Deux Datifs de suite.

Ils choquent extrémement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le meſme article ; & ceux qui veulent écrire poliment, doivent les éviter avec ſoin.

*On remédie*, dit un de nos bons Auteurs, *à l'attache à ſon ſens par les réflexions continuelles qu'on doit faire ſur la foibleſſe de ſon eſprit.*

*A moins que Dieu ne leur faſſe la grace*, dit un autre Ecrivain celébre, *de renoncer à cette attache à leur ſentiment.* C'eſt quelque choſe de bien rude qu'*à l'attache à ſon ſens*, qu'*à l'attache à leur ſentiment.* Si les deux articles n'eſtoient pas les meſmes, cela ne choqueroit pas tant. Par exemple, *renoncer à l'attache au jeu.*

## QUOTIDIEN, JOURNALIER.

CEs deux mots, qui, ſelon leur étymologie, devroient avoir la meſme ſignification, en ont une fort differente ſelon l'uſage. On dit, *une fiévre quotidienne*; & ce ſeroit mal dit, *vne fiévre journaliere.* Il ſemble que *noſtre pain quotidien*, dans l'Oraiſon Dominicale, ſoit un mot conſacré; & *noſtre pain de chaque jour*, comme parlent les Traducteurs modernes du Nouveau Teſtament, eſt

une phraſe nouvelle, dont nous pourrions bien nous paſſer : & pour marque que *pain quotidien* eſt un mot conſacré, c'eſt qu'il a paſſé en proverbe, pour exprimer une choſe ordinaire. *C'eſt*, dit-on, *ſon pain quotidien. Pain journalier*, n'eſt pas plus en uſage que *fièvre journaliere*. Mais on dit, *le mouvement journalier du ciel, la révolution journaliere du premier mobile* ; & on ne dit pas, *le mouvement quotidien, ni la révolution quotidienne*. On dit encore, l'*experience journaliere*, & de bons Auteurs parlent de la ſorte.

*S'il en faut croire les experiences journalieres que nous en avons, il n'y a point de verité dont on puiſſe moins douter que de cello-là.* *Diſcours de l'amitié des animaux.*

*Pluſt à Dieu que l'experience journaliere ne nous euſt pas appris combien ces ſortes d'exemples ſont frequens.* *Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

Ce ſont de ces bizarreries de l'uſage, dont il eſt malaiſé de rendre raiſon. Je ne parle point d'*homme journalier*, ni d'*armes journalieres* : cela ne

peu bas, quand il ſe prend en mauvaiſe part, eſt relevé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaiſon, & par la délicateſſe de la penſée.

## COMPORTER.

CE verbe eſt actif. On dit, *ce ſont des plaiſirs que comporte la jeuneſſe*, pour dire, *qui conviennent à la jeuneſſe*. On dit, *noſtre langue ne comporte pas un ſtile ſi coupé*, pour dire, *ne ſouffre pas un ſtile ſi coupé*. Ces façons de parler ſont aſſez vieilles: mais elles ſont de la Cour; & les perſonnes qui ont le plus de politeſſe, s'en ſervent dans le diſcours familier. Je ne voy pas que cela ſoit en uſage dans les livres; & je ne ſçache pas un de nos bons Ecrivains qui ſe ſerve de *comporter* en une ſignification active.

## RESSENTIMENT.

IL y en a qui croyent que *reſſentiment* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, & qu'on ne le doit em-

ployer que pour marquer ſon déplaiſir, *le reſſentiment d'une injure. Si vous vous abandonnez à l'indignation & à la colere, vous ſerez bleſſé non par l'injure qu'il vous a faite, mais par le reſſentiment que vous en avez.* Ce mot ſe prend auſſi en bonne part, & ſignifie quelquefois *reconnoiſſance.* Cela ſe pourroit prouver par l'autorité de tous nos bons Ecrivains. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar: *Le reſſentiment qu'elle avoit de l'eſtime qu'il faiſoit d'elle.* M. de la Chambre dit à Madame la Marquiſe de Sablé: *Quoy, j'aurois perdu le ſouvenir & le reſſentiment de toutes les bontez que vous m'avez témoignées?* Et Meſſieurs de l'Académie diſent eux-meſmes dans une Lettre qu'ils écrivirent à M. le Cardinal de Richelieu avant l'établiſſement de l'Academie, *qu'elle ne vouloit recevoir l'ame que de luy, & que l'eſperance de ſa protection l'obligeoit à une extréme reſſentiment.*

*Homelias de Saint Chryſoſtome ſur S. Matth.*

A la verité *reſſentiment* tout ſeul,

& ſans régime, ſignifie d'ordinaire, *dépit, chagrin, colere, indignation; je n'ay pû luy diſſimuler mon reſſentiment; je luy ay témoigné mon reſſentiment.* J'ay dit tout ſeul, & ſans régime; car ſi on mettoit *en* avec *reſſentiment*, cela pourroit aller à *reconnoiſſance; je luy en ay témoigné mon reſſentiment.* Ce mot prend une bonne ou mauvaiſe ſignification, par ce qui précede & ce qui ſuit, quand il regit quelque choſe, ou qu'il eſt regi de quelque choſe.

*Reſſentimens* au pluriel n'a point de régime, & a le meſme ſens que *reſſentiment* tout ſeul. M. d'Ablancourt écrit dans les Annales de Tacite: *Il luy euſt eſté plus glorieux de donner ſes reſſentimens aux intereſts de la République.* M. Coſtar dit, écrivant au Cardinal Mazarin, & faiſant alluſion au *Julium ſidus* d'Horace: *Cette étoille dominante vous rend auſſi-bien maiſtre de vous-meſme, que de tout le reſte; & elle vous porte auſſi-bien que cét autre Jules ſi celébre*

*dans les Hiſtoires, à ſacrifier vos reſſentimens aux intereſts de l'Eſtat.*

## TOMBER EN DE'CADENCE.

CETTE phraſe ne s'employe gueres qu'au figuré; *un Empire qui tombe en décadence; la grandeur Romaine eſtant tombée en décadence; la décadence des Arts à ſuivi la chûte de l'Empire Romain; depuis ce malheureux moment tout alla viſiblement en décadence.*

Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *la décadence d'un Palais*, pour *la ruine.* On pourroit peut-eſtre le ſouffrir en vers, & Saint Amand l'a dit dans ſa Solitude:

*Que j'aime à voir la décadence*
*De ces vieux palais ruinez,*
*Contre qui les ans mutinez*
*Ont déployé leur inſolence.*

On dit bien à la verité *la décadence d'une maiſon; c'eſt une maiſon qui tombe en décadence:* mais alors *maiſon* ſe prend pour *famille*, & non pas pour *baſtiment.*

NOMS PROPRES mis diverſement.

QUAND les perſonnes de condition portent le nom d'une terre, & qu'on leur donne du *Monſieur*, ou qu'on ajouſte à leur nom quelque titre de dignité, on met *de* devant le nom de la terre; *Monſieur de Buſſy, Monſieur de Montpeſat; le Comte de Buſſy, le Marquis de Montpeſat.* Mais quand on parle de ces meſmes perſonnes, ſans les traiter de *Monſieur*, ni leur donner aucun titre, comme les Hiſtoriens font quelquefois, on oſte le *de*, & on dit, *Buſſy, Montpeſat.* C'eſt ainſi qu'ils ſignent eux-meſmes, & tous les gens d'épée en uſent de la ſorte, hors les Princes, qui mettent leur nom de bapteſme devant celuy de leur maiſon, *Loüis de Bourbon, Charles de Lorraine.*

Les gens de Robe, qui ont un *de* à leur nom, le conſervent d'ordinaire, lors qu'ils ſignent; comme s'ils craignoient, en le retranchant, de

perdre un des titres de leur nobleſſe. Car ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les François ſe ſont fait honneur d'avoir un *d* à leur nom ; & le Cenſeur de Joachim du Bellay, aprés luy avoir reproché qu'il avoit mis au titre de ſon livre *par L. D. B. A.* ajouſte : *Tu devrois écrire au long ton ſurnom, attendu meſmement qu'il eſt honneſte & bien noble, comme je croy, car il y a un d.*

Quand les noms ont un article avec la prépoſition *de*, comme *le Duc de la Rochefoucault*, *le Mareſchal de la Ferté* ; l'article demeure toûjours, quoy-qu'on retranche la prépoſition ; *la Rochefoucault*, *la Ferté.*

Bien que les noms ne ſoient pas des noms de terre, on ne laiſſe pas d'oſter *de*, en oſtant *Monſieur.* Ainſi quoy-que nous diſions, *Monſieur de Voiture*, nous diſons *Voiture*, *les Lettres de Voiture* ; & qui diroit *les Lettres de de Voiture*, ſeroit auſſi ridicule que celuy qui diſoit, *les Victoires de de Condé.*

Au reſte, je n'ay parlé que des noms qui commencent par une conſone; car ceux qui commencent par une voyelle, ſont d'une autre eſpece, à cauſe de l'éliſion; & on peut laiſſer le *d*, ou l'oſter, quand le nom a plus de deux ſyllabes, *d'Aubuſſon, d'Angennes, d'Ablancourt; Aubuſſon, Angennes, Ablancourt.*

Je dis quand le mot a plus de deux ſyllabes; car s'il eſt préciſément de deux ſyllabes, on retient d'ordinaire le *d*, *d'Uſez, d'Ailly, d'Angeau.* On ne le retranche jamais, ſi le mot eſt monoſyllabe, ſoit qu'il y ait éliſion, ſoit qu'il n'y en ait point; *d'O, de Broc, de Thou.*

Il ne s'agit dans la Remarque que des noms qui ont *de*; les noms qui ont *des* ou *du*, ne perdent jamais leur *des*, ou leur *du*; *des Urſins, des Roches, des Eſſars; du Gueſclin, du Tertail, du Prat.*

## Mil, Mille.

IL faut écrire l'an mil, & non pas l'an mille; ce mil eſt comme adjectif, & vient de milleſimus: c'eſt comme ſi l'on diſoit, l'an *milliéme*: au lieu que dans *mille hommes*, *mille* vient du Latin *mile*, & eſt une eſpece de ſubſtantif. *Qui ne ſçait*, dit M. de Balzac, *que l'or ſe rafine en vieilliſſant, & que le Soleil ſon pere eſt encore auſſi clair l'année mil ſix cens quarante-deux, qu'il eſtoit le jour de ſa création?*

## Soy, Luy

## Soy-mesme, Luy-mesme.

QUAND on parle en général, ſans marquer une perſonne particuliere qui ſoit le nominatif du verbe, il eſt certain qu'il faut toûjours ſe ſervir de *ſoy*; *on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion ſur ſoy; on aime mieux dire du mal de ſoy, que de n'en point parler.* Mais quand il s'agit de quelqu'un

en particulier, on met *luy* au lieu de *ſoy*; *c'eſt un homme qui ne fait point de réflexions ſur luy, qui parle de luy ſans ceſſe.* Cependant ſi on avoit parlé d'une perſonne à qui ce *luy* puſt ſe rapporter, on pourroit abſolument uſer de *ſoy*, afin d'oſter l'équivoque.

Il y a une autre occaſion, où l'on met *ſoy* plûtoſt que *luy*, & c'eſt quand *ſoy* ſe prend pour l'*exterieur.* Par exemple. *Quoy-qu'il fuſt tres-pauvre*, dit l'Auteur de la Vie de Socrate, *il ne laiſſoit pas d'eſtre propre ſur ſoy.* Et l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs dit de ce ſaint homme, *il ne portoit point de linge ſur ſoy.*

Quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire *ſoy.*

*Traité du ſublime.* *De deux corps meſlez enſemble, celuy qui a le plus de force, attire toûjours à ſoy la vertu & la puiſſance de l'autre. Cette figure porte avec ſoy le caractere veritable d'une paſſion forte*

*te & violente.* On pourroit dire néanmoins, *attire toûjours à luy, & porte avec elle.* Mais il y a cette difference entre *luy* & *elle*, que *luy* ne convient pas ſi généralement à la choſe qu'*elle.* Car on ne diroit pas, par exemple, *le vice a dans luy tout ce qui peut le rendre odieux*, comme on diroit, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable*; & il faudroit dire, *le vice a dans ſoy*, à l'exemple du Traducteur de Longin, qui dit: *Encore qu'un membre ſeparé de l'autre n'ait rien en ſoy de remarquable.* Ce ſont des diſtinctions de grammaire, qu'il eſt bon de remarquer en paſſant.

Il y a des endroits où quoy-que le mot ſoit feminin, *elle* ne pourroit venir, au lieu de *ſoy.* Par exemple: *L'Orateur doit ſçavoir que pas une de ces eſpeces n'eſt pas parfaite de ſoy, s'il n'y a du grand & du ſublime.* Il faut dire neceſſairement *parfaite de ſoy.*

*Soy-meſme* ſe dit *comme ſoy* en général. *Pour ſe corriger de ſes fautes,*

*il faut faire mille réflexions ſur ſoy-meſme. Quand on ne trouve pas ſon repos en ſoy-meſme, il eſt inutile de le chercher ailleurs.*

*Soy-meſme* & *luy-meſme* ſe diſent preſque également d'une perſonne particuliere. *C'eſt un homme qui a bonne opinion de ſoy-meſme; qui a bonne opinion de luy-meſme.*

*Réflexions morales.* *Le ſilence eſt le parti le plus ſeûr de celuy qui ſe défie de ſoy-meſme.* On diroit bien, *qui ſe défie de luy-meſme.*

*Education d'un Prince.* *Il n'y a rien de ſi haïſſable qu'un homme qui n'aime que ſoy-meſme.* On diroit bien auſſi, *qui n'aime que luy-meſme*; & il ſemble que *luy-meſme* ſoit plus ordinaire, & plus élegant en proſe que *ſoy-meſme:* au contraire, *ſoy-meſme* a plus de grace & plus de force en poëſie que *luy-meſme.*

*Un Heros de ſoy-meſme empruntoit tout ſon luſtre.*

*Se regarde ſoy-meſme en ſévere cenſeur.*

*Méconnoiſt ſon génie, & s'ignore ſoy-meſme.*

Cela ne s'entend que des cas obliques; car en proſe & en vers au nominatif, on met toûjours *luy-meſme. il a pris luy-meſme la peine ; il y courut luy-meſme.*

Quand il eſt queſtion d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoy-meſme. Cela va de ſoy-meſme ; cela parle de ſoy-meſme. Les Auteurs les plus polis,* dit M. Coſtar, *ne ſe contentent pas de leurs premieres penſées ; ils ont pour ſuſpect ce qui s'offre à eux de ſoy-meſme.* Et M. Saraſin dit d'un ouvrage qui n'avoit point beſoin d'apologie : *Il ſe défendoit aſſez de ſoy-meſme.* Mais ce qui me confirme davantage dans ma penſée, c'eſt que M. Des Preaux met par tout, *ſoy-meſme* en ces occaſions.

*Un diſcours que rien ne lie & n'embarraſſe, marche & coule de ſoy-meſme.* *Traité du Sublime.*

*Un diſcours où les figures ſont employées toutes ſeules, eſt de ſoy-meſme ſuſpect d'adreſſe, d'artifice, & de tromperie.*

*Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, ſe fleſtrit, & ſe ſeche de ſoy-meſme.*

On pourroit peut-eſtre mettre *luy-meſme* en ces endroits, mais *ſoy-meſme* eſt ordinairement meilleur.

## BRAVE.

PLUSIEURS diſent, en parlant d'un prédicateur & d'un avocat, *c'eſt un brave homme.* Cela ne ſe peut dire que d'un homme d'épée; & il y a long-temps que M. de Balzac a condamné le mauvais uſage de ce mot, en ſe moquant d'un prédicateur, qui avoit appellé Sainte Paule, *cette brave veuve.* Il dit à cette occaſion que l'épithete de *brave* ne ſe peut donner à une femme qui ne va point à la guerre; & par conſequent qu'il n'appartient qu'à Pentheſilée Reine des Amazones, qu'à

Thomiris Reine des Scythes, & qu'à Zénobie Reine des Palmiréniens. Il dit encore qu'au-delà de la riviere de Loire, on dit *un brave avocat*, & *un brave prédicateur*; & peut-eſtre qu'on dit, *un vaillant avocat*, & *un vaillant prédicateur*, en quelque lieu plus éloigné de Paris, & plus voiſin des Monts Pyrenées. *Nous avons veû à la Cour*, ajouſte-t-il, *un Auteur de ce païs-là, qui ſe vantoit de tailler ſa plume avec ſon épée. N'eſtoit-ce pas un vaillant Auteur? Un Prélat du meſme païs député à l'Aſſemblée des Eſtats généraux tenuë à Paris, répondit à un autre député qui luy conteſtoit quelque choſe dans l'Aſſemblée; Hors d'icy vous n'oſeriez me le ſouſtenir l'épée à la main.* C'eſt ainſi que M. de Balzac ſe réjoûït ſur le ſujet de *brave* & de *vaillant* mis hors de leur place.

On ne laiſſe pas de dire dans le diſcours familier, & à demi en riant, *vous eſtes un brave homme de nous eſtre venu voir; vous eſtes une brave*

*femme d'avoir fait ce que vous m'aviez promis.*

On diſoit autrefois *une brave poëſie*, pour *une bonne poëſie*; & le Cenſeur de Joachim du Bellay luy reproche en ces termes la préference qu'il avoit donnée aux Sonnets ſur les autres eſpeces de vers : *Vela une brave poëſie, pour en mépriſer, & dédaigner toutes les autres excellentes françoiſes.* Mais aujourd'huy *brave* ne ſe dit pas meſme des poëtes, à moins qu'ils ne portent l'épée, & qu'ils ne reſſemblent à M. de Montpleſir, qui a fait de tres-belles actions, & de tres-beaux vers : encore ce n'eſt pas en qualité de poëtes qu'on les traite de *braves*; c'eſt ſeulement en qualité de guerriers.

APPRENDRE.

CE verbe a deux ſignifications differentes, & toutes deux bonnes. Il ſignifie tout enſemble le *diſcere* & le *docere* des Latins. *J'ay appris la Langue Greque, j'ay appris de vos*

*nouvelles ; je luy ay appris ce qu'il ne ſçavoit pas ; vous ne m'apprendrez pas à vivre.* Je n'ay fait cette Remarque que parce qu'il y a des gens qui font ſcrupule de dire, *apprendre*, pour *enſeigner*, & qui croyent qu'il faut toûjours dire *enſeigner*. Ce ſeul exemple peut les détromper. *On n'apprend pas aux hommes à eſtre honneſtes gens, & on leur apprend tout le reſte.* *Penſées de M. Paſcal.*

Il y a meſme des endroits où *enſeigner* ne vaudroit rien, comme celuy-cy : *Sa preſence vous fit voir quelque choſe de plus merveilleux encore, que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de diverſes nations avoit pû vous en apprendre.* C'eſt ce que dit M. Parru, en parlant de Pompone de Belliévre, & adreſſant la parole à la Reine de Suéde.

## SALUT.

CE mot ne ſe prend pas ſeulement dans un ſens chreſtien : *travailler à ſon ſalut ; la pluſpart des hommes ne ſongent point à leur ſalut ;*

*nous ne ſommes au monde que pour faire noſtre ſalut.* Il ſe prend auſſi dans un ſens politique : *le ſalut de l'Empire, le ſalut de la patrie, le ſalut de la ville*, &c. Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

*Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

On dit quelquefois *ſalut* ſans régime, en matiere de guerre. *Comme c'eſtoit un des plus habiles Généraux d'armée qu'il y euſt au monde, il ne manqua pas de juger que ſon ſalut conſiſtoit à prévenir le Duc d'Enguien.*

Un Ecrivain fort poli joint le ſens politique & le ſens chreſtien de *ſalut* dans une meſme période, en dédiant au Roy Caſimir la Vie du Patron de la Pologne.

*Le bienheureux Staniſlas avoit travaillé pour le ſalut de la Pologne, lors qu'il vous avoit rendu victorieux des Coſaques, des Tartares, & des Suédois, qui en eſtoient preſque déja maiſtres : il a voulu travailler pour le voſtre, en vous inſpirant de ſacrifier à Dieu les douceurs de la Royauté, qui eſtoient les fruits legitimes de tant de victoires.*

FLEURI.

CE mot eſt agréable, & fort en uſage dans le figuré. Nous diſons *un teint fleuri*; & M. de Balzac dit à M. Chapelain: *Il ne tient ni à nos brindes, ni à nos ſouhaits que vous ne ſoyiez auſſi vermeil & auſſi fleuri que Marc Antoine & Dolabella.* M. Des Preaux dit dans une de ſes Satyres:

*Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie,*
*Sembloit d'ortolans ſeuls, & de biſques nourrie?*

Nous diſons, *un ſtile fleuri, des termes fleuris, des manieres de parler fleuries.*

*Le ſtile fleuri*, dit l'Auteur de la Préface ſur les œuvres de M. de Balzac, *eſt le moins propre pour toucher les paſſions.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant du ſtile de M. de Balzac: *Il eſt à craindre que ce grand nombre de termes fleuris, & d'imaginations éclatantes, n'ébloüiſſent les jeunes eſprits.* Et M. le Chevalier de

Méré, aprés avoir loûé M. le Mareſchal de Clerembault d'une penſée délicate, exprimée agréablement, & luy avoir dit meſme, *on ne peut rien ſouhaiter de plus fleuri*; luy fait dire en ſuite, *je ſuis pourtant l'homme du monde qui cherche auſſi peu ces manieres ſi fleuries.*

Au reſte *fleuri*, à l'égard du ſtile, ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, & on en peut juger par les exemples ſuivans.

*Diſcours ſur la Paraphraſe des Epiſtres de S. Paul.* *J'ay crû qu'en traduiſant Saint Paul, il ne m'eſtoit pas permis de me ſervir d'un ſtile fleuri & affeté.*

*Traité du Sublime.* *Il n'y a perſonne qui ne voye bien, que ce diſcours eſt en effet plus fardé & plus fleuri que grand & ſublime.*

*En fardant ainſi cette penſée, il l'a renduë baſſe & fleurie, de terrible qu'elle eſtoit.*

COMMENT IL FAUT PRONONCER *de* au commencement des mots.

LA ſyllabe *de* eſt un écueïl, où les provinciaux ne manquent

gueres d'échoüer dans la prononciation. On a fait les réflexions ſuivantes pour l'amour d'eux ; & s'ils ſe donnent la peine de les lire attentivement, il ne leur ſera pas difficile de bien prononcer. Tous les mots compoſez de la ſyllabe *de*, & d'un mot qui commence par une voyelle, ont un *e* muet, comme *deſarmer*, *deſaccouſtumer*, *deſeſperer*, *deſagréable*, *deſavantage* : car l's qui ſe met aprés *de* ſe prononce comme ſi elle n'y eſtoit point jointe, & qu'elle fuſt attachée à la voyelle ſuivante, *deſ-armer*, *deſ-accouſtumer*, *deſ-eſperer*, *deſ-agréable*, *deſ-avantage*, &c. à quoy il faut ajouſter *deſormais*, qui vient de l'*oramai* des Italiens.

Tous les autres mots ont un *é* maſculin dans la prononciation auſſi-bien que dans l'orthographe, ſoit qu'ils viennent directement du Latin, & preſque ſans nulle alteration, comme *débiliter*, *débiteur*, *déclarer*, *déclamer*, *défendre*, *définir*, *dégénérer*, *déliberer*, *délicat*, *délices*, *dénoncer*,

*dépendre*, *déplorer*, *dépoſer*, *dériver*, *déſiſter*, *déſoler*, *dévorer*, *dévoüer*, *dévot*, *dévotion*, &c. ſoit qu'ils viennent indirectement du Latin, ou qu'ils ayent une autre origine, comme *débourſer*, *débaucher*, *déchoir*, *décadence*, *décapiter*, *défaillance*, *défrayer*, *défricher*, *dégaſt*, *dégouſter*, *dégrader*, *dépourveû*, *dérober*, *déroute*, *déſiller*, &c. ſoit auſſi qu'ils faſſent un compoſé avec le verbe ſimple tout entier, & la propoſition *de* negative ſemblable au *dis* des Italiens, comme *déboûcher*, *déboutonner*, *débrider*, *découdre*, *décharger*, *défaire*, *déferrer*, *délier*, *déloger*, *démeſler*, *démeubler*, *démonter*, *dénoüer*, *déſaiſir*, *détendre*, &c. ſoit enfin qu'ils ſoient compoſez de la prépoſition *de* negative, & du verbe ſimple eſtropié, comme *débarraſſer*, *déballer*, *débarquer*, *décourager*, *détacher*, *développer*, qui ſont formez de la négative *de*, & des ſimples *embarraſſer*, *emballer*, *embarquer*, *encourager*, *attacher*, *envelopper*, qu'on abrége, & qu'on

eſtropie, pour en faire des compoſez.

Ces principes ſont univerſels, & il n'y a que ſept ou huit mots d'exceptez. Par exemple, *devoir, demander, deſirer, demeurer, devancer, deviner, devin, devenir, degouter,* & en termes de Palais, *debouter*, qui eſt compoſé de la prépoſition *de* & du vieux mot *bouter*, qui ſignifie *mettre.*

## SOUFFRANCE, DELIVRANCE.

LE mot de *ſouffrance* ſe joint avec les perſonnes & avec les choſes. On dit, *la ſouffrance des Galeriens, la ſouffrance des Priſonniers.* On dit auſſi, *la ſouffrance du mal*, en l'oppoſant à la joüiſſance du bien; & le Traducteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt parle de la ſorte, auſſi-bien que le nouveau Traducteur de Rodriguez. *Le parfait mépris du monde, l'ardent deſir d'avancer dans la vertu, l'amour de la diſcipline, le travail de la penitence, & la ſouffran-*

*Imitation de Jeſus-Chriſt.*

*ce de tous les maux pour l'amour de Jesus-Christ, donnent une merveilleuse confiance à une ame.*

*Pratique de la Perfection Chrestienne.*

*Un Religieux ne doit pas seulement chercher son avancement spirituel dans l'oraison, dans la méditation, & dans les consolations interieures; mais aussi dans la résistance aux tentations, dans la mortification de ses sens, dans la souffrance des injures.*

Pour *delivrance*, il se joint d'ordinaire avec les personnes & avec les lieux: on dit, *la delivrance d'un Prisonnier, la delivrance de la Terre Sainte, la delivrance de la ville de Paris:* on ne laisse pas de dire quelquefois, *la delivrance des maux, la delivrance des peines*; & cela se dit sur tout quand delivrance vient aprés *maux* & *peines*. Par exemple. *Ils n'avoient eû soin*, dit un bon Auteur, *de couper cette racine malheureuse qui produisoit tous les maux dont ils demandoient la delivrance.*

On met quelquefois *delivrance*

ſans régime ; & nous en avons un bel exemple dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre, en un endroit où il eſt parlé du naufrage dont la Princeſſe fut delivrée : *Elle vit perir ſes Vaiſſeaux, & preſque toute l'eſperance d'un ſi grand ſecours ; l'Amiral où elle eſtoit, conduit par la main de celuy qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevez, fut repouſſé aux Ports de Hollande, & tous les peuples furent étonnez d'une delivrance ſi miraculeuſe.*

TOURS IRREGULIERS, ELEGANS.

LES exemples feront entendre ce que je veux dire. M. Maucroix dit dans la ſeconde Homélie de Saint Jean Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Ce lieu, qui nous a donné la naiſſance, nous l'évitons comme une embuſche.* Et M. Patru dit dans le Plaidoyer pour Madame de Guenégaud : *Cependant cette ſouveraine, les nouvelles conſtitutions la dégradent ;*

*toute ſon autorité eſt anéantie ; & pour toute marque de ſa dignité, on ne luy laiſſe que des réverences. La Superieure ne fait rien qu'on ne condamne ; ſes plus innocentes actions, on les noircit.*

Il ſemble qu'il faudroit dire régulierement, *nous évitons comme une embuſche, ce lieu qui nous a donné la naiſſance ; cependant les nouvelles conſtitutions dégradent cette ſouveraine ; on noircit ſes plus innocentes actions.* On parle ainſi dans la converſation & dans un livre tout ſimple ; mais dans une action publique, qui eſt animée de la voix, & qui demande une éloquence plus vive, le tour irrégulier a meilleure grace. C'eſt en ces rencontres qu'il eſt permis quelquefois aux orateurs, auſſi-bien qu'aux poëtes, de ſe diſpenſer des regles ſcrupuleuſes de la conſtruction ordinaire ; & on peut preſque dire du Sermon & du Plaidoyer, ce que l'Auteur de l'Art poëtique dit de l'Ode :

*Son ſtile impetueux ſouvent marche au haſard ;*
*Chez elle un beau deſordre eſt un effet de l'art.*

Mais ſi ces ſortes d'irrégularitez ſont élegantes dans la proſe, elles le ſont encore plus dans la poëſie, qui eſt d'elle-meſme un peu impetueuſe, & qui n'aime pas tant un langage tout uni. Il y en a un exemple dans l'Ode à Acanthe :

*Je joüis d'une paix profonde :*
*Et pour m'aſſeûrer le ſeul bien*
*Que l'on doit eſtimer au monde,*
*Tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien.*

On diroit régulierement, *je compte pour rien tout ce que je n'ay pas* ; mais *tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien*, eſt plus poëtique, & plus beau. Auſſi nos excellens Poëtes prennent ce tour-là dans les endroits animez :

*Ces moiſſons de lauriers, ces honneurs, ces conqueſtes,*
*Ma main, en vous ſervant, les trouve toutes preſtes.*

## MAISON, FAMILLE.

QUAND on parle des Princes, ou des gens de qualité, on dit, *la maiſon; la maiſon de Bourbon; la maiſon de Montmorency; la maiſon d'Aubuſſon; il eſt de cette maiſon; c'eſt une grande maiſon:* & ce ſeroit parler improprement, que de dire d'un grand ſeigneur, ou meſme d'un gentil-homme d'ancienne nobleſſe, *il eſt de cette famille*, pour marquer ſa race. Au contraire, quand on parle de perſonnes moins élevées, comme de bourgeois, de marchands, de gens d'affaires, on dit *famille*, au lieu de *maiſon*; *il eſt d'une bonne famille de Paris; c'eſt une ancienne famille.* Cela ſe dit auſſi des gens de Robbe, quand ils ſont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs: comme, *il y a eû des Conſeillers de la maiſon de Foix.*

Néanmoins on uſe quelquefois du mot de *famille*, au lieu de *maiſon*, quand on y joint une épithete qui

le releve, & qui l'annoblit en quelque ſorte. M. l'Archeveſque d'Ambrun Eveſque de Metz, qui parle ſi bien, & qui a fait paroiſtre ſon éloquence en tant d'occaſions importantes, dit dans la défenſe du droit de la Reine à la ſucceſſion des Couronnes d'Eſpagne: *C'eſt la divine Providence qui éleve, qui abbaiſſe, & qui anéantit, ainſi qu'il luy plaiſt, les familles Royales des Xerxes & des Alexandres.* Il dit encore dans le meſme livre, en parlant des deſcendans du Roy Pelage: *Toute la famille Royale a eſté appellée généralement à la ſucceſſion de la Couronne.* M. de Condom dit dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre: *Elle eût de quoy ſatisfaire ſa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maiſon de France à la Royale famille des Stuarts.* On peut ajouſter ce que dit M. Fléchier dans l'Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier: *Si j'avois à parler devant des perſonnes que l'ambition, ou la fauſſe gloire*

*attache au monde, je m'accommoderois à leur foibleſſe, & à la couſtume; & relevant la naiſſance de noſtre illuſtre Ducheſſe, j'irois leur chercher dans l'hiſtoire ancienne les ſources de la noble famille d'Angennes.*

*Famille* ſe dit au lieu de *maiſon* en matiere de médailles. *Les médailles conſulaires ſe diſtinguent par les familles Romaines; les curieux diſpoſent toutes ces médailles, que nous appellons conſulaires, par l'ordre des familles Romaines; la médaille que Trajan fit fabriquer en faveur d'Horatius Cocles, ſe rapporte à la famille Horatia:* & c'eſt pour cela peut-eſtre qu'on dit, *la famille des Scipions, la famille des Céſars*, quand meſme il n'eſt point queſtion de médailles. *Octavius Céſar*, dit l'Auteur des Hommes Illuſtres de l'ancienne Rome, *paſſa de la famille des Octaviens en celle des Jules.* Et M. de Segrais dit dans ſa Préface ſur l'Enéide: *Pluſieurs Auteurs Grecs eſtoient de leur ſentiment, ſans parler de Jules Céſar, &*

*d'Auguſte ſon fils adoptif, qui prenoient un grand intereſt à autoriſer cette chimere, pour faire croire que la famille des Céſars eſtoit deſcenduë d'Enée.* Amiot parle toûjours de la ſorte.

N'eſt-ce point auſſi que nous traitons en bourgeois de Paris ces Bourgeois qui eſtoient les maiſtres du monde, ou que nous confondons les Conſuls & les Sénateurs de Rome avec nos Préſidens & nos Conſeillers, qui tirent leur nobleſſe de la Robbe?

Quoy qu'il en ſoit, *famille* ſe dit, à l'égard des anciens Romains, plûtoſt que *maiſon*, comme *maiſon* ſe dit plûtoſt que *famille* à l'égard de tout le reſte qui eſt noble par l'épée.

Il y a une autre occaſion où *famille* ſe dit des gens de qualité, auſſi-bien que des bourgeois & du peuple; c'eſt quand on prend ce mot dans une ſignification plus étroite, & qu'on entend par *famille* le pere, la mere, les enfans, & les parens les

plus proches. Ainſi nous diſons d'un grand Seigneur, *il eſt brouïllé avec ſa famille* ; nous dirions d'un homme de la premiere qualité qui ſeroit criminel d'Eſtat, *toute ſa famille s'eſt allé jetter aux pieds du Roy, pour demander ſa grace.* Le mot de *famille* en ce ſens ſe dit des Rois meſmes; & il y a de la difference parmi nous entre *la famille Royale* & *la maiſon Royale. La famille Royale* ne comprend gueres que le Roy, la Reine, les Enfans de France; & c'eſt ce que M. de Condom fait entendre, en diſant de la feu Reine mere: *Aprés nous avoir donné une Reine ſeule capable par ſa pieté & par ſes autres vertus Royales, de ſouſtenir la réputation d'une Tante ſi illuſtre ; elle voulut, pour mettre dans ſa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France ſon ſecond fils épouſaſt la Princeſſe Henriette. La maiſon Royale* comprend tous les Princes du Sang de France. Cependant, ſi on diſoit, *la famille Royale des*

*Bourbons*, le mot de *Bourbon* donneroit à *famille* la ſignification de *maiſon*.

Enfin, pour n'avoir plus rien à dire ſur ce ſujet, *maiſon* & *famille* ſe confondent quelquefois, quand il s'agit du domeſtique & du meſnage : *une femme qui a ſoin de ſa maiſon, qui a ſoin de ſa famille ; qui gouverne bien ſa maiſon, qui gouverne bien ſa famille ; le jeu & la débauche ruinent les plus riches maiſons, les plus riches familles ; c'eſt une maiſon ruinée, c'eſt une famille ruinée.* Cependant, quand on parle des gens de qualité, *maiſon* eſt plus propre en ces endroits-là meſmes, que *famille*. Mais auſſi, quand on ne parle que de bourgeois, *maiſon* ſe dit bien : *c'eſt une maiſon fort reglée, c'eſt une maiſon d'honneur ; les marchandes gouvernent mieux leur maiſon que les dames de la Cour.*

Il y a néanmoins de la difference entre *établir ſa famille*, & *établir ſa maiſon*. On dit d'un homme qui

a bien pourveû tous ſes enfans, *il a bien établi ſa famille*; & on dit d'un homme qui a amaſſé des richeſſes, *il a bien établi ſa maiſon.* Et c'eſt en ce dernier ſens qu'on dit, *un tel a fait une bonne maiſon.* Nous diſons encore, *avancer ſa maiſon; il n'a rien épargné pour avancer ſa maiſon*; & M. Regnier parle de la ſorte dans la Pratique de la Perfection Chreſtienne: *Imaginez-vous un pere de famille, qui a du cœur, & qui a beaucoup d'enfans, qui ſont tous capables d'avancer ſa maiſon.* Qui diroit, *avancer ſa famille*, ne parleroit pas correctement.

HABILISSIME, GRANDISSIME, BELLISSIME, RARISSIME.

CEs ſuperlatifs ſe diſent dans le diſcours familier, & les gens de la Cour en uſent ſouvent. Quand on leur demande ſi un homme eſt habile, ils répondent, *habiliſſime.* On dit, *il a fait une grandiſſime fortune; elle eſt belle, belliſſime; ce livre eſt*

*eſt rare, rariſſime.* Tout cela ne s'écrit point, & ne ſe dit point en public; & il n'y a gueres d'apparence que ces ſuperlatifs, qui ſont contre le génie de noſtre Langue, entrent jamais dans les livres; c'eſt bien aſſez pour eux d'eſtre ſoufferts dans la converſation. Les Italiens & les Eſpagnols ont en cela de grands avantages ſur nous; ſi c'en eſt un d'eſtre riche en ſuperlatifs, & d'avoir la liberté de s'en ſervir quand on veut. Leurs Langues ſont pleines de ces termes propres à exagérer les choſes, & leurs livres en ſont remplis: mais ce qui doit nous conſoler, c'eſt qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous, & qu'ils ſont contraints de dire, *più dotto, mas dóto,* comme nous diſons *plus docte:* car s'ils ont *megliore, peggiore, maggiore, minore, mejor, mayor*, nous avons auſſi *meilleur, pire, majeur, mineur.* A la verité ces deux derniers mots ne ſont point des termes de comparaiſon, pour exprimer *plus grand, plus*

*petit*; & il faut avoüer de bonne foy qu'à cét égard les François doivent ceder aux Italiens & aux Eſpagnols. Mais les Hebreux leur cedent auſſi; & ils ſont meſme de ce coſté-là plus pauvres que nous, n'ayant ni ſuperlatifs, ni comparatifs: ce qui me fait croire que ce ne ſont pas-là les veritables beautez d'une Langue, & que la Françoiſe peut en manquer comme l'Hebraïque, ſans ceſſer d'eſtre la plus belle Langue du monde.

J'ay dit qu'*habiliſſime*, *grandiſſime*, &c. ne s'écrivent point. Cela s'entend dans des ouvrages ſérieux: car dans une lettre familiere & enjoûée, ou dans quelque autre piece de ce caractere, on pourroit ſe ſervir d'*habiliſſime*, comme M. de Balzac s'eſt ſervi de *circonſpectiſſime*, en écrivant à M. Chapelain: *La ſageſſe eſt le caractere univerſel de tous vos écrits; vous eſtes circonſpectiſſime dans les moindres actions de voſtre vie.*

### MECHANCETE'.

CE mot ſignifie quelquefois un mauvais office; *il m'a fait une méchanceté; on luy a fait mille méchancetez*: mais cette façon de parler n'eſt gueres que du diſcours familier, & on ne s'en ſert point trop dans les livres. Car c'eſt le deſtin des dictions nouvelles, de demeurer long-temps dans la converſation, avant que de paſſer outre; il y en a meſme pluſieurs qui y demeurent toûjours, & qui n'entrent tout au plus que dans les billets & dans les lettres.

### EPINEUX.

IL ſe dit toûjours dans un ſens métaphorique, *une queſtion épineuſe, une négotiation épineuſe, des affaires épineuſes.*

*Les hautes ſpeculations des ſciences*, dit M. Godeau, *ſont trop épineuſes pour des eſprits ſi délicats.* *Diſcours ſur les Epiſtres de S. Paul.*

*Engagez-vous*, dit M. Maucroix, *Homélies de*

S. Chryſoſtome au peuple d'Antioche. *dans cette voye étroite & épineuſe du ſalut.*

Nos bons Auteurs n'employent *épineux* que de cette ſorte; & ils ne diſent jamais dans le propre, *une terre épineuſe, un champ épineux:* ils diſent, *une terre toute couverte d'épines, un champ plein de ronces.* On ne dit pas meſme *une roſe épineuſe*, ou on ne le dit tout au plus qu'en vers; encore ne ſçay-je ſi *épineux* ſe diroit bien directement de la roſe, & ſans prendre le tour que M. Godeau prend dans ſon Cantique:

*Roſe à la feüille délicate,*
*Qui d'un éclat ſi lumineux,*
*Au milieu d'un trône épineux,*
*Etalles ta pourpre incarnate.*

*Epineux* joint à *trône*, & ſuivi de *pourpre*, ſemble avoir avec le propre quelque choſe de figuré, qui le fait paſſer.

## E'LEVE.

CE mot, en termes de peinture, ſignifie diſciple; & nous l'a-

vons pris du mot Italien *allievo*, qui veut dire la meſme choſe : *un tel eſt l'éleve de M. Mignard ; c'eſt ſon éle-le.* Nous ne renfermons pas ce mot dans la peinture ; & nous diſons tous les jours d'un homme qui eſt formé de la main d'un autre, qui s'attache à un autre pour apprendre à bien preſcher ou à bien écrire, en prenant ſes inſtructions & en ſuivant ſes exemples, *c'eſt ſon éleve.*

## DISGRACE, DISGRACIÉ.

CE mot de *diſgrace* ſe dit proprement, pour marquer le malheur d'une perſonne : *la diſgrace d'un favori ; tout le monde luy a témoigné de l'amitié dans ſa diſgrace.* Il y en a qui prennent *diſgrace* pour *indignation : encourir la diſgrace du Prince ; tomber dans la diſgrace de Dieu.*

*Ces malheurs ne ſont malheurs que de nom ; mais la veritable miſere eſt de tomber dans la diſgrace du Dieu vivant.* *Homélies de S. Chryſoſtome au peuple d'Antioche.*

*de.* Ces deux participes, *ayant receû, & ne doutant point*, dont l'un commence, & l'autre finit la période, ne font pas, ce me ſemble, un bon effet: je croy que la période auroit plus de grace, s'il y avoit un participe de moins.

## AVOIR OBLIGATION DE FAIRE.

PLUSIEURS diſent & écrivent, *j'ay obligation de faire cela; les enfans ont une obligation naturelle d'aſſiſter leur pere; l'obligation qu'ont les ſujets de ſervir leur prince, eſt indiſpenſable.*

Quelques-uns de nos Maiſtres diſent que cette phraſe n'eſt point françoiſe, & qu'il faut dire toûjours, *je ſuis obligé de faire cela; les enfans ſont obligez d'aſſiſter leur pere; les ſujets ſont obligez de ſervir leur prince.* Ils avoûënt néanmoins qu'on peut dire, *c'eſt une obligation naturelle d'aſſiſter ſon pere, de ſervir ſon Prince; c'eſt une obligation indiſpenſable.* Suivant ce principe, *obligation* ne ſe joint en

noſtre Langue avec le verbe *avoir*, que pour exprimer qu'on eſt redevable à cauſe des ſervices qu'on a receûs: *je vous ay obligation de ce que vous avez fait pour moy; c'eſt un homme à qui j'ay obligation.*

Aprés tout, *avoir obligation de faire, d'aſſiſter, de ſervir*, &c. eſt ſi commode, & tant de gens parlent de la ſorte, qu'il y a grande apparence que cette méchante phraſe deviendra bonne avec le temps, ſi elle ne l'eſt déja devenuë. Car le temps fait aux expreſſions ce qu'il fait aux fruits: il les meûrit inſenſiblement, pour ainſi parler, & leur oſte peu à peu ce qu'elles avoient de rude à leur naiſſance. On dit auſſi, *avoir obligation d'eſtre, avoir des obligations d'eſtre. Outre que mon inclination & ma raiſon me donnent à vous, je ſuis bien-aiſe d'avoir encore des obligations infinies d'eſtre toûjours*, &c. On dit meſme, *eſtre dans l'obligation de faire. L'obligation où j'eſtois de luy en rendre mes tres-humbles*

*Lettres de M. de Voiture.*

*Lettres de M. de la Chambre.*

*actions de graces*, écrit M. de la Chambre à M. le Marquis de Pianeſſe. C'eſt la commodité, qui a introduit toutes ces phraſes; car elle ſert beaucoup à introduire les locutions les moins françoiſes, juſques à celles qui ſont le plus oppoſées au génie de noſtre Langue: tellement que ſi un mot nous venoit d'un païs barbare, & qu'il fuſt fort à noſtre bienſéance, nous nous en ſervirions à peu prés comme nous nous ſervons de ces Indiennes, que l'on porte dans la chambre depuis quelques années, & qui pour eſtre un habillement étranger tout-à-fait contraire aux modes françoiſes, ne laiſſent pas d'eſtre communes, parce qu'elles ſont commodes.

## MIGNON.

CE mot n'a gueres lieu que dans le diſcours familier; encore ſa ſignification eſt-elle aſſez reſſerrée. Du temps d'Henri III. les Favoris s'appelloient, *les mignons du Roy*.

mais ſous le Regne de Loüis XIV. on ne donne ce nom qu'aux enfans, quand on les careſſe ; ou ſi on le donne à d'autres, c'eſt en ſouriant, & un peu en colere, *vous eſtes un joli mignon.* Les femmes diſent cela plûtoſt que les hommes ; & j'ay veû dans une Lettre qu'une dame de grand merite écrivoit à un homme de qualité ſon parent & ſon ami : *Je vous trouve un plaiſant mignon, de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois.*

L'adjectif ſe dit quelquefois, & ſe dit élegamment, *un viſage mignon ; elle a quelque choſe de fort mignon dans le tour du viſage ; cela eſt bien mignon*, en parlant d'un ouvrage de l'art travaillé délicatement, & meſme d'un ouvrage d'eſprit où il y a beaucoup de fineſſe.

VENUSTE'.

SI nous en croyons M. Ménage, ce n'eſt pas ſeulement un bon mot, c'eſt un beau mot que *venuſte*.

Il s'en déclare nettement dans la premiere édition de ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, & il trouve mauvais dans la ſeconde que l'Auteur des Doutes ait eû un ſcrupule ſur ce mot. Il ſe plaint meſme de luy, comme d'un homme qui a eû de méchantes intentions. *L'Auteur des Doutes*, dit-il, *m'a voulu ridiculiſer ſur ce que j'ay dit que le mot de* venuſté *eſtoit tres-beau, & que je m'en ſervois volontiers.* Je ne ſçay pourquoy un homme de la réputation & du caractere de M. Ménage ſe va commettre de gayeté de cœur avec un campagnard inconnu. Je ne ſçay meſme quel ſujet il a d'en vouloir tant à ce Bas-Breton: car quelque eſtime & quelque reſpect que j'aye pour M. Ménage, je ne puis m'empeſcher de prendre un peu le parti d'un pauvre provincial, qui me paroiſt innocent, & qui eſt d'une province où j'ay quantité d'amis.

Il me ſemble que M. Ménage devroit eſtre content du Gentilhom-

me provincial, qui l'a loüé plus d'une fois ; & j'ay oüi dire auſſi qu'il en fut content d'abord, mais que quelques-uns de ſes amis luy tournerent l'eſprit là-deſſus. On m'a dit meſme que ne ſçachant s'il ſe devoit faſcher, il mit l'affaire en déliberation dans ſa Mercuriale, & que le réſultat de la conference fut qu'il ſe faſcheroit. Ce ſont de cruels amis que ces amis-là ; & M. Ménage pourroit leur dire avec raiſon :

*Horat. Epiſt. l. 2. Ep. 2.*

*Pol me occidiſtis amici.*

Pour moy, je ne puis croire que l'Auteur des Doutes ait voulu rendre ridicule M. Ménage, ou, afin de me ſervir de ſon mot, le *ridiculiſer*. Les Bas-Bretons ſont francs & ſinceres, mais ils ne ſont pas mocqueurs ; & on peut juger de l'intention du Provincial par ſes paroles ; elles ſont ſimples & naturelles ; & de quelque coſté qu'on les regarde ; il n'y a rien qui ſente la raillerie. Les voicy : *Ce ſçavant homme, qui a une ſi profonde connoiſſance des Langues,*

*& qui a fait de ſi curieuſes obſervations ſur la noſtre, ſe déclare hautement pour* venuſté; *il le trouve fort à ſon gré, & l'on diroit que c'eſt ſon mot favori.* Eſt-ce ſe moquer de M. Ménage, que de l'appeller *ſçavant homme?* Ne l'eſt-il pas en effet, & avons-nous en France un homme plus univerſel? En avons-nous un qui ſoit tout enſemble, comme luy, grammairien, poëte, juriſconſulte, hiſtorien, philoſophe? C'eſt dommage qu'il ne ſoit auſſi theologien: s'il avoit leû Saint Auguſtin & Saint Thomas autant qu'il a leû Coquillart & Rabelais, qu'il cite à toute heure, ce ſeroit le premier homme du monde.

Eſt-ce railler M. Ménage, que de dire qu'*il a une profonde connoiſſance des Langues*, & qu'*il a fait de curieuſes obſervations ſur la noſtre?* Il ne faut que lire ſes livres, pour eſtre convaincu que le Provincial parle ſerieuſement; & il faudroit que ce Bas-Breton fuſt fou, pour faire le

plaiſant ſi mal-à-propos. Il faut donc que la plaiſanterie ſoit cachée dans ce qui ſuit. Mais je ne voy pas qu'on rende ridicule M. Ménage, en diſant qu'*il ſe déclare hautement pour* venuſté, qu'*il le trouve fort à ſon gré*, & qu'*on diroit que c'eſt ſon mot favori.* Car enfin on ne rend pas d'ordinaire un Auteur ridicule, en le citant, quand on ne luy fait dire que ce qu'il dit. Or M. Ménage ne dit-il pas ſur le mot de *venuſté : ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers?* N'eſt-ce pas ſe déclarer pour *venuſté*, que de parler de la ſorte? N'eſt-ce pas dire que ce mot luy plaiſt, & qu'il l'aime fort? L'Auteur des Doutes ne dit que cela, quoy-qu'il s'exprime d'une autre maniere : ou s'il dit quelque choſe de plus, ce n'eſt que pour ſçavoir ſi ce mot que M. Ménage trouve tres-beau, & dont il ſe ſert volontiers, eſt au gouſt de Meſſieurs de l'Académie; ce n'eſt que pour avoüer ſon ignorance, en diſant qu'il ne l'a jamais

oüi dire à perſonne. *Je ne ſçay, Meſſieurs*, dit-il, *ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant qu'à M. Ménage, & ſi vous vous en ſervez auſſi volontiers que luy: je ne ſçay meſme s'il ſe dit; du moins je ne l'ay jamais oüi dire à perſonne.* Il n'y a, ce me ſemble, qu'en matiere de Foy, qu'il n'eſt pas permis de douter: mais dans tout le reſte les doutes ſiéent bien, particulierement aux provinciaux & aux campagnards; qui, quelque étude qu'ils faſſent, ignorent toûjours la moitié des choſes, ou ſçavent mal ce qu'ils ſçavent. Je ne m'étonne pas que M. Ménage ne doute de rien, luy qui a demeuré quarante-trois ans à Paris, comme il nous fait la grace de nous l'apprendre; mais je m'étonne qu'il ſoit ſurpris qu'un Bas-Breton, qui n'y a jamais eſté, ou qui n'y a eſté qu'en paſſant, doute de tout. M. Ménage dira peut-eſtre qu'on doit le croire ſur ſa parole, & qu'une autorité comme la ſienne vaut bien

*Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edition, p. 543.*

celle de l'Académie Françoiſe : je veux que cela ſoit ; mais les Bas-Bretons ſont des gens de dure créance, & ſur tout l'Auteur des Doutes, qui s'eſt mis en teſte, ſuivant les principes de M. de Vaugelas, que l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle jamais l'uſage en matiere de Langue.

Au reſte, je ne comprens pas pourquoy M. Ménage reproche au Provincial que la paſſion l'aveugle : car puis que j'ay commencé à le défendre, il ne faut pas que je l'abandonne. *La paſſion que l'Auteur des Doutes a de me reprendre*, dit M. Ménage, *l'a tellement aveuglé en cét endroit, qu'il ne s'eſt pas apperceû que l'exiſtence du mot de* venuſté *eſtoit clairement prouvée dans le Chapitre de mes obſervations, contre lequel il écrit. Car il paroiſt par ce Chapitre, que Joachim du Bellay s'eſt ſervi de ce mot, & Charles Fonteine de celuy de* venuſteté. Je n'avois point enco-

re oüi parler de *l'exiſtence d'un mot clairement prouvée*; & je ne ſçay ce que M. Ménage entend préciſement par l'*exiſtence* de *venuſté*. S'il veut dire que ce mot eſtoit autrefois en uſage, il ſe contredit un peu luy-meſme, en diſant que Joachim du Bellay a employé *venuſté*, & que Charles Fonteine l'a repris d'avoir dit *venuſté* au lieu de *venuſteté*. Le Provincial ne peut pas eſtre aſſez aveugle, pour ne s'eſtre pas apperceû de ces deux témoignages contraires, en liſant le chapitre des Obſervations, qui a pour titre *Venuſté*. Mais il ne s'agit pas de cela; & l'Auteur des Doutes pourroit dire à l'Auteur des Obſervations: Je ne ſuis pas en peine ſi *venuſté* ſe diſoit il y a ſix ou ſept vingts ans; ce qui m'embarraſſe, c'eſt ſi on peut maintenant uſer de ce mot dont vous vous ſervez volontiers, & c'eſt ſur cela que j'ay conſulté Meſſieurs de l'Académie; il m'importe peu que nos vieux Auteurs ayent dit *venuſté*, à

moins que les bons Ecrivains de noſtre temps ne le diſent.

Si M. Ménage entend par l'*exiſtence de ce mot clairement prouvée*, que *venuſté* eſt un mot établi & uſité parmi nous ; il ne prouve rien en produiſant le témoignage de Joachim du Bellay. Ce n'eſt pas raiſonner juſte en matiere de Langue, que de dire : Joachim du Bellay s'eſt ſervi d'un mot ; donc nous pouvons nous en ſervir. Selon cette logique, *tourbe*, *moleſtie*, *vocable*, & pluſieurs autres termes qu'employe cét Auteur dans le meſme livre, où il uſe de *venuſté*, ſeroient de bons mots preſentement. Ce n'eſt pas, dis-je, raiſonner juſte ; car le mot qui eſtoit alors en uſage, n'y eſt plus peut-eſtre ; & c'eſt à quoy M. Ménage ne fait pas, ſi je l'oſe dire, aſſez de réflexion, en décidant d'ordinaire les queſtions preſentes de la Langue, par le témoignage de Coquillart, de Marot, de Rabelais, & d'autres Ecrivains des regnes paſſez.

L'Auteur des Doutes confeſſe bonnement qu'il n'a jamais oüi dire *venuſté* à perſonne. *Je le croy*, dit M. Ménage: *car ce mot n'eſt pas un mot de province; & j'apprens de ſon Epiſtre Dédicatoire à Meſſieurs de l'Académie, qu'aprés avoir voyagé dans ſa jeuneſſe, il s'eſt retiré aux champs dans le fond de la Bretagne le lieu de ſa naiſſance, & qu'il n'a jamais eû de commerce ni avec le grand monde, ni avec les honneſtes gens de Paris. Mais moy, qui ay veû toute ma vie, & le grand monde, & les honneſtes gens de Paris*, c'eſt toûjours M. Ménage qui parle, *je luy proteſte de mon coſté que j'ay ſouvent oüi dire ce mot à pluſieurs gens de Lettres, & particulierement à M. Chapelain, qui eſt un de nos meilleurs Auteurs, & un des plus grands ſujets de l'Académie Françoiſe.*

Voilà bien des choſes en peu de paroles. Puis que le mot de *venuſté* n'eſt pas un mot de province, M. Ménage ne doit pas trouver étrange

qu'un provincial doute s'il eſt bon. Mais depuis quand un mot eſt-il tellement renfermé dans la Cour & dans Paris, qu'il ne s'échappe point dans les provinces, où tant de gens de la Cour & de Paris vont inceſſamment ? Il eſt vray que M. Chapelain, à qui M. Ménage a oüi dire *venuſté*, n'eſtoit pas un grand voyageur ; mais c'eſtoit un aſſez grand faiſeur de Lettres, & comment n'a-t-il point communiqué *venuſté* aux provinciaux avec qui il avoit commerce ? Mais d'où vient que M. Ménage cite ſeulement M. Chapelain ? Ne ſçait-il pas luy, qui a fait de ſi agréables obſervations ſur le Droit, que le témoignage d'un mort n'eſt pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autoriſe ? Que ne citoit-il Madame de la Fayette & Madame de Sévigny, qui ſont de ſa connoiſſance, & qui ſont des perſonnes du grand monde ? Leur témoignage, à l'égard de *venuſté*, auroit beaucoup mieux valu que celuy de M. Chapelain.

*Mortuus non teſtatur jure.*

Quoy-que le Bas-Breton n'ait pas nié que *venuſté* fuſt un beau mot, & qu'au contraire il l'ait ſuppoſé beau ſur la parole de M. Ménage, en diſant à Meſſieurs de l'Académie, *je ne ſçay ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant*, &c. M. Ménage, qui a entrepris de bien établir *venuſté*, dit contre ſon adverſaire prétendu: *Aprés avoir montré que le mot de* venuſté *avoit eſté employé il y a plus de ſix ou ſept vingts ans par deux célebres Ecrivains, il me reſte à prouver que c'eſt un beau mot. Mais qui en peut douter que noſtre Provincial, puis que ce mot nous fait ſouvenir de Venus & des Graces?* La jolie raiſon! Par malheur cela prouve trop; car *venuſteté*, que M. Ménage condamne, nous fait ſouvenir de Venus & des Graces, auſſi-bien que *venuſté:* ainſi, ſans y penſer, il dit le pour & le contre.

*Mais quoy-que* venuſté *ſoit un tres-beau mot*, ajouſte-t-il, *ce n'eſt pourtant pas mon favori, comme le*

*dit, en raillant, noſtre Gentilhomme campagnard.* M. Ménage s'eſt mis en teſte que le Bas-Breton raille, & on ne ſçauroit luy oſter cela de l'eſprit. Cependant, ſi nous en croyons les amis du Bas-Breton, il n'entend par ces paroles, *l'on dirait que c'eſt ſon mot favori*, que ce que M. Ménage entend luy-meſme, quand il dit, *ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers.* Il n'y a rien en cela que de ſerieux : ce qui eſt plaiſant, c'eſt que M. Ménage veut faire croire que le Bas-Breton a autant d'amitié pour *grièveté*, qu'il en a luy-meſme pour *venuſté*. Car aprés avoir avancé comme un principe certain qu'il n'y a point d'Auteur qui n'ait une amitié particuliere pour quelque mot, & l'avoir prouvé par l'exemple de Ciceron & d'Arruntius, il dit en ſuite : *Il n'y a pas juſques à noſtre Provincial qui n'ait ſon mot favori ; & ce mot, qui le croiroit, c'eſt* grièveté. *Il dit à Meſſieurs de l'Académie qu'il eſt accouſtumé à ce*

*mot, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer.* Pour entendre le raiſonnement de M. Ménage, il faut ſçavoir de-quoy il s'agit. L'Auteur des Doutes eſtant en peine s'il faut dire *bréveté, brévement*, avec deux ou trois Ecrivains, ou *briéveté, briévement*, avec tout le monde; & ayant remarqué que *bréveté, brévement*, ne ſe trouvent point dans les livres de M. de Vaugelas & de M. d'Ablancourt, parle ainſi à Meſſieurs de l'Académie: *Comme je ſuis accouſtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire.* Voilà tout le fondement que M. Ménage a de dire que *griéveté* eſt le mot favori du Bas-Breton. Il devoit dire par la meſme raiſon que *griévement, brievement, briéveté*, ſont auſſi ſes favoris; ou plûtoſt, il ne devoit dire ni l'un, ni l'autre. Car enfin, pour ce qui eſt de *griéveté*, le Bas-Breton ne l'a pas employé

employé une ſeule fois, que je ſçache; & s'il parle en cét endroit de *griéveté*, ce n'eſt que pour faire voir la penſée qu'il a qu'on dit *briéveté*, auſſi-bien que *griéveté*. *Comme je ſuis accouſtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*: cela ſignifie en bon françois que le Provincial a toûjours oüi dire *briéveté, briévement, griéveté, griévement*, que ſes oreilles y ſont accouſtumées, & qu'il auroit de la peine à employer *bréveté, brévement, gréveté, grévement*, pour *briéveté, briévement, griéveté, griévement*. Si le Provincial avoit dit, *griéveté eſt un tres-beau mot, & je m'en ſers volontiers*, M. Ménage auroit eû raiſon de dire que ce Provincial a de l'amitié pour ce mot: mais, pour le faire accroire au public, a-t-il eû droit d'alterer ſes paroles, & d'en changer meſme le ſens? Le Provincial dit, *comme je*

*ſuis accouſtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*; & M. Ménage luy fait dire, qu'*il eſt accouſtumé à griéveté, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer*. M. Ménage, qui eſt un homme d'honneur, ſemble oublier la bonne foy en cette rencontre: croit-il qu'il n'en faillie point avoir avec les provinciaux & les campagnards? Il dit que le Bas-Breton eſt accouſtumé à *griéveté*, ſans parler de *briéveté* qui marche devant, & dont il eſt queſtion ſimplement. Il luy fait dire, *je ſens bien que j'aurois de la peine à m'en paſſer*, faiſant tomber cela ſur *griéveté* ſeul; au lieu de, *j'aurois de la peine à m'en défaire*, qui tombe proprement ſur *briéveté*. Il y a de la difference entre *s'en paſſer*, & *s'en défaire*; & il ne faut que changer un mot, pour falſifier un écrit. C'eſt à la faveur de cette falſification que M. Ménage

*Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edition, page 542.*

inſulte au Provincial, en mettant dans un des titres de ſes Obſervations nouvelles, *griéveté* mot favori de l'Auteur des Doutes ſur la Langue Françoiſe. Au reſte, aprés luy avoir donné ce favori, il luy reproche que c'eſt un favori ſans merite. *Il y a long-temps*, dit-il, *que* griéveté *n'eſt plus du beau ſtile: on dit la grandeur du peché, l'énormité du crime; & je mets en fait que depuis l'établiſſement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réſerve de noſtre Gentilhomme.*

Comme j'ay pour M. Ménage toute la déference qu'on doit avoir pour un homme de ſon âge & de ſon merite, j'ay crû d'abord que *griéveté* eſtoit en noſtre Langue, comme *mauvaiſtié*; & ce *je mets en fait* m'a fait croire que l'Académie avoit condamné ce mot abſolument. Mais en ouvrant par hazard le Rodriguez de M. Regnier, j'ay trouvé: *La griéveté de ce peché ſe pourra* Page 161. *encore aiſément comprendre par cette*

*comparaiſon*; & j'avoüe que cela m'a fait revenir. Car enfin ce livre eſt écrit depuis l'établiſſement de l'Académie; & M. Regnier eſt un écrivain poli, du conſentement meſme de M. Ménage. Voilà ce que c'eſt que de parler ſi affirmativement, quand on n'eſt pas bien ſeûr de ſon fait. Mais, quoy qu'il en ſoit de *grieveté*, à quoy je prens peu d'intereſt, je ne puis demeurer d'accord avec M. Ménage que *venuſté* ſoit un tres-beau mot; & pour moy, ſi j'avois à loüer ſes ouvrages, je ne dirois jamais qu'ils ſont écrits avec beaucoup de *venuſté*.

## PLUS, DAVANTAGE.

PLUSIEURS, en parlant & en écrivant, confondent ces deux adverbes de comparaiſon; il eſt bon de les diſtinguer. *Plus* ne ſe doit jamais mettre à la fin; *davantage* s'y met d'ordinaire. Exemple: *Les Romains ont plus de bonne foy que les Grecs; les Grecs n'ont gueres de bonne*

*foy, les Romains en ont davantage.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *les Romains ont davantage de bonne foy que les Grecs ; les Romains en ont plus.* J'ay dit que *davantage* ſe met d'ordinaire à la fin : car il y a des endroits où l'on peut le mettre devant *que*, comme *plus*. Par exemple : *Vous avez tort de me reprocher que je ſuis emporté ; je ne le ſuis pas davantage que vous.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *je ne ſuis pas davantage emporté que vous :* ſi on vouloit répeter *emporté*, il faudroit dire, *je ne ſuis pas plus emporté que vous.*

Quand *davantage* eſt éloigné du *que*, il a bonne grace au milieu du diſcours. Par exemple : *Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques.* Mais quand il ne ſuit point de *que*, on met *davantage* au milieu & à la fin. Par exemple : aprés avoir parlé d'un malade, ou d'un affligé, qui n'uſe de ſa raiſon que pour ſe rendre plus malheureux, & aprés avoir dit, *ſa rai-*

*ſon ne ſert qu'à le rendre malheureux*; on pourroit dire, *les belles maiſons & les beaux meubles ne ſervent pas davantage à celuy qui ne s'en peut ſervir.* On peut dire auſſi, *les belles maiſons & les beaux meubles ne luy ſervent pas davantage.*

C'eſt la meſme choſe s'il ſuit un *que*, qui ne ſe rapporte pas à *davantage. Jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

## EMBELLIR.

CE verbe eſt neutre & actif. *Il ne fait que croiſtre & embellir; elle embellit tous les jours : embellir une maiſon, embellir un conte.* Noſtre Langue a pluſieurs verbes de cette nature, comme *bruſler, blanchir, noirceir, rompre, plier,* &c. On dit au figuré dans la converſation, & en riant, *cela ne fait que croiſtre & embellir,* en parlant d'une choſe qui augmente avec le temps; par exemple, d'une amitié, d'une paſſion.

## RENDRE GRACES, RENDRE DES ACTIONS DE GRACES.

TOus deux ſont bons. *Rendre graces* eſt plus de la converſation & du ſtile mediocre. *Je vous rends graces, je vous rends mille graces.* En écrivant, nous diſons plûtoſt *rendre des actions de graces*, ſur tout dans le ſtile ſublime. Par exemple: *Aprés avoir fait un grand maſſacre des ennemis, il ſe mit à genoux au milieu du champ de bataille, & rendit des actions de graces à Dieu pour la victoire qu'il venoit de remporter.* Auſſi le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant des Solitaires: *Ils loüent le Seigneur commun de tous, & luy rendent avec ferveur de treshumbles actions de graces pour toutes les faveurs générales & particulieres, dont ſa bonté comble les hommes.*

Mais ſoit qu'on diſe *rendre graces*, ou *rendre des actions de graces*; *graces* eſt toûjours au pluriel, pour le

moins en proſe : car comme la poëſie a des droits que n'a pas la proſe, on pourroit dire en vers, *rendons grace au Seigneur*. Nos meilleurs Poëtes diſent l'un & l'autre, ſuivant le beſoin qu'ils en ont :

*J'en rends graces au Ciel, qui m'arreſtant ſans ceſſe,*
*Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grece.*

*Rendez grace au ſeul nœud qui retient ma colere.*

AU CAS, EN CAS.

ON dit l'un & l'autre, quand il ſuit un *que*. Par exemple, *au cas qu'il meure, en cas qu'il meure :* mais quand il ſuit un ſubſtantif, on ſe ſert toûjours d'*en cas ; en cas de mort, en cas de mariage.*

ATTIE'DISSEMENT.

L'AUTEUR qui a taſché d'introduire *inſidiateur* & *inſidiatrice*,

fait ce qu'il peut pour établir *attiédiſſement*, & il ne tient pas à luy qu'on ne s'en ſerve. Il dit dans un de ſes livres que l'oraiſon fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiédiſſement* & la pareſſe; que la vaine gloire eſt la mere de l'*attiédiſſement*, qu'on appelle pareſſe; que l'*attiédiſſement* & la pareſſe nous fait la guerre, lors que nous prions ſeuls dans la ſolitude; que les ames tombent dans l'*attiédiſſement* par l'ardeur de leur concupiſcence, comme les brebis tombent dans l'*attiédiſſement* par la chaleur du Soleil. Il dit encore que l'eſperance eſt comme une épée, dont le vray ſolitaire ſe ſert pour combatre, & mettre en fuite l'*attiédiſſement*; qu'il faut obſerver à toute heure quels ſont les differens mouvemens, les ſurpriſes, les tours, & les retours de cét *attiédiſſement*. Enfin je n'ay jamais tant veû d'*attiédiſſement*; & je ne ſçay pourquoy cét Ecrivain ne ſe ſert jamais de *tiédeur*, qui eſt le mot pro-

pre. Il faut ſans doute qu'il ait apperceû dans *attiédiſſement* je ne ſçay quoy d'agréable, que les autres n'y voyent pas. Le nouveau Traducteur de Rodriguez avoit belle occaſion de s'en ſervir dans le premier Traité qui eſt tout de cette matiere; mais apparemment il n'a pas crû *attiédiſſement* françois, & c'eſt pour cela, ſi je ne me trompe, qu'il s'eſt toûjours ſervi de *tiédeur*, de *nonchalance*, de *négligence*, de *relaſchement*, & d'autres termes ſemblables.

S'IMAGINER, IMAGINER.

IL y a des gens qui ne diſtinguent pas aſſez ces deux mots; & j'ay oüi dire ſouvent à un Gaſcon qui ſe piquoit de parler bien, *j'imagine* pour *je m'imagine*.

*S'imaginer* ſignifie *croire* & *ſe perſuader*, quand il a un infinitif, ou un *que* aprés ſoy. *Qu'elle nous parut au-deſſus de ces laſches Chreſtiens, qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion*, dit M.

de Condom dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans. *Je m'imagine avoir fait mon devoir; je m'imagine que vous ſerez de mon avis.*

Quand *s'imaginer* regit un accuſatif, il ſignifie *concevoir. On ne ſçauroit s'imaginer rien de plus ridicule: les eſprits mélancholiques ſont ſujets à s'imaginer des choſes funeſtes.*

*Imaginer* ſignifie toûjours *concevoir*, ou *inventer. On ne peut rien imaginer de plus extravagant. Peut-on rien imaginer de plus noble & de plus grand, que ce deſſein?*

L'Auteur des Réflexions morales dit de l'amour propre: *Il voit, il ſent, il entend, il imagine, il ſoupçonne, il pénétre, il devine tout.* Et l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence dit, en parlant des anciens Auteurs: *C'eſt d'eux qu'on peut apprendre cette juſteſſe, qui donne à l'eſprit un tour agréable, & que l'eſprit donne enſuite à tout ce qu'il penſe, & à tout ce qu'il imagine.*

Enfin on dit, *imaginer une choſe*

*plaiſante, imaginer un expedient,* &c. mais on ne met jamais de *que*, ni d'infinitif aprés *imaginer*.

## SUIVANT.

CE mot ſignifie quelquefois *ſelon*, & ſe met comme adverbe: *ſuivant ce que dit Saint Auguſtin; ſuivant les principes de la morale chreſtienne, c'eſt pecher*, &c. Des perſonnes délicates dans la Langue croyent qu'il ne faut uſer de ce mot que dans un fort grand beſoin, à cauſe de l'équivoque de *ſuivant* participe du verbe *ſuivre*. A la verité il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus de ſoin dans le diſcours, que les équivoques: elles ſont inſupportables à noſtre Langue, qui aime la clarté pardeſſus toutes les Langues du monde. Mais il ne faut pas ſe geſner trop, ni prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle. La ſuite du diſcours diſſipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, & pris à part, pour-

roit faire naiſtre. Aprés tout, *ſuivant* adverbe eſt employé par nos meilleurs Ecrivains.

*Les premieres études de Socrate furent des choſes naturelles, ſuivant la couſtume de ce païs.* *Vie de Socrate.*

*Suivant l'opinion commune, moins les yeux ont de peine à lire un ouvrage, plus l'eſprit a de liberté pour en juger.* *Hiſtoire de l'Académie.*

Il n'y a qu'à ouvrir les livres, pour trouver de pareils exemples. On rencontre *ſuivant* par tout; & c'eſt ce qui me fait croire que ce ſeroit une trop grande délicateſſe, de ne vouloir jamais s'en ſervir: on ne ſçauroit pourtant manquer en l'employant avec précaution; c'eſt à dire, en ne le mettant que dans des endroits où il ne fait point d'embarras viſible, & où *ſelon* feroit peut-eſtre un mauvais effet.

Par exemple, je dirois ſans difficulté, *cela eſt vray ſuivant la doctrine de Platon, ſuivant l'opinion d'Ariſtote*; & je le dirois plus volontiers que *ſelon la doctrine de Platon*.

*ſelon l'opinion d'Ariſtote :* non-ſeulement parce que *ſuivant* ne fait point là d'équivoque ; mais encore à cauſe de la rime de *ſelon* & de *Platon*, de *ſelon* & d'*opinion*. Au contraire, je dirois plûtoſt, *il alla luy faire des excuſes ſelon l'ordre qu'il en avoit des Mareſchaux de France*, que *ſuivant l'ordre* ; parce que *ſuivant* aprés *il alla*, a l'air d'un participe ; & c'eſt, ce ſemble, comme ſi on diſoit, *il alla luy faire des excuſes, pour ſuivre*, ou *en ſuivant l'ordre des Mareſchaux de France*.

Il y a une occaſion où *ſuivant* ne peut faire aucune peine, c'eſt quand on met *que* aprés. Par exemple : *Nous avons accouſtumé de rechercher les choſes, & de travailler pour les aquerir*, dit M. Regnier, *ſuivant que la volonté ſe porte à les deſirer*. Et M. Peliſſon dit, en formant le caractere d'un excellent Hiſtorien : *Il ſçait étendre, ou reſſerrer les divers ſujets ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage*.

### CERTAIN.

CE mot change de ſignification ſelon le rang qu'on luy donne. Si on le met devant le ſubſtantif, il ſignifie le *quidam* des Latins; ſi on le met aprés, il ſignifie *certus*. Cela ſe voit dans ces exemples. *M. des Cartes a un certain principe, qui ne s'accorde pas trop bien avec les veritez de la Foy; M. des Cartes a un principe certain, pour prouver l'exiſtence des hommes.* On doit dire le meſme de *certaine nouvelle*, & de *nouvelle certaine*. *On m'a dit certaines nouvelles, que j'ay oubliées; j'ay appris des nouvelles certaines du combat naval.*

### RAPPORT A UNE CHOSE. RAPPORT AVEC UNE CHOSE.

UNE choſe a rapport à une autre, quand une choſe conduit à une autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait ſouvenir, ou

pour quelque autre raiſon : ainſi les ſujets ont rapport aux princes, les effets aux cauſes, les copies aux originaux. On dit, *cela n'a rapport à rien ; les prédicateurs ne doivent jamais deſcendre dans un détail qui ait rapport aux perſonnes particulieres.*

Une choſe a rapport avec une autre choſe, quand elle luy eſt proportionnée, conforme, ſemblable ; *mon humeur a rapport avec la voſtre*, c'eſt à dire, *que nous ſommes tous deux à peu prés de meſme humeur.*

*Ces loix antiques, priſés ſeparément, ont grand rapport avec celles des autres barbares*, dit l'Auteur de l'Hiſtoire du Droit François. Il avoit dit auparavant : *Comme il faudroit faire un gros volume, pour examiner chacune de ces Loix en particulier, je me contenteray de celles qui ont le plus de rapport à la France.* Ces deux exemples ſemblent faits exprés pour la Remarque, *ont rapport à la France, ont grand rapport avec celles des autres Barbares.*

L'Auteur des Réflexions morales, qui m'a fourni juſqu'à cette heure pluſieurs exemples tres-propres pour la pluſpart de mes Remarques, dit tres-à-propos pour celle-cy : *On peut dire de l'agrément ſeparé de la beauté, que c'eſt une ſymetrie dont on ne ſçait point les regles, & un rapport ſecret des traits enſemble, & des traits avec les couleurs, & avec l'air de la perſonne.* Ces traits ont un rapport ſecret non pas *aux* couleurs & *à* l'air de la perſonne, mais *avec* les couleurs & *avec* l'air de la perſonne.

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, une copie, en matiere de peinture, a rapport avec l'original, ſi elle luy reſſemble, & qu'elle en repreſente tous les traits; mais bien qu'elle ſoit imparfaite, elle ne laiſſe pas d'avoir rapport à l'original.

Les gens qui n'ont pas le gouſt de la Langue, trouveront ſans doute ces diſtinctions trop ſubtiles, & traiteront cela de minuties. Mais ce n'eſt qu'en faiſant ces diſtinctions

qu'on apprend à parler & à écrire correctement.

ETOURDERIE, ETOURDIMENT.

CEs mots ſont aſſez nouveaux, & ſe diſent dans le diſcours familier; *il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment. Etourdiment* ſemble plus en uſage qu'*étourderie*; & il trouve meſme ſa place dans les ouvrages d'eſprit, qui ont un caractere libre & plaiſant, témoin l'Epiſtre de M. de la Fontaine à M. de Turenne.

*Hé quoy, Seigneur, toûjours nouveaux combats!*
*Toûjours dangers! Vous ne croyez donc pas*
*Pouvoir mourir? Tout meurt, tout heros paſſe.*
*Cloton ne peut vous faire d'autre grace,*
*Que de filer vos jours tres-lentement;*
*Mais Cloton va toûjours étourdiment.*

AU MESME TEMPS.

EN MESME TEMPS.

A MESME TEMPS.

TOus trois ſont bons, & on peut les employer preſqu'indifferemment, ſelon les occaſions qui ſe preſentent.

Il y a pourtant des endroits où l'élegance demande qu'on ſe ſerve de l'un plûtoſt que de l'autre ; par exemple, pour éviter la rencontre de deux *en*, ou de deux *au*, qui n'eſt pas fort agréable à l'oreille. Ainſi M. Patru dit dans l'éloge du premier Préſident de Belliévre : *Le Roy le met dans ſon Conſeil, & l'envoye au meſme temps en Ambaſſade de-là les Monts.* Il n'a eû garde de dire, *l'envoye en meſme temps en Ambaſſade.* Je ne dirois jamais, *il leva les yeux au Ciel au meſme temps*, je dirois *en meſme temps* ; & les oreilles un peu délicates ſentent bien cette difference.

Il y a encore d'autres endroits où il ſemble que l'un vient mieux que l'autre. Quand il s'agit d'une heure préciſe, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtoſt dire, ce ſemble, *au meſme temps*, ou *à meſme temps*, qu'*en meſme temps*. Par exemple, *il receût un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & il partit au meſme temps*, c'eſt à dire, *à la meſme heure*.

Au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, ou qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre; on dit d'ordinaire *en meſme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu dans la mort des Juſtes, *donnez en meſme temps le courage de les ſupporter*.

*En meſme temps* ſignifie d'ordinaire *tout enſemble, tout à la fois*.

*Il arrive ſouvent qu'une choſe qui eſt tres-ſerieuſe, eſt en meſme temps tres-agréable. Des paſſions diverſes, & quelquefois contraires, ſe rencontrent en meſme temps dans une meſ-*

*me perſonne. Au meſme temps* ou *à meſme temps* ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

## SATISFAIRE.

CE verbe a deux régimes differens: il regit quelquefois l'accuſatif, & quelquefois le datif. Il y a des endroits où il regit toûjours l'accuſatif, comme *tous les biens du monde ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur humain; il a fallu enfin ſatisfaire les mécontens.* On diroit mal, *ſatisfaire au cœur humain, ſatisfaire aux mécontens.* Il y a des endroits où ſatisfaire regit toûjours le datif; *ſatisfaire à ſon devoir, ſatisfaire à ſa promeſſe, ſatisfaire à une queſtion.* Mais il y a des endroits où l'on peut mettre l'accuſatif & le datif avec *ſatisfaire.* Par exemple: *J'ay voulu en cela ſatisfaire ma curioſité, ſatisfaire à ma curioſité. Il en a uſé de la ſorte, pour ſatisfaire ſon ambition, pour ſatisfaire à ſon ambition.* Cependant l'accuſatif eſt d'ordinai-

ce plus élegant que le datif; & on dit mieux *ſatisfaire ſa curioſité, ſon ambition*, que *ſatisfaire à ſa curioſité, à ſon ambition.*

Quand le régime du verbe eſt une perſonne, & qu'il eſt queſtion d'argent, ou d'honneur, *ſatisfaire* regit l'accuſatif; *il faut ſatisfaire ſes créanciers. La bienſeance & la juſtice veulent qu'on ſatisfaſſe les gens qu'on a offenſez.* On pourroit peut-eſtre mettre quelquefois le datif aprés *ſatisfaire* quand il s'agit purement d'honneur: *je luy ay ſatisfait.* Cependant *je luy ay fait ſatisfaction* eſt beaucoup meilleur; cela s'entend pour le regard des particuliers. Car lors qu'on parle des Souverains, nous ne diſons ni *ſatisfaire* avec le datif, ni meſme *faire ſatisfaction.* Nous nous ſervons toûjours de *ſatisfaire* avec l'accuſatif; *le Roy d'Eſpagne a ſatisfait le Roy de France.* C'eſt ainſi qu'on devroit parler, ſi on parloit de l'attentat du Baron de Batteville & de la réparation qu'en fit le Ma

quis de la Fuente; & c'eſt auſſi ce que porte le titre du Procés verbal qui regarde cette affaire, & que M. Bulteau a inſeré dans ſon Livre de la Préſéance des Rois de France ſur les Rois d'Eſpagne: *Procés verbal, contenant la déclaration que le Marquis de la Fuente Ambaſſadeur extraordinaire du Roy Catholique prés du Roy, a faite à Sa Majeſté de la part de ſon Maiſtre, pour ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce qui eſtoit arrivé en la Ville de Londres le 10. Octobre de l'année 1661. entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne*, &c. Comme celuy qui fait ſatisfaction à un autre, devient en quelque façon ſon inferieur au moment qu'il luy fait ſatisfaction; & que les Rois ne doivent rien faire qui puiſſe les dégrader un inſtant: peut-eſtre que noſtre Langue, qui eſt ſage & honneſte, ne veut pas dire, *le Roy d'Eſpagne a ſatisfait, ou a fait ſatisfaction au Roy de France*, de-peur de bleſſer en quelque façon la dignité

Royale par une expreſſion trop ſoumiſe.

Nous diſons preſque également, *ſatisfaire à la juſtice divine*, *ſatisfaire la juſtice divine*. Le premier me paroiſt néanmois plus propre & plus uſité en quelques occaſions; *ce n'eſt que par les auſteritez de la penitence qu'un pecheur peut ſatisfaire à la juſtice divine; le Fils de Dieu expirant ſur la Croix, ſatisfit entierement à la juſtice de ſon Pere.*

SAINT ESPRIT, ESPRIT SAINT.

MALIN ESPRIT, ESPRIT MALIN.

L'ADJECTIF mis devant, fait une autre ſignification qu'eſtant mis aprés. *Saint Eſprit* ſignifie la troiſiéme perſonne de la Trinité: *le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres le jour de la Pentecoſte; les Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit.*

*Eſprit Saint* convient également aux trois perſonnes de la Trinité, & ſignifie d'ordinaire *l'eſprit de Dieu.*

*Morale du Sage.* *Sans l'aſſiſtance de Dieu, c'eſt en vain que*

*que l'on prétendroit à l'aquiſition de la ſageſſe ; puis qu'il n'y a de ſageſſe veritable que celle qui procede de ſon Eſprit Saint.*

Ce n'eſt pas qu'*Eſprit Saint* ne puiſſe quelquefois ſignifier la troiſiéme perſonne de la Trinité. Par exemple, *l'Eſprit Saint qui eſt deſcendu ſur les Apoſtres, l'Eſprit Saint que le Fils de Dieu a promis à ſes Apoſtres, ne peut s'accorder avec l'eſprit profane du monde.* Ce qu'on ajouſte à *Eſprit Saint* luy donne la ſignification de *Saint Eſprit* ; mais *eſprit Saint* tout ſeul ne veut dire que l'*eſprit de Dieu* commun au Pere, au Fils, & au Saint Eſprit.

*Malin eſprit* ſignifie *le Démon ; il a eſté tenté du malin eſprit ; c'eſt une ſuggeſtion du malin eſprit.* M. de Balzac dit de Monſignor de la Caſa, un des plus beaux eſprits, & des meilleurs écrivains de l'Italie : *Cét excellent homme avoit accouſtumé de dire, en riant avec ſes amis, qu'il rejettoit les premieres penſées qui luy*

*veneient comme autant de tentations du malin eſprit.*

*Eſprit malin* ne ſignifie qu'*un homme malitieux ; c'eſt un eſprit malin ; je n'ay jamais veû d'eſprit plus malin :* & qui diroit, *il a eſté tenté de l'eſprit malin, c'eſt une ſuggeſtion de l'eſprit malin*, ne parleroit pas correctement. Ce ſont des délicateſſes de la Langue, à quoy il faut prendre garde, quand on veut parler fort juſte. On dit pourtant quelquefois, en parlant d'un homme, *c'eſt un malin eſprit* ; mais alors on dit plus, ce ſemble, que ſi on diſoit, *c'eſt un eſprit malin.* Comme *malin eſprit* convient proprement au Démon, c'eſt donner à l'homme la malice du Démon, que de l'appeller *malin eſprit.*

## URBANITE'.

M. Ménage a décidé que ce mot eſtoit françois ; mais que ce n'eſtoit pas un mot *d'à tous les jours : On en peut uſer*, dit-il, *deux ou trois*

*ſur le mot.* C'eſt la concluſion du diſcours qu'il fait ſur le mot *d'néant nihil*, dans la ſeconde édition de ſon livre. Pour en venir là, il prend de grands tours ; & ce n'eſt qu'après avoir raiſonné extrémement, qu'il tire une ſi belle conſequence. Mais, à parler de bonne foy, on a de la peine à le ſuivre dans des raiſonnemens où, ſi je l'oſe dire, il ſe perd un peu luy-meſme.

M. Ménage eſt ſans doute un des premiers grammairiens du Royaume ; car quoy-qu'il ait l'eſprit univerſel, & que ce ſoit une des plus grandes memoires du monde, il s'eſt attaché toute ſa vie à la grammaire. Mais c'eſt particulierement dans les étymologies où il excelle : il ſemble avoir l'eſprit fait tout exprés pour cette ſcience ; il ſemble meſme quelquefois inſpiré, tant il eſt heureux à découvrir d'où viennent les mots. Par exemple, n'a-t-il pas eû beſoin d'une eſpece d'inſpiration pour trouver la veritable ori-

gine de *jargon* & de *baragoüin*. *Jargon*, ſelon luy, vient de *barbaricus*, & voicy ſa généalogie en droite ligne: *Barbarus, barbaricus, baricus, varicus, üaricus, guaricus, guargus, gargus, gargo, gargonis, jargon*. *Baragoüin* eſt le proche parent de *jargon*: *Barbarus, barbaracus, barbaracuinus, baracuinus, baraguinus, baragoüin*.

Il n'y a rien de plus clair, & de plus net; & je ne doute pas que M. Ménage ne ſe ſçache tres-bon gré de cette nouvelle découverte: car autrefois il ne croyoit pas que *jargon* & *baragoüin* fuſſent originaires du meſme païs, ni qu'ils ſortiſſent de la meſme tige. Il veut dans ſes Origines de la Langue Françoiſe que *jargon* ſoit eſpagnol, & *baragoüin* bas-breton. Il fait deſcendre l'un de *gerigonza*, & l'autre de *bara* & *guin*, qui ſignifient en Bas-Breton *pain* & *vin*. Tant il eſt vray que les mots, comme les hommes, viennent d'où l'on veut.

Quoy qu'il en ſoit, nous devons à M. Ménage une infinité de connoiſſances ſemblables : & c'eſt luy qui avec cette *faculté divinatrice* que M. de Balzac luy attribuë, a découvert que *laquais* venoit de *verna* ; *vernula*, *vernulacus*, *vernulacaïus*, *lacaïus*, *laquay*, *laquais* : que *boire à tire larigot*, venoit de *fiſtula* ; *fiſtula*, *fiſtularis*, *fiſtularius*, *fiſtularicus*, *laricus*, *laricotus*, *larigot*, & de-là, dit-il, *boire à tire larigot*. Tout cela eſt beau & curieux. M. Ménage triomphe en ces ſortes de matieres ; c'eſt ſon fort que les étymologies. Auſſi dans ſes Obſervations ſur la Langue il réüſſit admirablement, quand il s'agit un peu d'étymologie : comme on peut juger par les chapitres de *jargon*, de *baragoüin*, de *laquais*, de *larigot*, & par les chapitres où il demande s'il faut dire *trou de chou*, *ou tronc de chou* ; *letrin*, *lutrin*, *ou lieutrin* ; *ſalmigondin*, *ſalmigondis*, *ou ſalmigondi*, &c. Dés qu'il ſort de l'étymolo-

gie, il ſort en quelque façon de ſon caractere; & c'eſt pour cela peut-eſtre qu'il ne raiſonne pas ſi juſte dans le chapitre 230. de ſes Obſervations nouvelles, où il entreprend de confondre l'Auteur des Doutes.

Pour revenir à *urbanité*, M. Ménage dit dans la premiere édition de ſon livre, que c'eſt un mot de la façon de M. de Balzac. Il s'en dédit dans la ſeconde, par ces paroles, qui marquent ſa modeſtie & ſa bonne foy. *Car enfin il le faut avoüer: je me ſuis trompé, en diſant que M. de Balzac avoit fait le mot d'urbanité; & en me trompant, j'ay trompé l'Auteur des Doutes, qui a dit la meſme choſe ſur mon témoignage.* Ces dernieres paroles font voir que le Gentilhomme provincial a quelquefois une déference aveugle pour M. Ménage; & je m'étonne aprés cela que M. Ménage ait tant de chagrin contre luy. A la verité le Bas-Breton ne croit pas toûjours aveuglément l'Angevin; car M. Ménage eſt

d'Anjou, quoy-qu'il ne ſoit pas provincial, comme il dit luy-meſme : *Mais afin que noſtre provincial ne me traite pas auſſi de provincial, parce que je ſuis né dans une province, & dans une province voiſine de la ſienne ; je veux bien l'avertir qu'il y a quarante-trois ans que je demeure à Paris, & que les Jeſuites n'appellent provinciaux que ceux qui demeurent dans les provinces.* Quand M. Ménage ſeroit de Paris, le Gentilhomme de province ne le croiroit pas peut-eſtre en tout. C'eſt proprement l'Académie Françoiſe qui eſt ſon oracle ; & je croy que ſi elle avoit décidé qu'*urbanité* a eſté receû, il n'en douteroit pas un moment. M. Ménage trouve étrange qu'aprés ſa déciſion, le provincial ait eû un doute là-deſſus, & qu'il ait voulu s'en éclaircir.

*Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edition, p. 543.*

Cependant mettant à part l'autorité de M. Ménage, les raiſons que le provincial a eû de douter, me paroiſſent aſſez bonnes. Car enfin,

M. de Balzac avoüe luy-meſme, en ſe ſervant d'*urbanité*, que c'eſt un mot de mauvais gouſt, qui a l'amertume de la nouveauté, & que l'uſage n'a pas meûri. M. Peliſſon & M. d'Ablancourt ne l'employent qu'avec des précautions qui font voir que ce n'eſtoit pas un mot receû, lors qu'ils écrivoient : ils ne l'employent, dis-je, qu'en le marquant d'un caractere particulier ; qu'en déclarant que noſtre Langue n'a point trouvé encore de nom aſſez propre, pour exprimer ce que les Romains entendoient par *urbanité*, & qu'*urbanité* eſt ce que nous appellerions en François une raillerie fine & délicate. Voilà ce que le provincial repreſente à Meſſieurs de l'Académie ; c'eſt ſur cela qu'il leur demande ſi le mot d'*urbanité* a perdu avec le temps le mauvais gouſt que M. de Balzac y trouvoit ; & ſi M. Coſtar a eû droit de s'en ſervir ſans le marquer d'un autre caractere, ou y mettre un correctif ; & enfin ſi on

pourroit maintenant l'employer avec la meſme liberté que nous employons les mots ordinaires de noſtre Langue.

Mais ſi nous en croyons M. Ménage dans ſa ſeconde édition; quand il a dit dans la premiere que le mot d'*urbanité* a eſté bien reçeû parmi nous, il n'a pas voulu dire que ce fuſt un mot établi. Il devoit ſe mieux expliquer en faveur des provinciaux, dont l'eſprit eſt de prendre tout au pied de la lettre: & qui ne croiroit qu'un Auteur d'Obſervations ſur la Langue, qui doit parler préciſément, ne mette au rang des mots établis, un mot qu'il déclare avoir eſté bien reçeû parmi nous, ſans en rien dire davantage?

Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que M. Ménage oubliant ce qu'il a dit au milieu du chapitre intitulé, *Juſtification du chapitre précedent contre la critique de l'Auteur des Doutes*, il prouve enſuite qu'*urbanité* eſt

un mot établi, & le prouve par une lettre de M. Chapelain, qu'il cite en l'air ; à quoy il ajouſte le témoignage de M. l'Abbé de Pure, & ſur tout celuy de M. Danet. *Ce qui déciде la queſtion*, dit-il, *vous trouverez ce mot dans le nouveau Dictionaire de M. Danet, qui eſt un livre tres-docte & tres-judicieux, & qui vaut beaucoup mieux que l'Abbaye dont il a eſté récompenſé.* Un Dictionaire eſt une grande autorité pour M. Ménage, & c'eſt pour cela ſans doute qu'il cite ſi ſouvent Nicod. Mais je ne ſçay ſi un autre Dictionaire que celuy de l'Académie Françoiſe peut décider abſolument ces ſortes de queſtions ; & ce qui me rend ſuſpect le nouveau Dictionaire, qui vaut mieux qu'une Abbaye au jugement de M. Ménage, c'eſt que j'y trouve *hydrie*, *conopée*, & quelques autres mots inconnus en noſtre Langue.

Comme M. Ménage ne pardonne rien à l'Auteur des Doutes, il ſe

réjoüit aux dépens de ce provincial, qui dit que M. Peliſſon & M. d'Ablancourt ont écrit *arbuſte* en lettre italique, pour preuve que ce n'eſtoit pas un mot receû lors qu'ils écrivoient. *Pour ce qui eſt de l'argument tiré de l'écriture italique*, dit-il, *c'eſt un argument puéril.* Il n'a pas ſongé, en diſant cela, qu'il offenſoit M. de Balzac, dont il a eſté autrefois la belle paſſion, juſqu'à luy avoir fait faire une infidelité au bon M. Chapelain, comme M. de Balzac confeſſe luy-meſme. Car enfin M. de Balzac avoit couſtume de marquer d'italique les mots douteux dont il ſe ſervoit; & M. Chapelain s'eſtant ſervi dans une de ſes lettres du mot de *ſublimité*, qui n'eſtoit pas encore établi, il luy répond en ces termes: Si je me portois bien, je vous contenterois bien d'une autre ſorte; & mon eſprit ayant plus de liberté, ſes élevations auroient plus de force; vous donner pourtant de la *ſublimité* au dernier écrit

*Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain. Liv. 4. lett. 29. Liv. 6. lett. 21.*

„ *Liv. 2. lett. 28.*

» que vous avez eû de moy : il ré-
pond, dis-je, en ces termes ; mais
il marque *ſublimité* d'italique, quoy-
que tout le reſte ſoit de romain ; &
tous les Auteurs un peu exacts, en
uſent ainſi. Il n'y a que M. Ménage
qui n'aime pas l'italique ; & ſon
averſion pour ce caractere va ſi loin,
qu'il fait là-deſſus un procés non-
ſeulement au Gentilhomme de pro-
vince, qu'il regarde comme ſon ad-
verſaire ; mais auſſi à un de ſes meil-
» leurs amis. Mon bon ami M. Fa-
» brot, dit-il, en a uſé de meſme
» dans le Traité *de numero puerpe-*
» *rii*, & dans celuy *de tempore huma-*
» *ni partus*, qu'il m'a fait l'honneur
» de m'adreſſer. Pourquoy cette bi-
» garûre ?

On pourroit luy dire que c'eſt pour diſtinguer les choſes, & pour les faire mieux ſentir. Mais quoy qu'il en ſoit de l'italique en général ſur laquelle M. Ménage raiſonne fort au meſme endroit, je la croy tres-neceſſaire à l'égard des mots

douceux ; ou afin que M. Ménage ne me chicane pas ſur l'italique & ſur le romain, comme il chicane l'Auteur des Doutes, je croy qu'il eſt à propos de marquer d'un caractere particulier les termes nouveaux qu'on employe, quand ils ne ſont pas encore établis. Pour ce qui eſt d'*urbanité*, je ſuis aſſez du ſentiment de l'Auteur des Doutes. Je croiray ce mot tout-à-fait François dés que l'Académie l'aura déclaré : mais en attendant que l'Oracle parle, ſi je me ſervois de ce mot, j'y apporterois les précautions que M. d'Ablancourt & M. Peliſſon y ont apportées, ſans avoir égard ni au Quintilien de M. l'Abbé de Pure, ni au Dictionaire de M. l'Abbé Danet, ni aux déciſions de M. l'Abbé Ménage. Je croy ces trois Abbez tres-ſçavans, & tres-dignes de la réputation qu'il ont dans le monde ; mais je ne les croy pas infaillibles.

## HARDIESSE, AUDACE.

## HARDI, AUDACIEUX.

*Hardieſſe* ſe prend en bonne & en mauvaiſe part, ſelon le ſujet dont il s'agit, ſoit au propre, ſoit au figuré. *Un homme qui parle en public, doit avoir de la hardieſſe*; c'eſt à dire, *de l'aſſeûrance. On croit celuy qui parle le plus haut & le plus ferme*, dit l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence, *& c'eſt ſouvent à la hardieſſe qu'on ſe laïſſe perſuader.* Il n'y a perſonne, dit un autre Ecrivain, *qui ait plus de hardieſſe qu'un méchant poëte, & un méchant peintre, qui ne connoiſſent pas leur ignorance.* Nous diſons tous les jours; *il a eû la hardieſſe de me réſiſter en face: il a eû la hardieſſe de me contredire.* Voilà pour le propre. Voicy pour le figuré.

*L'Art de la Peinture.*

*Euripide*, dit M. Des Preaux, *ne manque pas quelquefois de hardieſſe à peindre les choſes. Vos originaux*, dit M. Coſtar à M. Ménage, *meritent*

*d'eſprit, en toutes les Langues, & vous copies preſque toujours pour originaux, tout ſe tourne de nouveau, de gaieté, & de hardieſſe.* Cela ſe dit en bonne part; mais on pourroit dire en mauvaiſe part, *la hardieſſe d'une penſée, la hardieſſe d'une métaphore.* On pourroit dire du Vicechancelier de Navarre Auteur de l'*Avant-Villonienne*, que *la hardieſſe de ſes métaphores dégénére ſouvent en extravagance.*

On dit au pluriel en bonne part, *hardieſſes* avec une épithete; *de belles, de nobles hardieſſes*; & le Traducteur de Longin parle ainſi aprés M. de Vaugelas: *Eſchile a quelquefois des hardieſſes & des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques.*

*Hardieſſe* tout ſeul ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. *Les hardieſſes de la Langue italienne.* Néanmoins la matiere donne quelquefois un bon ſens à *hardieſſe*; & M. de Vaugelas n'a pas eû ſans doute intention de blaſmer la Langue Françoiſe,

en parlant de ſes *hardieſſes*, & diſant qu'elle ſçait temperer ſes *hardieſſes* avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monſtrueuſes où donnent aujourd'huy nos voiſins: *hardieſſes* ſe prend-là pour *élevations*.

*Audace* ſignifie plus que *hardieſſe*: auſſi M. de la Chambre, parlant de la joye que les actions glorieuſes du Cardinal Mazarin luy avoient cauſée, dit fort bien: *C'eſt elle, Monſeigneur, qui m'a donné non-ſeulement la hardieſſe de vous écrire ces lignes; mais encore l'audace de vous dire mes ſentimens ſur les grandes choſes que vous venez d'achever.*

*Audace* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, à moins qu'il ne ſoit adouci, ou par une épithete, comme *une belle audace, une ſainte audace*; ou par un autre ſubſtantif qui l'accompagne. Par exemple, *il avoit de l'audace & de la civilité, de la douceur & de la fierté, & on ne le pouvoit voir, ſans le craindre, & ſans*

*l'aimer.* C'eſt le portrait que Mademoiſelle de Scudery a fait du Roy, en décrivant l'entrée de la Reine.

Le ſujet qu'on traite, & la perſonne dont il s'agit, peuvent encore rectifier ce mot, ſur tout en vers; comme il paroiſt dans ces deux exemples:

*Son front avoit une audace*
*Telle que Mars en la Thrace.*

ou

*Que Corneille pour luy rallumant*
*ſon audace,*
*Soit encor le Corneille & du Cid &*
*d'Horace.*

*Hardi* a un bon & un mauvais ſens comme *hardieſſe*: *Dumnorix*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Céſar, *eſtoit un homme hardi & entreprenant*; & le Pere Maimbourg dans l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Attila eſtoit ſage & prudent dans le conſeil, prompt & hardi dans l'exécution.*

On dit, *c'eſt un hardi menteur; vous eſtes bien hardi de me parler comme vous faites*; & nous liſons dans l'Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre: *Les Calviniſtes, plus hardis que les Lutheriens, ont ſervi à établir les Sociniens, qui ont eſté plus loin qu'eux.*

Nous diſons dans le figuré, *une métaphore hardie, une hyperbole tres-hardie*; & nous le diſons en mauvaiſe part. *On rencontre dans les anciens des hyperboles extrémement hardies*, dit l'Auteur de la Préface ſur les œuvres de M. de Balzac.

Nous diſons auſſi *hardi* en bonne part dans le figuré. *Si l'on regarde avec attention ces ſtatuës qui conſervent encore la reſſemblance de Pompée; ce geſte hardi, & cét air martial donnent de l'émulation.*

*Plaidoyer pour le ſieur Vanoſtal.*

*Ces traits hardis de l'architecture, qui ſont des miracles de l'art pour les yeux ſçavans, mais qui paroiſſent des défauts à ceux qui ne ſçavent pas juger.*

*Lettres de M. Coſtar.*

*Que ne puis-je repreſenter par quelque grand & hardi coup de pinceau les charmes de ſa converſation ?* *Diſcours ſur les Oeuvres de M. Sarrazin.*

*Audacieux* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, ſoit dans la proſe, ſoit dans les vers. *Un de ces eſprits remuans & audacieux, qui ſemblent eſtre nez pour changer le monde*, dit M. de Condom, en faiſant le portrait de Cromvel.

*Jupiter d'un coup de foudre*
*Fit mordre bientoſt la poudre*
*A ce Grec audacieux ;*
*Et cét enfant de la terre*
*Sentit combien ſon tonnerre*
*Cedoit à celuy des Cieux.*

C'eſt ce qu'a dit Mademoiſelle de la Vigne dans ſon Ode ſur les Conqueſtes du Roy, en parlant de Salmonée.

## MONTER A CHEVAL, MONTER UN CHEVAL.

LEs Etrangers qui apprennent le François, ont couſtume de confondre ces deux phraſes. Quoy-que

les François, qui ſçavent un peu leur Langue, ne s'y méprennent preſque jamais; il eſt bon de diſtinguer icy les deux uſages de cette façon de parler.

Quand on va d'un lieu à un autre, ou que l'on s'exerce dans un meſme lieu, ſans avoir égard à la qualité d'un cheval, on dit *monter à cheval. Je partis de grand matin, je montay à cheval avant le jour; je monte à cheval tous les matins dans l'Académie de M. Bernardi. Les Médecins luy ont ordonné de monter à cheval, pour faire exercice.*

*Epiſtre à M. de Guilleragues.*

*Un fou rempli d'erreurs, que le*
*trouble accompagne,*
*Et malade à la ville ainſi qu'à la*
*campagne,*
*En vain monte à cheval, pour*
*tromper ſon ennuy:*
*Le chagrin monte en croupe, &*
*galoppe avec luy.*

Quand on a égard à la qualité du cheval, & qu'on parle d'un cheval, ou de pluſieurs chevaux en par-

ticulier, on dit *monter un cheval. Je n'ay jamais monté de cheval plus rude; c'eſt le cheval que je monte tous les jours; les Académiſtes de M. Bernardi montent d'excellens chevaux; il n'y avoit qu'Alexandre qui puſt monter Bucéphale.*

## EFFICACITE'.

IL y a des Prédicateurs & des Ecrivains qui uſent de ce mot; il n'eſt point françois. Il faut dire *efficace*: le meſme mot eſt adjectif & ſubſtantif tout enſemble. On dit, *la grace efficace, l'efficace de la grace.*

*La ſageſſe divine éclate en cette conduite*, dit M. Godeau: *on y voit paroiſtre l'efficace de la grace de Jeſus-Chriſt, qui amolit un cœur ſi endurci, ſans luy oſter la liberté.* Vie de S. Paul.

*Comment pouvoit-il mieux concevoir la neceſſité & l'efficace de ce celeſte remede, que par ſa propre experience?*

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit, en parlant des Grands: *Leur exemple a une efficace toute particu-*

*liere* ; & le nouveau Traducteur de Rodriguez dit, en parlant de la preſence de Dieu : *De quelle efficace ſera-t-il de ſe remettre toûjours Dieu devant les yeux, & de ſonger à tous moment qu'il nous regarde !*

Ce n'eſt pas le ſeul mot que nous ayions de cette eſpece. *Adultere & ſacrilege* ſont auſſi adjectifs & ſubſtantifs. On dit qu'*un homme eſt adultere*, & qu'*il a commis un adultere*. On dit *un Preſtre ſacrilege*, *une Communion ſacrilege*, *commettre un ſacrilege* : car il faut dire toûjours *ſacrilege* ; & ceux qui diſent *un homme ſacrilegue*, *une action ſacrilegue*, pour diſtinguer l'adjectif du ſubſtantif, à l'exemple des Italiens & des Eſpagnols, qui ont *ſacrilego* adjectif & *ſacrilegio* ſubſtantif ; ceux, dis-je, qui parlent de la ſorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs.

*Hiſtoire du Droit françois.* *Dans les loix des peuples nouvellement domptez & convertis, il y a des peines contre les rebelles & contre les ſacrileges.*

*Ils ne pouvoient encore aujourd'huy ſe diſpenſer de tant d'uſurpations ſacrileges.* Plaidoyez de M. Patru.

*Nous fermerons ces bouches ſacrileges, qui ſont autant de fontaines empoiſonnées.* Homelie de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche.

MIGNARD, MIGNARDISE.

MIGNARD eſt un de ces mots dont noſtre Langue s'eſt preſque défaite depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable; peut-eſtre parce qu'il luy a paru trop mol, & qu'il finit un peu le diminutif. Néanmoins nous diſons encore, *un parler mignard, un air mignard, un viſage mignard.* Ce mot plaiſoit extrémement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers qui avoient un caractere tendre & délicat. Il peut quelquefois trouver ſa place dans les noſtres; & j'ay veû une jolie piece, où une honneſte perſonne dit d'elle-meſme, en faiſant ſon portrait ſous le nom d'une bergere:

*Je ſuis une jeune bergere,*
*Qui ne ſçais ce que c'eſt qu'artifice*
*& que fard;*
*Qui plais, ſans chercher meſme*
*à plaire;*
*Et qui n'ay rien de trop mignard.*

*Mignardiſe* eſt plus en uſage que *mignard*. Non-ſeulement on s'en ſert dans le diſcours familier, & dans de petites pieces galantes; mais on l'employe auſſi dans les ouvrages les plus ſérieux. Outre que M. d'Ablancourt dit, en parlant de Lucien: *On ne peut nier que ce ne ſoit un des plus beaux eſprits de ſon ſiecle, qui a par tout de la mignardiſe & de l'agrément avec une humeur gaye & enjoûée*; M. Des Préaux dit dans ſa Traduction de Longin, en parlant de la meſure des périodes: *Toutes ſortes de piés & de meſures n'ont qu'une certaine mignardiſe, & un petit agrément, qui a toûjours le meſme tour, & qui n'émeut point l'ame.* M. l'Abbé de la Chambre dit meſme dans le Panégyrique de Saint Charles

les Borromée : *Les cœurs les plus forts & les plus fermes s'amoliſſent & ſe fondent, pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les mignardiſes & toutes les parures des graces*, &c.

## TRANSPORT, TRANSLATION.

CEs deux mots, qui ſemblent dire la meſme choſe, ont un uſage different. On dit, *le tranſport des marchandiſes, le tranſport de l'artillerie, le tranſport de l'argent ; la tranſlation de l'Empire, la tranſlation du Concile, la tranſlation des reliques, la tranſlation d'une feſte.* On dit encore, *la tranſlation d'un Eveſque.* Cela ſe dit auſſi d'une autre perſonne qui change de lieu : *L'une des révoltées voulut quitter l'Hoſtel-Dieu, pour aller à Port-Royal ; on remüa ciel & terre pour cette tranſlation.* *Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.*

Ce ſeroit mal dit, *la tranſlation des marchandiſes, de l'artillerie*, &c. *le tranſport de l'Empire, du Concile*, &c. Il y a encore cette differen-

ce entre *tranſlation* & *tranſport*, que *tranſlation* ne ſe dit point en matiere de commerce, ou de morale, & que *tranſport* s'y dit élegamment. *Je luy ay fait un tranſport de ma debte ; il eſtoit dans un grand tranſport de colere, de joye*, &c.

ELLE aux cas obliques.

IL eſt certain qu'*elle* au nominatif ne convient pas moins à la choſe qu'à la perſonne ; & qu'on dit également bien d'une maiſon & d'une femme, *elle eſt agréable :* mais aux cas obliques, *elle* ne convient pas à la choſe comme à la perſonne ; & on ne diroit pas, par exemple, en parlant d'un homme à qui la philoſophie nouvelle plairoit extrémement, *il s'attache fort à elle, il eſt charmé d'elle :* il faut dire, pour bien parler, *il s'y attache fort, il en eſt charmé.* On ne diroit pas auſſi, en parlant d'une victoire, ou de quelque autre action glorieuſe, *j'ay fait un diſcours ſur elle.* On diroit bien néan-

moins, *une action ſi importante traiſne de grands avantages aprés elle.* Quoy-qu'il n'y ait proprement que l'uſage qui puiſſe nous inſtruire à fonds là-deſſus, & qu'il ſoit difficile de rendre raiſon pourquoy l'un ſe dit plûtoſt que l'autre; il ne ſera pas inutile peut-eſtre de marquer quelques occaſions où *elle* ſe met fort bien dans les cas obliques.

I. Quand la choſe ſe prend pour une perſonne: par exemple, *ſi la vertu paroiſſoit à nos yeux avec toutes ſes graces, nous ſerions tous charmez d'elle.*

*Il n'aime que la gloire, il ne regarde qu'elle:*
*De toutes les beautez, c'eſt pour luy la plus belle.*

*Poëſies à la loüange du Roy.*

II. Quand *elle* eſt entrelaſſé dans la période, & ne finit point le diſcours. Ainſi, quoy-qu'on ne puiſſe pas dire, en parlant de la philoſophie, *de toutes les ſciences, il n'y en a point qui me plaiſe davantage; & plus je l'étudie, plus je ſuis charmé*

*d'elle :* je diray bien, *c'eſt d'elle que les hommes ons appris à vivre ; c'eſt à elle qu'ils doivent leurs plus belles connoiſſances.*

III. *Elle* peut finir le diſcours, quand la phraſe qu'on employe a rapport d'elle-meſme aux perſonnes. En voicy un exemple, qui le fera entendre. *Il ne faut pas s'étonner*, dit un bon Auteur, en parlant de l'amour propre, *s'il ſe joint quelquefois à la plus rude auſterité, & s'il entre ſi hardiment en ſocieté avec elle.* Cette locution, *entre en ſocieté*, qui eſt un terme de commerce, & qui regarde directement les perſonnes, fait qu'*auſterité* joüit en quelque ſorte des droits de la perſonne ; & qu'*avec elle*, à la fin de la période, n'a rien qui choque. Le meſme Ecrivain a pû dire, ſelon le meſme principe. *La philoſophie triomphe aiſément des maux paſſez, & de ceux qui ne ſont pas preſts d'arriver ; mais les maux preſens triomphent d'elle.*

Il y a ſans doute d'autres rencontres où *elle* ſe peut mettre aux cas obliques, mais elles ne ſe preſentent pas à ma memoire.

## LIBERTIN.

CE mot ſignifie d'ordinaire un homme impie, qui ne croit rien, & dont les ſentimens ſont corrompus: *c'eſt un libertin; les libertins; les Cours des Princes ſont pleines de libertins.* Il ſignifie quelquefois une perſonne qui hait la contrainte, qui ſuit ſon inclination, qui vit à ſa mode, ſans néanmoins s'écarter des regles de l'honneſteté & de la vertu. Ainſi, on dira d'un homme de bien, qui ne ſçauroit ſe geſner, & qui eſt ennemi de tout ce qui s'appelle ſervitude, *il eſt libertin; il n'y a pas un homme au monde plus libertin que luy.* Une honneſte femme dira meſme d'elle, juſqu'à s'en faire honneur, *je ſuis née libertine. Libertin* & *libertine* en ces endroits ont un bon ſens, & une ſignification

délicate. C'eſt ainſi, quand il plaiſt à l'uſage, que les mots les plus odieux changent de nature; & que ce qui eſt criminel dans une occaſion, devient innocent dans une autre.

## COMMENCER.

M. de Vaugelas dit que ce verbe, dans la pureté de noſtre Langue, demande toûjours la prépoſition *à* aprés ſoy; & que, pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas, *il commence de ſe mieux porter*. M. de Vaugelas ajouſte, que meſme au préterit défini à la troiſiéme perſonne ſinguliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent pluſieurs provinciaux, & meſme quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ſoit pour oſter la cacophonie des deux *à*; ne ſe ſouvenant pas de cette maxime générale, qu'il n'y a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors

qu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accouſtumée. De-ſorte que, ſelon M. de Vaugelas, il faut toûjours dire, *il commença à*; meſme quand le verbe qui ſuit commenceroit encore par un *à*. Il faut dire, par exemple, *il commença à avoüer*, & non pas, *il commença d'avoüer*, qui eſt bien plus doux. J'avoüe que j'ay crû long-temps que c'eſtoit une faute de dire, *il commence de ſe bien porter*, tant j'ay déferé toûjours à l'autorité de M. de Vaugelas. Mais j'avoüe auſſi que j'ay changé de ſentiment, en liſant pluſieurs bons livres de noſtre Langue, où j'ay trouvé *commencer de*; & afin qu'on voye que je ne parle pas en l'air, je ſuis bien-aiſe de citer les principaux Auteurs que j'ay leûs.

*L'Académie ne deſiroit plaire qu'au plus ſage de tous les hommes, & non pas à des foux, qui commençoient d'eſtre ébloüis de la gloire qu'elle recevoit d'un ſi grand protecteur.* *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.*

Diſcours de l'amitié & de la haine des animaux.

*L'amour des meres a ſes temps reglez, ſelon les eſpeces des animaux; & celle de l'aigle commence de finir en ce temps-là.*

Vie de S. Paul.

*Ce fut-là encore que le nom de Chreſtien commença d'eſtre donné aux diſciples de Jeſus-Chriſt.*

Vie de D. Barthelemy de Martyrs.

*Il eſtoit vray de dire de luy ce qui a eſté auſſi écrit du Sauveur; qu'il avoit commencé de faire, avant que d'enſeigner.*

Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament.

*C'eſt la premiere guerre que le monde, dont Herode eſt la figure, commence de faire à Jeſus-Chriſt.*

Reflexions ſur l'Eloquence.

*Son exterieur eſtoit ſi dévot, qu'on eſtoit recueilli dés qu'on le voyoit; & l'on commençoit d'eſtre perſuadé de ce qu'il alloit dire, avant qu'il euſt ouvert la bouche pour parler.*

Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.

*Le Roy Henri VIII. Prince en tout le reſte accompli, s'égara dans les paſſions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Egliſe.*

Homelies de Saint Chry-

*Il ne dit point aprés que vous aurez offert le ſacrifice, ou avant que*

*vous l'offriez ; mais lors meſme que vous avez commencé de l'offrir.* *Homelie ſur S. Matthieu.*

*Il avoit commencé de prendre gouſt à la vie de la Cour, qui charme d'ordinaire inſenſiblement ceux meſme qui y ſont entrez avec le plus de répugnance.* *Vie de Saint François de Borgia.*

*Depuis cent ans l'on a commencé de faire icy des travaux, qui donnent ſujet d'eſperer qu'un jour nous ne cederons en rien à toutes ces anciennes Monarchies, auſſi-bien en ce qui regarde les Arts, comme en toute autre choſe.* *Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.*

*Ils trouverent que les Bavarois, après avoir commencé de remuër la terre pour s'y retrancher, avoient paſſé outre, avec une diligence encore plus grande que celle des François.* *Relation des campagnes de Rotroy & de Fribourg.*

Je conclus de tous ces paſſages, que la déciſion de l'Auteur des Remarques n'eſt pas maintenant une regle certaine à l'égard de *commencer* ; car, ſelon ſes principes meſmes, un grand nombre de bons Auteurs rend pour le moins l'uſage douteux. Je croy donc que *commencer à* eſt

le meilleur, & le plus françois : mais je ne croy pas que commencer *de* ſoit ni mauvais, ni barbare ; & quoyque je ne vouluſſe pas m'en ſervir, je ne voudrois pas le condamner dans les autres, comme ſemble faire l'Auteur des Doutes. C'eſt ſur quoy M. Ménage devoit redreſſer ce campagnard : car l'amitié que j'ay pour les Bas-Bretons ne m'aveugle pas ; & quoy-que mon inclination me porte à défendre le Gentilhomme de Baſſe-Bretagne, je pourray bien l'abandonner, quand il aura tort.

Au reſte, ſi *commencer de* ſe peut ſouffrir dans la proſe, à plus forte raiſon dans les vers, où il eſt quelquefois tres-commode. Auſſi de fort bons Poëtes ne font aucune difficulté de s'en ſervir. M. de Benſerade, dans le ballet de la nuit, fait ainſi parler le Roy repreſentant le Soleil levant :

*Sur la cime des monts commençant d'éclairer,*
*Je commence déja de me faire admirer.*

Et M. Regnier, dans ſon Ode à Acanthe, parle en ces termes:

*Qui peut dire les ſoins cuiſans,*
*Que travaillent les Courtiſans,*
*Et quel noir chagrin les devore,*
*Il peut dire combien de pleurs*
*L'aurore verſe ſur les fleurs,*
*Quand le jour commence d'éclore.*

Mais quoy-que la poëſie ait beaucoup de liberté, il ne faut pas qu'elle en prenne trop. Ce ſeroit, je penſe, une eſpece de libertinage, que de mettre en un meſme vers *commencer* avec *de* & *à*, comme a fait un de nos Poëtes dans l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu. Car aprés avoir dit:

*Cy giſt le plus fameux des illuſtres François,*
*Le plus heureux mortel que le Ciel ait veû naiſtre,*
*Le vaſſal le plus grand qu'on ait craint autrefois,*
*Et l'exemple éternel de ceux qui doivent eſtre.*

Il continuë de la ſorte:

*Il commença de vaincre auſſitoſt*
*qu'à paroiſtre:*
*L'honneur ſuivit toûjours ſes au-*
*guſtes exploits:*
*Il fut trop abſolu ſur l'eſprit de*
*ſon Maiſtre;*
*Mais ſon Maiſtre par luy fut le*
*maiſtre des Rois.*

C'eſt quelque choſe de tres-irrégulier que ce vers,

*Il commença de vaincre auſſitoſt*
*qu'à paroiſtre;*

& cette ſeule irrégularité ſeroit capable de gaſter le plus beau ſonnet du monde. *Il commença de vaincre* eſt bien; mais le Poëte ayant pris ce parti-là, devoit s'y tenir; c'eſt à dire, qu'il devoit donner à *commencer* le meſme régime à la fin qu'au commencement. Cette bigarûre *de vaincre* & *à paroiſtre* fait un effet deſagréable, bien loin d'eſtre un ornement & une beauté.

## MERITE.

CE mot ſe dit de la perſonne & de la choſe. Nous diſons, *un homme de merite ; je connois ſon merite. Si ſon rang la diſtinguoit, elle eſtoit encore plus diſtinguée par ſon merite.* Mais nous diſons auſſi, *le merite d'un ouvrage*, quoy-que nous ne diſions pas *un ouvrage de merite. C'eſt une grande preuve du merite & de l'excellence de ſes ouvrages, qu'ils ſe ſont conſervez juſqu'à nous*, dit M. d'Ablancourt dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien. *Je déſie les plus habiles*, dit M. de la Chambre à M. le Cardinal Mazarin ſur la paix des deux Couronnes, *de donner des exemples d'une politique ſi admirable, & de trouver des penſées, ni des paroles qui puiſſent en repreſenter la gloire & le merite.* M. de Segrais dit auſſi, en parlant modeſtement de luy-meſme : *J'ay bien plus à défendre les imperfections de ma traduction, qu'à publier le merite de l'Enéide.*

*Merite* ſe prend quelquefois pour *les perſonnes de merite*, comme *vertu* pour *les perſonnes vertueuſes. Les Princes ſages & éclairez honorent le merite & la vertu. La fortune prend plaiſir quelquefois à élever le merite & la vertu.*

Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt que *merite* ſe dit ſeulement au ſingulier, pour marquer les bonnes qualitez de l'eſprit, ou du cœur. *Merites* au pluriel ne ſignifie que les effets de la grace; *les merites de Jeſus-Chriſt; les merites des Saints; les merites des bonnes œuvres:* & qui diroit, *c'eſt un homme qui a de grands merites*, pour exprimer des vertus purement naturelles & morales, ne parleroit pas françois. Ce ne ſeroit pas meſme bien parler, ſi on vouloit exprimer des vertus chreſtiennes, & faire entendre, par exemple, qu'un homme eſt humble, charitable, patient, &c. Il faudroit dire, *c'eſt un homme qui a de grandes vertus chreſtiennes.*

Quoy-que *merite* au ſingulier ſignifie autre choſe que *merites* au pluriel, il ne laiſſe pas d'avoir quelquefois la meſme ſignification; & nous diſons bien dans un ſens theologique, *le merite des bonnes œuvres.*

## DONNER COEUR, DONNER DU COEUR.

ON demande lequel il faut dire, ou ſi tous deux ſont bons. M. de la Chapelle dit toûjours, *donner cœur*, dans la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg. *La preſence du Prince donna cœur aux ſoldats; cette action redonne cœur aux ſoldats.* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, *donner du cœur: Que noſtre magnanimité anime les plus hardis, & donne du cœur aux plus laſches.* Le Pere Rapin dit auſſi dans ſes Réflexions ſur l'Eloquence, en parlant de l'Eloquence meſme: *On l'a veûë dans les armées aller de rang en rang redonner du cœur aux ſoldats par*

*la bouche des conquerans.* Ces autoritez me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre. Le premier me ſemble néanmoins plus françois, & plus ſouſtenu en quelques rencontres.

ANTIQUITÉ, ANCIENNETÉ.

CEs deux mots ſe doivent quelquefois diſtinguer, & ſe peuvent auſſi quelquefois confondre.

*Antiquité* ſe prend d'ordinaire pour les ſiecles paſſez, ou pour les ouvrages des ſiecles paſſez. *Les heros de l'antiquité; ce ſont des reſtes de l'antiquité; cela ſent la bonne antiquité.*

*Antiquité* ſe prend quelquefois pour les perſonnes des ſiecles paſſez; & c'eſt dans cette ſignification que M. de Balzac a pris ce mot, quand il a dit: *Les deux Scaligers ont eſté deux merveilles des derniers temps; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante antiquité.*

On ne dit point *ancienneté* en tous ces ſens-là, & *antiquité* pris de la ſorte n'a point de régime.

*Ancienneté* dans ſa propre ſignification marque le temps qu'il y a qu'une perſonne eſt receûë ou en une charge, ou en une ſocieté. Ainſi nous diſons d'un ancien Conſeiller, *ſon ancienneté le fait paſſer devant les autres*; & d'un ancien Religieux, *ſon ancienneté luy donne du crédit*: nous diſons *le droit d'ancienneté*; *c'eſt l'ancienneté qui regle les rangs*. On diroit bien auſſi, *c'eſt l'antiquité qui regle les rangs*; & un de nos Maiſtres aime autant en cét endroit, *antiquité* qu'*ancienneté*.

*Ancienneté* ne ſe dit pas ſeulement des perſonnes en particulier, il ſe dit en général des maiſons & des familles. *L'ancienneté des maiſons eſt une des principales marques de leur nobleſſe*. Auſſi M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame de Montauſier: *La noble famille d'Angennes, dont la grandeur, la gloire,*

*& l'ancienneté ſont connuës. Antiquité* ſe diroit bien en cét endroit, & ſeroit peut-eſtre plus beau qu'*ancienneté*. C'eſt comme parle M. Patru dans le Plaidoyer pour M. le Duc de Rohan: *La ſplendeur, l'antiquité des maiſons*, &c.

Quand il s'agit d'un peuple, ou d'une ville, on ne peut ſe ſervir que d'*antiquité*. *L'antiquité de Babylone; l'antiquité des Egyptiens*, & non pas *l'ancienneté*.

Nous diſons, *les antiquitez d'une ville, les antiquitez Romaines*, pour ſignifier d'anciens monumens. Ce ſeroit parler Allemand en François, que de dire, *les anciennetez d'une ville, les anciennetez Romaines*.

On dit *de toute ancienneté*, pour dire *de tout temps*; & M. Patru dit dans le Plaidoyer de Madame de Guenegaud: *Ces appartemens ont dix pieds de plus qu'ils n'avoient de toute ancienneté*. On ne diroit pas *de toute antiquité* en ce lieu-là; mais on

le diroit bien ailleurs. Dans les endroits qui demandent plus d'élevation & de vehemence, *de toute antiquité* paroiſt plus noble que *de toute ancienneté*. Au contraire, dans les endroits ſimples & unis, *de toute ancienneté* paroiſt plus propre que *de toute antiquité*.

## DE QUI.

IL faut prendre garde où l'on met *de qui*, en parlant des perſonnes; car je ne répete pas ce que M. de Vaugelas a dit, qu'on ne l'attribuë point aux choſes, à moins qu'on ne leur donne des phraſes perſonnelles, pour me ſervir de ſes termes. *De qui* tient proprement lieu d'ablatif en noſtre langue, & c'eſt-là ſa ſituation naturelle. *L'Auteur de qui ils ont pris ce paſſage ne dit pas cela; nous avons un ennemi irréconciliable, de qui nous ne devons attendre ni paix, ni tréve; c'eſt l'homme de qui j'ay receû une grace; c'eſt luy de qui ma terre releve; il n'y a perſonne de*

*qui on puiſſe dire avec plus de raiſon*, &c. Ce *de qui* eſt l'*à quo* & le *de quo* des Latins.

*Diſcours de la gloire.*

Cependant de fort bons Auteurs font *de qui* génitif. *J'ay cent fois admiré que les hommes, qui ſont naturellement curieux, de qui l'eſprit veut ſonder les ſecrets les plus cachez, pénetrer juſques au centre de la terre, & s'élever au-deſſus des cieux, pour taſcher de connoiſtre ce qui paſſe leur connoiſſance, s'appliquent ſi peu à connoiſtre la gloire qu'ils deſirent ſi ardemment.*

*Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

*Malheur à ceux, de qui toute la vie ſe paſſe en ſouhaits, & que la mort ſurprend, ſans qu'ils ayent fait aucunes œuvres.*

Quelques-uns ſe perſuadent, nonobſtant ces autoritez qui ſont de grand poids, que *de qui* génitif n'a pas ſi bonne grace en proſe; & qu'il faut le laiſſer aux poëtes, qui en ont beſoin pour la meſure de leurs vers: témoin l'Ode de M. Saraſin ſur la priſe de Dunkerque:

*Monſauſier, de qui la gloire*
*Vole aux climats étrangers;*
*Toy, qui pris part aux dangers*
*D'une ſi noble victoire;*
*Toy, qu'on ne peut trop vanter,*
*Veuille me faire écouter*
*De ce heros magnanime,*
*De qui la main doit planter*
*Nos lys aux champs de Solyme.*

Mais quand on ſeroit ſi ſcrupuleux, que de ne vouloir pas mettre en proſe *de qui* au génitif pour *dont*; ni dire, par exemple, *l'Auteur de qui j'ay leû le livre; le Prince de qui j'ay gagné la faveur*: on ne pourroit ſe diſpenſer de s'en ſervir, quand il ſuit un point interrogant. *De qui déplorera-t-on le malheur? De qui trouvera-t-on le pere infortuné, ſi ce n'eſt de celuy qui s'abandonne à la débauche?* Morale du Sage.

Il y a une occaſion où *de qui* au génitif ne vaut rien du tout; & c'eſt quand *de qui* eſt mis aprés le ſubſtantif qui le regit. Par exemple. *Le Prince à la vengeance de qui les François s'obſtinerent avec une valeur de-*

*ſeſperée ; le Prince au ſervice de qui j'ay paſſé les plus belles années de ma vie.* Il faut dire, *à la vengeance duquel, au ſervice duquel* ; & nos bons Auteurs parlent de la ſorte. *Dieu aux yeux duquel la diſpoſition de noſtre ame eſt toûjours connuë. Herode apprenant ſa delivrance, fut ſaiſi d'une rage, qui éclata ſur les ſoldats, à la garde deſquels il l'avoit commis.*

*Morale du Sage.*

*Vie de S. Paul.*

## IL A PASSE', IL EST PASSE'.

J'AY veû des gens bien en peine de ſçavoir lequel il faut dire. Quand *paſſer* a un régime, & qu'il a rapport ou aux lieux, ou aux perſonnes, il faut dire *a paſſé*, ſoit dans le propre, ſoit dans le figuré. *Il a paſſé par le Pont-neuf allant au Louvre ; il a paſſé chez un tel ; le Roy a paſſé par Compiégne ; l'armée a paſſé par la Picardie ; par tout où l'armée a paſſé, elle a fait de grands degaſts ; l'Empire des Aſſyriens a paſſé aux Medes*, &c. Ceux qui écrivent purement en noſtre Langue, gardent in-

violablement cette regle. *Elle eſt ſortie de l'Egypte,* dit M. Fléchier dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier; *& par des deſerts ſecs & ſteriles elle a paſſé dans cette terre heureuſe, où coule le lait & le miel.* M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant de la veritable Religion qui a eſté autrefois ſi floriſſante dans l'Affrique: *Elle a paſſé de ce lieu chez nous, & elle paſſera encore de chez nous dans ces nouvelles terres qui ſe découvrent tous les jours.* L'Auteur de l'Education d'un Prince dit auſſi: *Vous imaginez-vous que ce ſoit par quelque loy naturelle que ces biens ont paſſé de vos anceſtres à vous?* Enfin *paſſer* ſe met avec le verbe auxiliaire *avoir,* quand il ſe prend tout-à-fait dans le figuré, & qu'il ſe rapporte à quelque choſe; & nous en avons un exemple dans le Diſcours que M. Godeau a compoſé ſur les Epiſtres de Saint Paul: *Il me ſemble encore que*

*quand, aprés avoir inſtruit ſes diſciples ſur les veritez de la Foy, il a paſſé à la réformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enſeignemens faciles.*

Quand *paſſer* n'a ni régime, ni relation, on dit *eſt paſſé*, & dans le propre & dans le figuré. *Le Roy eſt paſſé; l'armée eſt paſſée; l'Empire des Romains eſt paſſé; le bon temps eſt paſſé; cette femme eſt paſſée*, pour dire qu'elle n'eſt plus ni belle, ni jeune.

Ce fameux Rondeau, qui fut fait aprés la mort du Cardinal de Richelieu, & qui commence par:

*Il eſt paſſé, il a plié bagage*
*Ce Cardinal, dont moult eſt grand dommage.*

Ce Rondeau, dis-je, peut ſervir à éclaircir la Remarque. *Il eſt paſſé* mis d'abord eſt régulier, & ſelon l'uſage: car cela n'a point de rapport au lieu; cela ſe dit abſolument,

*Il a paſſé, il a plié bagage.*

La

La premiere repriſe du Rondeau eſt auſſi fort bien :

*Mais maintenant ce n'eſt plus*
*le temps :*
*Il eſt paſſé.*

La ſeconde repriſe eſt mal, à regarder les choſes de prés, & à les examiner dans toute la rigueur de la langue :

*Le Roy de Bronze en eût le paſſe-*
*temps,*
*Quand ſur le Pont avec ſon at-*
*telage*
*Il eſt paſſé.*

Il faudroit dire, *il a paſſé*, pour parler tout-à-fait correctement, parce que *paſſer* en cét endroit a rapport au lieu : mais comme la poëſie n'eſt pas toûjours auſſi exacte que la proſe, & qu'on doit pardonner quelque choſe aux poëtes, *il eſt paſſé* ſe peut ſouffrir dans la derniere repriſe du Rondeau, en conſideration des deux autres ; & s'il y a un endroit où l'on puiſſe mettre, *il eſt paſſé*, pour *il a paſſé*, c'eſt aſſeûrément en celuy-là.

Au reſte, il faut remarquer que *paſſer* ſe prend icy en ſa ſignification naturelle; c'eſt à dire, que *paſſer* dont il eſt queſtion dans la Remarque, répond au *tranſire* des Latins. Car quand *paſſer* a une autre ſignification, on met *a paſſé* en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux ni aux perſonnes. Par exemple. *Ce mot a paſſé*, pour dire, *ce mot a eſté receû*. Car il y a bien de la difference entre *ce mot eſt paſſé* & *ce mot a paſſé*. *Ce mot eſt paſſé* ſignifie qu'un mot eſt vieux, qu'il eſt aboli, qu'il n'eſt plus du tout en uſage. *Ce mot a paſſé* ſignifie qu'un mot a eſté introduit, & qu'il a cours dans la Langue.

## PROSATEUR.

PROSATEUR n'eſt pas de ces enfans expoſez, dont le pere eſt incertain & inconnu. Toute la France ſçait maintenant que M. Ménage a fait ce mot; & aprés qu'il nous l'a dit plus d'une fois, on ſe-

roit ridicule de ne le pas croire. Auſſi le provincial qui doute de tout, n'a pas douté de ce fait; & je ſuis ſurpris que M. Ménage luy faſſe une querelle d'Allemand là-deſſus. L'Auteur des Doutes a parlé de *proſateur* en deux endroits. Voicy le premier. *L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe avoüe de bonne foy que* proſateur *eſt un mot de ſa façon:* J'ay fait *proſateur*, dit-il, à l'imitation de l'Italien *proſatore*, pour dire un homme qui écrit en proſe. «

M. Ménage conclut de-là que le Bas-Breton l'accuſe d'un crime. En liſant ces paroles, dit-il, *l'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe avoüe de bonne foy que* proſateur *eſt un mot de ſa façon*; ne diroit-on pas que l'Auteur des Doutes eſt perſuadé que c'eſt faire un crime que de faire un mot?

Pour moy je ne le dirois jamais, & je ne voy pas quelle liaiſon il y a entre ces deux propoſitions. L'Auteur des Doutes conte ſimplement

un fait ; & c'eſt M. Ménage qui raiſonne à ſa mode ſur ce fait. Les paroles du provincial ſont innocentes, & elles le ſeront toûjours, pourveû qu'on ne les empoiſonne point.

L'autre endroit où l'Auteur des Doutes parle de *proſateur* eſt plus remarquable que le premier, mais il n'eſt pas plus criminel. Ce provincial s'eſt imaginé que les bons Auteurs, qui font des mots, ne doivent pas dire qu'ils les ont faits, de peur de révolter le public contre le pere, & contre l'enfant. *Le public eſt délicat*, dit-il ; *il faut luy laiſſer croire qu'il ne doit ce mot à perſonne, ou qu'il ne le doit qu'à luy-meſme. C'eſt aſſez pour l'obliger à deſavoüer cét enfant expoſé, que quelqu'un s'en déclare le pere ; & c'eſt ce qui me fait craindre que* proſateur *ne paſſe point, quelque beau, & quelque commode qu'il ſoit : il paſſeroit peut-eſtre, ſi M. Ménage n'avoit point dit ſi affirmativement, & ſi hautement*, J'ay fait proſateur.

Cette raiſon n'eſt peut-eſtre que trop fine pour un campagnard Bas-Breton : je laiſſe à juger aux habiles gens ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe ; & je me contente de dire qu'elle n'eſt point injurieuſe à M. Ménage. Il n'a que faire de ſe juſtifier, comme ſi on l'avoit accuſé d'un crime : l'Auteur des Doutes ne ſçait ce que c'eſt que d'accuſer les gens à faux ; la Baſſe-Bretagne n'eſt pas le païs des faux témoins ; & ce Bas-Breton dit poſitivement en plus d'un endroit qu'il eſt permis aux particuliers d'inventer quelquefois des mots. C'eſt eſtre bien éloigné de croire que ce ſoit faire un crime, que de faire un mot : ainſi tout ce que M. Ménage avance, pour prouver qu'il a eſté droit d'inventer *proſateur*, me paroiſt aſſez inutile & hors d'œuvre. *C'eſt une choſe décidée dans tous les Tribunaux des Grammairiens*, s'écrie-t-il :

*Licuit ſemperque licebit*
*Signatum præſente notâ producere nomen.*

*Il n'y a que le ſeul M. de Vaugelas qui ſoit d'une opinion contraire, & l'Auteur des Doutes, qui eſt ſon ſinge en toutes choſes.* N'en déplaiſe à M. Ménage, M. de Vaugelas ne croit pas qu'il ſoit défendu abſolument d'inventer quelquefois des mots; & à l'occaſion d'un mot qu'un bel eſprit de ſon temps avoit inventé, il cite luy-meſme:

*Licuit ſemperque licebit.*

Il dit ſeulement qu'il eſt des mots comme des modes, & que les ſages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre: & s'il dit ailleurs qu'il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain; il entend par là qu'il n'eſt permis à perſonne de les établir, & de leur donner cours dans le monde, comme on voit par l'exemple qu'il ajouſte de Pomponius Marcellus, qui dit à Tibere qu'un Empereur pouvoit bien donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots. Car il y

a bien de la difference entre inventer un mot, & établir un mot. Les particuliers, qui ont le gouſt de la Langue, & qui parlent bien, peuvent ſans doute, comme dit le Gentilhomme de province, inventer quelquefois des mots; mais c'eſt au public à les recevoir, & à les autoriſer: & ne pourroit-on pas dire que les bons Auteurs ſont à peu prés comme les ouvriers de la Monnoye, auſquels il appartient de fabriquer les eſpeces, mais qui n'ont pas droit de leur donner cours? Il n'y a que l'autorité publique qui puiſſe faire valoir la monnoye & les mots; & les Ecrivains qui ſe ſervent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receû, ou aprés qu'il l'a rebuté, reſſemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des pieces de monnoye qui ne ſont point receûës en France, ou qui y ſont décriées. C'eſt tout ce qu'a voulu dire l'Auteur des Doutes, en diſant, aprés M. de Vaugelas,

qu'il n'appartenoit pas aux particuliers d'établir des mots, quoy-qu'il leur appartienne de les inventer.

Le provincial juge meſme à propos que les bons Auteurs propoſent au public les mots qu'ils inventent; pourveû qu'ils le faſſent avec de certaines précautions, dont la principale eſt qu'ils ne ſe déclarent point d'abord les peres du mot qu'ils propoſent. M. Ménage n'a pas jugé à propos d'uſer de cette précaution: il a dit hautement, *J'ay fait proſateur*; & il la dit ſans doute, à l'imitation de Ronſard, qui déclare luy-meſme dans la premiere impreſſion de ſes Odes, que c'eſt luy qui a fait *ode*. *Et oſay le premier des noſtres enrichir ma langue de ce nom, ode.* Mais je trouve qu'il y a un peu à dire entre le procedé de Ronſard & celuy de M. Ménage. Ronſard déclara qu'il avoit fait *ode*, aprés que le public eût receû *ode*, ſans ſçavoir préciſément qui eſtoit le pere de ce mot. Au contraire, avant que le pu-

blic air receû *profateur*, M Ménage dit qu'il l'a fait ; & le provincial n'a peut-eſtre pas trop mauvaiſe raiſon de dire, que c'eſt ce qui nous a empeſché de le recevoir.

Un mot inventé & propoſé au public, eſt comme un enfant expoſé, pour me ſervir de la penſée du Bas-Breton. Si cét enfant eſt heureux, ſi tout le monde le trouve à ſon gré, s'il réüſſit avec le temps : celuy qui en eſt le pere, peut alors ſeûrement ſe déclarer ; & c'eſt ce qu'a fait Ronſard à l'égard d'*ode*. M. Ménage n'a pas attendu les ſuffrages du public, pour reconnoiſtre ſon bien-aimé *profateur*. Il a avoûé cét enfant, qui ne faiſoit que de naiſtre ; car ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il s'eſt expliqué là-deſſus ; & il n'avoit pas encore commencé à faire des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, qu'il avoit déja dit, *J'ay fait profateur*. Il a avoûé, dis-je, cét enfant, ſans avoir fait ſon horoſcope, & ſans conſiderer que pour un enfant ce

poſé qui fait fortune, il y en a mille qui ſont malheureux; ou plûtoſt il n'a pas ſongé qu'il ruineroit la fortune de *proſateur*, dés qu'il s'en avoûëroit le pere.

Car enfin il a beau dire : *Non-ſeulement je ne croy pas avoir fait un crime, pour avoir fait ce mot; mais je croy au contraire avoir bien merité de noſtre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faiſoit beſoin.* Pour un crime, on demeure d'accord avec luy qu'il n'en a point fait; & afin qu'il ne nous chicane pas ſur la comparaiſon de l'Auteur des Doutes, on luy déclare que les enfans expoſez en matiere de Langage, ne ſont pas tout-à-fait de la nature des autres. Mais pour *avoir bien merité de noſtre langue*, comme il parle, c'eſt ce qu'on pourroit luy diſputer: il croit tout ſeul apparemment l'avoir enrichie. *Proſateur* eſt né ſous une étoile malheureuſe; il a vieilli ſans faire aucun progrés à la Cour, ni meſme ſans s'établir dans les provinces. Per-

ſonne ne l'employe, ni en parlant, ni en écrivant; enfin le public l'a rebuté, bien loin de le recevoir; & de tous les Italiens qui ont paſſé les monts pour venir en France, je n'en ſçache pas un qui ait moins fait ſes affaires avec nous que *profateur*. Aprés tout je ne m'en étonne pas: car pour ne plus rien dire de cét avec qui luy a porté malheur, d'autres mots qui le valoient bien, n'ont pas eſté plus heureux: ce n'eſt pas ſeulement en généalogie, que les mots & les hommes ſe reſſemblent, c'eſt auſſi en bonne & en mauvaiſe fortune.

Comme M. Ménage s'eſt imaginé que l'Auteur des Doutes l'avoit accuſé d'un crime, pour avoir fait *profateur*; il s'imagine que ce provincial l'accuſe de vanité, pour avoir dit, qu'il l'avoit fait. Voicy comme il parle: *N'y ayant point de crime à faire un mot nouveau, il faut voir maintenant s'il y a de la vanité à le dire, de la façon que je l'ay dit dans l'Obſervation précedente.* Où

M. Ménage trouvera-t-il que l'Auteur des Doutes l'accuſe de vanité? Les paroles de ce Bas-Breton ne renferment rien, qui donne lieu à M. Ménage de faire un jugement ſi deſavantageux; car dire, en parlant de *proſateur, il paſſeroit peut-eſtre, ſi M. Ménage n'avoit point dit ſi affirmativement & ſi hautement, J'ay fait proſateur*; ce n'eſt point l'accuſer de vanité, ce me ſemble; ce n'eſt que répeter ce qu'il dit luy-meſme. Comme il parle preſque toûjours affimativement, quand il décide; & qu'il ajouſte d'ordinaire *inconteſtablement* à ſes déciſions, pour leur donner plus de poids: comme il parle, dis-je, ſouvent de la ſorte, & que le ton affirmatif luy plaiſt fort; le provincial n'a eû garde de penſer que eût *affirmativement* & ce *hautement* deuſſent luy déplaire.

Mais pourquoy M. Ménage ſe perſuade-t-il ce qui n'eſt pas? & quel ſujet auroit l'Auteur des Doutes de le croire vain? Il eſt vray que M.

*ſur la Langue Françoiſe.* 201
Ménage parle un peu de ſoy dans ſon Epiſtre à M. le Chevalier de Méré, & qu'en d'autres rencontres il ne s'oublie pas; il eſt vray encore qu'il ſe cite ſouvent luy-meſme dans ſes Obſervations: *J'ay dit dans mon Eglogue, pour la Reine de Suéde: j'ay dit dans mon Oiſeleur: je m'en ſuis ſervi dans mon jardinier, & j'ay eſté plus hardi que M. Chapelain, qui n'a oſé s'en ſervir dans la Pucelle; voyez mes Origines ſur la Langue Françoiſe*, &c. Avec tout cela il eſt modeſte; il avoüe franchement ſes fautes, *il le faut avoüer*, dit-il, *je me ſuis trompé*. Juſques dans l'Epiſtre dédicatoire, où il parle de ſon merite, il déclare à ſon Ami qu'il a compoſé ſes Obſervations avec la plus grande précipitation du monde, & dans le cours de l'impreſſion; que comme le temps & la méditation contribuënt particulierement à la perfection des écrits, il ne ſe peut faire qu'il n'y ait dans cét ouvrage précipité beaucoup de choſes à dire

» & pour les déciſions & pour l'ex-
» preſſion.

Peut-on rien voir de plus modeſte, & meſme de plus humble, qu'une telle déclaration ? Mais ce qui marque en général la modeſtie de M. Ménage, c'eſt qu'il confeſſe humblement aux gens qui le viennent voir, que depuis pluſieurs années il n'eſt plus à la mode : comme s'il vouloit dire, que la faveur du public paſſe auſſi-bien que celle des grands ; & qu'il vouluſt faire en ſa perſonne, une leçon à tout le monde, de l'inconſtance des choſes humaines. Le provincial n'eſt pas ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſe à Paris, qu'il ignore ce dernier article ; & il faudroit aprés cela qu'il euſt perdu l'eſprit, pour reprocher de la vanité à M. Ménage.

Nonobſtant toutes ces raiſons, M. Ménage ſe perſuade que l'Auteur des Doutes le croit un homme vain & préſomptueux, & c'eſt particuliere-ment ſur ce pied-là qu'il ſe plaint

de luy. *Veritablement*, dit-il, *j'ay voulu faire signifier à Messieurs de l'Académie que j'ay enrichi nostre Langue du mot de* prosateur; *qu'ils vueillent à se servir de ce mot dans leurs écrits, & à le mettre dans leur Dictionaire, ce sera mon sentiment une grande vanité, mais une grande impertinence.*

M. Ménage a raison. Ce n'est pas à Messieurs de l'Académie, ce n'est qu'au public qu'il a signifié, *J'ay fait prosateur; je croy avoir bien merité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Mais je croy à mon tour qu'il n'a fait cette signification au public, qu'afin que nous nous servions d'un mot si necessaire, & que nous nous en servions, à son exemple, dans nos discours & dans nos écrits. Il ajoûste qu'aprés avoir cité les inventeurs des mots nouveaux, & entre autres Ronsard, du Bellay, des Portes, Malherbe, le Cardinal de Richelieu, M. de Balzac, Madame la Mar-

quiſe de Rambouïllet, Mademoiſelle de Scudery, il luy ſemble qu'il n'a rien fait contre la modeſtie, en diſant que de ſon coſté il avoit auſſi fait *proſateur*. Pour moy, je ſuis de ſon avis; la modeſtie de certaines gens n'empeſche pas qu'ils ne ſe mettent au premier rang ſans façon, & qu'ils ne s'élevent, s'ils peuvent, au-deſſus des autres.

Mais M. Ménage me permettra s'il luy plaiſt de n'eſtre pas de ſon ſentiment ſur la contradiction qu'il reproche enſuite à l'Auteur des Doutes, & qu'il luy reproche en ces termes:

» Aprés avoir dit que ceux qui font
» des mots, doivent bien prendre gar-
» de de faire connoiſtre au public qu'ils
» en ſont les Auteurs, il ſe contrarie,
» & voicy comment. *Il me ſemble*, dit-il, *que les Auteurs qui propoſent un mot au public, ſe doivent bien donner de garde d'uſer de ce mot, comme ſi l'uſage l'avoit receû; il faut qu'ils le propoſent d'un air modeſte, & qu'ils*

*y mettent les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande. Par exemple, ſi j'oſe parler de la ſorte ; pour uſer de ce mot ; s'il m'eſt permis de me ſervir d'un terme qui n'eſt pas françois, ou qui n'eſt pas encore établi.* Car en uſant de ces correctifs, *ajoute M. Ménage*, s'il en falloit neceſſairement uſer, ce ſeroit faire paroiſtre au public qu'on ſeroit auteur de ces mots, qui ſeroit la meſme choſe que de le dire en termes exprés. . . . . .

J'avoüe ingénuement ma foibleſſe, ce raiſonnement me paſſe ; & je ne vois pas la contradiction qui eſt évidente à M. Ménage. Car enfin ſuppoſons qu'aucun homme en France ne ſçait que M. Ménage a inventé *proſateur* ; ſuppoſons qu'il a fait un myſtere de ce mot à tous ſes amis ; & qu'en parlant, ou en écrivant, il diſe *proſateur* avec un correctif, *ſi j'oſe parler de la ſorte*, ou *pour uſer de ce mot :* qui devinera que M. Ménage a fait *proſateur ?* qui le dira po-

ſitivement ? On s'en doutera peut-eſtre ; mais on croira peut-eſtre auſſi qu'il a appris ce mot d'un autre, ou qu'il l'a trouvé dans quelque vieux Dictionaire : de-ſorte que le correctif ne déclare rien ; cela ne va tout au plus qu'à un peut-eſtre ; & ce peut-eſtre ſuffit, pour empeſcher que le public ne ſe révolte contre un mot. Il n'y a qu'une déclaration préciſe, & faite d'un ton affirmatif, qui gaſte tout.

Mais, pour convaincre M. Ménage qu'il n'eſt pas toûjours heureux en raiſonnemens & en réflexions, ſuppoſé que le pere de *proſateur* ſoit inconnu, & que je diſe moy, qui n'ay pas l'honneur de l'avoir fait, *M. Ménage eſt un excellent proſateur, ſi j'oſe parler de la ſorte* ; croira-t-on en bonne foy que j'aye inventé ce mot ? Ne mettons-nous pas tous les jours des correctifs à des mots douteux, ſans que perſonne s'imagine que ce ſoient des mots de noſtre façon ?

Mais M. Ménage n'aime point ces correctifs ; & à moins que les mots nouveaux ne ſoient ou inſolens, ou trop hardis, il ne juge pas à propos qu'on y en mette. Il s'appuye pour cela ſur l'autorité de Quintilien, ſans conſiderer que le paſſage qu'il cite ne luy eſt point du tout favorable. Le voicy en Latin & en François. *Si quid periculoſius finxiſſe videamur, quibuſdam remediis præmuniendum eſt; ut ſi ita dicam, ſi licet dicere, quodammodo, permittas mihi ſic.* C'eſt à dire, *ſi nous faiſons quelque mot qui coure riſque d'eſtre rebuté, on le doit eſtre bien receû; en le hazardant, il ne faut pas manquer d'y apporter des précautions & des adouciſſemens, qui aident à le faire paſſer : par exemple; pour parler ainſi ; en quelque façon ; s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte ; permettez-moy d'uſer de ce terme.*

Comment Mr. Ménage, qui ſçait tant de Latin, n'a-t-il pas pris garde que *periculoſus* ne ſignifioit ni *inſolens*, ni *hardi*. Comment n'a-t-il

pas remarqué que M. de Vaugelas cité par l'Auteur des Doutes au ſujet des correctifs, ne dit que ce qu'entend Quintilien ? Et à quoy bon nous prouver que ce mot de *proſateur* n'a rien ni d'inſolent, ni de trop hardi, ayant eſté fait ſur l'Italien *proſatore?* Ce n'eſt pas que cette raiſon ſoit trop bonne : car la Langue Italienne eſtant peut-eſtre de toutes les Langues vivantes celle qui a le plus de hardieſſes ; rien ne ſçauroit gueres mieux prouver qu'un mot eſt trop hardi, que de ce qu'il a eſté fait ſur l'Italien. Je ne m'arreſte pas à cela ; & je dis ſeulement que Ciceron n'eſtoit pas du gouſt de M. Ménage : il mettoit des correctifs à des mots qui n'eſtoient ni inſolens, ni trop hardis ; & comme a obſervé l'Auteur des Doutes, il n'oſoit dire *indolentia*, *medietates*, *declamitans*, ſans y ajouſter un de ces adouciſſemens que marque Quintilien. Ces mots néanmoins bien loin d'eſtre trop hardis, ſont ſimples & modeſ-

tes; & au temps meſme de Ciceron, ils n'avoient rien d'extraordinaire que leur nouveauté.

Mais M. Ménage nous aſſeûre que la premiere fois qu'il a employé ce mot de *proſateur*, ç'a eſté non-ſeulement avec toutes les précautions, tous les correctifs & tous les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande pour un mot nouveau; mais encore avec toutes les raiſons qu'il avoit d'uſer de ce mot tout neuf. *Ce fut*, dit-il, *dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. Bautru Introducteur des Ambaſſadeurs, au ſujet des Obſervations de M. Coſtar ſur l'ode de M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & ſur celle de M. Godeau. M. Bautru & M. Coſtar approuverent ce mot; & c'eſt ce qui m'obligea de m'en ſervir enſuite, ſans aucun adouciſſement, en pluſieurs endroits de mes Obſervations ſur Malherbe*, &c.

Je ſçais bon gré à M. Ménage

d'avoir ſuivi au moins une fois le conſeil de M. de Vaugelas, qu'il ne veut pas néanmoins qu'on ſuive. Pour l'approbation de M. Bautru & de M. Coſtar, j'avoüë qu'elle m'eſt un peu ſuſpecte : l'un eſtoit d'humeur à ſe réjoüir de tout ; & l'autre avoit une complaiſance infinie, qui luy faiſoit ſouvent approuver ce qu'il n'eſtimoit pas.

Quoy qu'il en ſoit, je ſouhaite pour la ſatisfaction & pour l'honneur de M. Ménage, que *proſateur* trouve ſa place dans le Dictionaire de l'Académie Françoiſe, comme *proſatore* a trouvé la ſienne dans le Dictionnaire de la Cruſca. Je n'ay qu'une petite difficulté là-deſſus.

Outre que l'uſage eſt contraire à *proſateur*, l'analogie de noſtre Langue ne luy eſt pas trop favorable. Car enfin tous les mots françois qui ont la terminaiſon de *proſateur*, ſont des mots verbaux, comme parlent les grammairiens ; c'eſt à dire, qu'ils ſont dérivez de verbes ou françois,

ou latins : ainſi *admirateur* vient d'*admirer*, *réparateur* de *réparer*, *calomniateur* de *calomnier*, *orateur* d'*orare*, &c.

Or *proſateur* n'eſt point verbal, n'y ayant ni en noſtre Langue, ni en la Langue latine aucun verbe d'où il ſoit formé ; & il eſt en cela plus malheureux qu'*inſidiateur*, que ſon origine pourroit faire valoir, s'il n'avoit d'un autre coſté de fort grands deſavantages, comme j'ay fait voir dans une Remarque expreſſe. Il n'eſt pas meſme ſi heureux que *proſatore* qui vient de *proſare* : car quoy-que ce verbe italien ne ſignifie pas préciſément écrire en proſe, il ne laiſſe pas d'eſtre l'origine du ſubſtantif *proſatore* ; de meſme qu'*armer* eſt l'origine d'*armateur*, bien qu'*armer* & *armateur* ayent une ſignification differente. Si nous avions *proſer*, tout iroit mieux pour *proſateur* ; & en verité M. Ménage ne devoit point faire les choſes à demi : il devoit faire hardiment le verbe *proſer*, avant le ſubſtantif *proſateur* ; l'un au-

roit frayé le chemin à l'autre ; & quand on auroit eſté accouſtumé à dire, *les Auteurs qui proſent, il proſe bien*, on auroit dit ſans peine *les proſateurs, c'eſt un bon proſateur*. Mais *proſer* n'eſtant ni fait ni établi, je ne m'étonne pas que *proſateur* ait échoûé ; & pour dire tout ce que je penſe là-deſſus, le mot italien ne fait nulle conſequence pour le mot françois.

Car enfin comme *proſe* ſignifie en Italien des ouvrages en proſe, témoin *le proſe di Bembo* ; *proſatore* ſignifie bien un faiſeur d'ouvrages en proſe, de meſme que *verſificateur* ſignifie bien parmi nous, un faiſeur d'ouvrages en vers : parce que *vers* tout ſeul ſignifie des ouvrages en vers, *les vers d'un tel*. Mais comme *proſes* ne ſignifie en François que les proſes de l'Egliſe, *proſateur* ne pourroit gueres ſignifier qu'un faiſeur de ces proſes que l'Egliſe chante à l'office des morts, ou ailleurs : & qui diroit à l'italienne, d'un

l'un Auteur qui a beaucoup écrit, *l a fait pluſieurs proſes*, pour dire pluſieurs ouvrages en proſe, parleoit pis que Bas-Breton; parce que *roſe* ne ſe prend point parmi les rançois ainſi que parmi les Itaiens pour un ouvrage écrit en proe. On ne diroit pas meſme, *il fait le la proſe*, pour dire, *il écrit en roſe*, à moins qu'on ne vouluſt arler comme le Bourgeois Gentilomme, à qui Moliere fait dire : *l y a plus de quarante ans que je is de la proſe, ſans que j'en ſceuſſe en.*

Toutes ces conſiderations me font oire que *proſateur* ne vaut pas tout-fait *proſatore.*

A PARIS, DANS PARIS.

QUAND il ne s'agit que d'une ſimple demeure, ou fixe, ou aſſagere, on dit *à Paris. Il eſt à aris, il demeure à Paris depuis ſix ois; je n'ay eſté que quinze jours à aris.* Mais s'il s'agit d'autre choſe

que de la demeure, on dit d'ordinaire *dans Paris*. Par exemple: nous diſons d'un homme qui s'eſt caché, ou pour ſe dérober à la juſtice, ou pour quelque autre raiſon, *on le cherche par tout, ſans qu'on le puiſſe trouver ; il eſt néanmoins dans Paris.* Nous diſons encore, *il y a plus d'un million de perſonnes dans Paris.* Car quoy-qu'il s'agiſſe-là en quelque ſorte de la demeure, il s'agit encore d'autre choſe, & nous entendons que la ville de Paris contient plus d'un million de perſonnes. Nous diſons enfin, *il n'y a perſonne dans Paris que j'eſtime plus que vous ; il s'eſt fait un meurtre dans Paris à la veûë de tout le monde ; le bruit court dans Paris.* Quelques-uns diſent pourtant, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous ; il s'eſt fait un meurtre à Paris ; le bruit court à Paris :* mais en ces endroits, *dans Paris* me paroiſt meilleur & plus fort, ſur tout quand on parle eſtant à Paris. Car ſi on eſtoit hors de Paris,

on diroit bien, & peut-eſtre mieux, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris.* Ce ſont des délicateſſes qu'on ne doit point négliger, quand on veut parler purement. Il eſt inutile d'avertir que ce que j'ay dit de Paris, s'entend de Rome, de Londres, & de toutes les autres villes du monde.

## PRE'POSITIONS RE'PETE'ES.

ON manque quelquefois à répeter la prépoſition en de certaines rencontres où la répetition eſt neceſſaire; & cette faute eſt moins ſupportable, quand le diſcours enferme quelque ſorte de comparaiſon. Par exemple, qui diroit, *il n'y a point de capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que Céſar*, ne parleroit pas nettement, & tomberoit dans une eſpece d'équivoque: il faut répeter *pour*, & dire, *il n'y a point de capitaine par-*

*mi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que pour Céſar.* Il faut dire de meſme, *il n'y a point de poëte auquel je m'attache avec plus de plaiſir qu'à Horace; il n'y a perſonne au monde de qui je m'accommode mieux que de vous; il n'y a pas d'homme ſur qui je compte plus que ſur luy,* & ainſi de toutes les autres prépoſitions.

Cette regle eſt ſi veritable, qu'on doit mettre la prépoſition dans la ſeconde partie de la comparaiſon, lors meſme qu'elle n'eſt pas dans la premiere, pourveû qu'il y ait quelque choſe qui en tienne la place. L'exemple le fera entendre. *Il n'y a pas de verité dont on puiſſe moins douter que de celle-là.* Il faut dire *de celle-là*, quoy-qu'on ait dit *dont on puiſſe moins douter*; & la raiſon eſt que *dont* renferme *de*, puis qu'en cét endroit il ſignifie *de laquelle.* Autre exemple. *Il n'y a point de païs où je me plaiſe davantage que dans la France.* Comme *où* tient lieu de

*dans lequel*, la regle demande qu'on répete *dans* aprés. Ainſi ce ſeroit mal dit, *il n'y a point de Conſeil où le ſecret ſe garde mieux que le Conſeil de Veniſe*; il faudroit dire, *il n'y a point de Conſeil où le ſecret ſe garde mieux que dans le Conſeil de Veniſe*; & l'Auteur des Doutes n'a pas pris garde à cela. Il a eû raiſon de croire que la répetition de *Conſeil* eſtoit neceſſaire, pour oſter l'équivoque que faiſoit *celuy* immediatement aprés *ſecret* : car voicy l'endroit tel qu'il eſt dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene: *Il n'y a peut-eſtre point de Conſeil dans l'Europe où le ſecret ſe garde mieux que celuy de la République de Veniſe.* Mais il ne devoit pas ſe contenter de reétifier à demi ce paſſage. Je luy pardonne aprés tout de n'avoir pas ſongé, ou de n'avoir pas ſceû qu'il falloit mettre, *dans le Conſeil de Veniſe.* Il n'appartient pas à un Bas-Breton, comme il dit luy-meſme, d'avoir une parfaite connoiſſance de noſtre Langue:

mais je ne puis pardonner à l'Auteur des Obſervations l'indulgence qu'il a eûë en cette rencontre pour l'Auteur des Doutes. Ne devoit-il pas faire la leçon à ce campagnard, pour luy apprendre à ne ſe pas meſler une autre fois de corriger; & pour inſtruire en meſme temps le public ſur l'uſage des prépoſitions répetées? Puis que M. Ménage n'en a rien fait, il faut que je diſe enfin pour conclure cette Remarque, qu'aprés avoir mis *où* dans la premiere partie de la comparaiſon, on peut quelquefois mettre *à* dans la ſeconde; par exemple: *Il n'y a point de Ville où je me plaiſe plus qu'à Paris. Où* ſe met là, comme nous avons dit, pour *dans laquelle*. Cependant on ne dit pas, *que dans Paris*, mais qu'*à Paris*, parce qu'on dit, *je me plais à Paris.*

## FAROUCHE.

CE mot n'a pas toûjours la meſme ſignification. Il ſignifie *cruel* & *féroce*, quand on le joint avec

le mot de *beſte : les beſtes farouches. Saint Ignace,* dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, *eſt condamné à eſtre expoſé aux beſtes farouches.* Je dis avec le mot de *beſte ;* car ſi on le joint avec d'autres mots, meſme avec des noms qui conviennent aux beſtes en général, ou avec des noms de beſtes particulieres, il ne ſignifie pas *cruel* ni *feroce* préciſément, mais *ſauvage & difficile à apprivoiſer : des animaux farouches ; un chat farouche : il n'y a rien de ſi farouche qu'un moineau qui n'eſt point privé.*

A plus forte raiſon ; quand *farouche* ſe dit des hommes, il n'emporte ni *cruauté,* ni *férocité :* il marque ſeulement une humeur ſombre & retirée ; un eſprit ennemi du monde, & des converſations agréables. Ainſi nous nommons *farouche* un ſçavant qui eſt toûjours ſur ſes livres, & qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. C'eſt en ce ſens que M. de Balzac dit dans une lettre à M. Chapelain :

*S'ils ne peuvent ſouffrir noſtre jeune Docteur, qui a ſacrifié aux Graces; de quelle façon traiteront-ils le farouche Heinſius?*

Nous diſons, *une vertu farouche*, pour dire qui n'eſt pas humaine, & qui eſt hors des regles de la ſocieté civile. M. Godeau dit dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de Saint Paul: *La verité eſt trop incivile & trop farouche, pour entretenir maintenant les hommes: ſi elle veut eſtre receüe, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie.* On peut preſque dire de *ſauvage* ce que j'ay dit de *farouche*, & à l'égard des beſtes & à l'égard des hommes. *Beſtes ſauvages* ſont des beſtes féroces; mais *animal ſauvage* eſt un animal qui n'eſt point apprivoiſé, & qui fuit les hommes. *Homme ſauvage* eſt le meſme qu'*homme farouche*.

## SENTIR.

CE verbe, outre ce qu'il ſignifie dans le propre, a des ſigni-

fications tres-élegantes dans le figuré.

M. Paſcal, aprés avoir dit que les Princes ſe joûënt quelquefois, qu'ils ne ſont pas toûjours ſur leur trône, qu'ils s'y ennuyeroient, ajouſte finement : *La grandeur a beſoin d'eſtre quittée, pour eſtre ſentie.* Il dit en un autre endroit: *Quand un diſcours naturel peint une paſſion, ou un effet: on trouve dans ſoy-meſme la verité de ce qu'on entend, qui y eſtoit ſans qu'on le ſceuſt; & on ſe ſent porté à aimer celuy qui nous le fait ſentir.* Et c'eſt en ce ſens que M. Peliſſon ayant raconté dans l'Hiſtoire de l'Académie, que M. de l'Eſtoille liſoit ſes ouvrages à ſa ſervante auſſi-bien que M. de Malherbe, dit en ſuite que c'eſtoit pour reconnoiſtre s'il avoit bien réüſſi: parce qu'il croyoit que *les vers n'avoient pas leurs entiere perfection, s'ils n'eſtoient remplis d'une certaine beauté qui ſe fait ſentir aux perſonnes meſmes les plus rudes & les plus groſſieres.*

M. de Segrais ayant dit que ceux qui trouvent peu d'eſprit dans Virgile, ſont de cette ſecte malheureuſe qui eſt inſenſible aux attraits de l'éloquence, ajouſte: *Je mets au meſme rang ceux qui ne peuvent ſentir le tour qu'il donne à ſes penſées & à ſes vers, ni le choix ni la beauté de ſes termes.*

On dit d'un endroit qui n'eſt pas aſſez marqué, ni aſſez démeſlé dans le diſcours, *il falloit faire ſentir cela davantage.*

M. le Chevalier de Méré dit, en parlant d'un galant homme, ou plûtoſt d'un homme galant qui en diſoit trop pour eſtre crû: *Il exagere tant ſes ennuis, & ſon deſeſpoir, que l'on ſent que tout cela eſt faux.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant de Céſar: *Il n'avoit rien qui ne fuſt noble, & qui ne ſentiſt la grandeur.*

*Sentir* ſe met quelquefois pour *reſſentir. Elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté, vive à les ſentir, facile à les pardonner*, dit M. de

Condom de Henriete d'Angleterre. Il dit auſſi, en parlant de la meſme Princeſſe : *Affable à tous avec dignité, elle ſçavoit eſtimer les uns ſans faſcher les autres ; & quoy-que le merite fuſt diſtingué, la foibleſſe ne ſe ſentoit pas dédaignée.*

On peut juger par tous ces exemples quelles ſont les ſignifications du verbe *ſentir*, & à combien d'uſages un mot peut ſervir, quand on ſçait le mettre en œuvre, & l'employer à propos.

S'il faut dire,

UNE LETTRE PLEINE DE MARQUES DE SON AMITIE',

ou

DES MARQUES DE SON AMITIE'.

LEs perſonnes intelligentes que j'ay conſultées là-deſſus, ne doutent pas qu'il ne faille dire, *pleine des marques de ſon amitié*, & que pleine *de marques de ſon amitié* ne

ſoit une faute; par la raiſon que l'article indéfini *de* ne demande rien aprés ſoy qui ait ou un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place, comme *ſon amitié*. Je dis qui ait un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place: car ſi aprés *marques*, on mettoit d'*amitié*, qui eſt indéfini, pour *de ſon amitié*; on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de meſme qu'on dit *une lettre pleine de traits d'eſprit*; quoy-qu'on ne diſe pas *une lettre pleine de traits de ſon eſprit*. Selon cette regle ſi importante, qui roule ſur les principes de M. de Vaugelas, & dont on ne ſçauroit trop donner d'exemples particuliers, ce ſeroit bien parler que de dire en général, *un livre plein de bons mots*; mais ce ſeroit mal parler que de dire, *un livre plein de bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c. Il faudroit dire, *pleine des bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c.

## REFUSER.

CE verbe a deux régimes, qui tous deux ſont bons. Il regit quelquefois la choſe, & quelquefois la perſonne. On dit, *refuſer une grace à quelqu'un*, & *refuſer quelqu'un*. Par exemple. Aprés avoir dit, *je luy ay demandé une grace*, on dira bien, *il me l'a refuſée*, ou *il m'a refuſé*.

## RENAISSANCE.

CE mot eſt bon au propre & au figuré ; & on peut dire ſans ſcrupule, *la renaiſſance des hommes ; la renaiſſance des beaux arts*.

Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit dans le propre : *Je vous dis en verité que pour vous qui m'avez ſuivi, lors qu'au temps de la renaiſſance générale le fils de l'homme ſera aſſis ſur le trône de ſa gloire*, &c.

M. le Maiſtre l'a employé dans le figuré au ſujet de M. le Chancelier Seguier, en parlant de ſon

Ayeul un des plus éloquens hommes de ſon ſiecle : *On apperçoit dans ſes diſcours la renaiſſance des lettres humaines en ce Royaume.*

L'Auteur de la Vie de D. Barthelemi des Martyrs dit de ce ſaint homme : *Dieu luy donna des parens vrayment Chreſtiens, qui eûrent grand ſoin de le conſerver dans la pureté que ſa renaiſſance en Jeſus-Chriſt luy avoit donnée.*

PRIMITIF.

IL y a deux endroits où ce mot eſt propre : *l'Egliſe primitive ; les mots primitifs.* Nous entendons par *l'Egliſe primitive*, comme tout le monde ſçait, *l'Egliſe naiſſante, l'Egliſe des premiers ſiecles.* Nous entendons par *les mots primitifs*, les mots d'où les autres mots ſont dérivez. Hors de ces deux endroits, j'aurois de la peine à employer *primitif* dans un diſcours fort poli. Les Prédicateurs diſent néanmoins, en parlant de Dieu, *l'Eſtre primitif, la Gran-*

*deur primitive*, & je ne voudrois pas condamner ces phraſes ; elles ſont peut-eſtre bonnes pour la chaire. Je ne dis pas cela dans le ſens de l'Italien, qui diſoit, *queſto è buon per la predica* ; mais parce que la chaire ne demande pas la derniere exactitude, & que les prédicateurs ont leurs licences, auſſi-bien que les poëtes.

## PARENS.

CE mot n'eſt pas noble, pour dire *ceux de qui nous avons reçû la vie* : il ne ſignifie élegamment que les perſonnes qui nous ſont unies par le ſang ; & il ne les ſignifie qu'en général, ſans marquer en particulier le pere & la mere. *Nos parens ne ſont pas toûjours nos meilleurs amis ; la pluſpart des procés ſont entre de proches parens.*

*A-t-on veû quelquefois dans les plaines d'Afrique,*
*Dechirant à l'envi leur propre République,* Satyre contre l'homme.

*Lions contre lions, parens contre parens,*
*Combatre follement pour le choix des Tyrans?*

*Parens* pour *pere* & *mere* eſt employé néanmoins par de bons Auteurs; & M. de la Chambre s'en eſt ſervi trois fois dans l'article IV. de l'amitié des animaux.

*Il n'y a pas d'apparence que Dieu ait oublié les enfans, & qu'il ne leur ait pas auſſi donné des exemples à imiter dans l'amour & dans les devoirs qu'ils ſont obligez de rendre à leurs parens, lors meſme qu'ils ſont émancipez, & qu'ils n'ont plus beſoin d'eux.*

*Il a choiſi quelques animaux, où il a voulu tracer les images de l'amour & de la pieté que les enfans doivent avoir pour leurs parens.*

*L'exemple des Cicognes eſt ſi remarquable, que leur nom a ſervi pour exprimer la reconnoiſſance que les enfans ont pour leurs parens.*

L'Auteur de la Vie d'un grand

Archeveſque ſe ſert auſſi de ce mot dans la meſme ſignification : *Dieu luy donna des parens vrayment Chreſtiens.*

Quelque fortes que ſoient ces autoritez, je ne croy pas qu'il faille y déferer trop. Les bons Ecrivains ſont en matiere de langage, ce que ſont les bons Capitaines en matiere de guerre ; les uns & les autres ſe méprennent quelquefois ; & quoy-qu'on doive toûjours les eſtimer, on ne doit pas les imiter en toutes choſes.

## AIRRHES, ARRHES.

L'USAGE a diſtingué ces deux mots, qui ne ſignifient au fond que la meſme choſe, c'eſt à dire, des gages. *Airrhes* ſe dit dans le propre, *donner des airrhes au coche. Arrhes*, ſe dit dans le figuré ; *les arrhes du ſalut. Ces gages*, dit un bon Auteur, *ſont les biens qu'il nous fait en cette vie ; & tant de graces temporelles & ſpirituelles, ſont comme les arrhes & les prémices des biens à ve-*

*nir.* On dit toûjours *airrhes* & *arrhes*; & ces mots n'ont point de ſingulier.

## PROPRE.

CE'T adjectif ſe met avec *à* ou avec *pour*, quand il ſignifie l'*aptus* des Latins: *un homme propre à la guerre, propre pour la guerre; une herbe propre à guerir les playes, propre pour guerir les playes.* Il y a néanmoins une exception à faire, lors que *propre* eſt joint avec des verbes, qui ſous une terminaiſon active ont une ſignification paſſive. L'exemple le fera entendre. *Ces fruits ſont propres à confire,* cela veut dire, *à eſtre confits*; & ainſi *confire* a tout enſemble la terminaiſon du verbe actif & la ſignification du verbe paſſif. Je dis donc que *propre* eſtant mis avec ces ſortes de verbes, ne demande qu'*à* aprés ſoy: *du tabac propre à maſcher, propre à mettre en poudre.* Ce ſeroit mal dit, *du tabac propre pour maſcher, propre pour met-*

*tre en poudre.* Il faut toûjours dire, *à maſcher, à mettre en poudre*; & tous les adjectifs qui ſe joignent avec ces verbes actifs-paſſifs, pour parler ainſi, n'ont jamais d'autre régime, comme il paroiſt par les exemples ſuivans, *cela eſt bon à manger; cela eſt beau à voir; il eſt fou à lier; des bleds preſts à couper; des campagnes preſtes à moiſſonner*; car, *bon à manger, beau à voir*, &c. veut dire *bon à eſtre mangé, beau à eſtre veû*, &c. & qui diroit, *cela eſt bon pour manger, cela eſt beau pour voir*, ne parleroit pas françois.

Quand *propre* ſignifie *proprius*, il veut avoir *à* aprés ſoy. On dit, en parlant des femmes, *la pudeur eſt une vertu propre à leur ſexe*; & en parlant des Princes, *la magnanimité eſt une vertu propre aux heros.*

## DIRE UN MENSONGE, FAIRE UN MENSONGE.

TOus deux ont quelquefois le meſme ſens, & ſe diſent égale-

ment : *j'ay dit un menſonge, j'ay fait un menſonge ; il m'a dit cent menſonges, il m'a fait cent menſonges.* Cependant il ne faut pas toûjours les confondre. Car, *dire des menſonges* peut ſignifier quelquefois rapporter des menſonges dont on n'eſt pas l'auteur ; *il m'a conté toutes les nouvelles qui courent, il m'a dit mille menſonges :* au lieu que *faire des menſonges* ſignifie toûjours qu'on en eſt l'auteur. *Un diſeur de menſonges*, tels que ſont les faux bruits qui courent, ne ment pas en contant des nouvelles, à moins qu'il ne les ait inventées luy-meſme. *Un faiſeur de menſonges* eſt proprement un menteur.

## ENVIER, PORTER ENVIE.

*ENvier* ſe dit proprement des choſes, & *porter envie* des perſonnes : *je n'envie point la réputation que vous avez ; je n'envie point la fortune des grands. Cette gloire*, dit l'Auteur des Iconoclaſtes dans ſon

Epiſtre au Roy, *eſt réſervée à un écrivain plus habile & plus heureux, de qui néanmoins je ne dois pas envier la fortune.*

Ce ne ſeroit pas parler exactement, que de dire : *je ne porte point envie à la réputation que vous avez ; je ne porte point envie à la fortune des grands.* Mais s'il ne s'agiſſoit ni de réputation, ni de fortune, il faudroit dire, *je ne vous porte point envie, je ne porte point envie aux grands :* & je ne parlerois pas trop juſte, ſi je diſois, *je ne vous envie point, je n'envie point les grands.*

Voicy un exemple de M. de Voiture fait exprés pour cette Remarque ; il eſt tiré d'une de ſes lettres à M. Coſtar. *Je n'ay pû lire ſans jalouſie les contentemens que vous avez eûs ſur les bords de la riviere de Charante ; & moy, qui en toute autre occaſion me réjoüis de vos avantages plus que des miens propres, & qui ne vous envie pas voſtre eſprit, voſtre ſcience, ni voſtre réputation, je vous*

*porte envie d'avoir eſté huit jours avec M. de Balzac.*

Il eſt vray que le nouveau Traducteur de Rodriguez a dit: *Chacun d'eux ſatisfait de l'uſage auquel il eſt deſtiné, ne porte nulle envie à l'employ de ceux qui en ont de plus relevez.* Il eſt vray qu'il a dit en ſuite: *Chacun de nous doit eſtre content de la charge qu'il exerce, ſans envier ceux qui en poſſedent de plus hautes.* Mais il eſt vray auſſi qu'il s'eſt corrigé luy-meſme dans l'*errata* de ſon livre, & qu'il a dit qu'on devoit lire, *n'envie point l'employ, ſans porter envie à ceux*; au lieu de *ne porte nulle envie à l'employ, ſans envier ceux*; & rien ne fait tant pour la Remarque que ces corrections.

## RICHESSE.

CE mot eſt different de *richeſſes*, au moins pour le nombre; & ſe dit élegamment en diverſes rencontres, ſoit dans le propre, ſoit dans le figuré.

M. de Vaugelas dit, en parlant d'Alexandre : *Eſtant reconnu aux marques Royales, & à la richeſſe de ſes armes*, &c. On diroit bien au meſme ſens, *la richeſſe d'un habit, la richeſſe d'une tapiſſerie*, &c. Le mot de *richeſſes* ne viendroit pas là.

*Richeſſe* au ſingulier a quelquefois la ſignification de *richeſſes* au pluriel, ou du moins a une ſignification preſque ſemblable. Nous en avons un exemple dans la Vie de Socrate, où M. Charpentier, au ſujet d'Ariſtipe, qui eſtoit accuſé d'avoir le premier des diſciples de Socrate pris de l'argent pour enſeigner, parle de la ſorte : *On dit qu'il envoya un jour deux cens écus de ſon gain à Socrate, qui les luy renvoya ; & comme Socrate luy demandoit d'où venoit ſa richeſſe : Du meſme lieu, répondit-il, que te vient ta pauvreté, entendant de la philoſophie.*

Le meſme Ecrivain dit de Socrate, que *la plus excellente richeſſe, à ſon avis, c'eſtoit le repos* ; & il luy

fait dire cela, aprés avoir rapporté que ce philoſophe voyant une fois quantité de belles marchandiſes étalées, s'écria: *Bons dieux, que de choſes dont je n'ay que faire!*

M. Des Préaux uſe auſſi de *richeſſe* dans le propre: *Il en eſt de meſme du ſublime que d'une richeſſe immenſe, où l'on ne peut pas prendre garde de ſi prés, & où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque choſe.* Il dit dans ſon Art poëtique:

*Si l'or ſeul a pour vous d'invincibles appas,*
*Fuyez ces lieux charmans, qu'arroſe le Permeſſe;*
*Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe.*

*Richeſſe* a beaucoup de grace dans le figuré. *Il eſt indubitable,* dit l'Auteur des Remarques ſur la Langue Françoiſe, *que chaque Langue a ſes phraſes; & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de toutes les Langues conſiſte principalement à ſe ſervir de ces phraſes-là.*

M. de

M. de Segrais, dans ſa Préface ſur l'Enéïde, aprés avoir dit que les plus grands hommes ſont ceux qui aiment moins à parler; & qu'il n'y a point au contraire de plus grands parleurs que les demi-ſçavans, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occaſion de dire ce peu qu'ils ſçavent, dit en ſuite: *Ce défaut ne ſe trouve point dans Virgile; il eſt ſi aſſeûré de ſa richeſſe, que ne diſant que peu de choſe, il ne craint point de paſſer pour ſterile.*

Quoy-que *richeſſe* ſe prenne quelquefois dans le propre pour *richeſſes*, on ne dit jamais *aquerir, amaſſer de la richeſſe*, pour *aquerir, amaſſer des richeſſes.*

On dit *les richeſſes de la Langue*, auſſi-bien que *la richeſſe*; & M. de Vaugelas parle de la ſorte dans ſa Préface: *Nous avons encore un grand nombre d'autres phraſes, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui ſont priſes de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles ſont une*

*partie des richeſſes de noſtre Langue.* Mais il ſemble que *richeſſes*, à l'égard d'une Langue, donne une autre idée & une autre notion que *richeſſe*. On conçoit par le mot de *richeſſes* toutes les belles locutions qu'une Langue a de ſon fonds, ou d'ailleurs. On conçoit par *richeſſe* l'abondance, & la beauté de ces locutions.

Les Poëtes ſe ſervent de *richeſſe* en des endroits où *richeſſes* ne les accommoderoit pas; & M. Geneſt a dit de Verſailles & des autres maiſons Royales:

*Les ſuperbes ornemens*
*De ces vaſtes baſtimens,*
*Où l'art & la nature épuiſent*
*leur richeſſe,*
*De l'une & l'autre Rome effacent*
*les beautez,*
*Surmontent la ſplendeur de la ſça-*
*vante Grece,*
*Et tous ces grands Palais que la*
*fable a chantez.*

## OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT.

CE ſont deux choſes differentes. Tout ce que les hommes inventent dans les Sciences & dans les Arts, eſt un *ouvrage de l'eſprit*. Les compoſitions ingénieuſes des gens de Lettres, ſoit en proſe, ſoit en vers, ſont des *ouvrages d'eſprit*. On entend par *ouvrages de l'eſprit*, un ouvrage de la raiſon & de cette intelligence qui diſtingue l'homme de la beſte : on entend par *ouvrage d'eſprit*, un ouvrage de la raiſon polie, & de cette fine intelligence, qui diſtingue un homme d'un homme.

M. Fléchier, qui parle toûjours ſi juſte, n'a pas manqué auſſi de dire dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier : *Vous diray-je qu'elle pénetroit dés ſon enfance les deſſeins les plus cachez, des ouvrages d'eſprit, & qu'elle en diſcernoit les traits les plus délicats?* M. de Segrais parle de la meſme maniere

dans la Préface ſur l'Enéide: *Cette difference de ſuccés ſe peut remarquer par la difference des ouvrages d'eſprit & de feu, & des ouvrages de jugement & de conduite*; où il faut obſerver que dans cét endroit, *ouvrage d'eſprit* ne ſe prend pas en trop bonne part, parce qu'il eſt oppoſé à *ouvrage de jugement & de conduite*. Quand on fait cette oppoſition, *ouvrage d'eſprit* ſe prend pour un ouvrage qui n'a que de la vivacité & du brillant. Mais hors de là, il ſe prend pour un ouvrage raiſonnable, délicat, tout plein de ce bon ſens qui brille, & de ce beau feu qui n'a rien de trop vif, ni de trop ſubtil; & c'eſt en quoy *ouvrage d'eſprit* differe proprement d'*ouvrage de l'eſprit*, qui n'a pas une ſi ample, ni ſi belle ſignification.

Néanmoins deux Ecrivains fort polis ſemblent avoir confondu *ouvrage de l'eſprit* avec *ouvrage d'eſprit*. *Je pourrois vous faire remarquer*, dit l'un, *qu'elle connoiſſoit ſi bien la beau-*

*té des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſceû luy plaire.*

*Il y a je ne ſçay quel dernier tour,* dit l'autre, *qui ne peut eſtre donné aux ouvrages de l'eſprit que par ceux-là meſme qui les ont faits.*

Ces deux exemples m'empeſchent de condamner *ouvrage de l'eſprit* dans le ſens d'*ouvrage d'eſprit*; mais ils ne m'empeſchent pas de croire qu'*ouvrage d'eſprit* ne ſoit meilleur, pour dire une compoſition ſpirituelle & ingénieuſe.

## Pluſieurs COMME qui ne ſont pas dans le meſme ordre.

C'EST une négligence vicieuſe d'entaſſer dans le diſcours pluſieurs *comme* les uns ſur les autres, quand ils ne ſont pas dans le meſme ordre. En voicy des exemples tirez de deux bons Auteurs, qui aſſeûrément n'y ont pas pris garde.

*Ne conſiderons plus la mort comme des payens; mais comme des Chreſ-*

*viens, c'eſt à dire, avec l'eſperance, comme Saint Paul l'ordonne. Ne conſiderons plus un corps comme une charogne infecte; mais comme le Temple inviolable & éternel du Saint Eſprit, comme la Foy nous l'apprend.*

*Ne conſiderons plus les fidelles qui ſont morts en la grace de Dieu, comme ayant ceſſé de vivre, quoy-que la nature le ſuggere; mais comme commençant à vivre, comme la verité l'aſſeûre.*

*Conſiderez combien eſt grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corrompt tout, comme elle renverſe tout, & comme elle domine les hommes, non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes.*

Aux trois premiers exemples, *comme des payens, comme des Chreſtiens; comme une charogne, comme le Temple du Saint Eſprit; comme ayant ceſſé de vivre, comme commençant à vivre*, tous ces *comme* ſont dans le meſme ordre, & n'ont rien d'irrégulier, ni de choquant. Mais les *comme*

qui ſuivent immediatement aprés, ſont, pour ainſi dire, d'une autre eſpece, & font un effet deſagréable. Je dis le meſme du dernier exemple. *Comme elle corrompt tout, comme elle renverſe tout, comme elle domine les hommes*, cela eſt régulier; le reſte ne l'eſt pas, je veux dire, *non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes*: ces *comme* là, dis-je, ne ſont pas réguliers, à cauſe des *comme* qui précedent.

Pour rectifier les premiers exemples, on pourroit mettre *ainſi que*, au lieu de *comme*. *Ne conſiderons plus la mort comme des payens, mais comme des Chreſtiens, c'eſt à dire, avec l'eſperance, ainſi que Saint Paul l'ordonne*, &c. Pour rectifier le dernier exemple, il n'y auroit qu'à dire, *comme elle traite les hommes, non-ſeulement en eſclaves, mais en beſtes*; au lieu de *comme elle domine les hommes, non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes.*

Je demande à ceux qui diſent que l'éloquence n'eſt point veritable, ſi c'eſt vouloir que de noſtre ſiecle on parle ainſi le diſcours.

## SECTAIRES, SECTATEURS.

LE mot de *ſectaires*, ſignifie en noſtre Langue, *heretiques*, & n'a point de régime; *les ſectaires ſe ſont tous ſeparez de Rome. Quand je voy*, dit M. l'Abbé de la Chambre, en parlant de l'Europe chreſtienne, *les playes ſanglantes & mortelles que luy ont fait les derniers ſectaires.* De ſorte que *ſectaire* veut dire proprement les gens d'une ſecte heretique, & ſe prend toûjours en mauvaiſe part.

*Sectateurs* ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part, & a toûjours un régime; *les ſectateurs d'Ariſtote, les ſectateurs de M. des Cartes, les ſectateurs de Mahomet, les ſectateurs de Calvin. Epictete & ſes ſectateurs*, dit M. Paſcal, *croyent que Dieu eſt ſeul digne d'eſtre aimé & admiré.*

EMPORTEMENT.

NOus avons veû naiſtre ce mot, ſans que nous ſçachions préciſément qui en eſt l'Auteur. Nous ſçavons ſeulement qu'il naquit durant les guerres civiles, & qu'on ne le prit d'abord que pour un mouvement & un tranſport de colere. Il eſtoit juſte en quelque façon, qu'eſtant né parmi les troubles & dans le carnage, il ne ſignifiaſt que de l'indignation & de la fureur. Il fut employé en ce ſens-là dans les écrits qui parurent alors, & il a duré long-temps avec cette ſeule ſignification. Mais depuis quelques années *emportement* a eſté appliqué à d'autres choſes qu'à la colere: on s'en eſt ſervi pour exprimer un amour aveugle & outré qui ne garde nulles meſures. Par exemple, ſi une femme, oubliant la modeſtie de ſon ſexe, s'abandonne à ſa paſſion, ſans avoir meſme égard aux bienſéances du monde, on dit

*qu'elle a des emportemens. On dit, il ne s'eſt jamais veû un tel emportement.*

*Emportement* ſe dit des paſſions qui n'ont rien que d'agréable auſſi-bien que de celles qui ſont violentes & accompagnées de trouble. Nous *diſons un emportement de joye*, mais nous ne le diſons guéres qu'en mauvaiſe part. *On vient à ſe plaire qu'à des choſes vaines & inutiles, à avoir des emportemens de joye ridicules*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chreſtienne.

Au reſte, le mot d'*emportement* n'eſt pas borné aux mouvemens du cœur; il s'étend aux productions de l'eſprit : mais à l'égard de l'eſprit auſſi-bien qu'à l'égard du cœur, il a toûjours un mauvais ſens. Auſſi M. de Segrais dit, en parlant d'Auguſte, au ſujet de l'Enéïde : *Cét illuſtre Empereur eſtoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration que ces boutades & ces emportemens qui ſont*

*ſi agréables à la premiere jeuneſſe.* Ainſi on diroit bien, non-ſeulement dans un ſens moral, *emportement* pour *extravagance : avez-vous veû jamais un plus grand emportement ?* mais encore dans un ſens où les mœurs n'ont nulle part, pour *caprice & déreglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes ſont pleins de je ne ſçay quels emportemens, qui ne nous conviennent pas.*

Enfin *emportement* marque d'ordinaire quelque choſe de vicieux : il pourroit peut-eſtre ſe rectifier par une épithete auſſi-bien que le mot d'*audace ; un bel emportement ; un noble emportement.*

S'il n'eſt déterminé ou par le mot qu'on y ajouſte, ou par la matiere, il retient ſa premiere ſignification, & ſe prend pour *un mouvement de colere, & pour un mouvement impetueux.* De-ſorte que quand on dit d'un homme, *il eſt à craindre dans ſon emportement*, ſans expliquer davantage ce qu'on veut dire, cela

s'entend naturellement de la colere; & c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt à craindre quand la colere l'emporte.*

## ABSTRAIT.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il eſt tres-élegant. Nous diſons, *des ſciences abſtraites.* C'eſt ainſi que M. Paſcal parle de la Géometrie & des autres Sciences auſquelles il s'appliqua eſtant jeune.

*Lettres de Paſcal.* *J'avois paſſé beaucoup de temps dans l'étude des Sciences abſtraites; mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer m'en avoit dégouſté.*

*Quand j'ay commencé l'étude de l'homme, j'ay veû que ces Sciences abſtraites ne luy ſont pas propres.*

Nous diſons, *des raiſonnemens abſtraits, des diſcours abſtraits,* pour dire *trop ſubtils,* ou *trop vagues;* qui ne ſe font pas aſſez ſentir, ou qui ne deſcendent pas aſſez dans le détail.

*Abſtrait* ſe dit quelquefois des perſonnes; *un eſprit abſtrait, un homme*

*abſtrait* : cela veut dire proprement, un eſprit qui eſt toûjours en l'air, & qui ne s'applique à rien. Quelques-uns diſent *un homme abſtract* pour *abſtrait*, mais ce n'eſt pas parler françois. *Abſtract* eſt un terme d'école, qui n'entre point dans le commerce du monde, à moins qu'on ne traite un point de philoſophie. Quelques-uns diſent *diſtrait* pour *abſtrait* ; *je n'ay jamais veû un homme plus diſtrait.* M. Peliſſon dit dans ſon Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin, en faiſant les divers caracteres de la Converſation : *On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin, ni cette fierté, mais qui par une trop forte application à leurs deſſeins ſont toûjours diſtraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur eſprit.*

*Diſtrait* eſt un tres-beau mot, & il exprime parfaitement ce que M. Peliſſon veut dire ; mais il n'exprime pas, ce me ſemble, tout ce que ſignifie *abſtrait* ; ou plûtoſt il exprime quelque autre choſe. Qui dit

*abſtrait*, dit une perſonne qui n'entre point dans la converſation, qui n'écoute nullement ce qu'on dit, qui ne ſonge à rien, ou qui ſonge à toute autre choſe qu'à ce qu'on dit; qui ſonge, par exemple, à la matiere ſubtile de M. des Cartes, quand on parle des nouvelles de la guerre. *Diſtrait* au contraire dit une perſonne qui écoute à la verité ce qu'on dit; mais qui n'y donne pas une attention entiere. Un eſprit *diſtrait* dans la converſation, eſt un eſprit qui ne ſuit pas la converſation, que ſes penſées emportent ailleurs de temps en temps, & que la converſation rappelle auſſi de temps en temps. Aprés tout *abſtrait* & *diſtrait* ſe confondent quelquefois; & on peut s'en ſervir indifferemment dans pluſieurs rencontres où il ſeroit aſſez inutile de les diſtinguer.

ENTERRER, DE'TERRER.

CEs verbes s'employent élegamment dans le figuré depuis

quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite, & qui ne voit preſque perſonne, *elle s'eſt enterrée.* On dit, en faiſant une confidence, & recommandant le ſecret, *il faut enterrer cela,* pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.

*Déterrer* ſignifie *trouver, découvrir.* Par exemple, nous diſons d'une perſonne qu'on a cherchée long-temps dans une ville, *je l'ay enfin déterrée.* Nous diſons d'une choſe que nous ne ſçavons pas à fonds, par exemple, d'une nouvelle qu'on nous a dite confuſément, ou d'un conte qu'on nous a fait en général, ſans nous marquer les circonſtances particulieres, *je déterreray cela.* On dit d'un plaideur qui produit une piece nouvelle & importante, *je ne ſçay où il a déterré cela.* Mais *déterrer* ſe dit ſur tout des pieces anciennes; & nous dirions élegamment d'un de ces Sçavans qui fouïllent

dans les vieilles chartres, & qui ont toûjours entre les mains de vieux manuſcrits, *c'eſt un homme qui a déterré mille choſes* : cela ſe pourroit dire avec raiſon de M. du Bouchet, à qui nous devons une infinité de connoiſſances tres-curieuſes en matiere de Généalogie & d'Hiſtoire.

AVOIR NOUVELLES,

AVOIR DES NOUVELLES.

CEs deux phraſes n'ont pas tout-à-fait le meſme ſens. M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce : *Darius ayant eû nouvelles de la mort de Memnon ; Alexandre avoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours.* S'il diſoit, *Darius ayant eû des nouvelles de la mort de Memnon ; Alexandre avoit des nouvelles que Darius devoit arriver*, il ne diroit pas ce qu'il veut dire. *Avoir nouvelles de la mort de Memnon, avoir nouvelles que Darius doit arriver*, c'eſt apprendre la mort de Memnon, c'eſt apprendre que Da-

rius doit arriver : mais *apprendre des nouvelles de la mort de Memnon*, c'eſt apprendre des nouvelles qui regardent ſa mort ; c'eſt plûtoſt apprendre les circonſtances & les particularitez de ſa mort, que ſa mort meſme. Pour, *avoir des nouvelles que Darius devoit arriver*, cela ne ſe dit point ; on diroit bien *avoir des nouvelles de l'armée*, *avoir des nouvelles du ſiege* ; mais c'eſt à dire, *avoir des nouvelles qui regardent l'armée & le ſiege*. Ainſi *avoir nouvelles* regit quelquefois *que*, & quelquefois un ſubſtantif ; *j'ay nouvelles qu'on a aſſiegé une ville*, *j'ay nouvelles du ſiege* ; mais *avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un ſubſtantif : *j'ay des nouvelles de l'armée*, *j'ay des nouvelles du ſiege*. Les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, ſont ſujets à confondre des locutions qui ſe reſſemblent ſi fort ; & nous ſommes en danger de les confondre nous-meſmes, à moins que nous n'y faſſions une réflexion particuliere.

## MOUVEMENT.

CE mot, outre ſes ſignifications anciennes, en a une nouvelle, qui eſt de la Cour & du beau monde. On dit, en parlant d'un homme d'intrigues, qui a fait joüer toutes ſortes de reſſorts pour réüſſir dans une affaire, *il s'eſt donné bien du mouvement là-deſſus.* On dit au contraire, *il n'a fû aucun mouvement ſur cela.* Ces façons de parler ſont nées durant les dernieres Campagnes: auſſi viennent-elles apparemment de la guerre; car le mot de *mouvement* eſt tres-commun à la guerre: *faire un mouvement; faire de grands mouvemens. Rien n'eſt plus perilleux*, dit M. de la Chapelle, *que de faire de grands mouvemens devant un ennemi puiſſant, ſur le point d'en venir aux mains.*

*Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

## PASSIONNE'.

PASSIONNE' ſe dit des perſonnes & des choſes qui ont rap-

port aux perſonnes; *un homme paſſionné, des ſentimens paſſionnez, des expreſſions paſſionnées, un air paſſionné.* Quand ce mot ſe dit des perſonnes, il ſe dit quelquefois ſans régime, comme quand il ſe dit des choſes, *je n'ay jamais veû un homme plus paſſionné:* mais il a le plus ſouvent un régime. *Un homme paſſionné pour la gloire, pour les richeſſes. Qui ne l'eſtimeroit heureux,* dit M. Charpentier dans l'Eloge d'Ageſilaüs, *ſi l'on conſidere qu'eſtant ſi paſſionné pour la réputation & pour la gloire, il s'en eſt veû comblé par-deſſus tous les hommes de ſon temps?* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome dit de meſme: *Quelque paſſionnez que vous ſoyez pour vos richeſſes, elles vous quitteront un jour malgré vous.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant des femmes du monde: *On en voit de ſi paſſionnées pour tous ces ajuſtemens, qu'elles ne les aiment pas moins que leurs propres enfans.* Ainſi *paſſionné*

ſe joint régulierement avec *pour*. On ne laiſſeroit pas de dire, aprés avoir parlé de la gloire, ou des richeſſes, *il en eſt ſi paſſionné*. On diroit meſme avec le Traducteur de Saint Chryſoſtome: *C'eſt-là le fruit de ces ſpectacles dont vous eſtes ſi paſſionnez*. Mais on ne diroit pas directement, ſi nous en croyons un de nos Maiſtres, *il eſt paſſionné de la gloire & des richeſſes; vous eſtes paſſionnez de ces ſpectacles. En* & *dont*, ſont des détours qui ſauvent les phraſes précedentes.

Je ne dis rien de *paſſionner* actif, pour *aimer avec paſſion*, ni de *ſe paſſionner*. M. de Vangelas a décidé que le premier eſtoit tres-mauvais, & le ſecond excellent. Il n'y a que ceux qui préferent Nicod & Dupleix à M. de Vangelas, qui puiſſent s'oppoſer à une déciſion ſi raiſonnable. J'ajouſte ſeulement que *paſſionner* actif ſe dit depuis quelques années dans une ſignification differente de celle que M. de Vangelas a condamnée;

& c'eſt pour dire, *reciter avec ardeur, mettre de la paſſion dans ſes paroles, & les animer.* On dira, par exemple, d'un mauvais comédien, *il eſt froid, il ne paſſionne rien* ; on dira d'une perſonne qui chante, *elle paſſionne tous les airs, elle ne paſſionne pas aſſez cét endroit.*

## OBSERVANCE.

CE mot ſignifie proprement, *regle, ſtatut, couſtume.* Nous diſons, *les obſervances régulieres* ; & M. Patru dit, en parlant de la Novice de Pontoiſe : *Ils la trouverent bien perſuadée, bien inſtruite de toutes les obſervances de la vie religieuſe.* Le meſme Auteur dit dans le meſme plaidoyer : *Ce n'eſt point par mépris que la Superieure ſe diſpenſa de cette obſervance. Les Hoſpitalieres vivent en cloſture ; mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.* Nous prenons quelquefois *obſervance* pour *réforme* ; *les Cordeliers de l'Obſervance.*

Nous nous ſervons d'*obſervances*, pour exprimer *les ceremonies legales*; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu: *Quand Jeſus-Chriſt dit, il falloit faire ces choſes, & ne pas omettre les autres; il ne prétend pas nous engager à toutes les obſervances de l'ancienne Loy.* Le meſme Auteur dit des Phariſiens: *Ils eſtoient extrémement exacts dans ces obſervances exterieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges & des franges plus longues que les autres hommes.*

Quelques-uns diſent *obſervance* pour *obſervation*; *l'obſervance des commandemens de Dieu, l'obſervance des regles du monaſtere.*

*Vie de Saint François de Borgia.*

*Il fit voir un pareil deſintereſſement & un pareil Zele pour l'exacte obſervance des Conſtitutions de ſa Compagnie.*

*Panégyrique de S. Charles Borromée.*

*Le monde chreſtien eût tout enſemble dans ſa perſonne l'idée de la réforme preſcrite par le Concile, auſſi-*

*bien que la pratique & l'obſervance exacte de cette meſme réforme.*

*Si d'aventure vous n'avez pas eſté fidelle à l'obſervance de vos regles.* *Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

Mais quelques-uns auſſi veulent qu'on diſe toûjours *obſervation* en ces endroits-là; & pour moy j'avoüe que j'aurois de la peine à dire *obſervance* pour *obſervation*. Je ne laiſſe pas néanmoins de croire qu'on peut s'en ſervir abſolument aprés de ſi bons Auteurs, quand il ne s'agit que de choſes ſaintes. Car je ne croy pas qu'on puiſſe dire en matiere d'éloquence, ou de poëſie, *l'obſervance des regles & des préceptes de l'art*, pour *l'obſervation*. Peut-eſtre qu'on a dit, *l'obſervance de la regle du monaſtere*, *l'obſervance des commandemens de Dieu*, parce que la regle, en matiere de Religion, a eſté appellée *obſervance*; & que les préceptes, les pratiques & les ceremonies de la Loy ancienne ſe nomment *les obſervances de la Loy*. La regle, qui eſt elle-meſme *l'obſervance*, a conduit

inſenſiblement à *l'obſervance de la regle*; & *les obſervances de la Loy à l'obſervance des commandemens.* Il ne faut pas quelquefois plus de fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle ſoit.

## CE'SAR.

CE mot s'écrit en noſtre Langue ſans *e*, & je m'étonne d'avoir veû *Ceſar* dans les Penſées de M. Paſcal: *Cét amuſement eſtoit bon à Alexandre; c'eſtoit un jeune homme qu'il eſtoit difficile d'arreſter, mais Ceſar devoit eſtre plus meûr.* C'eſt peut-eſtre une faute d'impreſſion, qu'on a oublié de mettre dans l'*errata*. Quoy qu'il en ſoit, ceux qui écrivent *Ceſar* en François, font aſſeûrément une faute. On peut dire en général que noſtre Langue n'a point proprement d'*e*, non plus que l'eſpagnole & l'italienne; & je ne ſçay pourquoy le Traducteur de Xenophon écrit toûjours *Cyropadie*: je

ſçay

ſçay bien que l'origine du mot demande un *e*; mais nous ne ſommes pas eſclaves des origines, & nous avons ſecoüé il y a long-temps le joug de la Langue greque dans l'ortographe de pluſieurs mots. C'eſt apparemment ſelon ce principe que M. Peliſſon dit dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, en parlant de M. Charpentier: *Il a traduit toute la Cyropédie. Cyropédie* eſt écrit là comme *Céſar*.

A propos de *Céſar*, j'ay dit dans la Remarque qui a pour titre, *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que *Céſar* au ſingulier ne ſignifioit en noſtre Langue que *Jules Céſar*. Je le dis encore, quoy-que M. Godeau ait écrit dans la Vie de Saint Paul: *Ils l'accuſerent d'avoir retiré chez luy des ſéditieux qui troubloient la tranquillité publique, & offenſoient la majeſté imperiale de Céſar, diſant qu'un certain Jeſus-Chriſt eſtoit Roy.*

J'ajouſte ſeulement que ce que j'ay dit regarde la proſe: car en vers

*Céſar* ſe dit bien pour *Empereur*; & M. Racine l'a employé ſouvent dans ſon Britannicus :

*La mere de Céſar veille ſeule à ſa porte.*

*Et ce ſont des ſecrets entre Céſar & vous.*

*Allez avec Céſar vous éclaircir du moins.*

Outre que *Céſar* eſt plus commode qu'*Empereur*, pour la meſure du vers; il ſemble avoir quelque choſe de plus noble & de plus poëtique.

## DISCIPLINE.

ON dit, *la diſcipline de l'Egliſe*, ou *la diſcipline eccleſiaſtique*; *la diſcipline de la guerre*, ou *la diſcipline militaire*; *la diſcipline des mœurs*, *la diſcipline du palais*, *la diſcipline réguliere*, *la diſcipline monaſtique*. Mais on ne dit point, *la diſcipline civile*, pour dire la police.

*Diſcipline* ſans adjectif s'applique à tout cela, & prend diverſes ſignifications ſuivant la matiere dont il s'agit. M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier, en parlant du Roy : *Il meditoit ces glorieux deſſeins, qu'il a depuis exécutez, de réprimer l'injuſtice, de rétablir la diſcipline, de corriger les abus qui s'eſtoient gliſſez dans les loix meſmes.* M. Saraſin dit que Valſtein eſtant jeune, *au lieu d'étudier, ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ſes compagnons, & à les ſoulever contre l'obéiſſance & la diſcipline.* Nous liſons dans la Morale du Sage : *La victoire ſe remporte bien moins par la multitude & par la vaillance des combatans, que par l'ordre & la diſcipline*; & dans la Vie de Socrate : *Il a veſcu dans la République, quand elle commençoit à perdre de ſon ancienne diſcipline.* Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

## PURIFICATION.

CE mot ne ſe dit qu'en deux rencontres : premierement, pour ſignifier une feſte de la Vierge ; & en ſecond lieu, pour exprimer une ceremonie des Juifs. Nous diſons, *la Purification de noſtre Dame, le jour de la Purification.* Nous diſons auſſi, *les purifications legales.* M. Godeau parle de la ſorte dans la Vie de Saint Paul : *Il pratiqua les purifications preſcrites par la Loy aux Nazaréens* ; & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit en propres termes : *Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications legales.* Il avoit dit auparavant : *C'eſt cét orgueïl qui les a portez à détruire toute la veritable vertu, & à renfermer toute leur religion dans quelques purifications exterieures, qui ne regardoient que le corps, ſans ſe mettre en peine de la pureté de l'ame.*

Tout cela eſt françois : mais je doute que *la purification de la cen-*

*ſcience*, comme parle un Auteur celebre, je doute, dis-je, que cette phraſe ſoit françoiſe. Le mot de *purification* eſt conſacré dans le propre à ce que faiſoient les Juifs, quand ils ſe purifioient en lavant leurs corps; & il n'eſt pas permis de tranſporter ce mot ailleurs, en luy donnant une ſignification figurée.

## STOÏCIEN, STOÏQUE.

PLUSIEURS diſent indifferemment ces deux mots. *Penſez-vous*, dit l'Auteur du Diſcours ſur les Réflexions morales, en parlant de Seneque, *que ce Stoïcien, qui contrefaiſoit ſi bien le maiſtre de ſes paſſions, euſt d'autres vertus que celles de bien cacher ſes vices?* Et M. Godeau dans la Vie de Saint Paul: *Les philoſophes Epicuriens & les Stoïques diſputoient ſouvent contre luy.*

Il me ſemble néanmoins que le fin uſage diſtingue *Stoïcien* & *Stoïque*. *Stoïcien* ſignifie, à mon avis, un Sçavant qui s'attache à la philo-

ſophie de Zenon; & *Stoïque*, un homme qui eſt inſenſible à tout, quoy-qu'il ne ſoit ni philoſophe, ni ſçavant. *Stoïcien* va proprement à l'eſprit & à la doctrine; *Stoïque* à l'humeur & à la conduite. Suivant cette diſtinction, il faut dire, *les Stoïciens ſont de ce ſentiment. Les Stoïciens*, dit un bon Auteur, *prouvoient que tous les méchans eſtoient fous; mais l'experience fait encore mieux voir que la pluſpart des fous ſont méchans.* Il faut dire au contraire d'un particulier qui ſe moque de la faveur des grands, qui ſe met au deſſus de la calomnie & des injures, *C'eſt un Stoïque, c'eſt un vray Stoïque.*

L'Auteur des Satires a dit en ce dernier ſens dans le Diſcours ſur la Satire: *Auſſi oſeray-je dire que j'ay regardé avec des yeux aſſez Stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy.*

Enfin pour m'expliquer plus clairement, & en peu de mots, *Stoï-*

*cien* ne ſe dit gueres que dans le propre, quand il s'agit effectivement de Zenon & de ſes diſciples, *la philoſophie Stoïcienne. Stoïque* ſe dit preſque toûjours dans le figuré. *Je viens de voir dans ma philoſophie Stoïque*, dit M. de Balzac, *que le ſage doit avoir un ami, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puiſſe mourir.* Car ce qu'il ajouſte de Zenon n'eſt point ſerieux, & n'eſt dit que par metaphore : *Voilà ce que c'eſt d'eſtre écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances meſmes ſont nobles.*

PEUPLE.

CE mot ſe dit quelquefois dans une ſignification élegante. *Il faut eſtre bien peuple, pour ſe laiſſer ébloüir par l'éclat qui environne les grands*; c'eſt à dire, *il faut avoir l'ame bien baſſe, il faut avoir tous les ſentimens du peuple.* Mademoiſelle de Scudery a employé ce mot dans un endroit où il a tres-bonne grace.

Car aprés avoir dit que ceux en qui on ſe fie le plus, ſont ceux dont on eſt le plus trompé; & que pour eſtre ſage, il faut toûjours ſe défier des autres & de ſoy-meſme, elle ajouſte: *Tout le monde eſt peuple une fois en ſa vie, tout le monde fait des fautes, & tout le monde a tort en quelque rencontre.*

Au reſte, *peuple* pris dans un ſens extraordinaire n'eſt pas de nos jours; & M. de Balzac rapporte dans l'éloge du Duc de Guiſe Chef des Ligueurs, un bon mot, qu'on attribuoit à Madame la Mareſchale de Retz: *Ils avoient ſi bonne mine ces Princes Lorrains, qu'auprés d'eux, les autres Princes paroiſſoient peuple.*

» Cette façon de parler eſt un peu » hardie, ajouſte-t-il, & un gram- » mairien ſcrupuleux diroit, *paroiſſent* » *bourgeois:* mais la Cour eſt au-deſſus » de l'Ecole, & ne reconnoiſt point, » non plus que l'Egliſe, la juriſdiction » de la Grammaire.

Aprés tout, quoy-que ces locu-

tions ſoient belles, il faut s'en ſervir avec retenuë; ou plûtoſt il ne faut pas les employer ſi ſouvent, parce qu'elles ont quelque choſe de trop beau. Il faut prendre garde principalement où l'on les place, & ſe ſouvenir toûjours que les locutions brillantes, & un peu précieuſes, reſſemblent aux piſtolles & aux louïs d'or, qui ne ſont pas tant d'uſage dans le commerce ordinaire, que les autres pieces de monnoye.

ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

CE ſont deux choſes differentes. *Entendre raillerie*, c'eſt prendre bien ce que l'on nous dit; c'eſt ne ſe faſcher de rien; c'eſt non-ſeulement ſçavoir ſouffrir les railleries, mais auſſi les détourner avec adreſſe, & les repouſſer avec eſprit. *Entendre la raillerie*, c'eſt entendre l'art de railler; comme *entendre la poëſie*, c'eſt entendre l'art des vers. Néanmoins on ne dit gueres, *entendre la*

*raillerie* tout ſeul : on ajouſte d'ordinaire une épithete à *la raillerie. Il entend la fine raillerie ; il y a peu de perſonnes qui entendent l'agréable & l'innocente raillerie.*

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en noſtre Langue ; puis que les phraſes changent quelquefois de ſignification, ſuivant que l'on met, ou que l'on retranche un article.

## RECONDUIRE.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe trouve ce mot tout-à-fait bourgeois, & ne veut pas qu'on le diſe, tant il aime » la politeſſe. La pluſpart des gens de » la ville, dit-il, ſe ſervent mal de ce » mot *reconduire*. Pour faire entendre » que quelqu'un les a receûs civile- » ment, ils diſent, *il m'eſt venu recon-* » *duire juſqu'au bas du degré ; il m'eſt* » *venu reconduire juſqu'à mon caroſſe.* » Il faut dire, comme on dit à la Cour, » *il m'eſt venu conduire.*

Comme M. Ménage a veû toute ſa vie le grand monde, ainſi qu'il nous en aſſeûre luy-meſme; je m'en tiendrois à ſa déciſion, ſi des perſonnes de la Cour que j'ay conſultées, n'eſtoient d'un avis contraire. Je ne parle point de nos Maiſtres, qui croyent tous que *reconduire* eſt le mot propre, & que *conduire* en ce ſens-là n'eſt point françois. *Il m'eſt venu voir, & comme c'eſt un homme formaliſte, je n'ay pas manqué de le reconduire; ce n'eſt plus la mode de reconduire.* Qui diroit, *je n'ay pas manqué de le conduire, ce n'eſt plus la mode de conduire*, parleroit mal, & ne ſe feroit pas entendre. *Conduire* ne ſuppoſe pas une viſite comme *reconduire*. Je dirois bien d'un homme que j'aurois rencontré aux Thuilleries, ou ailleurs, *aprés m'eſtre promené quelque temps avec luy, je l'ay conduit à ſon caroſſe*: cela ſignifie ſeulement que je l'ay accompagné juſques à ſon caroſſe. *Reconduire* ne vaudroit rien en cét endroit;

mais il eſt bon en fait de viſite : & je ne ſçache que M. Bérain Avocat au Parlement de Paris, qui dans ſes nouvelles Remarques ſur la Langue, favoriſe le ſentiment de l'Auteur des Obſervations. *Roublier*, dit l'Avocat, *eſt la meſme faute que reconduire*. Ce M. Bérain a beaucoup du génie de M. Ménage, ou M. Ménage a beaucoup du génie de ce M. Bérain. Outre qu'ils ont l'un & l'autre la meſme ortographe, *ſegond, ſegret, a u*, pour *a eû*, ils ont à peu prés les meſmes veûës, & font les meſmes queſtions dans leurs Remarques. Par exemple, M. Ménage demande s'il faut dire, *pimpinelle, pimpenelle, pimpernelle*, ou *pimprenelle ; araigne, areigne, araignée, aragnée, arignée, iragnée*, ou *iranteigne ; mithridat*, ou *methridat* : & M. Bérain demande de ſon coſté s'il faut dire, *ſycomore, cycamore, chycomore*, ou *chycamore ; châtaigne, châtagne*, ou *châtigne ; oxycrat*, ou *obſecrat*. M. Ménagne eſt en peine ſi l'on dit

*aiguille*, ou *aiguë*; *aiguillon*, ou *aiguion*; *Suiſſes*, ou *Souiſſes*: & M. Bérain, ſi l'on dit, *lequel, laquelle*, ou *lequeul, laquelle*; *effigie*, ou *effigie*, &c.

M. Ménage ſe cite tres-ſouvent luy-meſme; & M. Bérain ne cite gueres que M. Ménage, qu'il copie preſque tout entier. M. Ménage & M. Bérain ſe fondent ſur l'autorité des vieux Dictionaires, pour terminer les differends de la Langue; ils diſent plus d'une fois l'un & l'autre: *Je ne ſuis pas de l'avis de M. de Vaugelas; ce mot ſe dit & s'écrit inconteſtablement.* Voilà une grande ſympathie. Deux eſprits auſſi conformes que ceux-là devroient eſtre toûjours d'accord: & néanmoins ils ne s'accordent pas toûjours; & M. Bérain commence preſque ſes Remarques par faire un procés à M. Ménage ſur *benaiſtier*. *M. Ménage*, dit-il, *prétend à la fin de la neuviéme de ſes Obſervations, qu'il faut dire* benaiſtier. *Je ne ſuis pas de ſon*

*avis ; il faut dire & écrire* benîtier. Et pour barre M. Ménage de ſes propres armes, il ajouſte, *on ne trouve que* benîtier *dans pluſieurs Dictionaires.*

Aprés tout, M. Bérain a raiſon. Auſſi M. Ménage ſemble avoir profité de la Remarque du nouvel Auteur: car quoy-qu'il ſoit toûjours pour *benaiſtier*, & que ſelon luy il faille parler de la ſorte, en prononçant doucement la ſeconde ſyllabe; bien loin de condamner abſolument *benîtier*, il l'approuve en quelque ſorte dans les *additions & changemens* de ſon édition nouvelle, en diſant que *M. Pavillon Eveſque d'Alet, dans ſon Rituel, & M. Des Préaux dans ſon Lutrin, ſe ſont ſervis du mot de* benîtier. Ces deux autoritez jointes enſemble en valent mille autres. A la verité M. Des Préaux n'a point mis *benîtier* dans ſon Lutrin, mais il l'a mis ailleurs, & cela ſuffit. M. Ménage a peut-eſtre crû que le Rituel de M. d'Alet

& le Lutrin de M. Des Préaux feroient une oppoſition agréable ; peut-eſtre auſſi qu'il l'a fait innocemment, & que ce n'eſt qu'une ſimple béveüe. Il eſt ſujet à ſe méprendre en ces ſortes de choſes ; ſoit qu'il ne faſſe pas beaucoup de réflexion ſur ce qu'il lit, ſoit que ceux qui liſent pour luy le ſervent mal. Et c'eſt ſans doute pour cela qu'il cite l'Entretien *des Médailles* d'Ariſte & d'Eugene au lieu de l'Entretien *des Deviſes* ; & qu'en citant Horace, il luy fait dire *procudere verbum*, au lieu de *producere nomen*. Encore paſſe pour *procudere*, qu'un Commentateur d'Horace aime mieux que *producere*, qui eſt néanmoins dans toutes les éditions de ce Poëte ; mais *verbum* au lieu de *nomen*, eſt de l'invention de M. Ménage.

Cependant, pour revenir au Rituel & au Lutrin, s'il euſt cité fidellement M. Des Préaux, la citation euſt eſté plus à propos, & plus heureuſe. Car enfin c'eſt dans l'E-

piſtre à M. Arnauld que *benîtier* eſt employé.

*Et la fiévre demain ſe rendant la plus forte*
*Un Benîtier aux piés va l'étendre à la porte.*

L'Epiſtre à M. Arnauld s'accorde un peu mieux que le Lutrin, avec le Rituel de M. d'Alet.

SITUATION.

CE mot autrefois ne ſe diſoit que dans le propre, *la ſituation de la ville, la ſituation du païs*; & on ſe ſervoit toûjours du mot d'*aſſiete* dans le figuré; *ſon eſprit n'eſt jamais dans une meſme aſſiete; les affaires demeurerent pour quelque temps en une aſſiete aſſez tranquille.* Depuis quelques années *ſituation* ſe dit dans le figuré plus communément & plus élegamment qu'*aſſiete. Son eſprit n'eſt jamais dans une meſme ſituation; dans la ſituation où ſont les affaires, il n'y a nulle apparence de paix.* M. de Condom dit dans l'Oraiſon Funé-

bre de Madame, Ducheſſe d'Orleans: *Rien n'a jamais égalé la fermeté de ſon ame, ni ce courage paiſible, qui ſans faire effort pour s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au deſſus des accidens les plus redoutables.*

## NOMS DE NATIONS ET DE LANGUES.

IL n'y a peut-eſtre rien où la bizarrerie de l'uſage ſoit plus viſible que dans les noms de quelques Nations & de quelques Langues.

*Hebreu, Hebraïque.* Nous diſons *les Hebreux*, pour marquer le peuple, *un Hebreu*, & ce mot n'a point de feminin. De-ſorte qu'il faut dire, *la femme d'un Hebreu, la fille d'un Hebreu; les femmes & les filles des Hebreux.* Nous diſons *l'Hebreu*, pour marquer la Langue; *des manuſcrits Hebreux*: mais nous diſons *la Langue Hebraïque, les caracteres Hebraïques.*

*Juif, Judaïque.* Nous diſons, *un*

*la ſimpleſſe d'Alcibiade, qui eſtoit à Sparte plus laborieux & plus auſtere qu'un Lacedémonien; en Ionie, plus voluptueux que les Ioniens; en Perſe, plus pompeux & plus magnifique que les Perſans.*

Pour *Perſien*, on ne le dit gueres que des habillemens, *une Perſienne*, *une belle Perſienne*; ce n'eſt pas à dire, *une femme Perſanne*, mais *l'habillement que l'on porte en Perſe*, ou l'étoffe dont eſt fait l'habillement: encore ne ſçay-je ſi pour ſignifier l'étoffe, il ne vaudroit point mieux dire *une étoffe de Perſe*, qu'une *étoffe Perſienne*, comme nous diſons *une étoffe de la Chine* plûtoſt qu'*une étoffe Chinoiſe*. On diroit bien, *la Langue Perſienne* & *le Perſien*, pour l'ancienne Langue; & M. de Vaugelas le dit, *Mithridate qui ſçavoit la Langue Perſienne*. On dit *la Langue Perſane*, & *le Perſan*, pour la Langue nouvelle; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Pere Beſnier dans ſon projet de la Réünion

des Langues: *Ces matrices, dans la penſée des Sçavans, ſont la Romaine & la Greque; la Teutonne & l'Eſclavonne; l'Hebraïque, la Scythique, & la Perſane.*

On dit toûjours *à la Perſienne*, pour dire *à la maniere des Perſes*; & M. de Vaugelas ne parle point autrement; *veſtu à la Perſienne; ſon cimeterre fait à la Perſienne.*

*Perſique*, ne ſe dit que du Golphe, qui ſepare la Perſe de l'Arabie. *Le Golphe Perſique.*

Au reſte, quoy-que nous diſions, en parlant de Cyrus & de Darius, qu'ils eſtoient *Rois des Perſes*, nous diſons auſſi qu'ils eſtoient *Rois de Perſe*; & M. de Vaugelas, M. Patru, M. Charpentier parlent de la ſorte. Mais nous ne diſons pas de meſme du Sophy de Perſe, qu'il eſt *Roy de Perſe* & *Roy des Perſes*: on dit ſeulement *le Roy de Perſe*, en parlant de luy; & qui diroit que *le Grand Seigneur fait la guerre au Roy des Perſes*, ne parleroit pas François.

*Turc, Turquesque.* On dit *une femme Turque, un cheval Turc; la Langue Turque, le Turc.* Mais on dit, *l'armée Turquesque; c'est agir à la Turquesque:* on dit aussi *à la Turque, il vit à la Turque.*

*More, Moresque.* On dit *un More, une Moresque.* On ne dit guères *une More,* mais on dit bien, *une femme More.* On dit *le More* pour la Langue. *Le petit More,* ou *le Moresque* est un langage particulier, & different de ce qu'on appelle simplement *le More.*

*Ionien, Ionique; Dorien, Dorique.* On dit du peuple, *les Ioniens, les Doriens; une Ionienne, une Dorienne:* mais on dit *Dialecte Ionique; Dialecte Dorique,* en fait de Grammaire; comme *ordre Ionique, ordre Dorique,* en matiere d'Architecture.

*Teuton, Teutonique, Teudesque.* On dit *les Teutons* pour les peuples, & *le Teuton* pour la Langue. Mais on dit, *l'Ordre Teutonique; les Chevaliers de l'Ordre Teutonique; les*

*Freres Teutoniques. Teudeſque* ne ſe dit parmi nous, que pour ſignifier le langage des anciens Allemands; quoy-que les Italiens diſent, *la Lingua Tudeſca*, pour marquer l'Allemand moderne.

*Cophte, Egyptien.* On dit l'un & l'autre, pour exprimer le langage des Egyptiens.

Voilà les noms irréguliers que j'ay trouvez pour les Nations & pour les Langues. Les autres noms ſe diſent également du peuple & de la Langue. *Les Ethiopiens, l'Ethiopien; les Tartares, le Tartare; les Moſcovites, le Moſcovite; les Grecs, le Grec; les Latins, le Latin*, &c.

Avant que de finir cette Remarque, il faut que j'ajouſte deux ou trois bizarreries qui regardent les noms. Nous diſons *les Hongrois, un Hongrois*, quand il s'agit des hommes de Hongrie; mais quand il s'agit des chevaux qui ne ſont pas entiers, nous diſons, *un Hangre, un cheval Hongre.*

Nous ne diſons gueres *les Bohemes*, ni *les Bohemiens*, pour dire les peuples qui habitent la Boheme. Ces mots ſont attachez à ces coureurs de profeſſion, qui diſent la bonne aventure. On dit, *les peuples de Boheme*; & ſi on veut parler d'un homme, ou d'une femme en particulier, il faut dire, *un homme de Boheme, une femme de Boheme*, & non pas *un Bohemien, une Bohemienne.*

Nous n'avons point de nom pour exprimer le païs des Parthes; nous n'en avons point auſſi pour exprimer les peuples de Barbarie. Nous diſons, *les Parthes, le païs des Parthes; la Barbarie, les peuples de Barbarie.* Car le mot de *Barbe* ne convient qu'aux chevaux de Barbarie; & en cela noſtre Langue a eû plus d'égard pour les chevaux que pour les hommes. Auſſi ſont-ce des chevaux extraordinaires que les Barbes: on fait leur généalogie en ce païs-là, comme nous faiſons celle des gens

gens de qualité; & quand on veut vendre bien cher un cheval, on produit ſes titres de nobleſſe, juſqu'à le faire deſcendre quelquefois en droite ligne de l'illuſtre cheval du Grand Valid.

ACHEVÉ adjectif.

QUAND ce mot ſe dit des choſes, il ſe prend toûjours en bonne part, & ſignifie *accompli, excellent; c'eſt un ouvrage achevé; je n'ay rien veû de plus achevé.* Mais quand *achevé* ſe dit des perſonnes, il ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part. Nous diſons, *un Auteur achevé*; & M. Des Préaux s'exprime ainſi au ſujet de Lyſias: *Accuſant Platon d'eſtre tombé en pluſieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un Auteur achevé, & qui n'a point de defauts.* Nous diſons en mauvaiſe part dans le diſcours familier, *c'eſt un fou achevé*; & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu, dit dans le ſtile ſu-

blime : *Je ne parle point à ces pecheurs achevez, qui deſeſperant d'eux-meſmes, ſe ſont plongez dans le vice.*

## BIENFACTEUR.

JE n'ay jamais veû les opinions plus partagées en fait de langage, que ſur les mots de *bienfaiteur*, de *bienfaicteur*, & de *bienfacteur*. Non-ſeulement nos Maiſtres ne s'accordent pas les uns avec les autres, mais ils ne s'accordent pas avec eux-meſmes. Monſieur de Vangelas a décidé que *bienfaiteur* eſtoit le meilleur; que c'eſt comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. M. de Voiture eſtant conſulté là-deſſus par M. Coſtar de la part des Gentilshommes de Poitou, répondit que *bienfaiteur* n'eſtoit pas bon, & qu'il falloit dire *bienfaicteur*. M. de Balzac dit de ſon chef *bienfacteur*, & par complaiſance *bienfaiteur*. *Vous donnez, & je reçois, honni ſoit mon bienfacteur, ou mon bienfaiteur, puis que M. de Vangelas le veut ainſi, & que pour*

*ſi peu de choſe, il ne faut pas ſe mettre mal avec ſes amis.*

M. d'Ablancourt dit *bienfaiteur* comme M. de Vaugelas; M. Peliſſon dit *bienfaiteur* comme M. de Voiture; M. Maucroix dit *bienfaiteur* & *bienfacteur*, tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon l'humeur où il eſt. M. Ménage ſe déclare pour *bienfacteur* contre *bienfaiteur* & *bienfacteur*. Chacun ſuit, ce ſemble, le parti qui luy plaiſt le plus, & il n'y a rien de fixe à cét égard parmi nous.

Pour moy, ſi j'oſe déclarer mon inclination, j'avoüe que *bienfacteur* me plaiſt davantage. J'ay oüi dire ce mot toute ma vie à des gens qui parlent bien; & je l'ay toûjours dit comme eux, nonobſtant les déciſions de M. de Vaugelas & de M. de Voiture, pour leſquels j'ay d'ailleurs une veneration particuliere. Auſſi M. de Vaugelas, en condamnant *bienfaiteur*, confeſſe luy-meſme que pluſieurs diſent *bienfacteur*;

& M. de Voiture ſe trompe aſſeu rément, en diſant que ce mot ne ſ dit gueres. M. Ménage ſe pourroi bien tromper de meſme, quand i décide que *bienfacteur* n'eſt en uſa » ge qu'au Proſne. Pour *bienfacteur* » dit-il, il n'eſt plus uſité que par le » Curez, qui diſent dans leurs Prol » nes: *Priez Dieu pour les bienfacteurs* » *de cette Egliſe.* Car enfin M. Patr n'eſt point Curé; & ce n'eſt poin dans un Proſne qu'il a employé *bien facteur.*

*Plaidoyer pour le Procureur du Roy de Chaſteau-Gontier.*

*Autre choſe eſt quand il s'agit a l'injure, diſons plûtoſt de la mort d'u homme qui eſt en effet, ou que la lo conſidere comme noſtre bienfacteur.*

L'Auteur des Réflexions morale a dit *bienfacteur* dans ſes Réflexion nouvelles: *On ne ſçauroit conſerv long-temps les ſentimens qu'on do avoir pour ſes amis & pour ſes bie facteurs, ſi on ſe laiſſe la liberté parler ſouvent de leurs defauts.*

On peut ajouſter à ces deux cél bres Ecrivains une infinité de pe

ſonnes qui n'ont point charge d'ames, ſans parler de M. de Balzac & de M. Maucroix. Ce dernier eſt Chanoine à la verité, mais il n'eſt point Curé, & ne fait point de Profne, que je ſçache. Ainſi je croy que M. Ménage s'eſt un peu trop avancé ſur le mot de *bienfacteur*: il aime le ton affirmatif, mais il le prend quelquefois à faux; & nous avons veû cela clairement ſur le mot de *griéveté*. Car il ne ſe contente pas de dire; *Je mets en fait que depuis l'établiſſement de l'Académie aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réſerve de noſtre Gentilhomme*: il ajouſte avec la derniere aſſeûrance; *Il faut eſtre Bas-Breton, ou haut Allemand, pour parler de la ſorte.* Il s'explique, dis-je, en ces termes, quoy-que M. Regnier, qui eſt Pariſien & Académicien, uſe ſouvent de *griéveté* dans la Traduction de Rodriguez. Cela me fait juger qu'il faut eſtre Curé pour dire *bienfacteur*, comme il faut eſtre Bas-Breton ou

haut Allemand pour dire *griéveté.*

Aprés tout, ce que dit M. Ménage des Curez à l'égard de *bienfacteur*, ſeroit d'un grand poids pour l'établiſſement de ce mot, ſi tous les Curez du Royaume avoient la politeſſe de M. le Curé de Saint Barthelemy : car comme il y a bien des Curez au monde, il y auroit beaucoup de ſuffrages pour *bienfacteur*, & ces ſuffrages rendroient au moins l'uſage douteux entre ce mot & les deux autres.

Au reſte, en me déclarant un peu pour *bienfacteur*, je ne prétens pas condamner *bienfaiteur*, ni *bienfaicteur*, dont les partiſans ont une grande autorité en noſtre Langue. Je prétens ſeulement que *bienfacteur* n'eſt pas un ſi méchant mot que M. de Vaugelas, M. de Voiture, & M. Ménage s'imaginent; & qu'on peut le dire aprés M. de Balzac, M. Patru, & M. Maucroix.

CONSTRUCTION IRREGULIERE autoriſée par l'uſage.

EXEMPLE. *Le ſoleil que les Mathematiciens diſent eſtre bien plus grand que la terre.* Cela ſe dit tous les jours, & ſe dit bien; quoy qu'on ne diſe pas, *les Mathematiciens diſent le ſoleil eſtre plus grand que la terre*, & qu'il faille dire, *les Mathematiciens diſent que le ſoleil eſt plus grand que la terre.* Car *dire* regit *que* aprés ſoy.

Si on parloit ſelon la regle, on diroit, *le ſoleil que les Mathematiciens diſent qu'il eſt plus grand que la terre.* Mais cette conſtruction ſeroit bien choquante, quelque réguliere qu'elle fuſt. Pour éviter une regle françoiſe, qui en ce cas a quelque choſe de fort rude, nous prenons un tour purement latin, en diſant *le ſoleil que les Mathematiciens diſent eſtre plus grand que la terre.* C'eſt ainſi que l'uſage, qui eſt le plus ſouvent tres-bizarre, s'affranchit quel-

quefois avec raiſon des regles de la Grammaire.

### Religieux.

CE mot a divers uſages en noſtre Langue. Il ſe prend dans ſon origine pour ce qui appartient à la Religion; *un culte Religieux*, c'eſt à dire le culte qu'on rend à Dieu & aux Saints. *Des ſentimens religieux; un Prince religieux*, pour dire qui a de la religion & de la pieté. Auſſi M de Segrais dit fort bien que le Heros de Virgile *eſtoit vaillant, civil, populaire, éloquent, politique, & religieux.*

Comme ceux qui quittent le monde pour ſe conſacrer à Dieu, & qui vivent dans la retraite, en obſervant les conſeils évangeliques font paroiſtre qu'ils ſont plus attachez à la Religion que les autres, on a donné par excellence le nom de *Religieux*, à leurs perſonnes & aux choſes qui les regardent. *Les Religieux, la vie Religieuſe, les Maiſons Religieuſes.*

Mais *religieux* ſe dit quelquefois dans le figuré, en des occaſions profanes, où il ne s'agit point de religion. Nous diſons qu'*un homme garde religieuſement ſa parole*; & M. Charpentier dit dans l'Eloge d'Ageſilaüs: *Il eſtoit ſi religieux en toutes ſes actions, que les ennemis ſe tenoient plus aſſeurez de la verité de ſes paroles, que de la foy de leurs propres alliez.* M. de Vaugelas parle à peu prés de la ſorte dans ſon Quinte-Curce: *Mais Darius, comme il eſtoit religieux, & plein de douceur, répondit qu'il ne feroit jamais cette méchanceté, de traiter ainſi ceux qui eſtoient à ſa ſolde, & qui l'avoient ſuivi ſur ſa foy.*

*Religieux* en ces endroits ſignifie *exact, régulier, fidele*, mais d'une exactitude, d'une régularité, & d'une fidelité, dont on ſe fait une eſpece de religion. Cela s'étend encore plus loin; & l'Auteur de l'Entretien ſur les Tragédies dit *religieux* en un endroit où il ne s'agit point de gar-

der ſa parole : *Sophocle n'eſt pas moins religieux qu'Euripide en de pareilles occaſions.* Il parle du ſoin que ces deux Poëtes avoient de ne rien mettre ſur le Théatre qui puſt bleſſer la pudeur; & *religieux* exprime bien ce qu'il veut dire.

### Le Sçavoir-faire.

CE ſubſtantif a quelque choſe de monſtrueux, eſtant compoſé de deux verbes contre le génie de noſtre Langue, qui n'a point de ſubſtantifs de cette eſpece. Auſſi l'on peut dire qu'il a eû le deſtin des monſtres: il ne veſcut pas long-temps; & à peine fut-il né, qu'il paſſa. On y prit plaiſir d'abord, comme on en prend aux choſes nouvelles & ſurprenantes : on n'entendoit par tout que *le ſçavoir-faire; c'eſt un homme qui a un grand ſçavoir-faire; il en viendra à bout par ſon ſçavoir-faire.* Quelques-uns meſme diſoient, *le ſçavoir-vivre*, à l'imitation du *ſçavoir-faire.* Ce qu'il y a de bizar-

re, c'eſt que *le ſçavoir-faire* ſemble vouloir renaiſtre, ſuivant la parole du Poëte:

*Multa renaſcentur, quæ jam cecidere.*

Pluſieurs perſonnes du beau monde recommencent à le dire; mais on ne l'écrit point encore, & peut-eſtre qu'on ne le dira plus dans quelques mois. Ces ſortes de locutions, qui ne ſont point dans le génie de noſtre Langue, & qui ne dépendent que d'un pur caprice, ne durent pas plus d'ordinaire que certaines modes extravagantes, qui n'ont rien de l'air françois.

IMPATIENT avec le génitif.

L'AUTEUR des Doutes a eû un ſcrupule ſur une phraſe de M. de Balzac; & voicy comme il parle à Meſſieurs de l'Académie, en les conſultant. M. de Balzac dit dans l'Avant-propos du Socrate Chreſtien: « *Ils connoiſſoient la nobleſſe de leur naturel, qui eſt impatient du joug &*

» de la conversation. *Impatient* n'eſt-il » pas de ces mots qui n'ont pas de ſui- » te, & qui veut toûjours ſeuls? *un homme impatient, une femme impatiente.* M. Ménage a eû la bonté de parler là-deſſus pour l'inſtruction du pu- » blic. *Impatient du joug & de la contrainte:* cela eſt tres-bien dit, n'en » déplaiſe à l'Auteur des Doutes, qui » a repris cette phraſe. Les Latins ont » dit avec le meſme régime, *ſervitutis impatiens.*

Voyez un peu comme les eſprits raiſonnent diverſement. M. Ménage croit cette phraſe bonne, parce que les Latins diſent, *ſervitutis impatiens*; & moy je la croirois preſque mauvaiſe pour la meſme raiſon. C'eſt ce *ſervitutis impatiens*, qui me fait penſer qu'*impatient du joug* eſt plus latin que françois; & que le Bas-Breton a eû ſujet de conſulter ſur cela Meſſieurs de l'Académie. Mais je ne m'étonne pas qu'une phraſe toute latine ſoit au gré de M. Ménage: il parle volontiers Latin en François,

tant il aime la Langue Latine; témoin *calvitie, obſcenité, bien meriter de noſtre Langue, il n'eſt pas donné à tout le monde*, &c.

Mais quand cette phraſe, *impatient du joug* ne ſeroit pas ſi naturelle, ajouſte-t-il, l'autorité ſeule de M. de Balzac la pourroit défendre.

Je ne m'y oppoſe pas, & je demeure d'accord avec M. Ménage que, ſuivant le paſſage de Quintilien qu'il cite ſi à propos, le jugement des grands hommes qui excellent dans l'éloquence, peut tenir lieu de raiſon, & que l'égarement meſme eſt glorieux quand on s'égare en ſuivant des guides célebres. Mais ſi cela eſt, pourquoy M. Ménage rejete-t-il des façons de parler dont ſe ſert M. de Balzac, & entre autres celle-cy, *j'accuſe la réception de voſtre lettre?* Car M. de Balzac écrit en ces termes à M. Chapelain: *Ce mot n'eſt guē pour accuſer la réception de voſtre lettre*; & cependant l'Auteur des Obſervations dit que cette phraſe

*Summorum in eloquentia virorum judicium pro ratione; & vel error honeſtus eſt magnos duces ſequentibus.*

n'eſt pas du bel uſage. Il a ſans doute raiſon, & je n'ay garde de blaſmer une déciſion ſi juſte. Je veux dire ſeulement que M. Ménage ne devroit pas ſe démentir; & qu'ayant ſouſtenu *impatient du joug*, par la ſeule autorité de M. de Balzac, le bon ſens voudroit qu'il défendiſt par la meſme autorité, *j'accuſe la réception de voſtre lettre.*

## De l'usage des Participes Paſſifs, dans les Préterits.

Comme il n'y a rien en toute la Grammaire françoiſe de plus important, ni de plus ignoré, ſi nous en croyons M. de Vaugelas; & qu'on ne ſçauroit trop démeſler une matiere ſi embaraſſée: j'oſe dire là-deſſus ce que je penſe, en attendant que M. Patru éclairciſſe parfaitement ce myſtere de noſtre Langue dans les Réflexions qu'il doit nous donner ſur les Remarques de M. de Vaugelas. Voicy ce que j'ay imaginé.

Nous avons deux ſortes de verbes auxiliaires, le verbe *eſtre* & le verbe *avoir*. Le participe ſe joint avec l'un & avec l'autre, mais d'une maniere differente. Avec le verbe *eſtre* il a régulierement deux genres & deux nombres de meſme qu'en Latin; *il eſt aimé, elle eſt aimée; ils ſont aimez, elles ſont aimées.* Avec le verbe *avoir* il eſt naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre. *J'ay receû vos lettres: j'ay receû vos livres*, parce que c'eſt plûtoſt le ſupin des Latins, que le participe; & que c'eſt comme ſi on diſoit, *habeo acceptum litteras, habeo acceptum libros.*

La conſtruction du verbe *eſtre* paſſe juſqu'aux verbes réciproques, leſquels tenant plus du paſſif que de l'actif, ſe ſervent auſſi de l'auxiliaire *eſtre*: *ils ſe ſont tuez; elle s'eſt guerie.* La conſtruction du verbe *avoir* paſſe auſſi juſqu'aux verbes neutres, leſquels ſe ſervent du verbe *avoir* pour auxiliaire; *elle a paſſé, ils ont*

*paſſé, elle eut paſſé par là.* Voilà ce qui ſe fait régulierement & naturellement ſelon la pure raiſon de la Grammaire. Mais il y a une autre raiſon qui oblige de parler d'une autre maniere; & c'eſt lors que la prononciation ne ſeroit pas aſſez ſouſtenuë. Car en ces rencontres, on donne des nombres & des genres aux participes, afin de ſouſtenir le diſcours. On dit pour cela, *la lettre que j'ay receüe; la liberté que j'ay priſe; les livres que j'ay achetez.* Cela eſt ſi vray, que lors qu'on ajouſte quelque choſe aprés, le participe redevient indéclinable, eſtant ſuffiſamment ſouſtenu par ce qui ſuit, comme il paroiſt dans les exemples de M. de Vaugelas. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante; je l'ay veû partir*, parlant d'une femme; *c'eſt une fortification que j'ay appris à faire.* A quoy on peut ajouſter, *la peine qu'il a pris de faire cela; la peine que m'a donné cette affaire.*

Il arrive tout le contraire à l'é-

gard du verbe *eſtre*; car ſon participe redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empeſcher la prononciation de languir, & de traiſner trop. C'eſt la raiſon pourquoy on dit, *elle s'eſt venu aſſeoir; elle s'eſt fait peindre; ils ſe ſont fait peindre; elle s'eſt fait admirer; elle s'eſt fait belle; la liberté que je me ſuis donné de vous écrire:* quoy-qu'on diſe, *la liberté que je me ſuis donnée*, quand on n'ajouſte point *de vous écrire; vous excuſerez la liberté que je me ſuis donnée.*

C'eſt ſuivant ces principes que nos bons Auteurs diſent: *Cette ignorance m'a épargné la peine qu'il dit qu'il a eû à ſe déterminer ſur le choix des trois copies.* *Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

*L'intention que David a eû de baſtir un Temple au Seigneur fut ſi agréable à Dieu.*

*Ces approbations m'ont confirmé dans l'eſtime & dans la veneration que j'ay toûjours eû pour les ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité.* *Iphigenie, Preface.*

*Commencement de Sejan.* *S'ils ſe fuſſent ſentis coupables, il n'leur euſt pas eſté difficile de ſe tenir ſur leurs gardes.*

*S'il ſçavoit qu'ils ſe fuſſent vous plaindre, il feroit mourir cruellement leurs eſclaves.*

*Fortune d'Eſclave.* *Pendant qu'elles en eſtoient ale acheter, l'époux vint.*

Voilà des exemples pour les deux verbes auxiliaires; & ces autoritez peuvent enhardir ceux qui font ſcrupule de s'éloigner quelquefois des regles communes de la Grammaire, ſans conſiderer ce qu'a dit Quintilien, & ce que M. de Vaugelas répete ſouvent: *Aliud eſt latinè, aliud grammaticè loqui.*

Mots qui commencent par IN.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe a pris une telle amitié pour les mots qui commencent par *in*, qu'à la réſerve d'*immortifié* & d'*inallié*, qui luy déplaiſent, tous les autres ſont devenus ſes favoris. Il ſe déclare haute-

ment là-dessus, & il trouve que ce sont de jolis mots, qu'*intolerance*, *infidiateur*, *infodieux*, *impecunioſité*, *impecunieux*, *injudicieux*, *inexperimenté*, *invaincu*, *indiſſuvable*, *imperdonnable*, *incorrompu*, *incorrertible*, *inexplicablement*, *inſoufrablement*. Comme les inclinations ſont libres en matiere de mots auſſi-bien qu'en autres choſes, on auroit tort de condamner l'inclination de M. Ménage: mais il auroit tort à ſon tour de trouver mauvais qu'on ne ſoit pas de ſon gouſt. Pour moy, je confeſſe qu'*immortifié* ne me déplaiſt pas tant qu'à luy; c'eſt un mot uſité dans tous les livres ſpirituels, & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en ſervent ſouvent; *un eſprit immortifié*; *des affections immortifiées*: de ſorte que M. Ménage devoit, à mon avis, blaſmer l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, de n'avoir pas approuvé *immortifié* dans les écrits de Meſſieurs de Port Royal, au lieu de l'en loüer comme il fait.

Il le loüe plus juſtement d'avoir repris *inallié*; mais je ne ſçay pourquoy il le blaſme d'avoir mis dans le meſme rang *incorrompu*, *inconvertible*, *inexperimenté*, *inſidiateur*, qui ne valent pas mieux qu'*inallié*. Pour *irreligieux* & *indévotion*, il n'a pas tort de ſe plaindre qu'on ait voulu les bannir; car ces mots ne ſont pas mauvais, non plus qu'*irreligion* & *indévot*. On pourroit y ajouſter *inapplication* & meſme *inattention*, qu'aſſez de gens diſent. M. Ménage a bien remarqué qu'*inobſervation* ſe trouve dans les Manifeſtes des Princes, *l'inobſervation des Traitez*; mais il n'a pas dit ce qu'il devoit dire pour inſtruire le public, qu'*inobſervation* eſt preſque conſacré en cét endroit, & qu'on diroit mal, *l'inobſervation des commandemens de Dieu*, *l'inobſervation des regles de l'art*.

Pour *intolerance*, *impécuniosité*, *impécunieux*, *inſidieux*, *injudicieux*, *invaincu*, *indiſputable*, *impardonna-*

*ble*, *inexplicablement*, *inſoûtenablement*, que M. Ménage ne feroit pas de difficulté d'employer, je les croy auſſi bons qu'*inſidiateur*, *incorrompu*, *inconvertible*; & l'autorité de Nicod ne me fera pas changer d'avis.

J'admire en verité M. Ménage avec ſes citations de Nicod. Pour prouver qu'*inexplicablement* eſt un bon mot, il dit: Vous trouverez dans Nicod *inexplicable*; & il ajoûte, pour faire valoir, *inſidiateur*, *incorrompu*, *inconvertible*: Vous trouvez dans Nicod un nombre infini de ces mots beaucoup plus étranges; *indiſert*, *ineffaçable*, *inexécuté*, *inforçable*, *infrangible*, *inguerdonné*, *inſciemment*, *inſcrutable*, *inſolu*, *intempérature*, *interminé*. Cela prouve admirablement: comme ſi Nicod eſtoit la regle de noſtre langage; comme ſi les plus méchants mots du monde ne ſe trouvoient pas dans un vieux Dictionaire. Mais quand Nicod ſeroit le Dictionaire de l'Académie Françoiſe, ſeroit-ce bien rai-

ſonner que de dire, *inexplicable* & *inſoûtenable* ſe trouvent dans le Dictionaire de l'Académie; donc *inexplicablement* & *inſoûtenablement* ſont de bons mots? Combien avons nous d'adjectifs de cette eſpece, dont nous n'avons point les adverbes? Et en bonne foy M. Ménage voudroit il dire *ineffaçablement*, *inforçablement*, *inſcrutablement*, parce qu'*ineffaçable*, *inforçable* & *inſcrutable* ſont dans Nicod? Il dira peut-eſtre qu'il n'en feroit nulle difficulté; & il le doit dire ſelon ſes principes.

Quoy qu'il en ſoit, je m'étonne encore une fois de la déference qu'il a pour Nicod. Car enfin, Nicod eſt par tout dans ſes Obſervations, & il y eſt comme un Auteur Claſſique. *M. de Vaugelas veut qu'on diſe*, l'iſle de Chypre; *je ne ſuis pas de ſon avis*; *vous trouverez* l'iſle de Cypre *dans Nicod. Nicod dans ſon Dictionaire*, *& M. de Moliere dans ſa Comédie du Bourgeois Gentilhomme ont dit* haute-contre. *Les Pariſiens diſent*

bigle, *Nicod le dit auſſi; on ne peut donc manquer en diſant* bigle. *Quoyque nous diſions* arbaleſte, *nous diſons néanmoins* albaleſtrier: *ainſi plaiſt à l'uſage; & c'eſt auſſi comme Nicod a écrit ces mots dans ſon Dictionaire. J'ajouſte à l'autorité de M. Chapelain celle de Nicod, qui a toûjours dit* le point du jour, *& jamais* la pointe du jour. *Rabelais a dit* court pendu, pomme de court pendu; *mais Nicod a dit* capendu: *il faut dire* capendu. *Nous diſons*, bignets *dans les Provinces; Nicod le dit auſſi.* M. Ménage oublie en cét endroit qu'il n'eſt point provincial, & qu'il y a quarante-trois ans qu'il demeure à Paris. Car c'eſt parler en provincial, que de dire, *nous diſons dans les Provinces*, ou *nous diſons en Anjou*, comme il dit ailleurs. Methridat, mithridat, *tous les deux ſe trouvent dans Nicod.* Enfin il n'y a preſque point de page où il ne ſoit fait mention de ce Dictionaire; & il faut avoûër que ſi le Provincial ne ſçait

pas mal ſon Vaugelas, M Ménage ſçait bien ſon Nicod. Ainſi les Obſervations ſur la Langue Françoiſe ſont tres-bonnes pour apprendre comment on parloit du temps de Nicod, ou avant Nicod: car toutes les locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaiſes, ſont fidellement ramaſſées dans ce beau Treſor de la Langue.

Mais pour revenir aux mots qui commencent par *in*, c'eſt à l'occaſion de ces mots que M. Ménage fait un grand procés au Gentilhomme provincial. L'*invaincu* de M. Corneille a conduit l'Auteur des Obſervations au mot d'*offenſeur*: il fait un chapitre exprés pour le défendre, & dans l'*addition* qu'il met en ſuite, il parle de cette ſorte.

» Ce que j'ay dit du mot d'*offenſeur*,
» qu'on pouvoit l'employer à l'exem-
» ple de M. Corneille, m'oblige de
» répondre à l'Auteur des Doutes, qui
» parle de ce mot comme d'un mot
» de rebut. *Le public*, dit-il, *eſt ſi ja-*
*loux*

*beaux de ſon autorité, qu'il ne veut le partager avec perſonne; & c'eſt peut-eſtre pour cela qu'il rebute l'ordinaire les mots dont un particulier ſe déclare l'inventeur, ou le patron; témoin l'eſclavitude & l'infidieux de M. de Malherbe, le plumeux de M. du Marets, l'impardonnable de M. de Segrais, l'invaincu & l'offenſeur de M. Corneille.*

Ce que M. Ménage dit aprés, eſt remarquable, & je le rapporteray tout au long, parce qu'il ne faut que cela pour juſtifier l'Auteur des Doutes. Voicy donc comme M. Ménage pourſuit.

« Il y a pluſieurs fautes en ces quatre ou cinq lignes de noſtre Critique. Premierement, il blaſme un « mot qui a eſté approuvé par Meſſieurs de l'Académie, qu'il appelle « ſes Oracles, & auſquels il dédie ſon « ouvrage. Car voicy comme ces Meſſieurs ont parlé de ce mot dans « leurs ſentimens ſur le Cid. *L'obſervateur*, c'eſt M. de Scudery, *a quelque fondement en ſa réprehenſion, de*

*dire que ce mot* offenſeur *n'eſt pas en uſage; toutefois eſtant à ſouhaiter qu'il y fuſt, pour oppoſer à* offenſé, *cette hardieſſe n'eſt pas condamnable.*

Je demande ſi Meſſieurs de l'Académie ayant déclaré poſitivement qu'*offenſeur* n'eſtoit point en uſage, & ce mot n'ayant point eſté receû enſuite, quoy-que Meſſieurs de l'Académie l'euſſent regardé comme une hardieſſe qui n'eſtoit pas condamnable; je demande, dis-je, ſi l'Auteur des Doutes a offenſé l'Académie, en diſant que le public avoit rebuté le mot d'*offenſeur*?

„ En ſegond lieu, continuë M. „ Ménage, il n'eſt point vray que M. „ Corneille ait fait ce mot, ni celuy „ d'*inviſieux*. J'ay bonne memoire d'a„ voir leû le premier dans l'Aſtrée; & „ pour le ſegond, il eſt dans Nicod. „ Il n'eſt point vray auſſi que Mal„ herbe ait fait *infidieux*, & M. Des „ Marets *pluvieux*. Le premier eſt auſſi „ dans Nicod; & le ſegond, comme „ je l'ay autrefois remarqué, eſt dans

le Baron de Feneſte. Il n'eſt point « *vray non plus que Malherbe ait fait* « *eſclavitude.* «

Si M. Ménage, qui a tant de memoire, ſe ſouvenoit de ce qu'il vient de citer luy-meſme du livre des Doutes, il ne parleroit pas de la ſorte. Car enfin le provincial dit en termes exprés: *Et c'eſt peut-eſtre pour cela que le public rebute d'ordinaire les faits dont un particulier ſe déclare l'inventeur, ou le patron; témoin l'eſclavitude & l'inſidieux de M. de Malherbe, le plumeux de M. des Marets, l'impardonnable de M. de Segrais, l'invaincu & l'offenſeur de M. Corneille.* Ce ſtile-là n'eſt pas le ſtile affirmatif de M. Ménage. Comme le provincial fait profeſſion de douter, il n'aſſeûre rien; il met des *peut-eſtre* preſque par tout: & en cét endroit la propoſition diſjonctive avec laquelle il s'explique, *l'inventeur ou le patron*, & qui tombe ſur les mots ſuivans, donne à entendre qu'il ne croit pas abſolu-

*Doutes ſur la Langue Françoiſe, pag. 53.*

ment que les Ecrivains qu'il cite ayent fait ces mots, mais qu'il croit ſeulement qu'ils les ont inventez ou adoptez, qu'ils en ſont les peres ou les patrons; c'eſt à dire, qu'ils les ont faits tout de nouveau, ou qu'ils les ont fait revivre, en les employant dans leurs ouvrages, & en prenant leur parti contre les ennemis des vieux mots.

M. Ménage fait à peu prés la meſme chicane à l'Auteur des Doutes ſur les mots d'*intrépide*, de *diſculper*, & de *bravoûre*, en diſant: *Il croit que le Cardinal Mazarin a introduit en noſtre Langue les mots* d'intrepide, *de* diſculper, *de* bravoûre; *tout cela eſt dit ſans preuve.* Voicy comme parle le provincial, & on peut juger par ſes paroles ſi M. Ménage a raiſon. *Nous avons fait de cette maniere* intrépide *d'*intrepidus *latin, ou d'*intrepido *italien;* bravoure *de* bravura, diſculper *de* diſcolpare; *& nous devons peut-eſtre ces mots à M. le Cardinal Mazarin.*

Quand on parle avec cette retenuë, & qu'on ſe ſert d'un *peut-eſtre*, on n'a que faire de rien prouver.

Mais ce qui paſſe l'imagination, c'eſt que M. Ménage ajouſte d'un air triomphant: *Quand tous ces particuliers auroient fait tous ces mots, il eſt tres-faux qu'aucun d'eux ſe ſoit déclaré l'inventeur ou le patron d'aucun de ces mots.*

Il eſt vray qu'ils n'ont pas dit hautement: *J'ay fait* inſidieux; *j'ay fait* plumeux; *j'ay fait* invaincus; *j'ay fait offenſeur*: mais ils ont uſé de ces mots, lors que perſonne ne s'en ſervoit; ils les ont ſouſtenus contre ceux qui y trouvoient quelque choſe à dire; & c'eſt au moins s'en déclarer les protecteurs & les patrons.

M. Ménage ajouſte, pour accabler le provincial: *Mais ce qui eſt tres-veritable, c'eſt que M. de Vaugelas, le heros de noſtre homme, s'eſt déclaré hautement pour* inſidieux. A la verité M. de Vaugelas dit, au ſujet d'*inſidieux*: *C'eſt un mot purement*

*latin, que M. de Malherbe a taſché de faire françois; car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fuſt ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là; outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait juger qu'il ſe pourra établir.* Le témoignage de M. de Vaugelas prouve clairement que l'Auteur des Doutes a pu dire que M. de Malherbe eſtoit le pere ou le patron d'*inſidieux*; mais cela ne prouve pas tout-à-fait ce que prétend M. Ménage. Si M. de Vaugelas avoit employé ce mot, ou dans ſes Remarques, ou dans ſon Quinte-Curce, il ſe ſeroit déclaré pour *inſidieux*; ce n'eſt pas ſe déclarer hautement pour un mot, que de dire qu'il eſt purement latin, qu'on voudroit bien qu'il fuſt françois, & qu'on juge qu'il le deviendra, parce qu'on le trouve doux à l'oreille, & qu'on le croit meſme neceſſaire dans la Langue.

Mais quand M. de Vaugelas au-

roit eû pour *inſidieux* autant de zele qu'en avoit M. de Malherbe ; comme ce mot n'a pas réüſſi, & que la prédiction de M. de Vaugelas s'eſt trouvé fauſſe, l'Auteur des Doutes, qui a encore plus de déference pour l'uſage que pour M. de Vaugelas, comme les vrais philoſophes en ont plus pour la verité que pour Ariſtote, auroit toûjours eſté en droit de mettre *inſidieux* au rang des mots rebutez par le public.

Mais que veut dire M. Ménage, en appellant d'un air goguenard M. de Vaugelas, le heros du provincial ? *M. de Vaugelas le heros de noſtre homme s'eſt déclaré hautement pour* inſidieux.

*Je croy que l'Auteur des Doutes n'a attribué ces mots au Cardinal Mazarin, que pour avoir occaſion de dire en ſuite, conformément à la doctrine de ſon heros M. de Vaugelas*, &c.

*A l'exemple de Ciceron, ou plûtoſt à l'exemple de ſon heros M. de Vaugelas, il eſt tombé luy-meſme dans la faute qu'il a tant blaſmée.*

J'aimerois autant reprocher à un homme d'épée que M. le Prince, ou M. de Turenne eſt ſon heros. Et à qui le Gentilhomme Bas-Breton pouvoit-il plus raiſonnablement s'attacher qu'à celuy qui a eſté l'oracle de la France durant ſa vie, qui l'eſt encore aprés ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue ? M. de Vaugelas n'a-t-il pas tout ce qu'il faut, pour eſtre le heros de ceux qui veulent apprendre à bien parler, & à bien écrire ?

Outre qu'il avoit un génie merveilleux pour noſtre Langue, il a eſté élevé à la Cour ; & comme il y vint extrémement jeune, il ne s'eſt point ſenti du mauvais air des provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de ſonger à compoſer des Remarques ; & quand il eût pris le deſſein d'écrire ſes lumieres & ſes réflexions, il ne ſe précipita point pour faire un livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de

plus élegant, & de plus modeſte, que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de ſoin, & où il a mis tant d'années? Il choiſit bien les Auteurs qu'il cite; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raiſonnemens qu'il fait, ne ſont ni vagues, ni faux; il ne s'amuſe point à des queſtions inutiles; il ne remplit point ſon livre de fatras, & de je ne ſçay quelle érudition qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'eſt avec réſerve, & quand il ne peut ſe faire entendre autrement. Quelque ſombre que ſoit ſa matiere, il trouve le ſecret de l'égayer par des réflexions ſubtiles mais ſenſées, & par des traits de loüange ou de ſatire fort délicats. De-ſorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de livres, dont la matiere n'eſt ni ſeche, ni épineuſe. Mais ce que j'eſ-

time infiniment, il parle toûjours en honneſte homme; il ne dit rien qui bleſſe la pudeur ou la bienſéance; il ne ſe loüe point; il ne fait point le docteur; il ne dit jamais, *ſelon moy ce mot eſt bon, ſelon moy ce mot ne vaut rien, dites ſur ma parole*, &c. Enfin il ne ſe propoſe point pour modele; & je ſuis aſſeûré que ſi la Traduction de Quinte-Curce avoit paru avant les Remarques ſur la Langue Françoiſe, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en diſant par tout, *Voyez mon Quinte-Curce, je me ſuis ſervi de ce mot dans mon Quinte-Curce, j'ay employé cette phraſe dans mon Quinte-Curce.*

Pour moy, je ne m'étonne pas aprés cela que le Bas-Breton, tout campagnard & tout Bas-Breton qu'il eſt, ait choiſi M. de Vaugelas pour ſon heros: mais ce qui m'étonne extrémement, c'eſt que M. Ménage, qui a un ſi grand uſage du monde, ait quelquefois ſi peu de conſidera-

tion pour M. de Vaugelas, que de luy préferer Nicod & Dupleix. Ce qui m'épouvante, c'eſt qu'il le meſnage ſi peu, qu'on diroit qu'il ait entrepris de l'offenſer. *Je ne ſuis pas*, dit-il, *de l'avis de M. de Vaugelas; & ſelon moy, c'eſt eſtre dégouſté, plûtoſt que délicat, de ne pouvoir ſouffrir ces petites négligences. C'eſt la veritable raiſon de ce mot*, dit-il ailleurs; *celles dont M. de Vaugelas fait mention ſont non-ſeulement fauſſes, mais ridicules.* Quand l'Auteur des Obſervations en uſe de la ſorte, il oublie ce qu'il dit luy-meſme en quelques endroits; que M. de Vaugelas eſt *le maiſtre juré de la Langue.*

Au reſte, en défendant le provincial & ſon heros, je ne prétends pas défendre tout ce que M. de Vaugelas a décidé dans ſes Remarques. Je ſçay bien que depuis la mort de ce grand homme, quelques locutions qu'il a approuvées, ont vieilli; & que quelques autres, qu'il a con-

damnées, ſe ſont introduites, ſuivant le deſtin des Langues vivantes : mais, excepté ces locutions, qui ſont en petit nombre, comme je feray voir à la fin de mes Remarques, tout le reſte ſubſiſte, & nous peut ſervir de regle pour bien parler, & pour bien écrire.

INDOLENCE, INCLEMENCE, INDELEBILE, IMMANCABLE.

ON n'a parlé dans la Remarque précedente que des mots dont M. Ménage parle dans le chapitre 150. de ſes Obſervations : en voicy d'autres qui commencent par *in* ; & ſur leſquels l'Auteur des Doutes n'a point conſulté Meſſieurs de l'Académie. *Indolence* eſt un mot conſacré en quelque façon, pour ſignifier l'humeur des Epicuriens, & M. d'Ablancourt s'en eſt ſervi dans le Dialogue de Lucien intitulé *Nigrinus, ou les mœurs des Philoſophes. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu, de*

*ſe fouëter, ou déchiqueter la peau, pour s'accouſtumer à la douleur; & diſoit que c'eſtoit dans l'ame qu'il falloit planter l'indolence.* Ce mot s'applique à d'autres qu'aux Epicuriens; & nous l'employons élegamment pour marquer le caractere de certaines gens qui n'ont nulle ſenſibilité, qui ne prennent aucun intereſt à tout ce qui ſe paſſe dans le monde, que rien ne réjoüit, & que rien n'afflige. On uſe meſme quelquefois d'*indolent*; & un de nos meilleurs Poëtes l'a mis dans un lieu où ce mot fait une image tres-agréable & tres-naturelle :

*Quatre bœufs attelez d'un pas*
*tranquille & lent,*
*Promenoient dans Paris le Monarque indolent.*

*Inclemence* n'eſt pas ſi établi qu'*indolence*. M. de Balzac l'a employé dans le propre; *l'inclemence de l'air, l'inclemence du temps.* On commence à s'en ſervir dans le figuré, & M. Racine fait dire à Ulyſſe :

*Tandis que pour fléchir l'inclemence des Dieux,*
*Il faut du ſang peut-eſtre, & du plus précieux.*

Il auroit pû mettre *la colere des Dieux*, mais il a crû ſans doute que *l'inclemence des Dieux* eſtoit plus beau & plus poëtique. Je croy que M. Racine a raiſon, & je croy meſme qu'avec le temps *inclemence* pourra paſſer de la poëſie à la proſe.

*Indelebile* eſt un mot fait contre l'analogie de la Langue, qui oſte régulierement l'*i* aprés le *b* en ces ſortes de verbaux, *inviſible*, *inſenſible*, *inflexible*, *irreprehenſible*, &c. Cependant, *indelebile* ſe dit en matiere de Sacremens, *le caractere du Bapteſme eſt un caractere indelebile*. Hors de-là *indelebile* ne vaut rien; & qui diroit, ou dans le propre, ou dans le figuré, *des traits indelebiles*, pour des traits qui ne ſe peuvent effacer, parleroit tres-mal. Ce ſeroit encore pis, ſi on diſoit *des traits indelebles*,

ou *ineffaçables*, comme diſent quelques-uns.

*Immancable* eſt un des mots que nous avons veû naiſtre, & qui ſont nez ſous une conſtellation heureuſe. Tout le monde le dit, *cela eſt immancable, c'eſt une affaire immancable :* on dit meſme *immancablement ; je m'y trouveray à telle heure immancablement.* Je ſçay bien que ce mot paroiſt barbare à un de nos Maiſtres ; mais je ſçay bien auſſi que quand il plaiſt à l'uſage, les termes les plus barbares deviennent françois : & quand il plaira à cét uſage ſi bizarre & ſi imperieux, *incharitable, infaiſable, inſurprenable, irramenable*, ne ſeront plus de méchants mots.

## VISION.

CE mot eſt élegant dans le figuré. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, quand on n'y ajouſte point d'épithete qui le rectifie. Par exemple, pour condamner

le deſſein de quelqu'un, nous diſons, *quelle viſion!* Nous diſons d'un homme qui ſe met des chimeres dans l'eſprit, & qui forme des projets extravagans, *il a des viſions.* Un Ecrivain fort poli a uſé de ce mot bien à propos: *Gardez-vous bien de croire vos lettres auſſi bonnes que les lettres provinciales; ce ſeroit une étrange viſion que cela.* *Viſion* s'applique aux ouvrages d'eſprit; & M. de Balzac dit à M. Chapelain: *Eſt-il poſſible qu'avec une goutte de ſens commun on puiſſe préferer les poëtes eſpagnols aux italiens, & prendre les viſions d'un certain Lope de Vega pour de raiſonnables compoſitions?*

Quand on donne une épithete à *viſions*, il ſe prend en bien, ou en mal, ſelon la nature de l'épithete qu'on luy donne. Nous diſons d'une perſonne qui imagine de plaiſantes choſes dans la converſation, *elle a des viſions agréables*; mais ſi elle n'imaginoit que des ſotiſes, nous dirions bien, *elle a de ſotes viſions.*

A propos de *viſions*, il ne ſera pas inutile de remarquer en paſſant que *folies* a quelquefois un bon ſens parmi nous, auſſi-bien que *viſions*. Exemple: *Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'eſprit, on dit cent folies, qui animent, & qui égayent les converſations les plus ſerieuſes. M. de Voiture diſoit toûjours quelques folies ingénieuſes dans les compagnies où il ſe plaiſoit.* Il faut eſtre bien raiſonnable & bien ſage pour eſtre fou de la ſorte. C'eſt un deſordre & un crime en noſtre Langue que de *faire des folies:* mais ce n'en eſt pas un que de *dire des folies*, j'entens de ces folies, qui bien-loin de bleſſer la bienſéance & la raiſon, partent d'un eſprit poli & délicat, d'une intelligence vive & lumineuſe; car je ſçay bien que *dire des folies* a quelquefois un mauvais ſens.

AME, ESPRIT.

IL faut prendre garde à ne pas mettre un pronom aprés ces mots,

quand ils ſont pris perſonnellemen
Par exemple, ce ſeroit mal dit,
parlant à une Dévote, ou à un E
Eſprit, *les Ames dévotes n'ont p*
*tant d'ardeur pour les richeſſes que*
*voſtre en a; les Beaux Eſprits*
*ſont pas ſi ſombres, ni ſi triſtes que*
*voſtre.* Il faut dire, *les Ames devo*
*n'ont pas tant d'ardeur pour les riche*
*ſes que vous en avez; les Beaux E*
*prits ne ſont pas ſi ſombres, ni ſi tri*
*tes que vous eſtes:* & je doute q
M. de Voiture parle juſte, quand
dit à M. de Schomberg: *En veri*
*ç'a eſté une bonne fortune pour no*
*autres qui faiſons des Beaux Eſprits*
*que le voſtre ait eſté employé juſqu'*
*cette heure à commander des armées*
*& à conduire des provinces.* Je di
le meſme de *teſte*, de *plume*, d'*épé*
quand ils tiennent lieu de la perſon
ne. *C'eſt une bonne teſte; c'eſt un*
*bonne plume; c'eſt une bonne épée.*
*n'y a pas dans le Parlement une meil*
*leure teſte que Monſieur * * *; i*
*n'y a pas dans l'Académie une meil*

*leure plume que Monſieur * * * ; il n'y a pas au monde une meilleure épée que Monſieur * * **, & non pas *que celle de Monſieur * * **, qui feroit un autre ſens. Car *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de Monſieur * * **, ſignifie proprement que l'épée qu'il porte, & dont il ſe ſert, eſt d'une trempe excellente.

## Règle', Re'gulier, De're'gle', Irre'gulier.

*Reglé* & *régulier* n'ont pas tout-à-fait les meſmes uſages. L'un & l'autre ſe dit des perſonnes & des choſes, mais avec des ſignifications aſſez differentes.

On dit, *un homme reglé dans ſes études & dans ſa conduite*, pour dire un homme qui n'agit point par caprice, & qui ne ſuit point ſa paſſion. On dit dans le meſme ſens, *un eſprit reglé.*

Nous diſons *des mœurs reglées*, pour *de bonnes mœurs* ; *une vie reglée*, pour *une vie pure & innocen-*

*te : c'eſt un homme qui mene une vie reglée.*

Le mot de *reglé* s'étend à mille choſes qui ſe font dans les formes. *Une diſpute reglée* ; c'eſt une diſpute qui ſe fait à deſſein, & dont on convient auparavant. Elle eſt oppoſée à une diſpute que le hazard fait naiſtre.

*Un repas reglé, un feſtin reglé* c'eſt un repas & un feſtin de ceremonie, oppoſez aux repas ordinaires qui ſe font ſans façon.

On dit dans un autre ſens, *un commerce reglé ; il y a entre eux un commerce reglé* ; c'eſt à dire, *un commerce établi.* On dit, *des heures reglées ; il vient tous les jours à des heures reglées*, c'eſt à dire, *à de certaines heures, aux meſmes heures.*

On dit, *un geſte reglé*, en parlant d'un Orateur. *Il a de la voix, il a du feu, mais ſon geſte n'eſt point reglé.*

On dit, *un ouvrage reglé*, en parlant d'un Ecrivain. *J'ay veû le livre*

*que vous m'avez envoyé : c'eſt un ouvrage reglé ; tout y eſt raiſonnable, & methodique. Les manieres d'agir d'un Païſte*, dit un bon Auteur, *doivent ſans doute s'élever au-deſſus des manieres d'agir ordinaires : mais il faut qu'il y ait quelque difference entre une invention reglée & les viſions de la fiévre chaude.*

*Régulier*, outre qu'il ſe dit dans le propre, *les Clercs Réguliers, la diſcipline reguliere*, il ſe dit dans le figuré, d'un ami qui s'aquite exactement de tous les devoirs de l'amitié ; *c'eſt un ami régulier.*

Nous diſons *une femme réguliere*, pour dire une honneſte femme, qui ne fait rien contre ſon devoir, & qui garde toutes les bienſéances que demande la vertu. Où il faut remarquer qu'*une femme réguliere* n'eſt pas *une femme dévote* : *réguliere* dit moins que *dévote* ; & les femmes que nous appellons *régulieres* ne ſont la pluſpart que de vertueuſes payennes ; elles ont beau-

& je ne doute pas qu'il ne s'établiſſe un jour, pour le moins autant qu'*enteſter*. Comme on dit, *s'enteſter de quelqu'un*, *s'enteſter de quelque choſe*, *eſtre enteſté d'une perſonne*, *eſtre enteſté de ſa nobleſſe*, *de ſa grandeur*, &c. on dit *ſe deſenteſter de quelqu'un*, *ſe deſenteſter de quelque choſe*; *eſtre deſenteſté d'une perſonne*, *eſtre deſenteſté de ſa nobleſſe*, *de ſa grandeur*, &c. Quoy-que ces mots exprimẽt bien, ils ne ſont pas des plus nobles; & ceux qui ont le plus de gouſt pour noſtre Langue, ne croyent pas qu'il faille les employer dans le ſtile ſublime. Ce ſont des mots propres pour la converſation, & pour le ſtile mediocre.

Au reſte *deſenteſter* eſt plus heureux que *deſaveugler*, *deſappliquer*, *deſoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos Maiſtres, & qui ne réüſſiſſent point dans le monde, quoy-qu'ils ayent des peres & des patrons conſidérables. Nous avons

pluſieurs

pluſieurs verbes de cette eſpece, *deſabuſer*, *deſavoüer*, *deſalterer*, *deſarmer*, *détromper*, &c. mais il n'eſt pas permis d'en faire à ſa fantaiſie, à moins qu'on ne les faſſe en riant, comme Malherbe qui ſe vantoit d'avoir *dégaſconné* la Cour.

## FEU pour DEFUNT.

ON demande ſi *feu* ſe dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire, *la feu Reine Mere*, ou *la feuë Reine Mere*. Les eſprits ſont partagez là-deſſus. La plus ſaine opinion, à mon avis, eſt celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute ſa force, parce qu'au-lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir par la vertu de ſon eſprit étymologique de *felix*, en cette maniere: *Felix, felicis, felice, felce, feu.* Néanmoins, en voulant détruire *la feu Reine*, il l'établit, ſans y penſer. Car il avoüe que les Italiens diſent, *la fù Madama*, comme *il fù Gran Duca*, & que pluſieurs

diſent *la feu Reine.* Il cite entre autres M. de Gombaud, qui a dit, *Elegie ſur la mort de feu Madame d'Orleans*; & il auroit pû citer M. Chapelain, qui eſtoit pour *la feu Reine*, contre *la feuë Reine.* M. Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains celebres, ſont dans le meſme ſentiment.

## DONNER LA MAIN.

QUELQUES-UNS de nos Poëtes dramatiques uſent de cette phraſe, pour ſignifier le mariage.

*O cœur vrayment Romain,*
*Et digne du Heros qui vous donna la main!*

*Ma main de ſe donner n'eſt pas encor preſſée.*

Ils prennent quelquefois *la main* pour le mariage meſme. Car aprés avoir dit:

*Helas, ſuis-je en eſtat de vous donner la main!*

ils diſent:

*Et moy ſans cette main, Seigneur,*
*ſuis-je maiſtreſſe,*
*De ce que m'a daigné confier la*
*Princeſſe?*

Quelque merite & quelque réputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empeſcher de dire que *donner la main* en ce ſens-là, n'eſt pas une phraſe bien françoiſe. *Donner la main à une dame*, c'eſt luy aider à marcher, ou à monter en caroſſe. Ainſi toutes les antitheſes qui roulent ſur le cœur & ſur la main me paroiſſent fauſſes. Mais comme ces poëtes ſe ſont perſuadé que *la main* ſignifioit le mariage, ils ne ſe contentent pas de dire *donner la main*, ils diſent *preſter la main*, en voulant parler d'un mariage apparent:

*Preſtez-moy voſtre main, je vous*
*donne l'empire.*

On dit à un homme, dont le ſecours nous eſt neceſſaire pour nous venger par la plume, ou par l'épée, *preſtez-moy voſtre main, preſtez-moy voſtre bras*: mais ſans cela, je ne ſçay ce

que ſignifie en noſtre Langue *preſtez-moy voſtre main* ; & j'aimerois autant dire, *preſtez-moy voſtre pié.*

## COMMENT IL FAUT PRONONCER *re* au commencement des mots.

LA prononciation de *re* au commencement des mots, eſt l'écueil non-ſeulement des Etrangers, mais auſſi de la pluſpart des provinciaux, & particulierement des Gaſcons, des Languedochiens, des Lionnois, & des Provençaux, qui s'y méprennent preſque toûjours. On a examiné ces mots en leur faveur; & voicy ce qu'on a découvert, aprés y avoir fait réflexion.

I. Quand les mots qui commencent par la prépoſition *re*, ſignifient une action qui ſe fait une ſeconde fois, on prononce toûjours l'*e* muet, c'eſt à dire, qu'il eſt preſque inſenſible dans la prononciation. Cela paroiſt dans les mots ſuivans, *rebaſtir, rebatre, recoudre, recouvrir, redemander, refaire, relire, remonter, re-*

*paſſer, retoucher, revoir, renoüer,* &c. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le meſme mot, ſous des ſignifications differentes, conſerve la meſme prononciation : ainſi on dit toûjours, *reprendre*, ſoit que ce mot ſignifie *prendre une ſeconde fois*, ſoit qu'il ſignifie l'*arguere* des Latins. On dit toûjours, *remettre*, ſoit qu'il ſignifie *mettre une ſeconde fois*, ſoit qu'il ſignifie *pardonner, remettre un peché*.

Ce principe eſt univerſel ; car quoy-qu'on prononce par un *é* fermé, & maſculin, *rétablir, réchauffer*, cela ne détruit pas la regle, puis que l'*é* qui ſe prononce dans ces verbes compoſez, eſt l'*é* des verbes ſimples, *établir, échauffer*, & non pas l'*e* de la prépoſition, qui eſt abſorbé par l'*é* de ſon verbe, pour éviter le concours des deux voyelles ; & cela paroiſt manifeſtement dans la difference qui ſe rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer, réchauffer*, dont l'un eſt compoſé de

*re*, & de *chauffer*, & l'autre de *re* & d'*échauffer*. On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer une ſeconde fois, ſe rechauffer, rechauffer le four*. On dit *réchauffer* par un *é* fermé, comme ſi l'on diſoit *reéchauffer, réchauffer le courage des ſoldats; réchauffer dans le lit; je me ſuis levé au bruit que j'ay entendu, & je n'ay pû réchauffer de toute la nuit*.

Il faut ajouſter à *rétablir*, & à *réchauffer, réveiller, récrier, récrire, réchapper*. A cauſe que l'*é* de la prépoſition *re* eſt mangé par l'*é* des verbes ſimples, *éveiller, écrier, écrire, échapper*; ils ſe prononcent comme *rétablir* & *réchauffer*.

Il n'y a que cinq verbes qui ſemblent contraires au principe général que nous avons établi d'abord, *réiterer, régénerer, réhabiliter, réformer, récapituler*. Mais ils ne le ſont pas en effet; car le principe ne s'entend que des compoſez, dont le ſimple eſt en uſage dans la meſme ſignification que le compoſé: ce qui

n'a point lieu dans ces verbes, puis qu'on ne dit point ni *iterer*, ni *generer*, ni meſme *habiliter* qu'en termes de Palais ; & ſi l'on dit *former*, & *capituler*, c'eſt en un ſens tout different de celuy de *réformer*, & de *récapituler*.

II. Toutes les fois que la particule *re* eſt françoiſe purement, c'eſt à dire, que les mots où elle ſe rencontre ne viennent point directement du Latin, on prononce l'*e* muet. Cela paroiſt non-ſeulement dans la pluſpart des mots qui marquent réiteration, comme *rebaſtir*, *recoudre*, *remonter*, &c. mais auſſi dans une infinité d'autres, comme *rebrouſſer*, *rebuter*, *refuſer*, *regarder*, *regimber*, *repoſer*, *retirer*, &c. On dit néanmoins *rétraction de nerfs*.

III. Lors que *re* ſe trouve dans le Latin, & que le verbe françois en a eſté tiré tout entier ſans beaucoup d'alteration, l'*é* eſt fermé ; *réciter*, *réclamer*, *réſerver*, *réformer*, *réprimer*, *répeter*, *réſonner*, *rétracter*, *réſiſ-*

*ter*, &c. & c'eſt pour cette raiſon qu'on dit, *réparer une bréche*, *réparer le temps perdu*, de *reparare*, quoy-qu'on diſe, *un gueux reparé*, de *parer*, *reparer*. La meſme prononciation ſe garde dans les mots dérivez à la Françoiſe, *récit*, *réclame*, *réſerve*, &c. Il faut excepter, *reprendre*, & *remettre*, de *reprehendere* & *remittere*; & ils ſont exceptez ſans doute, à cauſe du rapport qu'ils ont avec ces verbes tout françois, *reprendre*, *remettre*, compoſez de *re* & des ſimples *prendre*, *mettre*. Car comme j'ay dit au commencement de la Remarque, les meſmes mots ont pour l'ordinaire la meſme prononciation ſous des ſignifications differentes.

Quoy-qu'on prononce *reprendre*, & *remettre* par un *e* muet, en quelque ſens que ce ſoit on prononce toûjours *réprehenſion*, & *rémiſſion*, ſelon la regle générale.

Il faut excepter encore, *rebelle*, *replet*, *refuge*, qui ont un *e* muet

quoy-que *rébellion*, *réplétion*, *réfugier*, ayent un *e* fermé.

J'ay dit que l'*é* eſt fermé dans les verbes qui viennent du Latin ſans beaucoup d'alteration; car ſi l'alteration eſt notable, l'*e* eſt muet: cela paroiſt dans *reluire*, *reconnoiſtre*, *renaiſtre*, *retenir*, &c. On dit néanmoins, *rétention*.

IV. Tous les mots compoſez d'un mot ſimple qui eſt en uſage dans noſtre Langue, ſoit qu'il ait la meſme ſignification, ſoit qu'il en ait une autre, comme *retourner*, *rebord*, *rebut*, *regain*, *nefraim*, *recrue*, *remiſe*, *renouveau*, *repartir*, *repartie*, *retraite*, &c. à quoy il faut ajouſter les mots qui ne paroiſſent point compoſez, mais qui le ſont dans leur premiere origine, quoy-que le ſimple ne ſoit point en uſage, comme *remede*, *repentir*, *repos*, &c. On prononce à la verité *République*, mais ce mot n'eſt pas compoſé de la prépoſition *re*, dont il s'agit en cette Remarque, mais du mot Latin *res*.

V. Les mots ſimples ont ordinairement un *é* fermé, *récent*, *réel*, *réalité*, *répit*, &c. Il faut excepter, *Religion*, *Religieux*, *Regiſtre*.

## PROVERBES, QUOLIBETS.

LEs proverbes eſtoient autrefois en uſage parmi nous, & faiſoient meſme une partie des richeſſes de noſtre Langue. Henri Eſtienne dans ſon livre de la Précellence du langage françois, fait pour cela une longue liſte de nos vieux proverbes, & il prétend que rien ne contribuë davantage à l'ornement du diſcours. Par exemple, *de jeune angelot, vieux diable; à bon vin ne faut point d'enſeigne; le fol ſe coupe de ſon couſteau*, &c. C'eſt auſſi pour cette raiſon qu'à la fin du Dictionnaire de Nicod, on a mis tous les proverbes françois, comme pour ajouſter de nouvelles richeſſes à ce Treſor de la Langue.

Cela eſtoit bon pour le temps paſſé. On ſeroit ridicule d'uſer au-

jourd'huy de ces ſortes de proverbes dans un diſcours ſerieux, & dans des compoſitions relevées. On ne peut gueres les employer qu'en riant, & dans la converſation ; encore le faut-il faire ſobrement, de-peur qu'on ne nous accuſe de parler proverbe. M. de Vaugelas ne les aimoit point ; & l'Auteur de la Guerre des Auteurs l'a fait parler dans ſon génie, en luy faiſant dire à un Bel Eſprit fanfaron & grand-diſeur de méchantes choſes : *N'eſt-ce pas aſſez de vos équivoques? Voulez-vous encore nous aſſaſſiner de vos proverbes?* Ce Bel Eſprit avoit dit auparavant, *ſi vous eſtes glorieux comme un barbier, je vous apprens que je ſuis fantaſque comme la mule du Pape, & vaillant comme mon épée.* M. d'Ablancourt, qui eſtoit ſi intelligent en noſtre Langue, avoit le meſme gouſt que M. de Vaugelas ; & il dit dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien, que pour rendre ſa traduction plus agréable, il n'a pas traduit tous

les proverbes dont cét Auteur Grec s'eſt ſervi. Et en effet, rien n'a moins de grace dans un ouvrage raiſonnable que des locutions proverbiales entaſſées les unes ſur les autres ; rien n'eſt moins propre à divertir les perſonnes délicates : & ſi la Comédie des Proverbes du Comte de Cramail eſtoit joüée à l'Hoſtel de Bourgogne, je doute qu'elle fiſt autant rire que l'Iphigénie de M. Racine a fait pleurer. Ainſi toutes ces richeſſes, que Henri Eſtienne fait valoir, & qui augmentent le Dictionaire de Nicod, ſont preſque comptées pour rien aujourd'huy. Elles reſſemblent à ces vieilles armes & à ces habits antiques qui ſont dans les gardes-meubles des grandes maiſons, & qui ne ſervent jamais, ou qui ne ſervent, tout au plus, qu'à des maſcarades & à des ballets. Car enfin un proverbe peut trouver ſa place dans une piece comique, & dans un ouvrage burleſque.

Ce n'eſt pas que certains proverbes ne puiſſent entrer quelquefois dans des lettres ingénieuſes, & dans des diſcours délicats; mais il faut un grand art pour les mettre bien en œuvre, & c'eſt en quoy M. de Voiture a excellé. Jamais perſonne n'a mieux ſceû que luy oſter aux proverbes ce qu'ils ont de bas & de proverbial. Il ſe ſert des plus communs d'une façon extraordinaire, par le tour qu'il leur donne, & par l'application qu'il en fait; & c'eſt entre ſes mains, pour me ſervir des termes de M. Coſtar, que cette boûë & cette ordure ſe change en or & en diamans. Cela paroiſt non-ſeulement dans la lettre de la Carpe; mais auſſi dans d'autres lettres, qui ne ſont ni allegoriques, ni burleſques. Il n'appartient qu'à M. de Voiture de commencer une lettre ſur la priſe de Dunkerque, par dire au grand Prince qu'il veut loûër d'une ſi grande action: *Monſeigneur, je croy*

ont une infinité de ſentences ou de façons de parler proverbiales, dont ils embelliſſent leurs diſcours. Par exemple, *dal detto al fatto è un gran tratto; chi ſi loda ſ'imbroda; i riſpetti, li diſpetti, li ſoſpetti, guaſtano il mondo*, &c.

Mais ce qui eſt aſſez bizarre, c'eſt que ne nous ſervant pas volontiers de nos proverbes, nous empruntons quelquefois ceux des Etrangers, pour orner noſtre diſcours; & ce qui eſt encore plus plaiſant, un proverbe françois que nous aurions honte de citer, & dont tout le monde ſe moqueroit, ne déplaira pas, ſi nous le citons en Italien, ou en Eſpagnol; comme ſi un langage étranger oſtoit à un vieux proverbe ce qu'il a d'antique, de meſme à peu prés qu'un habit neuf & une nouvelle perruque ſemblent rajeunir un vieillard.

Pour les quolibets, depuis que noſtre Langue eſt devenuë raiſonnable, elle les hait encore plus que les proverbes. Car enfin les prover-

bes ſont des ſentences où le vray ſe trouve, & qui ont quelque choſe de ſimple & de naturel; mais les quolibets ne ſont, à proprement parler, que de miſerables pointes, qui ne portent d'ordinaire ſur rien, & où il y a du faux preſque toûjours. Ce ſont des alluſions groſſieres, froides, inſipides, qui déplaiſent, & qui fatiguent d'autant plus que celuy qui les fait, a deſſein de plaire & de réjoüir. Je ne parle pas ſeulement des vieux quolibets qui ſont dans la bouche du petit peuple, & qui ſe communiquent de pere en fils. *Où eſt Monſieur? il eſt ſur ſes pieds. Où avez-vous diſné? ſous le nez. Bruſlez voſtre chemiſe, & vous n'aurez plus mal dedans*, en parlant à une perſonne qui a mal aux dents. *La fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une perſonne contrefaite, &c. Je parle des quolibets qui ſe font tout de nouveau, en écrivant, ou en parlant; & dont, ceux qui écrivent, ou qui

parlent, ſe ſçavent quelquefois bon gré.

Un Ecrivain qui aura l'eſprit tourné au quolibet, penſera eſtre fort agréable, en diſant, pour ſe moquer d'une exclamation que ſon adverſaire aura faite, *ſon grand O n'eſt qu'un o en chiffre.* Il penſera dire un bon mot, en l'avertiſſant *de ne pas ſuivre le grand nombre, de-peur d'eſtre un docteur à la douzaine.* Un homme à quolibet ne manquera pas de joüer ſur un nom dans des écrits injurieux. Il intitulera un libelle, *la Sauſſe au Verjus;* & dira en ſuite, *les raiſins qui ne peuvent jamais meûrir, ſont bons à faire du verjus. La France approuve ces deſſeins par ſon Miniſtre à la Cour de Brandebourg, & la ſauſſe court riſque de n'eſtre pas des meilleures, puis qu'on y met trop de verjus.*

Il faut avoir le gouſt bien méchant, pour trouver bon un mot de cuiſine. Rien ne fait plus mal au cœur que ces alluſions fades, qui

n'ont ni ſel, ni grace; & je ne ſçay ſi je n'aimerois point autant la plaiſanterie de ce Prédicateur ſi fameux, qui preſchant devant un grand Prince, & ayant pris pour ſon texte, *omnis caro fœnum*, commença par dire : *Monſeigneur, foin de vous, foin de moy, foin de tous les hommes, omnis caro fœnum.* Mais à parler ſerieuſement, la turlupinade du Miniſtre de Vienne, & celle du Prédicateur de Paris, ſe valent bien l'une l'autre. Le Miniſtre offenſe la majeſté de l'Empire par un mot groſſier & ridicule, en voulant la ſouſtenir; le Prédicateur deshonore la ſainteté de la parole divine par une expreſſion baſſe & bouffonne. L'un & l'autre bleſſe la dignité de noſtre Langue, qui ne peut ſouffrir qu'on plaiſante mal à propos & groſſierement.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des occaſions où un quolibet ne puiſſe trouver ſa place; mais ces occaſions ſont rares, & il faut que le quoli-

ber ſoit ſpirituel & délicat, s'il peut y avoir de l'eſprit & de la délicateſſe en quolibets. M. de Voiture ne réüſſit pas moins en quolibets qu'en proverbes. Eſtant en Afrique, il mande à Mademoiſelle Paulet: *L'air de ce païs m'a déja donné je ſçay quoy de ſelon, qui fait que je vous crains moins; & quand je traiteray deſormais avec vous, faites eſtat que c'eſt de Turc à More.* Il dit à M. de Ceriſantes Réſident pour le Roy prés la Reine de Suéde: *J'admire que les Muſes vous ayent pû ſuivre juſques-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, & que jamais perſonne ne leur a fait voir plus de païs que vous.* Toute la lettre de la Carpe eſt pleine d'alluſions ſemblables, & c'eſt là que *la ſauſſe* n'a rien qui dégouſte. *Quoy-que vous ayiez eſté excellent juſques icy à toutes les ſauſſes où l'on vous a mis, il faut avoüer que la ſauſſe d'Allemagne vous donne un grand gouſt, &*

*que les lauriers qui y entrent, vous relevent merveilleuſement. Les gens de l'Empereur qui vous penſoient frire, & vous manger avec un grain de ſel, en ſont venus à bout comme j'ay le dos*, &c.

Tout cela eſt fin, tout cela eſt heureux, & préparé par l'allegorie du Brochet, ſans laquelle M. de Voiture n'auroit eû garde de pouſſer les choſes ſi loin.

Nous avons l'exemple d'un autre quolibet délicat dans une petite piece de M. Patris. C'eſt ce M. Patris Auteur de la plainte des conſones qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, laquelle ſe trouve parmi les Poëſies de M. de Voiture, & à laquelle il fit une réponſe ſi ingénieuſe. Pour juger du quolibet, il faut voir la piece où il eſt enchaſſé. La voicy.

*Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé,*
*Coſte à coſte d'un pauvre on m'avoit inhumé;*

*Et que n'en pouvant pas ſouffrir*
*voiſinage,*
*En mort de qualité je luy tins*
*langage:*
*Retire-toy, coquin; va pourrir l*
*d'icy,*
*Il ne t'appartient pas de m'app*
*cher ainſi.*
*Coquin, ce me dit-il, d'une ar*
*gance extréme;*
*Va chercher tes coquins ailleu*
*coquin toy-meſme.*
*Icy tous ſont égaux, je ne te c*
*plus rien:*
*Je ſuis ſur mon fumier, comme*
*ſur le tien.*

Le quolibet eſt au dernier vers, co
me on voit. *Je ſuis ſur mon fumi*
&c. a quelque choſe de noble en
endroit; & ſi Virgile a dit qu'il
roit des perles du fumier d'Ennii
ne peut-on pas dire que M. Patri
changé le fumier meſme en quelc
choſe de précieux?

Comme il eſt difficile de renc
trer toûjours ſi heureuſement; à p

ler en général, le bon ſens veut que dans les ouvrages d'eſprit, on évite toutes ſortes de quolibets, de peur que, ſans y penſer, on ne tombe dans ce ſtile froid, qui déplaiſt tant à Longin & au Traducteur de Longin.

Il faut meſme s'abſtenir dans la converſation la plus enjoûée & la plus libre de tout ce qui a l'air de turlupinade & de quolibet; & s'il échape quelque plaiſanterie de cette nature, il ne faut pas manquer de faire entendre, ou de laiſſer entrevoir que c'eſt une méchante plaiſanterie, qu'on dit exprés; il eſt bon de s'en moquer le premier; car ſi, au ſentiment de M. Paſcal, un diſeur de bons mots eſt un mauvais caractere, que ſera-ce d'un diſeur de méchans mots? Tout cela n'empeſche pas néanmoins qu'on ne puiſſe quelquefois uſer d'un jeu de paroles pour s'expliquer finement: & c'eſt ainſi que quand on parla du mariage de Catherine ſœur de Hen-

ri IV. avec le Duc de Bar, la Pr
ceſſe, qui aimoit ailleurs, ſi on
croit la chronique ſcandaleuſe, (
de bonne foy qu'elle ne trouvoit p
ſon comte dans cette alliance, f
ſant alluſion à la qualité de cel
qu'elle aimoit. Quoy-que la Co
ſoit plus polie qu'elle n'eſtoit alo
un quolibet comme celuy-là ne bl
ſeroit pas peut-eſtre les oreilles (
nos courtiſans; mais pour le dire e
core une fois, le plus ſeûr eſt de
point donner dans ce qui s'appel
quolibet. Toutes ces ſortes d'all
ſions marquent un petit eſprit,
ont je ne ſçay quoy de rampan
qui s'accorde mal avec la nobleſ
de noſtre Langue.

## En quoy il ne faut point ſuivre les Remarques de M. de Vaugelas.

Bien que les Remarques (
M. de Vaugelas ſoient ſa
doute les plus ſeûres regles de noſt
Langu

Langue, on pourroit quelquefois s'égarer en les ſuivant, ſi on ne ſçavoit les changemens qui ſe ſont faits depuis qu'elles ſont écrites. Car comme les choſes vivantes ne demeurent jamais dans le meſme eſtat, quelque parfaites qu'elles ſoient; il ne ſe peut faire que la Langue Françoiſe ne ſouffre quelques petites alterations de temps en temps, nonobſtant la perfection où elle eſt parvenuë aprés pluſieurs ſiecles de barbarie. C'eſt meſme l'idée que nous avons de la perfection qui rend noſtre Langue changeante, non pas dans l'eſſentiel, mais dans des choſes aſſez legeres, & de petite conſequence: car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage. Voicy les changemens que j'ay remarquez à l'égard des locutions dont M. de Vaugelas a parlé, ou plûtoſt que j'ay appris des maiſtres de la Langue, & des perſonnes qui parlent le mieux.

## *Pour que.*

M. de Vaugelas condamne *pour que* en trois ou quatre ſens qu'on peut voir dans ſes Remarques; mais en le condamnant, il dit que cette façon de parler eſtant courte & commode, il y a grande apparence qu'elle s'établira tout-à-fait.

Les choſes ne ſont pas arrivées comme M. de Vaugelas l'a crû. *Pour que* ne s'eſt point établi entierement. A la verité pluſieurs femmes & quelques hommes du monde diſent dans la converſation, *il en uſe trop bien, pour qu'on ſe plaigne de luy; ſa réputation eſt trop bonne, pour qu'on croye les diſcours de ſes ennemis; ils ſont trop de gens, pour qu'un ſeul homme les attaque*, &c. mais aucun de nos bons Auteurs n'écrit de la ſorte, & les plus grands maiſtres de la Langue ſont dans le ſentiment où eſtoit M. de Vaugelas, que ſi l'on avoit à dire *pour que*, il faudroit que ce ne fuſt qu'en cette

façon; qu'il eſt bon cependant de s'en abſtenir, juſques à ce que l'uſage l'ait établi tout-à-fait.

### *Rencontre.*

M. de Vaugelas dit qu'en matiere de querelle, pluſieurs font *rencontre* maſculin; *ce n'eſt pas un duel, ce n'eſt qu'un rencontre*: mais que le meilleur eſt de le faire feminin. Tous les gens qui parlent bien, diſent maintenant *une rencontre; ce n'eſt pas un duel, ce n'eſt qu'une rencontre.* Le feminin a prévalu.

### *Quaſi.*

Ce terme, qui eſtoit vieux du temps de M. de Vaugelas, l'eſt encore davantage preſentement; pluſieurs meſme le croyent mort, & ne voudroient pas s'en ſervir dans l'endroit où M. de Vaugelas croit qu'il ſe peut dire. *Il n'arrive preſque jamais* leur ſemble plus élegant que *quaſi jamais*: néanmoins je ne voudrois pas le proſcrire tout-à-fait; & quand

ce ne ſeroit qu'afin d'éviter la rencontre des deux *que*, *il n'arrive preſque jamais que*, &c. je ſerois du ſentiment de M. de Vaugelas, qu'il y a des endroits où *quaſi* peut trouver ſa place.

## *Je vais*, *je va*.

On ne dit plus *je va*, comme on le diſoit à la Cour, lors que M. de Vaugelas écrivoit ſes Remarques ſur la Langue. On dit, *je vais*, ou *je vas*. Il y a de grands ſuffrages pour l'un & pour l'autre.

## *La* pour *le*.

M. de Vaugelas a décidé qu'un homme ayant dit, *quand je ſuis malade, j'aime à voir compagnie*, une femme doit répondre, *& moy quand je le ſuis, je ſuis bien-aiſe de ne voir perſonne*. Il veut meſme que ce ſoit une faute de dire *quand je la ſuis*. M. Patru n'eſt pas tout-à-fait de ce ſentiment, & il en a de bonnes raiſons, qu'il nous expliquera luy-meſme dans les Remarques qu'il pré-

pare ; mais en attendant, je croy qu'on s'en peut tenir à la déciſion de M. de Vaugelas.

### *Reproche.*

On ne dit plus *de ſanglantes reproches*, on dit *de ſanglans reproches* ; & ce mot eſt toûjours maſculin, tant au pluriel qu'au ſingulier.

### *Voire meſme.*

M. de Vaugelas dit qu'il ne voudroit pas ſe ſervir de cette façon de parler ; mais qu'il ne la condamne point aux autres : elle a fort vieilli depuis, & ceux qui écrivent purement, n'en uſent jamais.

### *Securité.*

*Je prévois*, dit M. de Vaugelas, *que ce mot ſera un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien cette confiance aſſeûrée que nous ne ſçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja oüi dire, meſme à des femmes de la Cour.* Nos Maiſtres ap-

prouvent *ſecurité*, & pluſieurs bons Ecrivains de noſtre temps l'ont employé dans leurs livres. M. de la Chambre dit: *Il y a trois ſortes d'animaux qui marchent avec grande ſecurité, le Lion entre les beſtes de charge, le Coq entre les Poules, & le Bouc qui va devant les Chévres.* Mais les femmes ne s'en ſervent gueres, parce qu'elles ne ſçavent pas bien ce qu'il ſignifie: de-ſorte qu'il n'eſt pas encore fort en uſage; il y ſera bientoſt apparemment, & nous verrons à cét égard la prédiction de M. de Vaugelas entierement accomplie.

### *Parce que & Pource que.*

Tous deux eſtoient en uſage, lors que M. de Vaugelas écrivoit; mais *parce que* l'a emporté ſur *pource que.*

### *Si eſt-ce que.*

C'eſtoit une façon de parler fort bonne & fort élegante au temps de M. de Vaugelas, mais elle ne l'eſt

gueres maintenant; & ceux qui écrivent avec le plus de politeſſe, font ſcrupule de s'en ſervir.

### *Noms propres.*

Selon M. de Vaugelas, on dit *Brutus*, & non pas *Brute*. Nos Poëtes modernes diſent *Brute*, & ce beau vers de M. Corneille,

*Il eſt des aſſaſſins, mais il n'eſt plus de Brutes,*

ſemble avoir autoriſé ce mot, qui eſt d'ailleurs fort choquant.

On ne dit plus que *Livie*, *Octavie*; on dit meſme *Poppée*, au lieu de *Poppea*.

### *Le enziéme.*

M. de Vaugelas condamne *le enziéme*, & prétend qu'il faut dire & écrire *l'enziéme*. Je croy qu'il a raiſon; mais comme depuis ſes Remarques pluſieurs diſent & écrivent *le enziéme*, je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui ſont pour *le enziéme*, défendent leur opinion par

l'uſage, qui fait dire *du onze, j'ay receû des lettres du onze*, & non pas *de l'onze*.

## *Liberal arbitre.*

M. de Vaugelas parle de *liberal arbitre* comme d'une ancienne phraſe, qui n'eſt défenduë que par un fort long uſage. Il préfere *franc arbitre* à *libre arbitre*; car voicy comme il parle de *libre arbitre*: *On le dit, & on l'écrit encore aujourd'huy; mais le plus ſûr, & le meilleur eſt de dire, & d'écrire* franc arbitre. Des gens qui parlent, & qui écrivent tres-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Les diſputes de la Grace, où l'on a cité ſouvent Saint Auguſtin & Saint Bernard *de Gratia & libero arbitrio*, ont fait valoir en noſtre temps *libre arbitre*. Et c'eſt ainſi que M. Godeau a parlé au ſujet de Caſſien: *Dans le deſſein qu'il avoit d'accorder la grace avec le libre arbitre, il bleſſa l'honneur de celle-là, & flatta l'or-*

*gueïl de celuy-cy.* Pour *liberal arbitre*, il n'eſt plus en uſage que parmi le peuple.

## *Quatre* pour *quatriéme*, & autres ſemblables.

On dit communément aujourd'huy *Henri Quatre*, *Henri Trois*, *Charles Six*, *Charles Sept*, *Charles Huit*, *Charles Neuf*, *Loüis Onze*, *Loüis Treize*, *Loüis Quatorze*. On ne dit pas néanmoins *Henri Deux*, ni *Henri Douxiéme*; on dit toûjours *Henri Second*, comme l'Auteur des Obſervations a bien remarqué dans un chapitre qui contient pluſieurs remarques curieuſes touchant les mots de nombre. *Henri Quatriéme*, *Henri Troiſiéme*, &c. eſt plus ſelon la grammaire; mais *Henri Quatre*, *Henri Trois*, &c. eſt plus ſelon l'uſage.

## *Incendie.*

*Incendie* eſt maintenant auſſi uſité qu'*embraſement*. *Incendie* ſe met

d'ordinaire ſans régime ; *il y a eu cette nuit un incendie vers le Louvre ; on n'a jamais veû un plus grand incendie. Embraſement* a d'ordinaire un régime, *l'embraſement de Troye, l'embraſement du Palais.* La difference tirée du cas fortuit que M. de Vaugelas raporte d'un des oracles de noſtre Langue, ne ſubſiſte plus ce me ſemble ; car on dit *incendie & embraſement*, d'un feu qui a eſté mis à deſſein, ou par hazard ; quoyqu'*incendiaire* ne ſe diſe que d'un brûleur de maiſons.

## *Pour l'heure.*

*Pour l'heure*, au lieu de *pour lors*, ne s'employe maintenant dans aucun ſtile. Je ne ſçay meſme ſi *pour lors* eſt fort bon ; le plus ſeûr eſt de dire *alors*.

## *Quant à moy.*

Outre *quant à moy*, que M. de Vaugelas condamne, on ne dit plus *quant à luy*, *quant à vous*, *quant*

*à nous*, qui ſe diſoient de ſon temps. On commença même à bannir du Palais, *quant aux Procureurs*, qui s'eſt toûjours dit dans les ouvertures du Parlement; & un célebre Magiſtrat, qui a beaucoup de politeſſe avec beaucoup de ſçavoir, dît l'année paſſée dans ſa harangue, *pour les Procureurs*, au lieu de *quant aux Procureurs*.

## *Il en eſt des hommes comme des animaux.*

M. de Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il eſt des hommes comme des animaux*, &c. Comme depuis la mort de M. de Vaugelas noſtre Langue s'eſt fort perfectionnée, particulierement en ce qui regarde la clarté & la netteté du ſtile, ceux qui ont le plus travaillé à retrancher les ambiguitez & les équivoques, en ont trouvé une viſible dans l'exemple de M. de Vaugelas. *Il eſt des hommes comme des animaux*, fait un faux ſens, ou plûtoſt un dou-

ble ſens, qui embaraſſe l'eſprit d'abord. Car il ſemble que cela veüille dire, *il y a des hommes au monde comme il y a des animaux:* & néanmoins ce n'eſt pas-là ce qu'on entend; le vray ſens eſt que *les hommes reſſemblent aux animaux.* Ainſi, pour oſter toute équivoque, nos Maiſtres ſont d'avis qu'on diſe, *il en eſt des hommes comme des animaux;* & c'eſt dans cette veûë ſans doute que le Traducteur de Longin a dit: *Il en eſt de meſme des diſcours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'aſſemblage & à la juſte proportion de ſes membres.* Cependant quand il auroit dit, *il eſt de meſme des diſcours que des corps*, la netteté ne ſeroit pas bleſſée comme dans l'autre exemple, *il eſt des hommes comme des animaux.*

*A preſent.*

Cette façon de parler, que les courtiſans ne pouvoient ſouffrir au-

trefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le temps. Nous diſons *à preſent* comme *à cette heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, preſentement.*

### *Nonchalamment.*

Ce mot ſe dit en quelques endroits avec plus de grace que *négligemment*; *il eſtoit couché nonchalamment dans ſon caroſſe; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.*

### *Dépendre, Dépenſer.*

On ne dit plus que *dépenſer.*

### *Sarge.*

Ceux qui parlent bien, diſent *ſerge*; & les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

### *A l'encontre.*

Cela ne ſe dit plus, pas meſme au Palais, que par de vieux Avocats, qui aiment les vieilles phra-

ſes, & qui diſent encore, *il a ſon recours à l'encontre d'un tel.* Les autres diſent, *il a ſon recours contre un tel.*

### *Fors.*

Ce mot eſt banni aujourd'huy des vers comme de la proſe; & ceux qui excellent en poëſie parmi nous, bien-loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

### *Sérioſité.*

M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot: *Si l'on faiſoit l'horoſcope des mots*, dit-il, *on pourroit, ce me ſemble, prédire de celuy-cy qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier.*

Il ne s'eſt point établi, quoy-que M. de Balzac l'ait employé dans ſes Lettres; & *ſérieux* ſubſtantif, qui déplaiſoit à beaucoup d'oreilles délicates, lors que M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, eſt au gré de

tout le monde preſentement. *Il eſt dans un ſérieux ; je n'ay jamais veû un plus grand ſérieux ; ſon ſérieux me glace.*

### *Il m'a dit de faire.*

Quoy-que cette façon de parler ſoit gaſconne, & qu'elle ne vaille rien dans le fonds, elle s'eſt introduite à Paris & à la Cour. Mille gens parlent de la ſorte dans le diſcours familier, qui abrége tout. *Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire* eſt plus court, & va plus viſte ; *il m'a dit que je fiſſe, il m'a dit que j'allaſſe* traiſne davantage. Ainſi dans la converſation, je croy qu'on peut uſer de ce gaſconiſme : mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant comme fait un Auteur célebre.

### *Accueillir.*

Ce verbe eſt preſque paſſé : on ne s'en ſert plus en bonne part ; on dit, *il a eſté bien receû, on luy a fait un accueil favorable*, & non pas *il*

*a eſté accueilli favorablement.* On pourroit encore l'employer en mauvaiſe part dans le figuré, *accueilli de la tempeſte, accueilli de toutes ſortes de malheurs.*

## *Se condouloir.*

Cette façon de parler n'eſt plus en uſage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un ſur* &c. M. de Vaugelas s'eſt corrigé luy-meſme dans une addition qu'il a miſe à la fin de ſa préface. *Condoléance* n'eſt point ſi étrange maintenant qu'il paroiſſoit à M. de Vaugelas; on dit, *faire des complimens de condoléance.*

## *Bienfaiteur, Bienfaicteur, Bienfacteur.*

Je n'ay rien à dire ſur cela que ce que j'ay dit dans la Remarque de *Bienfacteur.*

## *Cupidité.*

Ce mot peut paſſer dans un ſens

theologique, & n'eſt pas mauvais pour la Chaire. Comme Saint Auguſtin dit ſouvent *cupiditas*, & qu'il l'oppoſe à *charitas*, on a mis *cupidité* fort en œuvre dans les conteſtations paſſées, & on s'y eſt accouſtumé inſenſiblement. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la concupiſcence dont parle Saint Paul. Hors de-là je ne voudrois pas m'en ſervir, ni dire, par exemple, *la cupidité de regner, la cupidité des richeſſes.*

## *Cy* joint aux Subſtantifs.

On dit *dans ce temps-cy*, & non pas dans *ce temps-icy*; & on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion, pour bien marquer ce qu'on veut dire. *Ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là* de la meſme maniere que *cecy* eſt oppoſé à *cela.*

## *Expedition.*

Nous le diſons d'un voyage de

faut dire, *il eſt ſorti de ſa chambre, il eſt ſorti du logis, il eſt ſorti de la ville*; mais peut-eſtre que pour le regard des viſites, ou des autres affaires, le nouvel uſage établira, *j'ay ſorti, elle a ſorti*, s'il ne l'a déja établi. Celles qui diſent, *je n'ay ſorti qu'une fois*, n'ajouſtent point *du logis*: elles diſent abſolument, *je n'ay ſorti qu'une fois; il y a huit jours que je n'ay ſorti.*

### *Fortuné.*

Il ne ſe dit plus en mauvaiſe part.

### *Futur.*

Ce mot eſt bon non-ſeulement en vers, mais auſſi en proſe, & dans le beau ſtile. Il y a pluſieurs endroits où l'on peut mettre *futur*: *Les préſages de ſa grandeur future; les biens de la vie future*, par oppoſition *aux biens de la vie preſente.* Nos bons Ecrivains parlent de la ſorte. Il faut éviter ſeulement de

donner dans le ſtile de Notaire, *futur époux, future épouſe.*

### *Pluriel.*

On dit auſſi *plurier*; & peut-eſtre que *plurier* s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, ſi on en croit nos plus habiles Grammairiens. Car enfin puis que *plurier* & *pluriel* ſe prononcent de la meſme maniere, au ſentiment meſme de M. de Vaugelas, l'uſage ſemble ne décider rien en faveur de *pluriel*; & la raiſon ſemble luy eſtre contraire: car il n'y a point de mots en noſtre Langue, qui ayant une *l* finale dans l'écriture, l'ayent muette dans la prononciation, comme il paroiſt dans *miel, fiel, ciel, arc-en-ciel, eſſentiel, formel, originel, mortel, véniel*, &c.

### *Découverte*, ou *Découverture.*

On ne dit plus que *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un païs. Découverture* eſt devenu tout-à-fait barbare.

*Diſcord* pour *Diſcorde.*

Preſentement il ne vaut gueres mieux en vers qu'en proſe, & nos meilleurs Poëtes ne s'en ſervent point.

*Perdre le reſpect à quelqu'un.*

Cette phraſe, qui eſtoit ſi fort de la Cour autrefois, & dont le Duc de Guiſe uſe ſouvent dans ſes Mémoires, a beaucoup perdu de ſa faveur; je ne ſçache point de bon Auteur qui l'employe.

S'il faut dire.

*Cueïllera*, & *Recueïllera*,

ou

*Cueïllira*, & *Recueïllira.*

On dit aujourd'huy plus communément *cueillera*, *recueillera*: *Aprés cette ſaiſon de larmes*, dit M. Maucroix, *il en viendra une de joye; & de tant de maux nous recueillerons une*

*grande moiſſon de gloire.* Et ſi M. Regnier a dit, *l'on recueïlliroit moins de fruit qu'on ne ſemeroit de ſcandale*, il s'eſt rétracté dans l'errata de ſon livre, où il a mis qu'il falloit lire *recueïlleroit*, au lieu de *recueïlliroit*. M. Patru, & d'autres perſonnes intelligentes, ſans parler de M. Ménage, ſont pour *cueïllera* contre *cueïllira*.

### *Convent.*

On prononce & on écrit aujourd'huy *Couvent*.

### *Arondelle, Hirondelle, Heron-delle.*

*Hirondelle* a gagné le deſſus, & c'eſt ainſi que tout le monde parle maintenant.

### *Gracieux.*

Il ne ſe dit point en proſe ſérieuſement, que quand il s'agit de peinture; *un tableau qui a quelque choſe de gracieux, une figure qui a l'air*

*gracieux*. On peut l'employer en vers, & M. Ménage s'en eſt ſervi fort à propos dans ſon Eglogue pour la Reine de Suéde :

*Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.*

HORS ces changemens, qui ne ſont pas fort conſiderables, comme on voit, les Remarques de M. de Vaugelas ont aujourd'huy la meſme autorité qu'elles avoient il y a trente ans. C'eſt le ſentiment de nos Maiſtres ; & il n'y a que Dupleix, M. de la Mothe le Vayer, M. Ménage, & M. Bérain, qui ſoient d'une autre opinion.

FIN.

TABLE

# TABLE.

A.


A L'aveugle, 240
A la ville, en ville, 95
A l'encontre, 389
A l'honneur, en l'honneur, 116
A Paris, dans Paris, 433
A preſent, 588
Au meſme temps, en meſme temps, 355
Abſtrait, 468
Accommodement, 203
Accouſtumance, 594
Accueïllir, 591
Achevé, adjectif, 505
Acteur, comédien, 131
Adjectifs ſans régime, 191
Adultére, 382
Affectionner, 29
S'affectionner, 30
Affectionné, 31
Il en agit mal; il en a mal agi, 181
Aimer mieux; aimer plus, 52
AIR. Grand air; air grand, 9
Prendre l'air, 177
Airrhes, arrhes, 449
Aliéne, 28
Aller à la Chine, au Japon, 10
Ame, eſprit, 545

# TABLE


Amphore, 83
Ancien, vieux, 118
Antique, 246
Antiquité, ancienneté, 400
Apprendre, 294
ARMES. Sur les armes, & ſous les armes, 594
Arabe, arabeſque, 498
Mauvais arrangement, 218
Arondelle, hirondelle, herondelle, 599
Article indéfini, 107, 121
Artiſan, ouvrier, 94
Aſſiéte, 458
Attachement, attache, 54
Attiédiſſement, 345
Deux *avec* de ſuite, 577
Audace, audacieux, 576


## B.


BARAGOUÏN, 564
Barbe, cheval de Barbarie, 504
Belliſſime, 312
Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur, 506, 507, 508, 592
Boheme, bohémien, 504
Bon Seigneur, 88
Brave, 293


## C.


CAMBISES, Epaminondas, 204
Captif, captivité, 220

CAS. Au cas, en cas, 344
Cavalier, cavaliérement, 214
Cent, mille, 161, 251
Certain, 351
Céſar, 480
Rendez à Céſar, ce qui eſt à Céſar, 118
Chaldéen, chaldaïque, 498
Chaſte, chaſteté, 134
Choix, élection, 170
Circonſpectiſſime, 314
COEUR. Avoir du cœur, 79
Donner cœur, donner du cœur, 599
Comédie, 100
Comédien, 131
Commander, 144
Pluſieurs *comme* qui ne ſont pas dans le meſme ordre, 461
Commencer, 390
Comporter, 280
CONFIANCE. Prendre confiance, 231
CONDITION. Homme de condition, homme de qualité, 127
Se condouloir, 592
CONSTRUCTION. Conſtruction irréguliére, 64
Mauvaiſe conſtruction, 148
Conſtruction irréguliere, autoriſée par l'uſage, 511
Convent, 599
Cophte, égyptien, 503
Dans le corps, *pour* au corps, 113
Courtois, courtoiſie, 51
Couſter, 235

# TABLE


Amphore, 8
Ancien, vieux, 22
Antique, 24
Antiquité, ancienneté, 40
Apprendre, 29
Armes. Sur les armes, & sous les armes, 59
Arabe, arabesque, 49
Mauvais arrangement, 25
Arondelle, hirondelle, herondelle, 59
Article indéfini, 107, 12
Artisan, ouvrier, 9
Assiéte, 49
Attachement, attache, 3
Attiédissement, 34
Deux *avec* de suite, 87
Audace, audacieux, 57


## B.


Baragouïn, 36
Barbe, cheval de Barbarie, 50
Bellissime, 31
Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur, 506 507, 508, 592
Boheme, bohémien, 50
Bon Seigneur, 8
Brave, 25


## C.


Cambises, Epaminondas, 20
Captif, captivité, 22

CAS. Au cas, en cas, 344
Cavalier, cavaliérement, 214
Cent, mille, 161, 251
Certain, 351
Céſar, 480
Rendez à Céſar, ce qui eſt à Céſar, 118
Chaldéen, chaldaïque, 498
Chaſte, chaſteté, 134
Choix, élection, 170
Circonſpectiſſime, 314
COEUR. Avoir du cœur, 79
Donner cœur, donner du cœur, 399
Comédie, 100
Comédien, 131
Commander, 144
Pluſieurs *comme* qui ne ſont pas dans le meſme ordre, 461
Commencer, 390
Comporter, 280
CONFIANCE. Prendre confiance, 231
CONDITION. Homme de condition, homme de qualité, 127
Se condouloir, 592
CONSTRUCTION. Conſtruction irréguliére, 64
Mauvaiſe conſtruction, 148
Conſtruction irréguliere, autoriſée par l'uſage, 511
Convent, 599
Cophte, égyptien, 503
Dans le corps, *pour* au corps, 113
Courtois, courtoiſie, 51
Couſter, 235

Cueïllera, *ou* cueïllira, 591
Cupidité, 592
Cy joint aux ſubſtantifs, 593

D.

DANS Paris, à Paris, 435
Deux Datifs de ſuite, 275
DECADENCE. Tomber en décadence, 283
Dénué, dénuëment, 189
Deſagrément, 50
De qui, 403
DE, DES. S'il faut dire, *une lettre pleine de marques de ſon amitié*, ou *des marques de ſon amitié*, 443
De façon que, de maniére que, 595
Découverte, découverture, 597
Dépendre, dépenſer, 589
Déreglé, 547
Deſappliquer, 552
Deſaveugler, *ibid.*
Deſenteſter, *ibid.*
Deſoccuper, *ibid.*
Détail, détails, 34
Diminutifs, 198
DIRE. Il m'a dit de faire, 591
Diſcipline, 482
Diſcord, *pour* diſcorde, 598
Diſgrace, diſgracié, 317
Dorien, dorique, 502
Doucement, 267
Droiture, 124, 125

# TABLE.

## E.


ECLAIRCIR, éclairciſſement, 40
Efficacité, 381
Election, choix, 170
Elevation, hauteur, ſublimité, 108
Elevement, 112
Elever, exhauſſer, relever, rehauſſer, 213
Eleve, 316
Elle, aux cas obliques, 386
Embellir, 342
Emportement, 465
En, dans, 67
En & dont, 268
Il *en* eſt des hommes comme des animaux, 587
En l'honneur, à l'honneur, 116
En meſme temps, au meſme temps, 355
En ville, à la ville, 93
Enchanté, 7
Endroit, 188
Enterrer, déterrer, 470
Entre-acte, 237
Envier, porter envie, 452
Epineux, 315
ESPRIT. Saint Eſprit, Eſprit Saint, 360
Malin eſprit, eſprit malin, *ibid.*
Etourderie, étourdiment, 354
S'étourdir, 62
Exalter, exaltation, 215
EXCUSE. Demander excuſe, 44
Faire excuſe, 45

Expedition,
Exterieur,
Extrêmement de l'eſprit ; extrêmem
d'eſprit,

F.

FAROUCHE,
Femme ſage, ſage femme,
Feu, *pour* défunt,
Fier,
Fierté, 57, 58, 59, 60,
Fineſſe,
Fléchir,
Fleuri,
FOLIES. Faire des folies,
Dire des folies,
Fors,
Fortuné,
Foudroyer,
Futur,

G.

GENS,
Gentil, gentilleſſe,
Glorieux,
GRACES. Mauvaiſes graces,
Rendre graces ; rendre des actions
graces,
Gracieux,
Grand, petit,
Grand air,

Grandiſſime, 313
Griéveté, 337, 338, 339
Groſſiéreté, 48

H.

HABILISSIME, 313
Hardieſſe, audace; hardi, audacieux, 374
Hauteſſe, 113
Hauteur, 109, 110, 111
Hebreu, hebraïque, 497
Hongrois, hongre, 503
En l'honneur, à l'honneur, 116
Eſtre d'humeur, eſtre en humeur, 250
Hydrie, 85

I.

JARGON, 363, 364
Jeux ſéculaires, 182
S'imaginer, imaginer, 346
Imiter l'exemple, 158
Immancable, 543
Immancablement, *ibid.*
Immodération, 230
Immortifié, 522
Impardonnable, 523
Impatient, avec le génitif, 525
Impécunieux, 523
Impécunioſité, *ibid.*
Improbation, 231
Impropre, 233

Inallié, 523
Inapplication, 524
Inattention, ibid.
Incendie, 585
Inclemence, 541
Incharitable, 543
Inconvertible, 523
Incorrompu, ibid.
Indélebile, 542
Indéleble, 543
Indévot, 524
Indévotion, ibid.
Indiſputable, 523
Indolence, 540
Ineffaçable, 543
Inévident, 234
Inexperimenté, 523
Inexplicablement, ibid.
Infaiſable, 543
Infiniment de l'eſprit, infiniment d'eſprit, 3
Injudicieux, 523
Inobſervation, 524
Inſidiateur, inſidiatrice, 82, 523
Inſidieux, ibid.
Inſouſtenablement, ibid.
Inſurpronable, 543
Interméde, entre-acte, 257
Intolerance, 523
Invaincu, ibid.
Joli, 151
Ionien, ïonique, 502
Irramenable, 543
Irrégulier, 547

Irreligieux, 524
Irreligion, ibid.
Juif, judaïque, 498

L.

LA pour le, 586
Se laver d'un crime, d'un ſoupçon, 103
LE. Si on peut mettre *le*, après un mot qui n'a point d'article, 118
Lettre, epitre, 261
Liberal arbitre, 584
Libertin, 189
Livres, francs, 105
Logis, maiſon, 272
Luy, ſoy, 287
Luy-meſme, ſoy-meſme, 289

M.

MAGNANIME, 262
MAIN. Donner la main, 554
Preſter la main, 555
Maiſon, famille, 306
Maiſon, logis, 272
Malheureux, miſerable, 90
Malin eſprit, 360
Maneige, 104
Méchanceté, 325
Mécontent, mal-content, 271
MENSONGE. Dire un menſonge; faire un menſonge, 451
Mérite, 392

Meſtier, 138
Mignard, mignardiſe, 385
Mignon, 322
Mil, mille, 287
Mille, nombre indéterminé, 251
Monter à cheval, monter un cheval, 380
More, moreſque, 502
Il eſt mort, il a eſté tué, 162
Mots conſacrez, 253
Mots qui commencent par *in*, 522
Mouvement, 474

## N.

NE', natif, 139
Net, 88
NI. Je ne l'aime, ni ne l'eſtime, 89
Noms de Nations, & de Langues, 495
Noms de Villes; noms de Royaumes, 10
Noms propres, 583
Noms propres mis diverſement, 284
Nonchalamment, 589
NOUVELLES. Avoir nouvelles; avoir des nouvelles, 472

## O.

AVOIR obligation de faire, d'eſtre, 320, 321, 322
Obſervance, 477
Offenſeur, 528
Parole oiſive, 226
ON. Deux *on* dans la meſme période avec divers rapports, 240

Le onziéme, 339
Opera, 174
Original, 121
Oublier, s'oublier, 23
Ouïr, entendre, 232
Ouvrage de l'eſprit, ouvrage d'eſprit, 459
Ouvrier, 94

P.

PARCE que & pource que, 382
Parens, 447
Parler avec un accuſatif, 237
Parler doucement, 265
Paſſer, ſe paſſer, 192
Il a paſſé, il eſt paſſé, 406
PARTICIPES. Deux Participes, dont l'un commence, & l'autre finit la période, 329
De l'uſage des Participes paſſifs dans les Préterits, 518
Paſſionné, 474
Paſſionner, 476
Perſe, perſan, perſien, perſique, 499
Perſonne, 4
Petit, grand, 241
Peuple, 487
Pluriel, 397
Plus, davantage, 340
Pour l'heure, 586
Pour que, 578
POURQUOY. Et c'eſt pourquoy, 252
Prépoſitions répetées, 485

TABLE.

Primitif,
Le Prince des Philoſophes, le Prin
orateurs,
PRONONCIATION. Comment i
prononcer la derniere ſyllabe des
terminez en *ent*,
Comment il faut prononcer *re* au
mencement des mots,
Comment il faut prononcer l'*e* d
*ment* en quelques adverbes,
Comment il faut prononcer *de* au
mencement des mots,
Propre,
Profateur,
Proverbes,
Purification,

Q.

QUALITE'. Homme de qualité,
Quant à moy,
QUARTIER. Noſtre quartier, mon q
tier,
Quaſi,
Quatre *pour* quatriéme, & autres ſeml
bles,
Quiétude,
Quolibets,
Quotidien, journalier,

R.

RAILLERIE. Entendre raillerie ;
tendre la raillerie,

Rapport à une choſe, rapport avec une choſe, 351
Rapport vicieux, 107
Rariſſime, 312
Recherche, 132
Reconduire, 490
Recueïllera, *ou* recueïllira, 598
Refléchir, 170
Refuſer, 445
Regle, modele, 149
Reglé, régulier, déreglé, irrégulier, 547
Relever, rehauſſer, 213
Religieux, 512
REMARQUES. En quoy il ne faut pas ſuivre les Remarques de M. de Vaugelas, 576
Rencontre, 579
Renaiſſance, 445
Répetitions élegantes, 257
Répetitions neceſſaires, 15
Reproche, 581
RESPECT. Perdre le reſpect à quelqu'un, 598
Reſſentiment, 280
Reſſentir, ſe reſſentir, 223
Richeſſe, 454
Rompement, 227

S.

SACRILEGE, 382
Sagacité, 242
Sage femme, femme ſage, 9
Saint Eſprit, Eſprit Saint, 360

Salut, 295
Sarge, 589
Satisfaire, 357
Sauvage, 440
Le ſçavoir-faire, 514
Sectaires, ſectateurs, 464
Séculaire, 182
Séculier, 183
Sécurité, 581
SENS. Faux ſens, 224
Sentiment, 165
Sentir, 440
Sérioſité, 590
Si *pour* auſſi, 236
Si eſt-ce que, 582
Situation, 496
Son, *pour* en, 157
SORTIR. Le préterit de ce verbe, 595
Souffrance, delivrance, 301
Soy, luy ; ſoy-meſme, luy-meſme, 287
Stoïcien, ſtoïque, 485
Sublimité, 111
Suivant, adverbe, 348
SUPERLATIFS. Habiliſſime, grandiſſime, belliſſime, rariſſime, 312
Supplier, 125
Syrien, ſyriaque, 498
Syſteme, 61

T.

TEMPS. Au meſme temps, en meſme temps, 355

:on, teutonique, teudeſque, 502
rs irréguliers, élegans, 303
t, 32
ɟédie, 102, 103
ıſport, tranſlation, 385
AVERS. Au-travers, à-travers, 167
ıver à redire, trouver à dire, 97
ıver mauvais, 220
c, turqueſque, 502

V.

ACATIONS, vacances, 141
Je vais, je va, 580
ːur, 155
emence, véhement, 163
uſté, 323
deur, verdure, 181
ax, 228
ville, à la ville, 95
on, 543
re meſme, 581
ıanité 363

*Fin de la Table.*

## *EXTRAIT DU PRIVILEGE*

PAR Lettres Patentes du Roy données à Saint Germain en Laye le premier jour de Mars 1675. signées DE SVIEUX & ſcellées du grand Sceau de cire jaune il eſt permis à Sebaſtien Mabre-Cramoiſy Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, d'imprimer en tels volumes, marges, caracteres, autant de fois que bon luy ſemblera, un Livre compoſé par le Pere Bouhours de la Compagnie de JESUS, & intitulé, *Remarques Nouvelles ſur la Langue Françoiſe*; & ce pendant le temps de vingt années entieres & conſecutives, à compter du jour que chaque volume ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Avec défenſes à toutes perſonnes d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en faire des extraits, ou des abregez, ſous les peines portées par leſdites Lettres.

*Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, l'onziéme Mars mil ſix cens ſoixante-quinze.*

Signé, D. THIERRY, Sindic.

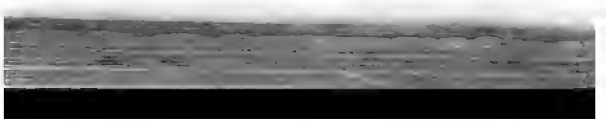

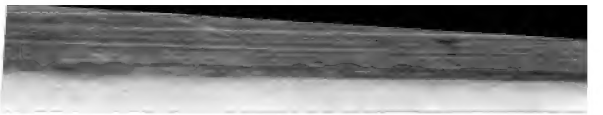
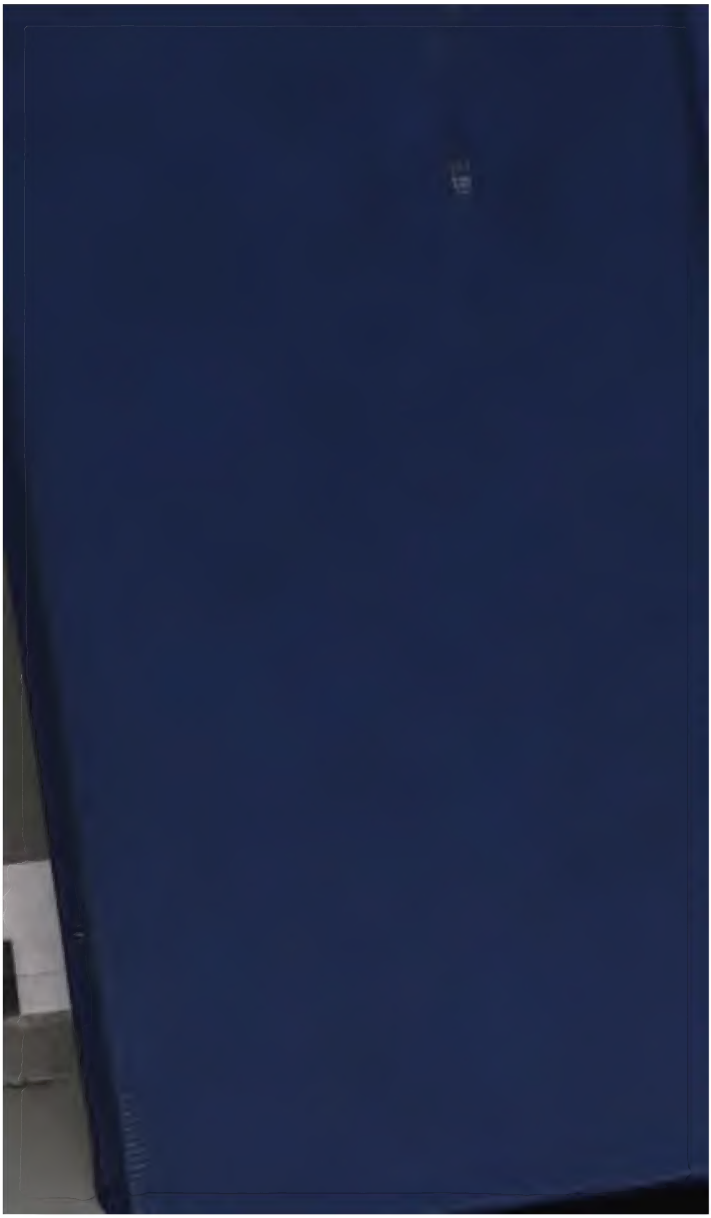
89 1865